

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE



**DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION
PERMANENTE**

**n°CP_23_161 à CP_23_205
du 9 juin 2023**

La commission permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est réunie le 9 juin 2023, sous la présidence de Sophie PANTEL.*

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 8 h 30.

Présents à l'ouverture de la séance : Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZÉT, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAUA, Michel THEROND.

Absents à l'ouverture de la séance : Robert AIGOIN (*arrivée en cours de séance pour l'examen du rapport n°106*), Alain ASTRUC (*arrivée en cours de séance pour l'examen du rapport n°900*), Christine HUGON (*arrivée en cours de séance pour l'examen du rapport n°103*), Johanne TRIOULIER (*arrivée en cours de séance pour l'examen du rapport n°102*)

Absents ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

Assistaient également à la réunion :

Jérôme	LEGRAND	Directeur général des services
Yvan	NAYA-DUBOIS	Directeur de Cabinet
David	BIANCHI	Cabinet
Patrick	BOYER	Directeur Général Adjoint des Infrastructures Départementales
Grégory	ROCHETTE	Directeur des Routes
Emilie	POUZET-ROBERT	Directrice générale adjointe des Services de la Solidarité Sociale
Véronique	DELMAS	Directrice Générale Adjointe de la Solidarité Territoriale
Guillaume	DELORME	Directeur de l'Ingénierie, de l'Attractivité et du Développement
Isabelle	DARNAS	Directrice du Développement Éducatif et Culturel
Nadège	FAYOL	Directrice Générale Adjointe des Ressources internes

* Lors de l'examen des rapports du n°105, n°106, n°301, n°405, n°601, n°705 à n°804, la présidence de séance a été assurée par Laurent SUAUA.

Délibérations adoptées le 9 juin 2023

N° délibération	N° rapport	Désignation des affaires	Vote de la délibération
CP_23_161	100	Démographie médicale : convention de partenariat avec l'Union des Internes du Languedoc Roussillon (UNILR)	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_162	101	Démographie médicale : individualisations dans le cadre du dispositif d'attribution de bourses pour faciliter l'accès aux lieux de stage	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_163	102	Aides aux collectivités : propositions de modifications d'affectations réalisées antérieurement	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_164	103	Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025" pour les territoires Randon Margeride, Haut-Allier, Coeur de Lozère, Mont-Lozère	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_165	104	Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025" pour les territoires Hautes Terres de l'Aubrac, Terres d'Apcher Margeride Aubrac, Gévaudan, Aubrac Lot Causses Tarn, Gorges Causses Cévennes, Cévennes au Mont-Lozère	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_166	105	Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025"- Gestion Intégrée des cours d'eau - Appels à Projets Rivières	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_167	106	Cotisation statutaire 2023 en faveur du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Aubrac	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_168	107	Animation territoriale : individualisation de crédits	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_169	200	Enseignement : programme d'aides aux collégiens pour des séjours à l'étranger	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_170	201	Enseignement : dispositif "collège au cinéma et pocket films"	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_171	202	Enseignement : subventions au titre du programme d'investissement 2023-2024 des collèges privés	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0

N° délibération	N° rapport	Désignation des affaires	Vote de la délibération
CP_23_172	203	Politique jeunesse : subventions diverses	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_173	300	Logement : Rapport d'activité et financier 2022 du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et détermination du montant de la dotation 2023	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_174	301	Logement : Financement de l'ADIL pour la réalisation de l'observatoire du logement et le déploiement du Diagnostic Social et Financier en 2023	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_175	302	Insertion : Individualisation de crédits pour l'association AIRDIE	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_176	303	Social : Individualisation de crédits au titre de la mobilité	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_177	400	Patrimoine : demande de subvention auprès du ministère de la Culture (DRAC Occitanie) pour le projet d'exposition 2023-2024 des Archives départementales	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_178	401	Patrimoine : programme d'aide à la restauration de bâtiments patrimoniaux privés	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_179	402	Sport : aide aux associations pour l'achat d'équipements sportifs	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_180	403	Culture : attribution d'une subvention à une association culturelle	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_181	404	Animation locale : individualisations de subventions au titre du programme d'aide à l'animation locale (PAL) 2023	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_182	405	Attributions de subventions sur la dotation exceptionnelle en faveur des associations	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_183	500	Aménagements fonciers, agricoles et forestiers : mobilisation foncière, échanges amiables de parcelles	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_184	501	Agriculture : individualisation de crédits au titre du fonds de diversification agricole - Partie 1 : fonctionnement des syndicats agricoles	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_185	502	Agriculture : individualisation de crédits au titre du fonds de diversification agricole - Partie 2 : soutien à l'animation	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0

N° délibération	N° rapport	Désignation des affaires	Vote de la délibération
CP_23_186	503	Economie et filière : fonds d'appui au développement - fonctionnement	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_187	504	Economie circulaire : individualisation de crédits en faveur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale Lozère	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_188	505	Economie circulaire : avis de principe sur le travail engagé sur une étude relative sur le réemploi des contenants sur le Département de la Lozère	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_189	600	Logement : subventions au titre du programme "Aide aux propriétaires pour l'amélioration des logements"	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_190	601	Logement : aide au fonctionnement de l'Association Départementale d'Information sur le Logement de la Lozère (ADIL 48) pour l'année 2023	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_191	700	Routes : acquisitions foncières pour l'aménagement des routes départementales (Palhers, Marvejols, Saint-Alban sur Limagnole)	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_192	701	Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 25 dans la traversée de Saint-Etienne du Valdonnez	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_193	702	Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 47 dans la traversée du Malzieu-Ville	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_194	703	Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 998 au droit de la place du pré commun dans la traversée de La Canourgue	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_195	704	Acquisition de parcelles pour la construction du nouveau centre technique de Villefort	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 9
CP_23_196	705	DSID et Fonds vert : Précisions et modifications des plans de financement des opérations présentées pour 2023	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_197	800	Suivi des DSP - Concession pour la gestion et l'exploitation de la station thermale Bagnols les Bains - Approbation des tarifs	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0

N° délibération	N° rapport	Désignation des affaires	Vote de la délibération
CP_23_198	801	Suivi des DSP - Concession pour l'aménagement, la gestion et l'exploitation des deux stations de pleine nature du massif du Mont Lozère - Approbation des tarifs	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_199	802	Suivi des DSP : Concession pour l'aménagement et l'exploitation du domaine de Sainte-Lucie - Approbation des tarifs	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_200	803	Suivi des DSP : Concession pour l'exploitation du site de pleine nature des Bouviers - Approbation des tarifs	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_201	804	Suivi des DSP : approbation des tarifs 2023 dans le cadre de la concession relative à la rénovation et gestion de l'établissement thermal de la Chaldette	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_202	805	Suivi des DSP : Convention d'affermage pour la gestion et l'exploitation de la boutique des produits locaux située sur l'Aire de la Lozère en bordure de l'autoroute non concédée A75 - Approbation des tarifs	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_203	806	Tourisme : individualisation de crédits au titre du Fonds d'Aide au Tourisme	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0
CP_23_204	900	Avenant n°2 au protocole sur le télétravail	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 7
CP_23_205	901	Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)- mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)	Adoptée à l'unanimité des voix exprimées Vote contre : 0 Abstention : 0

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TERRITOIRES ET ATTRACTIVITE

Objet de la délibération : Démographie médicale : convention de partenariat avec l'Union des Internes du Languedoc Roussillon (UNILR)

Présents : Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Robert AIGOIN, Alain ASTRUC, Christine HUGON, Johanne TRIOULIER.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1111-4, L 1611-4, L 3212-3 et R 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°100 : "Démographie médicale : convention de partenariat avec l'Union des Internes du Languedoc Roussillon (UNILR) ", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que dans le cadre de sa stratégie démographie médicale, le Département de la Lozère entretient des liens étroits avec les internes en médecine générale en stage sur le territoire en mettant en œuvre plusieurs actions à leur destination et que l'Union des Internes du Languedoc Roussillon (UNILR), syndicat des internes en médecine de la Faculté de Montpellier/Nîmes, est l'interlocuteur principal de la collectivité et son relais auprès des internes en médecine.

ARTICLE 2

Indique que la signature d'une convention permettrait de formaliser et de pérenniser ce partenariat et ses attendus et de s'assurer ainsi de la visibilité de la Lozère comme terrain de stages auprès des différentes promotions d'internes au fil des ans.

ARTICLE 3

Précise que les engagements réciproques des parties, à travers cette convention, sont les suivants :

Pour l'UNILR :

- Afficher le logo du Département de la Lozère sur l'ensemble des supports de communication ayant un lien avec la thématique de la présente convention : flyers, affiches et sur le site internet www.silr.fr.
- Afficher le logo du Département de la Lozère lors des événements auxquels le Département participera.
- Permettre au Département de tenir un stand lors de tout événement physique organisé par l'UNILR.
- Diffuser deux annonces par an dédiées aux thématiques d'offres de stage, offres de remplacement ou d'installation sur ses réseaux sociaux et tout autre support jugé opportun.
- Diffuser le « Guide à l'installation » et les dispositifs d'aides proposés par le Département auprès des internes de la subdivision Montpellier-Nîmes.
- Contribuer à la promotion des stages en Lozère auprès des internes lors de différents moments dédiés au choix des stages.
- Transmettre au Département la liste des internes ayant fait le choix d'un stage en Lozère, en amont de leur arrivée sur le territoire.

Pour le Département :

- Être présent lors de la rentrée des nouveaux internes de la subdivision Montpellier-Nîmes.
- Aider l'UNILR à communiquer sur les aides et activités que la Lozère met en place pour les internes en stage en Lozère.
- Organiser une journée d'accueil des nouveaux internes à chaque semestre pour promouvoir l'exercice médical en Lozère et sa qualité de vie.
- Proposer des activités culturelles/sportives promouvant le patrimoine, la culture et le sport en Lozère pour les internes en stage sur le territoire.
- Aider l'UNILR à identifier des opportunités de développement de logements pour les internes de type "Internat", notamment accessibles aux internes en stage dans des environnements extra-hospitaliers (cabinet libéral, MSP, PMI, ...).
- Accompagner les internes souhaitant s'installer en Lozère dans leurs recherches d'un lieu d'installation mais aussi pour leur projet de vie (travail du conjoint, scolarisation des enfants, ...).
- Mentionner le partenariat sur le site Lozère Nouvelle Vie.
- Aider financièrement l'UNILR à hauteur de 5 000 € annuel pour la réalisation de leurs engagements.

ARTICLE 4

Autorise la signature d'une convention dans les termes exposés ci-dessus.

ARTICLE 5

Individualise, pour 2023, une subvention de 5 000 € dans le cadre de cette convention, à prélever sur le chapitre 939-95 / 6574 étant précisé que cette aide financière à l'UNILR n'a pas été prévue lors du vote du budget primitif mais que les crédits relatifs aux bourses d'engagement non utilisés à ce jour sont suffisants et seront régularisés en DM.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_161 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 22 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°100 "Démographie médicale : convention de partenariat avec l'Union des Internes du Languedoc Roussillon (UNILR) " en annexe à la délibération

Dans le cadre de sa stratégie démographie médicale, le Département de la Lozère entretient des liens étroits avec les internes en médecine générale en stage sur le territoire en mettant en œuvre plusieurs actions à leur destination.

L'Union des Internes du Languedoc Roussillon (UNILR) est le syndicat des internes en médecine de la Faculté de Montpellier/Nîmes, faculté de rattachement de la Lozère.

Ce syndicat est notre porte d'entrée principale auprès des internes en médecine et nous permet d'avoir un relais essentiel auprès d'eux.

L'UNILR a sollicité la mission démographie médicale du Département pour l'élaboration d'une convention Département – UNILR.

Chaque année, la composition du bureau du syndicat change, en fonction des élections organisées au regard de la fin de l'internat de certains membres du bureau. Ces changements sont toujours préjudiciables quant à la poursuite des relations avec certains membres du bureau.

La signature d'une convention permettrait de formaliser et de pérenniser le partenariat et ses attendus et de s'assurer ainsi de la visibilité de la Lozère comme terrain de stages auprès des différentes promotions d'internes au fil des ans.

Il est proposé que cette convention précise les engagements des deux parties comme suit :

Engagements de l'UNILR :

- Afficher le logo du Département de la Lozère sur l'ensemble des supports de communication ayant un lien avec la thématique de la présente convention : flyers, affiches et sur le site internet www.silr.fr.
- Afficher le logo du Département de la Lozère lors des événements auxquels le Département participera.
- Permettre au Département de tenir un stand lors de tout évènement physique organisé par l'UNILR.
- Diffuser deux annonces par an dédiées aux thématiques d'offres de stage, offres de remplacement ou d'installation sur ses réseaux sociaux et tout autre support jugé opportun.
- Diffuser le « Guide à l'installation » et les dispositifs d'aides proposés par le Département auprès des internes de la subdivision Montpellier-Nîmes.
- Contribuer à la promotion des stages en Lozère auprès des internes lors de différents moments dédiés au choix des stages.
- Transmettre au Département la liste des internes ayant fait le choix d'un stage en Lozère, en amont de leur arrivée sur le territoire.

Engagements du Département :

- Être présent lors de la rentrée des nouveaux internes de la subdivision Montpellier-Nîmes.
- Aider l'UNILR à communiquer sur les aides et activités que la Lozère met en place pour les internes en stage en Lozère.
- Organiser une journée d'accueil des nouveaux internes à chaque semestre pour promouvoir l'exercice médical en Lozère et sa qualité de vie.
- Proposer des activités culturelles/sportives promouvant le patrimoine, la culture et le sport en Lozère pour les internes en stage sur le territoire.

Délibération n°CP_23_161 du 9 juin 2023

- Aider l'UNILR à identifier des opportunités de développement de logements pour les internes de type "Internat", notamment accessibles aux internes en stage dans des environnements extra-hospitaliers (cabinet libéral, MSP, PMI, ...).
- Accompagner les internes souhaitant s'installer en Lozère dans leurs recherches d'un lieu d'installation mais aussi pour leur projet de vie (travail du conjoint, scolarisation des enfants, ...).
- Mentionner le partenariat sur le site Lozère Nouvelle Vie.
- Aider financièrement l'UNILR à hauteur de 5 000 euros annuel pour la réalisation de leurs engagements.

Cette dépense n'a pas été prévue lors du vote du budget primitif mais les crédits relatifs aux bourses d'engagement non utilisés à ce jour sont suffisants et seront régularisés en DM.

Il vous est donc proposé de donner votre accord :

- pour signer la convention dans les termes exposés ci-dessus,
- d'individualiser une subvention pour un montant total de **5 000 €** dans le cadre de cette convention. Les crédits nécessaires seront prélevés sur le chapitre 939-95 article 6574.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TERRITOIRES ET ATTRACTIVITE

Objet de la délibération : Démographie médicale : individualisations dans le cadre du dispositif d'attribution de bourses pour faciliter l'accès aux lieux de stage

Présents : Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Robert AIGOIN, Alain ASTRUC, Christine HUGON, Johanne TRIOULIER.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1511-8 et D 1511-54, D 1511-55 et D 1511-56 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1065 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Attractivité et démographie médicale » ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

VU la délibération n°CP_23_046 du 20 mars 2023 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°101 : "Démographie médicale : individualisations dans le cadre du dispositif d'attribution de bourses pour faciliter l'accès aux lieux de stage", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que dans le cadre de la politique Accueil, Attractivité et Démographie médicale, le Département propose un dispositif d'aide pour faciliter l'accès aux stages en Lozère aux étudiants en médecine, aux étudiants en chirurgie-dentaire et aux internes en pharmacie faisant un stage sur le territoire, qui permet versement d'une aide forfaitaire de 200 €.

ARTICLE 2

Approuve l'attribution d'une subvention de 200 € en faveur de Mme XXXXX, Interne en médecine générale (faculté de Montpellier) pour la réalisation d'un stage chez les praticiens à Rieurort-de-Randon et Mende.

ARTICLE 3

Individualise, à cet effet, un crédit de 200 €, à imputer au chapitre 939-95/6513.

ARTICLE 4

Autorise la signature de tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce financement.

La Présidente du Conseil départemental

Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_162 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 22 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°101 "Démographie médicale : individualisations dans le cadre du dispositif d'attribution de bourses pour faciliter l'accès aux lieux de stage" en annexe à la délibération

Dans le cadre de la politique Accueil, Attractivité et Démographie médicale, le Département propose un dispositif d'aide pour faciliter l'accès aux stages en Lozère aux étudiants en médecine, aux étudiants en chirurgie-dentaire et aux internes en pharmacie faisant un stage sur le territoire.

Cette aide forfaitaire de 200 € doit leur permettre de couvrir tout ou partie des frais engagés pour l'achat d'équipements spéciaux ou pour la location d'un véhicule pendant la durée de leur stage sur le territoire.

Sollicitation au titre du stage en cours :

- Mme XXXX sollicite l'aide de 200€ : Interne en médecine générale – faculté de Montpellier – stage en cours chez les praticiens à Rieurtort-de-Randon et Mende

Il vous est donc proposé de donner votre accord pour individualiser l'aide au stage, comme décrite ci-dessus, pour un montant total de **200 €**. Les crédits nécessaires seront prélevés sur le chapitre 939-95 article 6513.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TERRITOIRES ET ATTRACTIVITE

Objet de la délibération : Aides aux collectivités : propositions de modifications d'affectations réalisées antérieurement

Présents : Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Jean-Paul POURQUIER, M. Michel THEROND.

Absent(s) : Robert AIGOIN, Alain ASTRUC, Christine HUGON.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_163 du 9 juin 2023

VU la délibération n°CP_17_316 de la commission permanente en date du 24 novembre 2017 ;

VU la délibération n°CP_20_305 de la commission permanente en date du 9 novembre 2020 ;

VU la délibération n°CP_21_099 de la commission permanente en date du 15 mars 2021 ;

VU la délibération n°CP_21_382 de la commission permanente en date du 29 novembre 2021 ;

VU la délibération n°CP_22_321 de la commission permanente en date du 25 novembre 2022 ;

VU la délibération n°CP_23_001 de la commission permanente en date du 31 janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°102 : "Aides aux collectivités : propositions de modifications d'affectations réalisées antérieurement", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Approuve les modifications effectuées au titre des AP 2017 « AEP et assainissement exceptionnel », AP 2018 « Aides aux collectivités contrats 2018-2021 » et « AP 2022 – contrats territoriaux 2022-2025 » portant sur les 7 dossiers présentés en annexe.

ARTICLE 2

Précise que les modifications de subventions allouées induisent les mouvements suivants sur les autorisations de programmes :

- AP AEP et assainissement exceptionnel 2017 : annulation d'affectation de 7 928 € lors de la prochaine DM,
- AP Contrats territoriaux 2018-2021 : annulation d'affectation de 46 481 € au chapitre 917 lors de la prochaine DM,
- AP Contrats territoriaux 2022-2025 : diminution des affectations de 3 758 € au titre du FRED au chapitre 917.

La Présidente du Conseil départemental

Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_163 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 2 M. Jean-Paul POURQUIER, M. Michel THEROND.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 21 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°102 "Aides aux collectivités : propositions de modifications d'affectations réalisées antérieurement" en annexe à la délibération

Je vous propose, en annexe au présent rapport, plusieurs modifications d'affectations antérieures réalisées dans le cadre de l'ensemble des dispositifs en faveur des collectivités.

Ces modifications peuvent découler notamment :

- de demandes de modifications d'intitulés ou de dépenses présentées par les maîtres d'ouvrages,
- de modifications de dépenses et de subventions liées aux résultats d'appels d'offres,
- de décisions prises lors du vote des contrats territoriaux 2022-2025,
- de décisions prises lors du vote des avenants 2023 aux contrats territoriaux 2022-2025,
- de modifications de plan de financement liées aux interventions des autres financeurs,
- de modifications de maîtrise d'ouvrage découlant des nouvelles compétences des intercommunalités ou syndicats,
- d'erreurs matérielles ayant pu intervenir lors de l'affectation initiale.

Je vous propose de modifier ces affectations selon les conditions présentées en annexe au présent rapport.

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS D'AFFECTATIONS ANTERIEURES

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
 Reçu en préfecture le 13/06/2023
 Publié le 
 ID : 048-224800011-20230609-CP_23_163-DE

Figurent en gras les modifications apportées

AFFECTATIONS INITIALES					NOUVELLES PROPOSITIONS D'AFFECTATIONS				
Date de décision	Maître d'ouvrage	Dossier	Dépense éligible HT	Montant voté	Maître d'ouvrage	Dossier	Dépense éligible HT	Montant voté	Observations
AP 2017 – AEP ET ASSAINISSEMENT EXCEPTIONNEL									
24/11/17	Communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère	Sécurisation AEP de Penedis, Prentigrade et Saint Julien des Points	1 253 600,00	439 029,00	Commune de Saint Germain de Calberte	Sécurisation de l'AEP de Penedis-Prentigrade	300 000,00	109 838,00	Nouvelle dépense éligible résultant de l'appel d'offres et répartie sur les trois communes concernées – Aides proposées à 30 % majorées en fonction du taux d'emprunt. Ces aides seront versées en annuités d'emprunt sur 15 ans. (1)
					Commune de Saint Julien des Points	Sécurisation de l'AEP de Saint Julien des Points	245 000,00	99 577,00	
					Commune de Saint Martin de Boubaux	Sécurisation de l'AEP de Penedis-Prentigrade	708 000,00	221 686,00	
AP 2018 – AIDES AUX COLLECTIVITES CONTRATS 2018-2021									
09/11/20	Commune d'ALBARET SAINTE MARIE	Aménagement d'une allée piétonnière et de la place d'Albaret, de la place d'Orfeuille et du square de La Garde	190 449,00	50 000,00	Commune d'ALBARET SAINTE MARIE	Aménagement d'une allée piétonnière et de la place d'Albaret, de la place d'Orfeuille et du square de La Garde	254 078,00	50 000,00	Nouvelle dépense éligible résultant de l'appel d'offres – Aide de 12 % de la Région et de 41 % au titre de la DSIL – Complément du CD de 20 %, soit un financement total à 73 %

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_163-DE



31/01/23	Communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn	Rénovation de la piscine de La Canourgue	706 161,00	150 000,00	Communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn	Rénovation de la piscine de La Canourgue	1 095 189,00	150 000,00	transmise par la commune prenant en compte l'ensemble des honoraires et frais annexes
29/11/21	Commune de SAINT JULIEN DES POINTS	Acquisitions foncières et travaux de protection des captages d'eau de la source de Boisson	61 500,00	6 150,00	Commune de SAINT JULIEN DES POINTS	Acquisitions foncières et travaux de protection des captages d'eau de la source de Boisson	44 625,00	4 463,00	Nouvelle dépense éligible résultant de l'appel d'offres – Financement de 70 % de l'Agence de l'eau – Complément de 10 % proposé (2)
15/03/21	Communauté de communes des Cévennes au Mont - Lozère	Extension de réseau sur la Rocque et le Mazelet sur la commune de Saint Martin de Boubaux	377 330,00	113 199,00	Commune de Saint Martin de Boubaux	Extension de réseau sur la Rocque et le Mazelet	401 046,00	113 199,00	Nouvelle dépense éligible résultant de l'appel d'offres et transfert au profit de la commune
	Communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère	Renforcement et sécurisation de la ressource en eau sur les communes de Saint Germain de Calberte, Saint Martin de Boubaux et Saint Julien des Points (complément)	838 400,00	251 520,00	Commune de Saint Germain de Calberte	Sécurisation de l'AEP de Penedis-Prentigrade (complément)	206 684,00	62 005,00	Nouvelle dépense éligible résultant de l'appel d'offres et répartie sur les trois communes concernées – Aides proposées à 30 % (2)
					Commune de Saint Julien des Points	Sécurisation de l'AEP de Saint Julien des Points (complément)	146 150,00	43 845,00	
Commune de Saint Martin de Boubaux	Sécurisation de l'AEP de Penedis-Prentigrade (complément)	336 253,00	100 876,00						

AP 2022 – CONTRATS TERRITORIAUX 2022-2025

25/11/22	Commune de SAINTE EULALIE	Aménagement de 2 logements communaux	136 446,00	54 578,00	Commune de SAINTE EULALIE	Aménagement de 2 logements communaux	136 446,00	50 820,00	Complément de 37,25 % du Département pour atteindre 80 %	(3)

(1) - Cette modification entraîne une annulation d'affectation de 7 928 € lors de la prochaine DM

(2) - Cette modification entraîne une annulation d'affectation de 46 481 € au titre des contrats 2028-2021 au chapitre 917 lors de la prochaine DM

(3) - Cette modification entraîne une diminution des affectations de 3 758 € au titre du FRED au chapitre 917 au titre des contrats 2022-2025

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TERRITOIRES ET ATTRACTIVITE

Objet de la délibération : Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025" pour les territoires Randon Margeride, Haut-Allier, Coeur de Lozère, Mont-Lozère

Présents : Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : Mme Valérie CHEMIN, M. Didier COUDERC, M. Patrice SAINT-LEGER.

Absent(s) : Robert AIGOIN, Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1111-10 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les délibérations n°CP_22_102 et n°CP_22_103 du 30 mai 2022 portant approbation des Contrats Territoriaux "Ensemble, faire réussir la Lozère" ;

VU la délibération n°CD_22_1064 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 "Ingénierie, contrats et structures de développement" ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

VU les délibérations n°CP_23_048 et 23_049 du 20 mars 2023 approuvant le FRAT2023 et les avenants aux contrats ;

CONSIDÉRANT le rapport n°103 : "Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025" pour les territoires Randon Margeride, Haut-Allier, Coeur de Lozère, Mont-Lozère", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Approuve les attributions de subventions, pour un montant total de 233 764 €, en faveur des 13 projets décrits dans le tableau ci-annexé, sur la base des plans de financements contenus dans les dossiers et représentant 853 030 € de dépenses subventionnables :

• Assainissement :	11 265 €
• Fonds de Réserve pour l'Appui aux Territoires (FRAT) :	14 521 €
• Loisir et Équipement des Communes :	36 000 €
• Projets structurants :	76 699 €
• Travaux exceptionnels :	40 862 €
• Voirie communale :	54 417 €

ARTICLE 2

Affecte, sur l'autorisation de programme 2022 « Contrats 2022-2025 », les crédits nécessaires à hauteur de 233 764 €.

ARTICLE 3

Autorise la signature des conventions à intervenir et tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_164 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 3 Mme Valérie CHEMIN, M. Didier COUDERC, M. Patrice SAINT-LEGER.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 21 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°103 "Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025" pour les territoires Randon Margeride, Haut-Allier, Coeur de Lozère, Mont-Lozère" en annexe à la délibération

Au titre de la solidarité territoriale, la commission permanente a approuvé lors de ses sessions du 30 mai 2022 et par avenant du 20 mars 2023 les **Contrats Territoriaux 2022-2025 « Ensemble, faire réussir la Lozère »**.

Ce sont plus de 21 millions d'euros correspondant aux enveloppes territorialisées, à l'enveloppe de soutien aux projets supportant des charges de centralité et aux années 2022 et 2023 du Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires qui sont d'ores et déjà orientés vers les projets des collectivités.

Ces projets représentent plus de 87 millions d'euros de travaux que les collectivités pourront investir en faisant appel aux entreprises du secteur privé. Les subventions du Département vont ainsi permettre la réalisation de 667 projets, portés par 179 collectivités bénéficiaires à travers tout le département.

De plus, au titre du Fonds de réserve pour les projets d'Envergure Départementale, 1,94 millions d'euros sont déjà votés représentant plus de 12,8 millions d'euros de travaux en faveur de 21 projets dont 0,6 millions d'euros en faveur du programme Attractivité et Transition.

Des moyens supplémentaires sont encore prévus pour accompagner les projets d'envergure départementale, inciter à la réalisation d'opérations en lien avec les politiques publiques initiées par le Département et répondre au besoin de réactivité des collectivités sur des projets de moindre ampleur. Il appartient aux collectivités d'avancer sur la définition de leurs opérations et de les proposer à l'Assemblée départementale dans les conditions prévues au règlement des contrats. Ainsi, sont envisagés :

- un accompagnement d'autres projets structurants et des projets en lien avec les orientations prioritaires des contrats « Attractivité et Transition » par l'intermédiaire du Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure Départementale,
- un accompagnement des opérations retenues à des appels à projets ou bénéficiant de fonds LEADER à travers le Fonds de Réserve pour les Appels à Projets,
- un accompagnement des projets de moindre envergure des collectivités (inférieurs à 50 000 €HT) à travers le Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires de 1 million d'euros par an pour 2024 et 2025.

Au fil de l'avancée des dossiers, il convient d'individualiser les aides prévues au contrat après instruction.

Au titre du budget primitif 2022, une autorisation de programme de **40 000 000 €** a été votée pour les Contrats Territoriaux, répartie par opération et par imputation.

Le montant total des affectations déjà réalisées sur cette autorisation de programme s'élève à 9 010 567 €.

Conformément à notre règlement des Contrats Territoriaux, je vous propose de procéder à une nouvelle affectation de subventions en faveur des projets décrits dans le tableau annexé au présent rapport pour les contrats Randon Margeride, Haut-Allier, Coeur de Lozère, Mont-Lozère.

Dans ce tableau, figurent également des affectations sur le Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure Départementale au titre des projets structurants à savoir :

- le financement de la réfection de la piscine du Bleygard et de ses abords, en faveur de la Commune Mont-Lozère et Goulet pour **37 024 €** de subvention sur une dépense de 123 412 €, soit 30 %, en complément de l'aide obtenue de l'État,

Délibération n°CP_23_164 du 9 juin 2023

- le financement de la réhabilitation de l'étang du Béal à La Bastide Puylaurent (tranche 2) en faveur de la Communauté de communes Mont-Lozère pour **39 675 €** de subvention sur une dépense de 198 377 €, soit 20 %, en complément du l'aide obtenue de l'État.

Le montant total des affectations au titre de ce rapport s'élève à **233 764 €**.

Je vous demande de bien vouloir :

- délibérer sur l'ensemble de ces propositions,
- m'autoriser à signer les conventions à intervenir et tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

**PROPOSITIONS D'AFFECTATIONS AU TITRE DES CONTRATS A LA COMMISSION PERMANENTE DU 09
RANDON MARGERIDE – HAUT ALLIER – COEUR DE LOZERE – MONT LOZERE**

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_164-DE



Figurent en italique gras les subventions sollicitées et non obtenues des autres organismes

	Numéro du dossier	Maître d'ouvrage	Dossier	Montant de la base subventionnable	Montant proposé	Etat	Région	Autres	Autofinancement
Assainissement				56 327,00	11 265,00	Chapitre 917			
Contrat Haut Allier									
	00034982	Commune de AUROUX	Restructuration du réseau d'assainissement des rues Chevrier et Boufadou	56 327,00	11 265,00	13 676,00	0,00	16 361,00	15 025,00
Fonds de Réserve pour l'Appui aux Territoires (FRAT)				51 123,00	14 521,00	Chapitre 913 : 3 480 € Chapitre 917 : 11 041 €			
Contrat Coeur de Lozère									
	00031148	Commune de BADAROUX	Mise en place du classement et conditionnement des archives	6 960,00	3 480,00	0,00	0,00	0,00	3 480,00
Contrat Randon Margeride									
	00033632	Commune des MONTS DE RANDON	Aménagement d'une salle de remise en forme au rez de chaussée de la maison de pays à Rieurtort de Randon	44 163,00	11 041,00	13 248,90	5 973,00	0,00	13 900,10
Loisir et Equipement des Communes				236 671,00	36 000,00	Chapitre 917			
Contrat Randon Margeride									
	00019946	Commune de SAINT JEAN LA FOUILLOUSE	Aménagement d'une salle socio-culturelle au rez de chaussée de l'ancienne école du Cellier	236 671,00	36 000,00	88 165,00	0,00	0,00	112 506,00
Projets Structurants				321 789,00	76 699,00	Chapitre 917			
Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure Départementale									
	00031320	Commune du MONT LOZERE et GOULET	Réfection de la piscine et de ses abords	123 412,00	37 024,00	49 364,62	0,00	0,00	37 023,38
	00031694	Communauté de communes Mont-Lozère	Réhabilitation de l'étang du Béal à la Bastide-Puylaurent (tranche 2)	198 377,00	39 675,00	119 026,00	0,00	0,00	39 676,00
Travaux Exceptionnels				51 077,00	40 862,00	Chapitre 910			
Contrat Coeur de Lozère									
	00035023	Commune de SAINT BAUZILE	Rénovation intérieure des 4 chalets du camping des berges du Bramont	51 077,00	40 862,00	0,00	0,00	0,00	10 215,00
Voirie Communale				136 043,00	54 417,00	Chapitre 916			
Contrat Coeur de Lozère									
	00032080	Commune de LE BORN	Travaux de réfection sur la voie communale au village des Combes	47 048,00	18 819,00	0,00	0,00	0,00	28 229,00
Contrat Mont Lozère									
	00033194	Commune de CUBIERES	Travaux de réfection sur les voies communales de Treymès haut et bas	9 215,00	3 686,00	0,00	0,00	0,00	5 529,00
Contrat Randon Margeride									

Date de publication : 13 juin 2023

	00032051	Commune de CHAUDEYRAC	Travaux de réfection sur la voie communale des Maurels	16 189,00	6 476,00	0,00				
	00032059	Commune de SAINT JEAN LA FOUILLOUSE	Travaux de réfection sur les voies communales du Villeret et du Cellier	30 993,00	12 397,00	0,00				
	00032979	Commune de GRANDRIEU	Travaux de réfection sur les voies communales des Sapins et des Sources à la Grange	27 898,00	11 159,00	0,00	0,00	0,00	16 739,00	
	00033398	Commune de SAINT SAUVEUR DE GINESTOUX	Travaux de réfection du mur de soutènement lié à la voie communale du Crouzet Chaffol	4 700,00	1 880,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00	

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

S²LO

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_164-DE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TERRITOIRES ET ATTRACTIVITE

Objet de la délibération : Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025" pour les territoires Hautes Terres de l'Aubrac, Terres d'Apcher Margeride Aubrac, Gévaudan, Aubrac Lot Causses Tarn, Gorges Causses Cévennes, Cévennes au Mont-Lozère

Présents : Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Rémi ANDRE, Mme Séverine CORNUT, M. Gilbert FONTUGNE, Mme Christine HUGON, M. Jean-Paul POURQUIER.

Absent(s) : Robert AIGOIN, Alain ASTRUC, Patricia BREMOND.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1111-10 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les délibérations n°CP_22_102 et n°CP_22_103 du 30 mai 2022 portant approbation des Contrats Territoriaux "Ensemble, faire réussir la Lozère" ;

VU la délibération n°CD_22_1064 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 "Ingénierie, contrats et structures de développement ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

VU les délibérations n°CP_23_048 et 23_049 du 20 mars 2023 approuvant le FRAT2023 et les avenants aux contrats ;

CONSIDÉRANT le rapport n°104 : "Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025" pour les territoires Hautes Terres de l'Aubrac, Terres d'Apcher Margeride Aubrac, Gévaudan, Aubrac Lot Causses Tarn, Gorges Causses Cévennes, Cévennes au Mont-Lozère", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Approuve les attributions de subventions, pour un montant total de 715 444 €, en faveur des 33 projets décrits dans le tableau ci-annexé, sur la base des plans de financements contenus dans les dossiers et représentant 3 123 371 € de dépenses subventionnables :

• Aménagement de Village :	142 245 €
• Fonds de Réserve pour l'Appui aux Territoires (FRAT) :	185 248 €
• Projets Structurants :	60 000 €
• Travaux Exceptionnels :	57 079 €
• Voirie Communale :	270 872 €

ARTICLE 2

Affecte, sur l'autorisation de programme 2023 « Contrats 2022-2025 », les crédits nécessaires à hauteur de 711 686 € (soit le montant des subventions allouées ci-dessus à hauteur de 715 444 € et 3 758 € d'annulations d'affectations réalisées antérieurement et validées ce jour).

ARTICLE 3

Autorise la signature des conventions à intervenir et tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_165 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 5 M. Rémi ANDRE, Mme Séverine CORNUT, M. Gilbert FONTUGNE, Mme Christine HUGON, M. Jean-Paul POURQUIER.
(avec sortie de séance ou par pouvoir)

Votes pour : 18 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°104 "Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025" pour les territoires Hautes Terres de l'Aubrac, Terres d'Apcher Margeride Aubrac, Gévaudan, Aubrac Lot Causses Tarn, Gorges Causses Cévennes, Cévennes au Mont-Lozère" en annexe à la délibération

Au titre de la solidarité territoriale, la Commission Permanente a approuvé lors de ses sessions du 30 mai 2022 et par avenant du 20 mars 2023 les **Contrats Territoriaux 2022-2025 « Ensemble, faire réussir la Lozère »**.

Ce sont plus de 21 millions d'euros correspondant aux enveloppes territorialisées, à l'enveloppe de soutien aux projets supportant des charges de centralité et aux années 2022 et 2023 du Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires qui sont d'ores et déjà orientés vers les projets des collectivités.

Ces projets représentent plus de 87 millions d'euros de travaux que les collectivités pourront investir en faisant appel aux entreprises du secteur privé. Les subventions du Département vont ainsi permettre la réalisation de 667 projets, portés par 179 collectivités bénéficiaires à travers tout le département.

De plus, au titre du Fonds de réserve pour les projets d'Envergure Départementale, 1,94 millions d'euros sont déjà votés représentant plus de 12,8 millions d'euros de travaux en faveur de 21 projets dont 0,6 millions d'euros en faveur du programme Attractivité et Transition. .

Des moyens supplémentaires sont encore prévus pour accompagner les projets d'envergure départementale, inciter à la réalisation d'opérations en lien avec les politiques publiques initiées par le Département et répondre au besoin de réactivité des collectivités sur des projets de moindre ampleur. Il appartient aux collectivités d'avancer sur la définition de leurs opérations et de les proposer à l'Assemblée départementale dans les conditions prévues au règlement des contrats. Ainsi, sont envisagés :

- un accompagnement d'autres projets structurants et des projets en lien avec les orientations prioritaires des contrats « Attractivité et Transition » par l'intermédiaire du Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure Départementale,
- un accompagnement des opérations retenues à des appels à projets ou bénéficiant de fonds LEADER à travers le Fonds de Réserve pour les Appels à Projets,
- un accompagnement des projets de moindre envergure des collectivités (inférieurs à 50 000 €HT) à travers le Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires de 1 million d'euros par an pour 2024 et 2025.

Au fil de l'avancée des dossiers, il convient d'individualiser les aides prévues au contrat après instruction.

Au titre du budget primitif 2022, une autorisation de programme de **40 000 000 €** a été votée pour les Contrats Territoriaux, répartie par opération et par imputation.

Le montant total des affectations déjà réalisées sur cette autorisation de programme s'élève à 9 010 567 €.

Conformément à notre règlement des Contrats Territoriaux, je vous propose de procéder à une nouvelle affectation de subventions en faveur des projets décrits dans le tableau annexé au présent rapport pour les contrats Hautes Terres de l'Aubrac, Terres d'Apcher Margeride Aubrac, Gévaudan, Aubrac Lot Causses Tarn, Gorges Causses Cévennes, Cévennes au Mont Lozère.

Délibération n°CP_23_165 du 9 juin 2023

Dans ce tableau figure une affectation sur le Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure Départementale **au titre des projets structurants** à savoir le financement complémentaire de **60 000 €** du projet de rénovation de la piscine de La Canourgue, en faveur de la Communauté de communes Aubrac Lot Causse Tarn sur une dépense de 1 095 189 €. Cette aide vient en complément des 150 000 € attribués au titre du Contrat 2018-2021 et des subventions de l'État et de la Région.

Le montant total des affectations au titre de ce rapport s'élève à **715 444 €**.

Je vous demande de bien vouloir :

- délibérer sur l'ensemble de ces propositions,
- m'autoriser à signer les conventions à intervenir et tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

Si vous approuvez l'octroi de l'ensemble des subventions du rapport, il conviendra de procéder à l'affectation d'un montant de crédits de **986 604 €** (soit 715 444 € € au titre de ce rapport + 41 154 € + 233 764 € au titre des 2 rapports d'affectations précédents – 3 758 € au titre du rapport de modifications d'affectations antérieures) sur l'autorisation de programme 2022 « Contrats Territoriaux 2022-2025 ».

Le montant des crédits disponibles, pour affectations sur les diverses opérations de cette autorisation de programme s'élèvera à 30 002 829 € à la suite de cette réunion.

**PROPOSITIONS D'AFFECTATIONS AU TITRE DES CONTRATS A LA COMMISSION PERMANENTE DU 09
HAUTES TERRES DE L'AUBRAC – TERRES D'APCHER MARGERIDE AUBRAC – GEVAUDAN – AUBRAC LOT
GORGES CAUSSES CEVENNES – CEVENNES AU MONT LOZERE**

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_165-DE



Figurent en italique gras les subventions sollicitées et non obtenues des autres organismes

	Numéro du dossier	Maître d'ouvrage	Dossier	Montant de la base subventionnable	Montant proposé	Etat	Région	Autres	Autofinancement
Aménagement de Village				647 644,00	142 245,00	Chapitre 917			
Contrat Gorges Causse Cévennes									
	00030894	Commune de GORGES DU TARN CAUSSES	Aménagement du quartier du pré aux clercs à Quézac	450 903,00	63 549,00	95 323,03	42 175,00	0,00	249 855,97
	00035226	Communauté de communes Gorges Causse Cévennes	Aménagement des rues du Thérond, Notre Dame et des Casernes à Florac	196 741,00	78 696,00	24 720,00	0,00	0,00	93 325,00
Fonds de Réserve pour l'Appui aux Territoires (FRAT)				535 868,00	185 248,00	Chapitre 911 : 13 048 € Chapitre 912 : 13 530 € Chapitre 917 : 158 670 €			
Contrat Aubrac Lot Causse Tarn									
	00031933	Commune de SAINT GERMAIN DU TEIL	Mise en place d'une citerne souple pour le défense extérieure contre l'incendie	16 097,00	8 048,00	4 829,10	0,00	0,00	3 219,90
	00034444	SIVU du pays d'accueil de la Vallée du Lot	Mise en sécurité du regard d'eaux usées en bordure du Lot	35 833,00	10 750,00	0,00	0,00	0,00	25 083,00
Contrat Cévennes au Mont Lozère									
	00033873	Commune de VIALAS	Travaux de protection du captage de Milette	41 145,00	20 572,00	12 343,50	0,00		8 229,50
	00034412	Commune de LE COLLET DE DEZE	Aménagement de deux aires de fitness	35 340,00	10 602,00	0,00	0,00	17 670,00	7 068,00
	00034470	Commune de MOISSAC VALLEE FRANCAISE	Réalisation de la cartographie du plan du réseau AEP	9 800,00	4 900,00	0,00	0,00	1 960,00	2 940,00
Contrat Gévaudan									
	00030828	Communauté de communes du Gévaudan	Mise en conformité des captages publics de Vernets et Soissels sur la commune de Montrodat	20 500,00	6 150,00	0,00	0,00	10 250,00	4 100,00
	00030953	Commune de ANTRENAS	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	37 850,00	9 462,00	15 140,00	0,00	0,00	13 248,00
	00030954	Commune de ANTRENAS	Rénovation énergétique de l'école	45 100,00	13 530,00	18 040,00	0,00	0,00	13 530,00
Contrat Gorges Causse Cévennes									
	00034431	Commune de FLORAC TROIS RIVIERES	Aménagement d'un city stade	45 695,00	13 708,00	13 708,00	0,00	0,00	18 279,00
	00034681	Commune de MAS SAINT CHELY	Raccordement de la réserve incendie au réseau public d'eau potable	10 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	00034740	Commune de LA MALENE	Réfection du mur de soutènement dans une ruelle (tranche 2)	50 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
Contrat Hautes Terres de l'Aubrac									
	00031040	Commune de SAINT JUERY	Enfouissement des réseaux secs de Saint Juéry	43 330,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	29 330,00

Date de publication : 13 juin 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

S²LO
34 153,00

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_165-DE

	00031836	Commune de PEYRE EN AUBRAC	Recherches pour le renforcement de la ressource en eau potable à partir d'un captage de la nappe d'accompagnement de la Rimeize	48 790,00	14 637,00	0,00			
Contrat Terres d'Apcher Margeride Aubrac									
	00020075	Commune de SAINTE EULALIE	Travaux de protection du captage de Ferluguet	46 665,00	14 000,00	0,00	0,00	20 382,70	12 282,30
	00034429	Commune de PAULHAC EN MARGERIDE	Rénovation du lavoir communal en espace de communication et d'accueil	49 723,00	19 889,00	0,00	0,00	0,00	29 834,00
Projets Structurants				1 095 189,00	60 000,00	Chapitre 917			
Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure Départementale									
	00035123	Communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn	Rénovation de la piscine de La Canourgue (complément)	1 095 189,00	60 000,00	151 654,79	150 000,00	150 000,00	583 534,21
Travaux Exceptionnels				146 601,00	57 079,00	Chapitre 910			
Contrat Aubrac Lot Causses Tarn									
	00030876	Commune de LES HERMAUX	Enfouissement des réseaux secs et éclairage public du village de La Viole	33 007,00	13 203,00	0,00	0,00	0,00	19 804,00
Contrat Cévennes au Mont Lozère									
	00030231	Commune de PONT DE MONTVERT SUD LOZERE	Achat de la maison Rampon	20 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
Contrat Gévaudan									
	00035122	Commune de BOURGS SUR COLAGNE	Aménagement des locaux du centre de secours de Chirac	14 336,00	11 469,00	0,00	0,00	0,00	1 752,00
Contrat Gorges Causses Cévennes									
	00030068	Commune de BARRE DES CEVENNES	Acquisition du château de Barre des Cévennes	68 694,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	54 694,00
	00035124	Commune de CASSAGNAS	Réfection du mur pour rectifier le virage sous le temple	3 517,00	1 407,00	0,00	0,00	0,00	2 110,00
Contrat Terres d'Apcher Margeride Aubrac									
	00035086	Commune de SAINT CHELY D'APCHER	Enlèvement et destruction du transformateur du collège du Haut Gévaudan	7 047,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	2 047,00
Voirie Communale				698 069,00	270 872,00	Chapitre 916			
Contrat Aubrac Lot Causses Tarn									
	00032687	Communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn	Programme de voirie intercommunale 2023	496 657,00	198 663,00	0,00	0,00	0,00	297 994,00
Contrat Cévennes au Mont Lozère									
	00030057	Commune de SAINTE CROIX VALLEE FRANCAISE	Travaux de réfection sur la voie communale du Mialet	12 118,00	4 847,00	0,00	0,00	0,00	7 271,00
	00032134	Commune de VENTALON EN CEVENNES	Travaux de réfection sur la voie communale et au hameau du Salson	26 161,00	10 464,00	0,00	0,00	0,00	15 697,00
	00032141	Commune de VIALAS	Travaux de réfection sur les voies communales de Polimies bas, de Cortes, de Treyméjols et des gîtes	26 776,00	10 710,00	0,00	0,00	0,00	16 066,00
	00033697	Commune de MOISSAC VALLEE FRANCAISE	Travaux de réfection sur les voies communales d'Appias, du village de vacances et de Saint Roman de Tousques	22 836,00	9 134,00	0,00	0,00	0,00	13 702,00

Date de publication : 13 juin 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

S²LO

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_165-DE

	00034679	Commune de GABRIAC	Travaux de réfection sur la voie communale de la Toureille	28 420,00	11 368,00	0,00			
Contrat Gorges Causse Cévennes									
	00033209	Commune de LES BONDONS	Travaux de réfection sur les voies communales de Malbosc et de la Lozerette	53 479,00	21 392,00	0,00	0,00	0,00	32 087,00
Contrat Hautes Terres de l'Aubrac									
	00033474	Commune de SAINT JUERY	Travaux de réfection sur les voies communales du cimetière et de la place de la fontaine	19 277,00	1 826,00	0,00	0,00	0,00	17 451,00
Contrat Terres d'Apcher Margeride Aubrac									
	00033006	Commune de SERVERETTE	Travaux de réfection du mur de soutènement lié à la voie communale de la Fontanelle	12 345,00	2 468,00	7 406,83	0,00	0,00	2 470,17

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TERRITOIRES ET ATTRACTIVITE

Objet de la délibération : Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025"- Gestion Intégrée des cours d'eau - Appels à Projets Rivières

Présents : Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Rémi ANDRE, Mme Patricia BREMOND, Mme Eve BREZET, M. Jean-Louis BRUN, Mme Sophie PANTEL.

Absent(s) : Robert AIGOIN, Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1111-10 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les délibérations n°CP_22_102 et n°CP_22_103 du 30 mai 2022 portant approbation des Contrats Territoriaux "Ensemble, faire réussir la Lozère" ;

VU la délibération n°CD_22_1064 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 "Ingénierie, contrats et structures de développement ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

VU les délibérations n°CP_23_048 et 23_049 du 20 mars 2023 approuvant le FRAT2023 et les avenants aux contrats ;

CONSIDÉRANT le rapport n°105 : "Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025"- Gestion Intégrée des cours d'eau - Appels à Projets Rivières", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Approuve les attributions de subventions, pour un montant total de 41 154 €, en faveur des 5 projets décrits dans le tableau ci-annexé, sur la base des plans de financements contenus dans les dossiers et représentant 205 769,40 € de dépenses subventionnables.

ARTICLE 2

Affecte, sur l'autorisation de programme 2022 « Contrats 2022-2025 », les crédits nécessaires à hauteur de 41 154 € qui seront imputés au titre du Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure Départementale (FRED) au chapitre 917.

ARTICLE 3

Autorise la signature des conventions à intervenir et tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

Le Vice-Président du Conseil départemental
Laurent SUAU

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_166 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU

Non-participations : 5 M. Rémi ANDRE, Mme Patricia BREMOND, Mme Eve BREZET, M. Jean-Louis BRUN,
(avec sortie de séance ou par pouvoir) Mme Sophie PANTEL.

Votes pour : 19 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°105 "Aides aux collectivités : attributions de subventions sur l'autorisation de programme 2022 "Contrats Territoriaux 2022-2025"- Gestion Intégrée des cours d'eau - Appels à Projets Rivières" en annexe à la délibération

Au titre de la solidarité territoriale, la commission permanente a approuvé lors de ses sessions du 30 mai 2022 et par avenant du 20 mars 2023 les **Contrats Territoriaux 2022-2025 « Ensemble, faire réussir la Lozère »**.

Ce sont plus de 21 millions d'euros correspondant aux enveloppes territorialisées, à l'enveloppe de soutien aux projets supportant des charges de centralité et aux années 2022 et 2023 du Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires qui sont d'ores et déjà orientés vers les projets des collectivités.

Ces projets représentent plus de 87 millions d'euros de travaux que les collectivités pourront investir en faisant appel aux entreprises du secteur privé. Les subventions du Département vont ainsi permettre la réalisation de 667 projets, portés par 179 collectivités bénéficiaires à travers tout le département.

De plus, au titre du Fonds de réserve pour les projets d'Envergure Départementale, 1,94 millions d'euros sont déjà votés représentant plus de 12,8 millions d'euros de travaux en faveur de 21 projets dont 0,6 millions d'euros en faveur du programme Attractivité et Transition.

Des moyens supplémentaires sont encore prévus pour accompagner les projets d'envergure départementale, inciter à la réalisation d'opérations en lien avec les politiques publiques initiées par le Département et répondre au besoin de réactivité des collectivités sur des projets de moindre ampleur. Il appartient aux collectivités d'avancer sur la définition de leurs opérations et de les proposer à l'Assemblée départementale dans les conditions prévues au règlement des contrats. Ainsi, sont envisagés :

- un accompagnement d'autres projets structurants et des projets en lien avec les orientations prioritaires des contrats « Attractivité et Transition » par l'intermédiaire du Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure Départementale,
- un accompagnement des opérations retenues à des appels à projets ou bénéficiant de fonds LEADER à travers le Fonds de Réserve pour les Appels à Projets,
- un accompagnement des projets de moindre envergure des collectivités (inférieurs à 50 000 €HT) à travers le Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires de 1 million d'euros par an pour 2024 et 2025.

Au fil de l'avancée des dossiers, il convient d'individualiser les aides prévues au contrat après instruction.

Au titre du budget primitif 2022, une autorisation de programme de **40 000 000 €** a été votée pour les Contrats Territoriaux, répartie par opération et par imputation. Le montant total des affectations déjà réalisées sur cette autorisation de programme s'élève à 9 010 567 €.

Conformément à notre règlement des Contrats Territoriaux, je vous propose de procéder à une nouvelle affectation de subvention en faveur des Appels à Projets Rivières 2023 décrits dans le tableau annexé au présent rapport. Le financement de ces projets, pour un montant total de **41 154 €** sera imputé au titre du Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure Départementale (FRED) au chapitre 917.

Je vous demande de bien vouloir :

- délibérer sur l'ensemble de ces propositions,
- m'autoriser à signer les conventions à intervenir et tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

PROPOSITIONS D'AFFECTATIONS AU TITRE DES CONTRATS A LA COMMISSION PERMANENTE DU 09 juin 2023 – APPEL

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_166_2-DE



Figurent en italique gras les subventions sollicitées et non obtenues des autres organismes

Numéro du dossier	Maître d'ouvrage	Dossier	Montant de la base subventionnable	Montant proposé	Agences de l'eau	Région	Autres	Autofinancement
Gestion Intégrée des Cours d'Eau			205 769,40	41 154,00	Chapitre 917			
Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure Départementale								
00035011	Syndicat Mixte du bassin versant Tarn-amont	Appel à projets rivières 2023 – Travaux	25 492,40	2 549,00	12 746,00	2 906,00	1 937,39	5 354,01
		Appel à projets rivières 2023 – Maîtrise d'oeuvre		2 549,00				
00035017	Syndicat mixte établissement public Loire	Appel à projets rivières 2023 – Travaux	127 405,00	12 740,50	28 815,00	0,00	0,00	85 849,50
		Appel à projets rivières 2023 – Maîtrise d'oeuvre		12 740,50				
00035024	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de l'Aubrac	Appel à projets rivières 2023 – Travaux	5 825,00	582,50	2 912,50	1 165,00	0,00	1 165,00
		Appel à projets rivières 2023 – Maîtrise d'oeuvre		582,50				
00035075	Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de La Cèze (ABCèze)	Appel à projets rivières 2023 – Travaux	6 667,00	667,00	0,00	0,00	3 333,50	2 666,50
		Appel à projets rivières 2023 – Maîtrise d'oeuvre		667,00				
00035092	Etablissement public territorial de bassin Gardons	Appel à projets rivières 2023 – Travaux	40 380,00	4 038,00	12 114,00	0,00	0,00	24 228,00
		Appel à projets rivières 2023 – Maîtrise d'oeuvre		4 038,00				

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TERRITOIRES ET ATTRACTIVITE

Objet de la délibération : Cotisation statutaire 2023 en faveur du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Aubrac

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : Mme Patricia BREMOND, Mme Eve BREZET, Mme Sophie PANTEL.

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU le décret n°67-158 du 1er mars 1967 instituant les Parcs naturels régionaux et le décret n°75-783 du 24 octobre 1975 modifié par décret n°77-1141 ;

VU les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L 333-1 à L 333-3 et R 333-1 à R 333-16 du Code de l'Environnement ;

VU la circulaire du 15 juillet 2008 relative au classement et au renouvellement de classement des parcs naturels régionaux et à la mise en œuvre de leurs chartes ;

VU la délibération n°CP_17_215 du 21 juillet 2017 approuvant la charte du Parc naturel de l'Aubrac et l'adhésion au futur syndicat mixte d'aménagement et de gestion ;

VU la délibération n°CD_18_1031 du 30 mars 2018 approuvant la création du syndicat mixte d'aménagement du Parc naturel de l'Aubrac et ses statuts ;

VU la délibération n°CD_22_1064 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 "Ingénierie, contrats et structures de développement" ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°106 : "Cotisation statutaire 2023 en faveur du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Aubrac", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que depuis 2018, le Département participe au financement du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Aubrac (SMAG) dont les statuts prévoient que les membres s'engagent à participer à l'équilibre global du budget de fonctionnement selon la clé de répartition établie dans les statuts du PNR, d'une part, et sur la base de sa charte prévoyant 16 Équivalent Temps Plein (ETP), d'autre part.

ARTICLE 2

Indique que la cotisation statutaire 2023 du Département de la Lozère, calculée sur les charges et recettes en respectant le nombre d'ETP à 16, s'élève 88 500 €, en concédant une augmentation de 3,5 % par rapport à la cotisation 2022 de 86 000 €, considérant la revalorisation du point d'indice en juillet 2022.

ARTICLE 3

Individualise, sous réserve du vote de la DM2, la cotisation de 88 500 € au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du PNR de l'Aubrac pour l'année 2023 à prélever sur l'imputation 939-91/6561.13

ARTICLE 4

Autorise la signature de tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce financement et dont la convention de partenariat.

Le Président de Commission
Jean-Louis BRUN

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_167 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU

Non-participations : 3 Mme Patricia BREMOND, Mme Eve BREZET, Mme Sophie PANTEL.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 22 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°106 "Cotisation statutaire 2023 en faveur du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Aubrac" en annexe à la délibération

Le Parc naturel régional de l'Aubrac devenait officiellement le 24 mai 2018 le 53ème Parc Naturel Régional.

1- Historique

Avant cela, c'est plus de 10 années de travail avec en 2010, la création de l'association d'émergence dont le principal objet était de préciser le périmètre d'étude sur lequel reposerait l'élaboration de la charte. Puis, fin 2014 le syndicat mixte de préfiguration a été créé pour piloter la procédure de création du Parc naturel régional Aubrac.

Lors de la commission permanente du 21 juillet 2017, le Département délibérait sur son adhésion au Parc et validait la charte du PNR Aubrac comprenant le rapport de la Charte et le plan du Parc.

Cette charte fixe les objectifs de développement, de mise en valeur et de préservation du territoire. Opérationnelle pour 15 années, elle se décline en 4 axes stratégiques, 14 orientations et 37 mesures opérationnelles. La Charte permet également d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire par les collectivités publiques.

Le Département a toujours été partenaire dans l'émergence du PNR Aubrac et a cotisé à hauteur de 39 916 € de 2015 à 2017 au syndicat mixte de préfiguration du PNR Aubrac.

Depuis le Parc a été labellisé et a évolué en Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Aubrac (SMAG). Les statuts du SMAG prévoient que les membres s'engagent à participer à l'équilibre global du budget de fonctionnement selon la clé de répartition ci-dessous établie dans les statuts du PNR. Le conseil syndical du 16 janvier 2018 a établi un budget permettant de déployer les mesures de la charte. Ainsi, la cotisation du Département de la Lozère a été augmentée et fixée à 79 831 €.

- Collège des Régions : 50% répartis comme suit :
 - Région Auvergne Rhône Alpes : 10 %
 - Région Occitanie : 90 %
- Collège des Départements : 30% répartis comme suit :
 - Département de l'Aveyron : 45 %
 - Département du Cantal : 10 %
 - Département de la Lozère : 45 %

Les participations des 61 Communes (dont 24 de Lozère) sont réparties entre elles et calculées au regard de leurs populations totales.

Le 15 février 2023, le conseil syndical a approuvé le budget principal primitif à hauteur de 3 703 864 €. La cotisation du Département appelée est de 101 250 €, comme en 2022.

Pour rappel, cette augmentation fait suite à l'audit de contrôle budgétaire et financier réalisé en 2021 par la Région Occitanie. En effet pour respecter la répartition des statuts, le PNR a décidé de lisser les répartitions pour que le collège des Communes qui participait jusqu'en 2021 à 26 %, atteigne les 20 % tels que prévus dans les statuts.

Le Département de la Lozère a établi un calcul sur les charges et les recettes en respectant le nombre d'ETP à 16, conformément à la Charte du Parc. Ainsi, il a été voté pour l'année 2022 une cotisation de 86 000 €.

2- Calcul cotisation 2023

Suite à la convocation au comité syndical du SMAG pour le vote des budgets du PNR, un courrier a été envoyé au PNR afin de leur indiquer que la cotisation statutaire n'excéderait pas 88 500 €. En effet, dans le budget primitif, il était inscrit un montant de 2 740 436 € de dotations et participation correspondant à une cotisation de 101 250 € pour le Département de la Lozère.

Le montant de 88 500 € a été calculé en concédant une augmentation de 3,5 % par rapport à la cotisation 2022 considérant la revalorisation du point d'indice en juillet 2022.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose :

- d'individualiser, sous réserve du vote de la DM2, la cotisation de 88 500 € au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du PNR de l'Aubrac pour l'année 2023 prélevée sur l'imputation 939-91/6561.13,
- de m'autoriser à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce financement et la convention de partenariat.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TERRITOIRES ET ATTRACTIVITE

Objet de la délibération : Animation territoriale : individualisation de crédits

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : Mme Valérie FABRE, Mme Michèle MANOA.

Absent(s) : Alain ASTRUC, Jean-Paul POURQUIER.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_168 du 9 juin 2023

VU les articles L 1111-4, L 1111-10 , L 1611-4 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1064 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 "Ingénierie, contrats et structures de développement" ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°107 : "Animation territoriale : individualisation de crédits", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne, sur la base du plan de financement défini en annexe, un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 1 000 € en faveur de l'ADEFPAT, au titre du programme d'aide à l'animation territoriale , pour l'organisation de la célébration des 40 ans de l'association (du 3 au 4 octobre 2023), sur une dépense retenue de 37 650 €.

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet, un crédit de 1 000 €, au chapitre 930-0202/6574.

ARTICLE 3

Autorise la signature de tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce financement.

La Présidente du Conseil départemental

Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_168 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 2 Mme Valérie FABRE, Mme Michèle MANOA.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 22 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°107 "Animation territoriale : individualisation de crédits" en annexe à la délibération

Au titre des politiques territoriales, il vous est proposé l'affectation suivante :

ADEFPAT (Présidente : Claudie BONNET) : célébration des 40 ans de l'Adefpat :

Cette année, l'Adefpat fête son 40ème anniversaire. Aussi, un évènement sera organisé les 3 et 4 octobre prochains à Najac. Il sera l'occasion de créer des liens entre les acteurs de nos territoires. Le thème de l'hybridation sera le fil rouge de ces 2 jours. En effet, pour pallier à ses difficultés structurelles (isolement, manque de ressources, démographie), le milieu rural fait souvent preuve d'imagination et de créativité pour trouver des solutions innovantes à ses besoins et ses enjeux. L'évènement ambitionne de réunir 200 participants : élus, techniciens de collectivités, chefs d'entreprise, porteurs de projet et citoyens.

Le budget prévisionnel de l'opération est évalué à 37 650 €. Les dépenses présentées correspondent à l'organisation de l'évènement : location, transports, intervenants, restauration, communication...

Le plan de financement est le suivant :

- Région Occitanie :	8 000 €
- BPI :	2 000 €
- Forfait participants :	10 150 €
- Banque des territoires :	6 000 €
- Départements :	6 000 €
- Fonds propres :	5 500 €

Le Département de la Lozère est sollicité à hauteur de 1 000 €.

Dans ce contexte, je vous propose de délibérer sur cette opération et, si vous en êtes d'accord, d'apporter une aide d'un montant de **1 000 €** pour l'organisation des 40 ans de d'Adefpat. Ce montant sera prélevé sur l'imputation 930-0202/6574 et versé en 2023.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : JEUNESSE, EDUCATION ET CITOYENNETE

Objet de la délibération : Enseignement : programme d'aides aux collégiens pour des séjours à l'étranger

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1111-4, L 1611-4 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1067 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Enseignement » ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°200 : "Enseignement : programme d'aides aux collégiens pour des séjours à l'étranger", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Décide, afin d'encourager le déplacement de trois collégiens dans le cadre d'un voyage organisé par le comité de jumelage Marvejols – Cokermouth (Angleterre) du 21 au 29 octobre 2023, d'attribuer les subventions suivantes :

	Études	Dépense	Aide allouée
	4è au collège Notre-Dame de Marvejols	540 €	250 €
	4è au collège Notre-Dame de Marvejols	540 €	250 €
	5è au collège Sport Nature de La Canourgue	540 €	250 €

ARTICLE 2

Donne un avis favorable à l'attribution des subventions suivantes, au titre du programme 2023 « aide à la mobilité des collégiens » :

	Études	Caractéristiques du séjour	Dépense	Aide allouée
	3è au collège des Trois Vallées de Florac	Séjour linguistique à Dublin (Irlande) du 23 juillet au 06 août 2023	2 030,00 €	1 015 €
	4è au collège des Trois Vallées de Florac	Séjour linguistique à Dublin (Irlande) du 23 juillet au 06 août 2023	2 030,00 €	1 015 €
	3è au collège Marcel-Pierrel de Marvejols	Séjour linguistique et sportif à Santander (Espagne) du 09 au 22 juillet 2023	1 475,50 €	738 €
	3è au collège des Trois Vallées de Florac	Séjour linguistique en Irlande du 09 au 23 juillet 2023	1 064,94 €	532 €

Délibération n°CP_23_169 du 9 juin 2023

	Études	Caractéristiques du séjour	Dépense	Aide allouée
	3è au collège du Haut Gévaudan de Saint-Chély d'Apcher	Séjour linguistique à Malte du 15 au 29 juillet 2023	1 849,00 €	924 €

ARTICLE 3

Individualise, à cet effet, un crédit de 4 974 € à imputer au chapitre 932-221 / 6513.

ARTICLE 4

Autorise la signature de l'ensemble des documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départemental

Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_169 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°200 "Enseignement : programme d'aides aux collégiens pour des séjours à l'étranger" en annexe à la délibération

Lors du Conseil départemental du 16 décembre 2022, le règlement afin d'aider les collégiens à partir en séjour à l'étranger hors temps scolaire a été adopté. Ce programme vise à permettre à des collégiens de partir à l'étranger pour un séjour à thématique linguistique ou linguistique et culturelle de minimum 7 jours.

Lors du vote du budget primitif 2023, une enveloppe de 20 000 € a été votée sur l'imputation budgétaire 932-221/6513 au titre du programme « aide à la mobilité des collégiens ». Suite aux individualisations déjà réalisées et aux virements de crédits, il reste à ce jour un montant disponible de 6 238 €.

Le Département est sollicité notamment par 3 collégiens pour les aider à financer un voyage organisé par le comité de Marvejols – Cokermouth (Angleterre). Ce type de déplacement ne correspond pas tout à fait à l'esprit du programme, cependant afin d'encourager le déplacement de ces jeunes, je vous propose d'accorder à chacun 250 €, selon le tableau suivant.

Les autres collégiens mentionnés ci-après participeront à des séjours linguistiques habituellement pris en charge par le dispositif précité.

Nom du bénéficiaire	Niveau d'études	Caractéristiques du séjour	Subvention proposée
	4 ^e au collège Notre-Dame de Marvejols	Voyage dans le cadre du jumelage Marvejols – Cokermouth (Angleterre) du 21 au 29 octobre 2023	250 € <i>sur une dépense totale de 540 €</i>
	4 ^e au collège Notre-Dame de Marvejols	Voyage dans le cadre du jumelage Marvejols – Cokermouth (Angleterre) du 21 au 29 octobre 2023	250 € <i>sur une dépense totale de 540 €</i>
	5 ^e au collège Sport Nature de La Canourgue	Voyage dans le cadre du jumelage Marvejols – Cokermouth (Angleterre) du 21 au 29 octobre 2023	250 € <i>sur une dépense totale de 540 €</i>

Nom du bénéficiaire	Niveau d'études	Caractéristiques du séjour	Subvention proposée
	3 ^e au collège des Trois Vallées de Florac	Séjour linguistique à Dublin (Irlande) du 23 juillet au 06 août 2023	1 015 € <i>sur une dépense totale de 2 030 €</i>
	4 ^e au collège des Trois Vallées de Florac	Séjour linguistique à Dublin (Irlande) du 23 juillet au 06 août 2023	1 015 € <i>sur une dépense totale de 2 030 €</i>
	3 ^e au collège Marcel-Pierrel de Marvejols	Séjour linguistique et sportif à Santander (Espagne) du 09 au 22 juillet 2023	738 € <i>sur une dépense totale de 1 475,50 €</i>

Délibération n°CP_23_169 du 9 juin 2023

Nom du bénéficiaire	Niveau d'études	Caractéristiques du séjour	Subvention proposée
	3è au collège des Vallées de Florac	Séjour linguistique en Irlande du 09 au 23 juillet 2023	532 € sur une dépense totale de 1 064,94 €
	3è au collège du Haut-Gévaudan de Saint-Chély d'Apcher	Séjour linguistique à Malte du 15 au 29 juillet 2023	924 € sur une dépense totale de 1 849 €

Si vous en êtes d'accord, je vous propose d'approuver l'individualisation d'un crédit d'un montant total de **4 974 €** sur le programme 2023 « aide à la mobilité des collégiens », sur l'imputation 932-221/ 6513.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : JEUNESSE, EDUCATION ET CITOYENNETE

Objet de la délibération : Enseignement : dispositif "collège au cinéma et pocket films"

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1611-4 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CG_09_2114 du 26 juin 2009 relative à la mise en œuvre du dispositif "collège au cinéma";

VU la délibération n°CP_22_158 du 27 juin 2022 approuvant la reconduction du dispositif pour l'année scolaire 2022-2023 ;

VU la délibération n°CD_22_1067 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Enseignement » ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°201 : "Enseignement : dispositif "collège au cinéma et pocket films", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Décide, pour l'année scolaire 2023-2024, de renouveler le dispositif « collège au cinéma », étant précisé que le Département finance à ce titre :

- les places de cinéma des élèves de la 6^e à la 3^e à hauteur de 20 à 25 % du nombre des élèves inscrits au collège ou au minimum 15 places (2,80 € par séance et par élève) ;
- le transport des collégiens ne disposant pas de cinéma à proximité ;
- l'intervention de CINECO pour les collèges du sud du département.

ARTICLE 2

Approuve, pour financer ce dispositif, la réservation d'un crédit de 12 830 € qui sera présenté au vote du Budget Primitif 2024 et se répartira comme suit :

- chapitre 932-221/6245 :1 700 € pour le transport ;
- chapitre 932-221/6288 :7 350 € pour les places de cinéma
- chapitre 932-221/65748 :3 780 € pour financer l'intervention de CINECO dans ce dispositif (*soit 180 € par intervention dans les collèges du sud du département*).

ARTICLE 3

Précise que la subvention sera payée au prorata du nombre d'interventions réalisées.

ARTICLE 4

Autorise la signature des documents éventuellement nécessaires à la mise en oeuvre de cette opération.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_170 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°201 "Enseignement : dispositif "collège au cinéma et pocket films"" en annexe à la délibération

Depuis la rentrée scolaire 2009-2010, le Conseil départemental s'est engagé dans le dispositif « Collège au cinéma ».

Ce dispositif, qui s'inscrit dans notre politique départementale enseignement, a pour objectif, dans la continuité du programme « École au cinéma » et « Lycée au cinéma », de sensibiliser les jeunes à l'art cinématographique et de mener un travail pédagogique d'éducation à l'image.

Cette action repose sur le volontariat des chefs d'établissements et des enseignants et consiste en la projection de trois films pendant l'année scolaire accompagnée d'un important travail pédagogique autour des œuvres visionnées.

L'opération « Collège au cinéma » est un dispositif national qui implique le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Éducation Nationale, les Conseils départementaux et les professionnels du cinéma.

Je propose à l'assemblée départementale de bien vouloir renouveler pour l'année scolaire 2023-2024 le dispositif « Collège au cinéma » selon les conditions suivantes : le Département finance les places de cinéma des élèves de la 6e à la 3e à hauteur de 20 à 25 % du nombre des élèves inscrits au collège ou au minimum 15 places (2,80 € par séance et par élève), le transport des collégiens ne disposant pas de cinéma à proximité et l'intervention de CINECO pour les collèges du sud du département.

Je vous informe que, sur proposition du comité de pilotage unifié des dispositifs scolaires, le dernier comité de pilotage départemental concernant "École et collège au cinéma" a adopté une augmentation de 0,30 € du tarif des places de cinéma.

Je vous propose également, compte tenu du contexte actuel d'inflation, de revoir à la hausse les crédits prévus pour le transport des élèves ainsi que la participation à l'intervention de CINECO. Pour mémoire, les crédits inscrits pour ce dispositif étaient de 11 000 € les années précédentes.

Ainsi, si vous êtes d'accord de renouveler le financement de ce dispositif et, pour tenir compte du décalage temporel entre l'année scolaire et l'année civile et ainsi permettre de lancer les inscriptions dès la rentrée pour l'année scolaire 2023-2024, un crédit de 12 830 € sera présenté au vote du budget primitif 2024, réparti comme suit :

- **1 700 €** pour le transport inscrits au chapitre 932-221, article 6245,
- **7 350 €** pour les places de cinéma inscrits au chapitre 932-221, article 6288,
- **3 780 €**, soit 180 € par intervention dans les collèges du sud du département, pour financer l'intervention de CINECO dans ce dispositif, inscrits au chapitre 932-221 article 65748 (imputation dans la nouvelle nomenclature comptable M57).

Cette subvention sera payée au prorata du nombre d'interventions réalisées.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : JEUNESSE, EDUCATION ET CITOYENNETE

Objet de la délibération : Enseignement : subventions au titre du programme d'investissement 2023-2024 des collèges privés

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Denis BERTRAND, Mme Régine BOURGADE, Mme Patricia BREMOND, Mme Christine HUGON, Mme Johanne TRIOULIER.

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 1611-4 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L 151-4 et L 442-9 du Code de l'Éducation ;

VU la délibération n°CD_19_1019 du 15 mars 2019 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1067 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Enseignement » ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

VU la délibération n°CP_22_159 du 27 juin 2022 approuvant le programme 2022-2023 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°202 : "Enseignement : subventions au titre du programme d'investissement 2023-2024 des collèges privés", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne, au titre du programme d'investissement des collèges privés, un avis favorable de principe à l'octroi des subventions suivantes pour un montant total de 203 698 €, résultant des dossiers présentés par chacun des organismes de gestion de l'enseignement catholique concernés :

Collège	Nature et montant des travaux	Subvention allouée
Saint-Pierre - Saint-Paul LANGOGNE	Réfection des salles du collège : rénovation des plafonds et changement des menuiseries Montant des travaux : 22 097,00 €	19 751 €
Notre-Dame MARVEJOLS	Création d'un préau avec abri à vélos Montant des travaux : 158 747,00 €	42 262 €
Saint-Privat MENDE	Réhabilitation R+2 du collège Montant des travaux : 73 931,00 €	54 825 €
Sainte-Marie MEYRUEIS	Réfection et réhabilitation de la cuisine (phase 2) : rénovation et mise aux normes de l'électricité et du gaz Montant des travaux : 31 626,00 €	25 157 €
Sacré-Cœur SAINT-CHÉLY D'APCHER	Rénovation et mise aux normes de la salle de cinéma-théâtre du collège Montant des travaux : 72 369,00 €	61 703 €

ARTICLE 2

Précise que :

- ces subventions ne pourront être payées qu'en 2024, dans la mesure où le Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) se réunit en fin d'année étant rappelé qu'elles deviendront définitives quand il aura donné son avis officiel quant à leur attribution.
- un crédit de 203 698 € sera inscrit obligatoirement au Budget Primitif 2024, au chapitre 902, sur l'opération « aide à l'investissement des collèges publics et privés 2024 ».

ARTICLE 3

Autorise la signature des conventions, des avenants et de tous les autres documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_171 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 5 M. Denis BERTRAND, Mme Régine BOURGADE, Mme Patricia BREMOND, Mme Christine HUGON, Mme Johanne TRIOULIER.
(avec sortie de séance ou par pouvoir)

Votes pour : 20 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°202 "Enseignement : subventions au titre du programme d'investissement 2023-2024 des collèges privés" en annexe à la délibération

La Loi NOTRe n'impacte pas notre politique départementale « Enseignement » en faveur des collèges. Lors du vote de notre politique « enseignement », nous avons reconduit le programme d'aide à l'investissement des collèges privés.

Ce programme permet d'apporter, dans le respect de l'article L 151-4 du Code de l'éducation, une aide aux collèges pour les travaux de rénovation, de mise aux normes de sécurité, d'isolation et d'aménagement. Sont exclues toutes les dépenses d'acquisition de matériel et de mobilier.

La dépense éligible est calculée, au vu du compte de résultat de l'année N-1, sur la base du montant des dépenses de fonctionnement auquel est soustrait :

- l'équivalent loyer,
- la dotation aux amortissements des investissements immobiliers,
- les reprises sur provisions,
- le transfert de charges,
- les dotations publiques accordées.

L'on ajoute ensuite au résultat obtenu le montant de l'investissement de l'année N.

La subvention est de 10 % de cette somme plafonnée au montant de l'investissement.

Par ailleurs, en application de l'article L 234-6 du Code de l'Éducation, je vais saisir Madame la Rectrice d'Académie, Présidente du Conseil académique de l'Éducation nationale, pour solliciter l'avis de cette instance. Lorsque ce Conseil académique de l'Éducation nationale aura donné son avis officiel sur l'attribution de ces subventions, elles deviendront définitives.

Dans la mesure où le Conseil académique de l'Éducation nationale se réunit en fin d'année, ces subventions ne pourront être payées qu'en 2024. Ainsi, si vous êtes d'accord de renouveler le financement de ce dispositif et, pour tenir compte du décalage temporel entre l'année scolaire et l'année civile, un crédit de 203 698 € sera présenté obligatoirement au budget primitif 2024 sur l'opération « Aide à l'investissement des collèges publics et privés 2024 » au chapitre 902 BD (selon la nouvelle nomenclature comptable M57).

Je vous serais obligée de bien vouloir vous prononcer sur le principe de l'octroi des subventions, telles qu'elles résultent des dossiers présentés par chacun des organismes de gestion de l'enseignement catholique concerné. Vous en trouverez le détail dans le tableau annexé à ce rapport.

Si vous en êtes d'accord, je vous demande de m'autoriser à signer les conventions et toutes pièces qui seront nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

INVESTISSEMENTS DES COLLÈGES PRIVÉS

PROGRAMME 2024

COLLÈGE	TOTAL DES CHARGES SUBVENTIONNABLES ANNÉE N-1	TOTAL DES AIDES PUBLIQUES (État, collectivités...) ANNÉE N-1	MONTANT DES TRAVAUX ENVISAGÉS	NATURE DU BESOIN	MONTANT DE SUBVENTION PROPOSÉE
Saint Pierre-Saint Paul LANGOGNE	309 307 €	133 894 €	22 097 €	Réfection des salles du collège : Rénovation des plafonds et changement des menuiseries	19 751 €
Notre-Dame MARVEJOLS	702 729 €	438 853 €	158 747 €	Création d'un préau avec abri à vélos	42 262 €
Saint-Privat MENDE	903 466 €	429 147 €	73 931 €	Réhabilitation R+2 du collège	54 825 €
Sainte-Marie MEYRUEIS	329 459 €	109 513 €	31 626 €	Réfection et réhabilitation de la cuisine (phase 2) : Rénovation et mise aux normes de l'électricité et du gaz	25 157 €
Sacré-Cœur ST CHÉLY D'APCHER	833 171 €	288 513 €	72 369 €	Rénovation et mise aux normes de la salle de ciné-théâtre du collège	61 703 €
Total des travaux d'investissement des collèges privés			358 770 €		
Total du montant des subventions accordées par le Département					203 698 €

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : JEUNESSE, EDUCATION ET CITOYENNETE

Objet de la délibération : Politique jeunesse : subventions diverses

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_172 du 9 juin 2023

VU les articles L 1111-4, L 1611-4, L 3212-3 et R 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_17_1051 du 23 juin 2017 approuvant le répertoire d'actions Jeunesse ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1066 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 «Jeunesse» ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°203 : "Politique jeunesse : subventions diverses", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne, au titre de la politique jeunesse 2023, un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 2 000 € en faveur de l'association ORTIGA pour son action "Hors les murs"; sur la base d'un budget prévisionnel de 36 680 €.

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet, un crédit de 2 000 € à imputer au chapitre 933-33/6574.

ARTICLE 3

Autorise la signature de tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ce financement.

La Présidente du Conseil départemental

Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_172 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°203 "Politique jeunesse : subventions diverses" en annexe à la délibération

Lors du vote du budget primitif 2023, une enveloppe d'un montant de 37 600 € au chapitre 933-33/6574 a été réservée pour les subventions diverses « Jeunesse » et le dispositif d'aide aux jeunes sportifs de haut niveau. Lors des dernières commissions permanentes, il a été octroyé 31 000 € répartis comme suit :

- Jeunes SHN : 8 000 € (CP du 20 mars) et 3 000 € (CP du 21 avril),
- Subventions diverses « Jeunesse » : 16 000 € (CP du 20 mars) et 4 000€ (CP du 21 avril).

Il reste donc 6 600 € sur la ligne budgétaire.

ORTIGA

Présidente : Coralie DODE

Adresse : Ginestoux 48100 LES SALCES

Projet : actions hors les murs

Objectif de l'action : rechercher l'émancipation individuelle et collective des jeunes par l'organisation d'animations et d'évènements dans des domaines variés.

Un à deux rendez-vous par mois sont organisés pour une quinzaine de jeunes (randonnée itinérante en bivouac, chorale, soirées débats, organisation d'un camp d'été...).

Public cible : adolescents de 14 à 17 ans.

Pour réaliser cette action, la structure sollicite une subvention de 2 000 € auprès du Département sur le programme « jeunesse ». Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 36 680 €. Le plan de financement proposé est le suivant :

Département :	2 000 €
DRAC :	1 500 €
FDVA2 :	2 500 €
ALJEP :	1 500 €
Autofinancement :	29 180 €
TOTAL	36 680 €

Le public cible de cette action étant les adolescents, elle est éligible à une subvention au titre de la politique « Jeunesse ».

Pour information, une subvention de 1 500 € a été octroyée en 2022 pour cette même action.

En 2022, les actions hors les murs ont concerné 20 jeunes dont 8 ont participé aux vacances sauvages.

Je vous propose d'accorder une aide de **2 000 €** à cette association pour la réalisation de cette action.

Il vous est donc proposé de donner votre accord pour individualiser la subvention comme décrite ci-dessus, pour un montant de **2 000 €**. Les crédits nécessaires seront prélevés sur le chapitre 933-33 article 6574.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : SOLIDARITES HUMAINES

Objet de la délibération : Logement : Rapport d'activité et financier 2022 du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et détermination du montant de la dotation 2023

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1614-7, R 1614-40-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article R 261-1 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU les lois n° 1990-449 du 31 mai 1990 n° 1998-657 du 29 juillet 1998, n°2004-809 du 13 août 2004, n° 2006-872 du 13 juillet 2006, n° 2009-323 du 25 mars 2009 ;

VU les décrets n° 2002-120 du 30 janvier 2002, n° 2005-212 du 2 mars 2005, n° 2008-780 du 13 août 2008 ;

VU la convention n°19-0001 du 3 janvier 2019 ;

VU la délibération n°CP_20_085 du 20 avril 2020 approuvant le règlement intérieur ;

VU la délibération n°CP_22_162 du 27 juin 2022 approuvant le rapport d'activité 2021 et votant la participation 2022 ;

VU la délibération n°CD_22_1068 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Solidarités sociales » ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°300 : "Logement : Rapport d'activité et financier 2022 du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et détermination du montant de la dotation 2023", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Prend acte de la présentation du rapport d'activité et financier 2022 du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), en application de la convention de délégation de gestion du fonds à la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère (CCSS) faisant état d'un bilan financier global de 267 974 € dont 211 365 € d'aides accordées (directes et indirectes) et 56 609 € de frais de gestion et d'autres charges.

ARTICLE 2

Individualise un crédit de 170 000 €, imputé au 935-58/6556, au titre du FSL pour 2023.

ARTICLE 3

Approuve l'affectation du report à nouveau de la somme de 37 199,28 € représentant le montant excédentaire de l'exercice 2022, étant précisé qu'à la suite de cette affectation nette, le report à nouveau, correspondant au montant du fonds de roulement net global, est de 207 793,88 €.

ARTICLE 4

Indique qu'à la suite de la demande de la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère de ne plus assurer la gestion du FSL, un travail est en cours afin que le Département internalise cette gestion à compter de 2024.

ARTICLE 5

Autorise la signature de la convention, des avenants et de tout les autres documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre des actions du FSL.

La Présidente du Conseil départemental

Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_173 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°300 "Logement : Rapport d'activité et financier 2022 du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et détermination du montant de la dotation 2023" en annexe à la délibération

La loi n° 2004-809 du 13 août 2004, relative aux responsabilités et libertés locales a transféré la gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) créé par la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 au Département qui en assure également le financement.

Ce fonds accorde des aides aux personnes, lorsqu'elles éprouvent des difficultés à accéder à un logement ou à s'y maintenir. Ces aides peuvent être directes (financières et individuelles) ou indirectes sous forme d'accompagnement.

Par une délibération du 16 décembre 2004 le Conseil départemental a choisi de déléguer la gestion du FSL à la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère (CCSS). Cette délégation a pris la forme d'une convention de gestion administrative et financière renouvelée à partir du 1^{er} janvier 2021 pour un an et renouvelable par tacite reconduction.

En application de cette convention, la CCSS est tenue de transmettre annuellement au Conseil Départemental ses comptes de gestion aux fins de contrôle ainsi que le rapport d'activité du FSL.

L'analyse de ces documents qui nous lient avec la CCSS va vous être détaillée ci-dessous :

A – Rapport d'activité :

Les aides accordées par le FSL en 2022 s'élèvent à 211 365 € (contre 254 660 € en 2021), soit une répartition de 20 % de prêts et 80 % de subventions. Il convient de noter une diminution globale des dépenses entre 2022 et 2021.

Ces aides se répartissent comme suit :

- **87 % d'aides directes** : 77 % de subventions, soit 140 777 € et **23 % de Prêts**, soit 42 267 €
- **13 % d'aides indirectes** (ASLL, ASDGL et Accompagnement énergétique ALEC), soit 28 321 €

A-1 -Les aides directes :

Les aides directes se sont élevées en 2022 à 183 044 € (contre 214 008 en 2021), soit une diminution de 30 964 €.

449 dossiers ont été déposés au titre du FSL en 2022 (contre 529 dossiers en 2021), ce qui a donné lieu à 743 décisions rendues (contre 898 en 2021), soit une baisse de 17 %.

Elles sont accordées sous forme de subventions ou de prêts, à :

- 29 % pour de l'accès au logement : dépôt de garantie, achat de mobilier de première nécessité, premier mois de loyer, frais d'agence ou de déménagement, frais d'ouverture de compteurs, assurance habitation,
- 71 % pour du maintien : dont 54 % pour le paiement des factures d'eau et d'énergie (bois, fioul, gaz, électricité) et 17 % pour les dettes liées au logement (loyers et charges, taxes foncières).

Les prêts dans le cadre de l'accès au logement :

Les prêts accordés sont en diminution, passant de 53 795 € en 2021 à 42 267 € en 2022.

La tendance s'inverse en 2022 comme pour les subventions, les prêts accordés sont en baisse de 21 % en 2022 par rapport à 2021.

Il est à noter que les prêts sont essentiellement accordés pour l'accès à un logement locatif.

Les subventions, dans le cadre de l'accès au logement et du maintien :

L'accès au logement :

Le montant des subventions dans le cadre de l'accès au logement a fortement diminué (25 284 € en 2022 , contre 34 489 € en 2021). Nous observons à la fois une baisse du nombre de dossiers (152 en 2022 contre 201 en 2021), le montant moyen de l'aide est resté stable (178 €).

Le maintien dans le logement : dettes locatives et autres aides :

Les dettes locatives représentent 30 % des aides au maintien.

Nous constatons sur 2022 une baisse globale sur l'ensemble des aides hormis pour le maintien dans le logement avec une hausse de 7,7% des règlements de dettes de loyers et charges.

Le maintien : énergie, eau et téléphone :

Les aides pour l'énergie et l'eau représentent 70 % des aides au maintien et concernent les propriétaires occupants et les locataires.

Les subventions liées aux aides à la fourniture d'énergie diminuent. Elles représentent cependant toujours le poste de dépenses le plus important (38 % des aides directes).

Le nombre de dossiers ayant abouti au versement d'une aide financière en 2022 a diminué, il est passé de 183 dossiers en 2022 contre 209 en 2021.

Le montant moyen versé par dossier est stable : 369 € en 2022 et 2021.

Les subventions liées aux aides à la fourniture d'eau sont en légère baisse en 2022.

C'est principalement lié à la diminution du nombre de dossiers (61 en 2022, 66 en 2021) ainsi qu'à une légère diminution du montant moyen de l'aide : 229 € en 2022 contre 251 € en 2021.

La répartition des aides sur les territoires :

Aides relatives à l'accès au logement :

	Pourcentage de la population départementale relevant de la MDS	Pourcentage des aides Accès 2022
MDS Mende	27,5 %	51 %
MDS Marvejols	23 %	16 %
MDS Saint Chély d'Apcher	20,5 %	13 %
MDS Florac	16 %	13 %
MDS Langogne	13 %	7 %

En ce qui concerne l'accès au logement, nous notons que la moitié des décisions rendues concernent le secteur de Mende alors qu'il ne représente environ qu'un quart de la population du département. Cela peut être lié à la configuration des logements et le type des ménages qui sollicitent le FSL. Il y a plus de petits logements en ville, ce qui est à mettre en corrélation avec le fait que les personnes isolées sont les plus aidées dans le cadre du FSL.

Par ailleurs, plus le parc locatif est développé sur le secteur, plus le FSL « accès » est mobilisé, puisque cela facilite la mobilité locative.

Enfin, en 2022, nous notons une légère augmentation des aides pour les secteurs de St Chély et Florac et une baisse pour Langogne. Les secteurs de Mende et Marvejols restent stables.

Aides relatives au maintien dans le logement : (eau, énergies et dettes locatives)

	Pourcentage de la population départementale relevant de la MDS	Pourcentage des aides Maintien 2022
MDS Mende	27,5 %	28 %
MDS Marvejols	23 %	18 %
MDS Saint Chély d'Apcher	20,5 %	21 %
MDS Florac	16 %	25 %
MDS Langogne	13 %	8 %

Nous constatons une augmentation des aides au maintien sur les secteurs de St Chély et Florac, une baisse sur le secteur de Langogne et une stabilité sur les autres secteurs.

La typologie du public aidé :

Les publics les plus représentés au niveau du FSL sont des personnes isolées, des familles monoparentales, des couples avec enfants ou sans enfants.

Les couples sans enfants restent la population la moins représentée.

A-2 - Les aides indirectes :

Au-delà de la délivrance d'aides directes, certains publics nécessitent la mise en place d'un accompagnement plus important qui peut être opéré par des professionnels (du Département ou de nos partenaires).

L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) :

Concernant l'accompagnement social lié au logement, on observe une diminution du nombre de mesures en 2022. 23 ménages ont été accompagnés (contre 36 en 2021) dont 2 par l'association Quoi de 9, 12 par l'association La Traverse et 9 par le Conseil départemental.

Il est à noter que les agents du Département réalisent également les mesures ASLL, ce qui ne donne pas lieu à facturation. Par conséquent, cela n'affecte pas directement le budget du FSL. Ces mesures sont pour partie, exercées par les CESF qui accompagnent de plus en plus les personnes autour de la recherche de logement et sur les questions relatives au « mieux habiter ».

L'Aide au financement des Suppléments de Dépenses de Gestion Locative (ASDGL) :

Concernant l'Aide au financement des Suppléments de Dépenses de Gestion Locative (ASDGL), on note une augmentation de 10,3% des dépenses entre 2022 et 2021. Comme en 2021, les partenaires Quoi de 9 et l'association La Traverse ont fait l'objet d'un financement. Cette hausse s'explique par le nombre de logements total qui est passé de 35 à 40 (+ 5 logements pour La Traverse).

Le dispositif de prévention des dettes énergétiques :

L'accompagnement énergétique à domicile est un outil de lutte contre la précarité énergétique. Cette offre d'accompagnement se veut complémentaire et préventive par rapport à l'aide financière classique, dans le cadre du FSL énergie.

Ce dispositif a encore vocation à prendre de l'envergure sur la période 2022-2026, notamment dans le contexte économique actuel, avec un objectif de 30 mesures par an dans le cadre du marché. Ces accompagnements énergétiques seront réalisés par Lozère énergie et Oc'téha.

Aussi, dans le cadre du nouveau marché, la prise de contact et l'accompagnement des propriétaires par l'opérateur lui-même devrait favoriser l'engagement des propriétaires vers de la rénovation énergétique de leurs logements.

B - Rapport Financier :

En 2022, le montant total des recettes s'élève à 305 173 €, dont 257 038 € de participations et 548 135 € de remboursement de prêt.

La baisse des remboursements est directement en lien avec la baisse des prêts accordés.

Le solde des prêts restant à recouvrer au 31.12.2022 est de 42 196,25 € contre 48 064,69 € au 01.01.2022.

Le Département a maintenu sa dotation à 170 000 €, soit une participation du Département au FSL qui s'élève à 66 % du financement.

Le montant total des participations progresse de 0,6% pour s'établir à 257 038 €, soit +33% en 5 ans.

Nous constatons en 2022 une augmentation de la contribution des organismes HLM et de la MSA. A l'inverse, les distributeurs d'énergie ont légèrement diminué leurs contributions.

Ces participations ont fait l'objet d'une affectation à 100% en produits affectés à l'exploitation.

Les courriers d'appels de fonds auprès des partenaires ont été travaillés. Ils font référence aux dépenses FSL engagés pour chacun. Les partenaires ont donc été plus sensibilisés d'où une augmentation de leur dotation pour certains.

Le bilan financier global FSL 2022 est de 267 974 € (contre 311 304 € en 2021) dont 211 365 € d'aides accordées (directes et indirectes) 56 609 € de frais de gestion et d'autres charges.

Le résultat de l'exercice présente un solde excédentaire de 31 592,84 €.

Il est proposé d'affecter au report à nouveau la somme de 37 199,28 € qui correspond :

- au montant excédentaire de l'exercice 2022 pour un montant de : 31 592,84 €
- et la somme de 5 606,44 € représentant la diminution sur fonds propres à hauteur du montant net des immobilisations financières.

Après cette affectation nette de 37 199,28 € le report à nouveau serait de 207 793,88 € correspondant au montant du fonds de roulement net global.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose :

- d'approuver l'individualisation d'un crédit d'un montant de **170 000 €** au titre du FSL pour 2023, tel que prévu lors du budget primitif 2023, sur l'imputation 935-58/6556 ;

– d’approuver l’**affectation au report à nouveau de la somme de 37 199,28 €** représentant le montant excédentaire de l’exercice 2022, pour un montant de 31 592,84 €, auquel s’ajoute la somme de 5 606,44 € représentant la diminution sur fonds propres à hauteur du montant net des immobilisations financières.

Après cette affectation nette de 37 199,28 € le report à nouveau serait de 207 793,88 € correspondant au montant du fonds roulement net global.

A la suite de la demande de la CCSS de ne plus assurer la gestion du FSL, un travail est en cours afin que le Département internalise cette gestion à compter de 2024.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : SOLIDARITES HUMAINES

Objet de la délibération : Logement : Financement de l'ADIL pour la réalisation de l'observatoire du logement et le déploiement du Diagnostic Social et Financier en 2023

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : Mme Régine BOURGADE, M. Didier COUDERC, Mme Sophie PANTEL.

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1614-7, R 1614-40-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article R 261-1 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU les lois n° 1990-449 du 31 mai 1990 n° 1998-657 du 29 juillet 1998, n°2004-809 du 13 août 2004, n° 2006-872 du 13 juillet 2006, n° 2009-323 du 25 mars 2009 ;

VU les décrets n° 2002-120 du 30 janvier 2002, n° 2005-212 du 2 mars 2005, n° 2008-780 du 13 août 2008 ;

VU la délibération n°CP_20_084 du 20 avril 2020 relative à l'observatoire départemental du logement ;

VU la délibération n°CD_22_1005 du 14 février 2022 adoptant le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2022-2026 ;

VU la délibération n°CP_22_244 du 26 septembre 2022 relative au financement de l'observatoire départemental du logement, de l'hébergement et de l'accompagnement dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées ;

VU la délibération n°CD_22_1068 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Solidarité sociale » ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°301 : "Logement : Financement de l'ADIL pour la réalisation de l'observatoire du logement et le déploiement du Diagnostic Social et Financier en 2023", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que le Département participe à la mise en œuvre de l'observatoire du logement, de l'hébergement et de l'accompagnement en Lozère, porté par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Lozère (ADIL48), dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées de la Lozère (PDALHPD).

ARTICLE 2

Précise que l'ADIL est également identifiée, sur le territoire, comme relais d'information et de soutien juridique autour de la mise en œuvre du Diagnostic Social et Financier (DSF), étape obligatoire dans le cadre de toute procédure judiciaire visant à la résiliation d'un bail d'habitation pour motif d'impayé locatif, afin :

- d'apporter son expertise juridique, indispensable à la réalisation de ce document,
- de conduire des actions de sensibilisation et formation des travailleurs sociaux élaborant des DSF, en venant en appui durant l'année 2023 sur certaines situations au besoin, en fonction des difficultés juridiques rencontrées,

ARTICLE 3

Approuve l'attribution d'une subvention de 8 500 € en faveur de l'ADIL 48, répartie comme suit :

- 6 000 € afin de poursuivre le travail déjà engagé au titre de l'Observatoire ;
- 2 500 € pour la mise en œuvre de l'expérimentation du Diagnostic Social et Financier (les 50 % restant étant financés par l'État).

ARTICLE 4

Individualise, à cet effet, un crédit de 8 500 €, à imputer au chapitre 935-58/6574.68.

ARTICLE 5

Autorise la signature des conventions tripartites entre l'Etat, l'ADIL 48 et le Département, ainsi que les avenants éventuels et autres documents nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat.

La Présidente de Commission
Françoise AMARGER-BRAJON

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_174 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU

Non-participations : 3 Mme Régine BOURGADE, M. Didier COUDERC, Mme Sophie PANTEL.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 22 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°301 "Logement : Financement de l'ADIL pour la réalisation de l'observatoire du logement et le déploiement du Diagnostic Social et Financier en 2023" en annexe à la délibération

1 – L'Observatoire

Dans le cadre de la mise en place des politiques liées au logement, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Lozère (ADIL) accompagne le Département au titre notamment de la prévention des expulsions locatives et du déploiement des nouvelles orientations en faveur du logement.

Le Département participe à la mise en oeuvre de l'observatoire du logement, de l'hébergement et de l'accompagnement en Lozère, porté par ADIL 48, dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées de la Lozère (PDALHPD).

Cet observatoire départemental a notamment en charge le suivi des orientations du PDALHPD, en s'appuyant sur la collecte et l'analyse de données départementales chiffrées.

L'observatoire, dont la mission a vocation à s'étendre et à se pérenniser, doit permettre de comprendre les tendances générales de l'habitat (au sens large du terme) dans le département de la Lozère à travers la collecte de données et le partage de leur analyse de manière synthétique afin de :

- disposer d'une vision la plus exhaustive de la situation du logement, de l'hébergement et de l'accompagnement des demandeurs dans le département,
- comparer les dynamiques observées dans le département avec les tendances régionales et nationales,
- sensibiliser les acteurs locaux, notamment les élus, sur la situation de l'habitat, si possible à l'échelle de chaque communauté de communes.

En 2022, l'ADIL 48, au travers de l'observatoire, a pu :

- activer et enrichir les données collectées,
- décliner certaines données à l'échelle des EPCI,
- mettre en lien les données recueillies avec les bilans des instances et commissions relevant du maintien dans le logement.

2 – Le Diagnostic Social et Financier (DSF)

Dans le cadre de toute procédure judiciaire visant à la résiliation d'un bail d'habitation pour motif d'impayé locatif, la réalisation d'un Diagnostic Social et Financier (DSF) est une étape obligatoire, avant l'audience. L'arrêté relatif au nouveau formulaire du DSF est paru le 23/08/22. Ce formulaire (cerfa) a vocation, à devenir le document unique utilisé sur l'ensemble du territoire français pour la réalisation du diagnostic prévu avant l'audience judiciaire aux fins de résiliation du bail.

Ce DSF répond à deux objectifs principaux :

- informer et aider le magistrat dans sa prise de décision,
- orienter le ménage menacé d'expulsion vers les principaux dispositifs pouvant être mobilisés au stade de l'assignation.

La notice du nouveau cerfa stipule « qu'un intervenant social ou juriste appartenant à un opérateur désigné dans le cadre du PDALHPD » peut remplir ce cerfa DSF.

Une soixantaine de dossiers sont concernés tous les ans sur le département.

Le DSF est réalisé sur le territoire par les travailleurs sociaux du Département comme c'est le cas actuellement.

Afin de remplir le DSF de manière la plus complète, comme l'ambitionne ce déploiement du nouveau DSF, l'ADIL propose :

- d'apporter son expertise juridique, indispensable à la réalisation du DSF,
- de conduire des actions de sensibilisation et formation des travailleurs sociaux élaborant des DSF, en venant en appui durant l'année 2023 sur certaines situations au besoin, en fonction des difficultés juridiques rencontrées,
- d'expérimenter une action en faveur de la préparation à l'audience des personnes (une dizaine de dossiers).

L'ADIL est identifiée en qualité d'information et soutien juridique autour de la mise en œuvre du DSF sur le territoire.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose :

- d'accorder à l'ADIL une subvention à hauteur de **6 000 €** afin de poursuivre le travail déjà engagé au titre de l'Observatoire, et une subvention à hauteur de **2 500 €** pour la mise en oeuvre de l'expérimentation du Diagnostic Social et Financier (les 50 % restant étant financés par l'Etat). Ces sommes seront prélevés sur l'imputation 935-58/6574.68.
- de m'autoriser à signer les conventions tripartites entre l'Etat, l'ADIL et le Département, ainsi que les avenants éventuels et autres documents nécessaires à la mise en oeuvre de ces projets.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : SOLIDARITES HUMAINES

Objet de la délibération : Insertion : Individualisation de crédits pour l'association AIRDIE

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : Mme Michèle MANOA.

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 263-1 à L 263-14 du Code de l'action sociale et des familles;

VU l'article L 1611-4, L 3211-1, L 3212-3 et L 3214-1 et R 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement,

VU la délibération n°CD_22_1068 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Solidarités sociales » ;

VU les délibérations n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°302 : "Insertion : Individualisation de crédits pour l'association AIRDIE", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne, au titre du programme 2023 « Programme Départemental d'Insertion », un avis favorable à l'attribution des subventions suivantes en faveur de l'association AIRDIE, pour un montant total de 97 000 € :

Projet	Montant accordé
Accompagnement des personnes bénéficiaires du rSa dans le projet de création d'une entreprise	75 000 €
Prêt 0 % insertion : prêt d'honneur solidaire dédié au financement des créations d'entreprises portées par les allocataires rSa	15 000 €
Prêt 0 % rural : prêt d'honneur solidaire dédié au financement des créations d'entreprises portées par des publics fragiles dont l'activité concerne l'agriculture	7 000 €

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet, un crédit de 97 000 € à imputer au chapitre 935-564/6574.

ARTICLE 3

Autorise la signature de tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ce financement.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_175 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 1 Mme Michèle MANOA.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 24 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°302 "Insertion : Individualisation de crédits pour l'association AIRDIE" en annexe à la délibération

La loi du 1er décembre 2008, généralisant le revenu de Solidarité active et réformant les politiques d'insertion, a positionné les Départements comme chefs de file des politiques d'insertion s'appuyant sur des dispositifs d'insertion.

Dans ce cadre, la stratégie emploi-insertion Loz'Emploi, regroupant le Programme Départemental d'Insertion de la Lozère (PDI) et le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) 2019-2023, a été adoptée par l'Assemblée départementale du 28 juin 2019.

Cette stratégie emploi-insertion promeut des actions d'insertion par l'activité économique, d'accompagnement professionnel et social, de soutien dans l'accès aux soins, au logement et à la mobilité afin d'accompagner les personnes bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa) dans la construction d'un parcours d'insertion durable. À cet effet, des actions sont portées par diverses structures financées par le Département.

En Lozère, au 1er janvier 2023, on relève 1 206 allocataires du rSa (donnée non consolidée). Cela représente 2 086 personnes couvertes par le droit (allocataires et ayants droits), dont 1 354 adultes concernés par les démarches d'insertion.

En 2022, la Stratégie emploi-insertion a permis d'accompagner 903 personnes bénéficiaires du rSa, en complémentarité des accompagnements des travailleurs sociaux du Département (donnée non consolidée).

Je sou mets à votre examen, pour décision, en complément des précédentes individualisations au titre du PDI 2023, la demande de subvention de l'association Airdie.

Dans l'optique d'une reprise d'emploi à plus ou moins long terme, il est primordial d'aider les personnes qui en sont le plus éloignées. Les créateurs d'entreprises en insertion nécessitent un accompagnement pour le développement de leur activité afin de l'inscrire dans la pérennité.

Ainsi, l'association Airdie accompagne les personnes bénéficiaires du rSa dans leur projet de création d'entreprise et dans sa mise en œuvre. Une conseillère est dédiée à cette mission. Elle rencontre les personnes régulièrement afin de les soutenir dans la mise en œuvre et le développement de leur activité indépendante. En 2022, la structure a accompagné 110 personnes dans ce cadre, dont 65 % sur le territoire de Florac. Pour mettre en place ce soutien, Airdie sollicite le Département pour une subvention de 85 000 €.

Par ailleurs, le cœur de métier de la structure France Active Airdie – Occitanie est le financement à la création/reprise/développement d'entreprises par des personnes n'ayant pas accès à un crédit bancaire ou par des structures de l'Économie Sociale et Solidaire porteuses d'emploi et d'utilité sociale. Pour ce faire, la structure dispose d'outils de financements : garanties de prêts bancaires, prêts en codécisions bancaires, prêt à taux zéro, prêts solidaires, en partenariat avec les Conseils départementaux, des participations en fonds propres et des primes.

Airdie sollicite le Département pour abonder deux prêts solidaires :

- le prêt d'honneur solidaire dédié au financement des créations d'entreprises portées par les allocataires rSa,
- le prêt d'honneur solidaire dédié au financement des créations d'entreprises portées par des publics fragiles dont l'activité concerne l'agri-ruralité.

Nous vous proposons l'affectation suivante :

Délibération n°CP_23_175 du 9 juin 2023

Demandeur	Aide proposée 2023
<p>Airdie</p> <p><u>Président</u> : Patrick JACQUOT</p> <p><u>Action</u> : Accompagnement des personnes bénéficiaires du rSa dans le projet de création d'une entreprise</p> <p><u>Action</u> : Prêt 0 % insertion</p> <p><u>Action</u> : Prêt 0 % rural</p>	<p>75 000 €</p> <p>15 000 €</p> <p>7 000 €</p>
TOTAL : 935-564/6574	97 000 €

Si vous en êtes d'accord, je vous propose :

- d'approuver l'individualisation d'un crédit d'un montant total de **97 000 €** sur le programme 2023 « Programme Départemental d'Insertion » en faveur des projets décrits ci-dessus ;
- de m'autoriser à signer les conventions et les avenants éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : SOLIDARITES HUMAINES

Objet de la délibération : Social : Individualisation de crédits au titre de la mobilité

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 263-1 à L 263-14 et L121-1 à L121-5 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU l'article L 1611-4, L3211-1, L 3212-3 et L 3214-1 et R 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de Solidarité active (rSa) et réformant les politiques d'insertion ;

VU le décret n° 2009-404 du 15 avril 2009 relatif au revenu de solidarité active ;

VU les délibérations n°CD_19_1037 du 28 juin 2019 approuvant le Programme Départemental d'Insertion et le Pacte Territorial d'Insertion 2019-2023, n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement, n°CD_22_1068 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Solidarités sociales », n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°303 : "Social : Individualisation de crédits au titre de la mobilité", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne un avis favorable à l'attribution des subventions suivantes, pour un montant total de 73 500 € :

Bénéficiaire	Subvention allouée	Projet financé
Association Jardins de Cocagne	2 500 €	Organisation de la journée d'accueil du Commissaire à la prévention et la lutte contre la pauvreté
Association Aloes	5 000 €	
Agence Lozérienne de la Mobilité	5 000 €	Travail avec l'ensemble des acteurs de la mobilité pour permettre un engagement commun sur la Lozère en termes de réponse aux problématiques mobilité.
Association Quoi de 9	5 000 €	
Association Jardin de Cocagne	5 000 €	
Association Habitat et humanisme	5 000 €	
Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Chambon-le-Château	5 000 €	
Association Aurore	5 000 €	Travail avec l'ensemble des acteurs de la mobilité pour permettre un engagement commun sur la Lozère en termes de réponse aux problématiques mobilité.
Association Contrats verts sud Lozère	2 000 €	
Association l'Arécup	2 000 €	
Association la Traverse	2 000 €	

Bénéficiaire	Subvention allouée	Projet financé
Agence Lozérienne de la Mobilité	10 000 €	Fonctionnement 2023
Aloes, en partenariat avec l'auto école Va-là et le CIDFF	20 000 €	Session Intégracode sur Mende et Langogne (formation collective de 162 heures pour favoriser l'accès au permis de conduire)

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet :

- 61 500 € à imputer au chapitre 935-561/6574
- 2 000 € à imputer au chapitre 935-561/65738
- 10 000 € à imputer au chapitre 935-58/6574.68

ARTICLE 3

Précise, concernant les subventions forfaitaires allouées pour l'organisation de la journée d'accueil du Commissaire à la prévention et la lutte contre la pauvreté et pour le travail avec l'ensemble des acteurs de la mobilité afin de permettre un engagement commun sur la Lozère en termes de réponse aux problématiques mobilité, que ces dernières feront l'objet d'un versement unique et sur demande de la structure.

ARTICLE 4

Autorise la signature de tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_176 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°303 "Social : Individualisation de crédits au titre de la mobilité" en annexe à la délibération

En fin d'année 2022, le Département s'est engagé avec l'État dans une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté autour, entre autres, d'un axe majeur : la mobilité, avec notamment la coordination des acteurs de la mobilité, des outils existants et le renforcement des mesures d'accompagnement à la mobilité visant à lever les freins à la mobilité pour l'emploi.

Le présent rapport a pour vocation d'individualiser les financements prévus dans le cadre de ce partenariat. **Sur l'ensemble des actions ci-dessous, l'État participe à hauteur de 70 %.**

1 - Accueil de Monsieur le Commissaire à la prévention et la lutte contre la pauvreté

L'association Jardins de Cocagne a accueilli sur le site de Palhers le Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté en Lozère le 3 mai dernier avec l'organisation d'un repas et d'un groupe de travail rassemblant les acteurs du collectif de la mobilité.

À ce titre, nous proposons une **subvention forfaitaire de 2 500 €** correspondant aux frais engagés par l'association, à prélever sur l'imputation 935-561/6574. Cette subvention pourrait être versée dès validation de l'assemblée sur demande de la structure.

2 - Acteurs du collectif de la mobilité en Lozère

Un travail a débuté avec l'ensemble des acteurs de la mobilité pour permettre un engagement commun sur la Lozère en termes de réponse aux problématiques mobilité. Ces associations sont des petites structures fragiles et il devient nécessaire de les aider à poursuivre cette réflexion commune. Pour les dédommager du temps consacré au colloque et les encourager à poursuivre ce travail, une subvention forfaitaire de 5 000 € est proposée pour les structures les plus engagées à savoir Aloes, ALM, Quoi de 9, Jardin de Cocagne, Habitat et humanisme, CADA et Aurore pour un financement total de 35 000 €. Pour les structures qui n'ont pu se mobiliser que partiellement, une subvention forfaitaire de 2 000 € est proposée. Sont concernées les structures suivantes : Contrats verts sud Lozère, l'Arécup et la Traverse pour un montant total de 6 000 €.

Compte-tenu de la capacité restreinte de ces structures à faire l'avance des frais, nous proposons de verser la subvention forfaitaire en une fois, sur demande de la structure ce qui représente une participation **pour l'ensemble des structures de 41 000 €** (39 000 € à prélever sur l'imputation 935-561/6574, 2 000 € sur l'imputation 935-561/65738).

3 - Agence lozérienne de la mobilité

L'Agence Lozérienne de la Mobilité (ALM) est une association qui œuvre dans le domaine de la mobilité sur l'ensemble du département :

- en permettant la diffusion et la communication sur l'ensemble des actions de mobilité : site internet avec une carte interactive, réponse aux personnes par un accueil physique ou téléphonique,
- en recherchant des solutions de mobilité pour les personnes ou les professionnels qui en font la demande,
- en participant aux différents réseaux et groupes de travail sur la thématique pour mettre à jour les informations,

Pour 2023, l'association souhaite travailler en partenariat avec les membres du collectif mobilité notamment autour de pistes de réflexions concernant :

- les moyens et modalités de partage des informations entre professionnels,
- l'adaptation ou la création d'un nouvel outil numérique au regard des besoins tout en travaillant la transversalité avec les autres services du département,

- la réalisation d'un travail de veille qui sera mis à disposition du collectif et du grand public,
- la co-organisation d'un ou de plusieurs événements autour de la mobilité,
- l'animation de modules de formations gratuits à destination des membres du collectif (modalités à définir).

L'ALM sollicite le Département pour une aide au fonctionnement à hauteur de 10 000 € afin de contribuer plus particulièrement à la mise en œuvre d'actions en lien avec le collectif mobilité.

Nous vous proposons de maintenir pour 2023 une subvention de fonctionnement à hauteur de **10 000 €** à prélever à l'imputation 935-58/6574.68.

4 - Intégracode

La structure Aloes, en partenariat avec l'auto école Va-là et le CIDFF, développe une troisième session Intégracode sur Mende et Langogne. Il s'agit d'une formation collective en présentiel, organisée en 5 modules dont le contenu s'appuie sur les 10 familles du code de la route. Le but étant de favoriser l'accès au permis à des personnes issues de l'immigration, majeures, en situation administrative régulière, souhaitant préparer le permis de conduire en vue de faciliter leur intégration.

Les objectifs de cette action sont :

- favoriser l'accès au permis suite à la formation,
- acquérir des compétences langagières nécessaires à la préparation du code de la route et des compétences de citoyenneté utile à l'intégration.

L'objectif final est de faciliter l'accès à l'emploi.

La formation dure 162 heures et est réalisée par moitié par un formateur FLE (Français Langue Étrangère) et un formateur auto-école. C'est une action mixte basée sur un partenariat fort avec une auto-école.

Pour information, en 2021, la première session de formation avait permis à 8 personnes d'être accompagnées dans ce cadre. En 2022, 12 personnes et en 2023, prévision de 20 personnes soutenues entre Mende et Langogne.

Nous vous proposons de soutenir cette structure à hauteur de **20 000 €** à prélever sur l'imputation 935-561/6574.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose :

– d'approuver l'individualisation d'un crédit d'un **montant total de 73 500 €** en faveur des projets décrits ci-dessus, prélevés sur les imputations suivantes :

- 935-561/6574 pour 61 500 €
- 935-561/65738 pour 2 000 €
- 935-58/6574.68 pour 10 000 €

– de m'autoriser à signer les conventions et les avenants éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : SPORTS, CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

Objet de la délibération : Patrimoine : demande de subvention auprès du ministère de la Culture (DRAC Occitanie) pour le projet d'exposition 2023-2024 des Archives départementales

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 3121-22 et L 3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°400 : "Patrimoine : demande de subvention auprès du ministère de la Culture (DRAC Occitanie) pour le projet d'exposition 2023-2024 des Archives départementales", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que lors du vote du budget primitif 2023, il a été décidé d'inscrire un crédit de 30 000 € destiné à financer le projet d'exposition sur l'histoire de la gestion de l'eau en Lozère porté par les Archives départementales.

ARTICLE 2

Approuve la demande de subvention à hauteur de 15 000 € auprès du ministère de la Culture (DRAC Occitanie) au titre de la valorisation des Archives.

ARTICLE 3

Autorise la signature de tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

La Présidente du Conseil départemental

Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_177 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°400 "Patrimoine : demande de subvention auprès du ministère de la Culture (DRAC Occitanie) pour le projet d'exposition 2023-2024 des Archives départementales" en annexe à la délibération

Les Archives départementales ont inscrit à leur BP 2023 un projet d'exposition sur l'histoire de la gestion de l'eau en Lozère pour lequel une subvention peut être accordée par le ministère de la Culture (DRAC Occitanie). Le budget de la collectivité, voté en décembre 2022, a permis d'inscrire 30 000 €, répartis sur le chapitre 933.315, afin de mener à bien ce projet.

Afin de poursuivre l'objectif de présenter leurs expositions hors-les-murs, les Archives proposeront l'exposition à l'été 2023 (juillet-septembre) dans un lieu à forte fréquentation estivale : le domaine départemental de Boissets. Il s'agit à la fois de capter le public estival mais également de se rapprocher des habitants. L'exposition sera ensuite présentée aux Archives, pour faciliter la venue des scolaires, d'octobre 2023 au printemps 2024. Parallèlement les Archives départementales proposeront un cycle de conférences sur la même thématique, des visites guidées ainsi que des ressources pédagogiques. Un catalogue de l'exposition sera également publié.

La subvention demandée pour ce projet s'élève à 15 000 € au titre de la valorisation des archives.

Je vous propose donc de solliciter une subvention à hauteur de 15 000 € auprès du ministère de la Culture (DRAC Occitanie) et de m'autoriser à signer tous documents relatifs à ces subventions.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : SPORTS, CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

Objet de la délibération : Patrimoine : programme d'aide à la restauration de bâtiments patrimoniaux privés

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_178 du 9 juin 2023

VU les articles L 1111-4, L 1611-4 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1071 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Patrimoine » ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°401 : "Patrimoine : programme d'aide à la restauration de bâtiments patrimoniaux privés", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne, au titre de ce programme, un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 59 148 € en faveur de M. xxxxxxxxx pour la 2^{ème} tranche de travaux (façades et menuiseries extérieures) de restauration de l'Hôtel de Rouvière à Marvejols, sur une dépense retenue de 609 989 €.

ARTICLE 2

Affecte, à cet effet, un crédit de 59 148 € à imputer au chapitre 913 BD, au titre de l'opération « Aide à la restauration des bâtiments privés » sur l'autorisation de programme correspondante.

ARTICLE 3

Autorise la signature de l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ce financement.

La Présidente du Conseil Départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_178 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°401 "Patrimoine : programme d'aide à la restauration de bâtiments patrimoniaux privés" en annexe à la délibération

Lors du vote du budget primitif 2023 par le Conseil départemental le 16 décembre 2022, l'opération « Aide à la restauration des bâtiments privés » a été prévue sur le chapitre 913 BD, pour un montant prévisionnel de 200 000 €.

Monsieur xxxxxxx, propriétaire de l'Hôtel de Rouvière, situé à Marvejols a sollicité une subvention en 2022, afin de réaliser des travaux d'urgence sur cette demeure, estimés à 409 675 €. Cette première tranche de travaux est en cours.

L'Hôtel de Rouvière est un édifice classé depuis 2006. Le projet de rénovation est étroitement suivi par l'architecte du patrimoine Pierre-Jean TRABON, et contrôlé par la conservation régionale des monuments historiques (DRAC Occitanie).

Cette nouvelle demande d'aide porte sur la seconde tranche de travaux concernant « les façades et menuiseries extérieures ».

Le montant des travaux sur cette seconde phase de restauration est estimé à 609 989 €.

Je vous propose d'accorder une subvention à Monsieur Geoffrey MALAVAL en faveur du projet décrit ci-dessus à hauteur de 59 148 €.

Si vous êtes d'accord, je vous propose l'affectation d'un montant de crédit de **59 148 €** au titre de l'opération « Aide à la restauration des bâtiments privés ».

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : SPORTS, CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

Objet de la délibération : Sport : aide aux associations pour l'achat d'équipements sportifs

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_179 du 9 juin 2023

VU les articles L 1111-4, L 1611-4 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 113-2 et R 113-1 et R113-1 à D 113-6 du Code du Sport ;

VU la circulaire B02.000.26 C du 29 janvier 2002 relatives aux concours financiers des collectivités territoriales aux clubs sportifs ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1070 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Sport » ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°402 : "Sport : aide aux associations pour l'achat d'équipements sportifs", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne, au titre du programme d'aide à l'équipement sportif pour les associations, un avis favorable à l'attribution des subventions suivantes, pour un montant total de 1 679 € :

Bénéficiaire	Dépense retenue	Aide allouée
Les Edelweiss	154 €	62 €
Comité départemental de la Retraite Sportive de la Lozère	1 855 €	742 €
Badminton Club Langonais	2 188 €	875 €

ARTICLE 2

Affecte, à cet effet, un crédit de 1 679 € à imputer au chapitre 913, au titre de l'opération « Aide à l'équipement sportif pour les associations 2023 », sur l'autorisation de programme correspondante.

ARTICLE 3

Autorise la signature de l'ensemble des documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_179 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°402 "Sport : aide aux associations pour l'achat d'équipements sportifs" en annexe à la délibération

L'opération « Aide à l'équipement sportif pour les associations » a été prévue sur le chapitre 913/BD, pour un montant prévisionnel de 35 000 €, lors du vote du budget 2023.

Dans le cadre de la compétence partagée « Sports » inscrite dans la loi NOTRe, le Département contribue au développement de la pratique sportive à travers ses dispositifs d'aides.

Il est proposé de procéder à de nouvelles attributions de subventions en faveur des projets présentés ci-dessous :

Bénéficiaire	Représentant de l'association	Projet	Dépenses	Subventions proposées
Les Edelweiss	Corine BEAUFILS	Bâtons de twirling	154 €	62 €
Comité départemental de la Retraite Sportive de la Lozère	Chantal BRUNEL	Raquette à neige	1 855 €	742 €
Badminton Club Langonais	Fabrice PARATHIAS	Volants et cordage	2 188 €	875 €
TOTAL			4 197 €	1 679 €

Si vous en êtes d'accord, je vous demande d'approuver l'affectation d'un montant de crédits de **1 679 €** au titre de l'opération « Aide à l'équipement sportif pour les associations 2023 » sur l'autorisation de programme correspondante, en faveur des projets présentés.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : SPORTS, CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

Objet de la délibération : Culture : attribution d'une subvention à une association culturelle

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_180 du 9 juin 2023

VU les articles L 1111-4, L 1611-4, L 3212-3 et R 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1072 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Culture » ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°403 : "Culture : attribution d'une subvention à une association culturelle", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 1 500 € en faveur l'association Compagnie Mistral Gagnant pour son projet "Au Nom de Silvain : collectage audiovisuel sur le site Anderitum à Javols", sur une dépense retenue de 23 700 €.

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet, un crédit de 1 500 € à imputer au chapitre 933-311/6574, au titre des programmes culturels.

ARTICLE 3

Autorise la signature de l'ensemble des documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ce financement.

La Présidente du Conseil Départemental

Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_180 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°403 "Culture : attribution d'une subvention à une association culturelle" en annexe à la délibération

Au budget 2023, un crédit de paiement de 1 272 000 € a été inscrit pour le financement des programmes culturels.

Le Département considère les activités culturelles comme essentielles au lien social et au bien-être de la population. C'est pourquoi il reste attentif au maintien du tissu associatif en accompagnant les acteurs culturels au plus près de leurs besoins. La politique culturelle du Département s'appuie sur deux types de dispositifs d'aides, en direction des organismes associés (École Départementale de Musique de Lozère, Scènes Croisées de Lozère et Lozère Logistique Scénique) et en direction des acteurs culturels du département à partir des six programmes suivants :

- Aide au fonctionnement des structures culturelles d'intérêt départemental,
- Aide aux manifestations d'intérêt départemental,
- Aide aux associations locales,
- Aide à la création artistique,
- Édition et valorisation des connaissances scientifiques,
- Aide à la pratique amateur.

Je vous propose de procéder à l'individualisation d'une subvention de 1 500 € en faveur de la compagnie Mistral Gagnant sachant que cette proposition s'inscrit dans le cadre de la compétence départementale partagée « culture » que le Département est amené à exercer au titre de la loi NOTRe.

Bénéficiaire	Projet	Subvention proposée
Compagnie Mistral Gagnant Mme Pellissier Tanon	Au Nom de Silvain Collectage audiovisuel sur le site Anderitum à Javols Budget : 23 700 € Dépenses éligibles : 23 700 €	1 500 €

Si vous en êtes d'accord, je vous propose de procéder à l'individualisation d'une subvention de fonctionnement de **1 500 €** sur l'imputation 933-311/6574.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : SPORTS, CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

Objet de la délibération : Animation locale : individualisations de subventions au titre du programme d'aide à l'animation locale (PAL) 2023

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : Mme Dominique DELMAS, Mme Michèle MANOA, M. Laurent SUAU.

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 1611-4 et L 3212-3 et R 3231 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1073 du 16 décembre 2022 approuvant le programme départemental pour l'Animation Locale et les critères de répartition ;

VU la délibération n°CD_22_1089 du 16 décembre 2022 ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°404 : "Animation locale : individualisations de subventions au titre du programme d'aide à l'animation locale (PAL) 2023", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne un avis favorable à l'attribution des subventions définies dans la liste jointe en annexe, en faveur de 128 dossiers d'associations pour un montant total de 109 010 €.

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet, un crédit de 109 010 € à imputer comme suit :

932-28 / 6574 :	9 600 €	P.A.L Enseignement
933-311 / 6574 :	25 800 €	P.A.L Culture
933-312 / 6574	950 €	P.A.L Patrimoine
933-32 / 6574 :	31 100 €	P.A.L Sport
935-50 / 6574 :	8 050 €	P.A.L Solidarité sociale
935-538 / 6574 :	5 180 €	P.A.L Solidarité sociale Personnes âgées
937-70 / 6574 :	7 750 €	P.A.L Environnement
939-91 / 6574 :	15 080 €	P.A.L Animations locales
939-94 / 6574 :	5 500 €	P.A.L Tourisme

ARTICLE 3

Autorise la signature de l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départementale
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_181 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 3 Mme Dominique DELMAS, Mme Michèle MANOA, M. Laurent SUAU.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 22 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°404 "Animation locale : individualisations de subventions au titre du programme d'aide à l'animation locale (PAL) 2023" en annexe à la délibération

Ce programme départemental est destiné à entretenir la dynamique locale dans les cantons lozériens, en soutenant les associations.

Je vous rappelle que les nouvelles modalités, adoptées le 16 décembre dernier, sont les suivantes :

Bénéficiaires :

Associations :

- dont l'objet social permet un soutien au titre des compétences attribuées par la loi (accueil et attractivité, animation locale participant à la promotion du territoire et de produits touristiques, culture, sport, jeunesse, patrimoine, éducation populaire ou solidarité humaine et sociale, tourisme)
- dont les actions proposées participent à l'exercice de ces compétences

Offices de Tourisme : quel que soit le statut

Montant de la subvention

Le montant de l'aide allouée sera déterminé en fonction de la nature des activités et de leur intérêt, des participations financières sollicitées ou obtenues auprès d'autres financeurs publics et privés et de l'analyse de la trésorerie de la structure et de ses documents comptables

Le montant maximum de l'aide susceptible d'être alloué, par bénéficiaire, sur ce programme est de 3 900 €.

Une association pourra faire l'objet de plusieurs attributions (fonctionnement + action spécifiques) sur une année mais pas il n'y aura pas d'attribution de subvention complémentaire pour un même objet.

Modalités de versement

Les dotations allouées sont forfaitaires (pas de taux par rapport à des dépenses) et ne font pas l'objet d'écrêtement.

Le bénéficiaire doit fournir les éléments justificatifs permettant de vérifier l'utilisation de la subvention conformément à son objet.

Ainsi, pour ces subventions :

- si la subvention est inférieure à 500 € : versement unique après notification et réception de la fiche de demande de versement ;
- si la subvention est supérieure à 500 € : le paiement de la subvention interviendra sur présentation d'éléments justificatifs des dépenses de fonctionnement (de type facture, assurances, bulletins de salaires....), à hauteur minimale de l'aide allouée, établis au nom de l'association et réception de la fiche de demande de versement

Deux programmations de subventions ont déjà eu lieu pour un montant total de 375 990 € en faveur de 443 dossiers d'associations.

Il vous est proposé de procéder, ce jour, à une troisième programmation de subventions, pour un montant total de **109 010 €** en faveur de **128** dossiers d'associations, telle que présentée dans la liste jointe en annexe.

PROGRAMME D'ANIMATION LOCALE 2023

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

Commission permanente du 9 juin 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
 Reçu en préfecture le 13/06/2023
 Publié le
 ID : 048-224800011-20230609-CP_23_181-DE



Secteur géographique de rattachement du dossier	N° Tiers PROGOS	Bénéficiaire	CODE DOSSIER	Libellé projet	Aide proposée
BOURGS SUR COLAGNE	00000744	Sou de l'école publique de Balsièges APE Ecole du Lion	00035099	Séjour ski, initiation à une activité équestre, ateliers de pratique théâtrale	2 000,00
GRANDRIEU	00000752	Association des petits loups de l'école publique de Grandrieu	00035233	Activités culturelles et sportives	1 000,00
LANGOGNE	00000767	Association des parents d'élèves (APE) de l'école publique de Saint Flour de Mercoire	00035183	Activités culturelles et sportives	500,00
MARVEJOLS	00001060	Association des parents d'élèves Los pichos d'Antre-mus	00033816	Action : classe de voile et milieu marin	1 000,00
FLORAC-TROIS-RIVIERES	00002272	Etoile Meyrueisienne	00035261	Activités culturelles et sportives	1 000,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002830	APEL école Sainte Marie Sacré Cœur	00034639	Apprentissage de l'anglais : programme CapEnglish	1 500,00
SAINT CHELY D'APCHER	00004551	Les Amis de l'école de Prunières	00033872	Activités culturelles et sportives	600,00
LANGOGNE	00006390	Association sportive des écoles privées de Langogne	00034854	Activités culturelles et sportives	1 000,00
LANGOGNE	R001613	Société du sou de l'école publique de Langogne	00035101	Fonctionnement 2023	1 000,00
PAL Enseignement 932-28/6574					9 600,00
LANGOGNE	00000373	Association les Fadarelles	00033671	actions 2023	3 900,00
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00000436	Société musicale de Haute Lozère	00034616	Fonctionnement 2023	900,00
SAINT CHELY D'APCHER	00000436	Société musicale de Haute Lozère	00034618	Fonctionnement 2023	3 000,00
SAINT CHELY D'APCHER	00000774	Association Arts et Regards	00034761	20 ans de l'association, expositions consacrées à Jean Salvador et Pierre Fortin	300,00
LA CANOURGUE	00001533	Compagnie AnA	00033794	Projet ULVOA	200,00

Date de publication : 13 juin 2023

Secteur géographique de rattachement du dossier	N° Tiers PROGOS	Bénéficiaire	CODE DOSSIER	Libellé projet	Montant
MARVEJOLS	00001688	Association Espoir'Oc	00033826	Fête "Un Cop Era La Lausera"	
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00001880	Les rencontres musicales du Malzieu	00034521	Festival les rencontres musicales du Malzieu 2023 10ème édition	1 900,00
SAINT CHELY D'APCHER	00001880	Les rencontres musicales du Malzieu	00034526	Festival les rencontres musicales du Malzieu 2023 10ème édition	2 000,00
MARVEJOLS	00002274	Association les Formicables	00034090	Edition 2023 du Marveloz pop festival	3 000,00
MARVEJOLS	00002905	Couleurs de l'Évasion	00034892	Fonctionnement 2023	600,00
LANGOGNE	00003019	48 FM	00034175	Fonctionnement 2023	500,00
MARVEJOLS	00003019	48 FM	00034176	Fonctionnement 2023	200,00
MENDE	00003019	48 FM	00034035	Fonctionnement 2023	300,00
SAINT ETIENNE DU VALDONNEZ	00003019	48 FM	00034178	Fonctionnement 2023	300,00
BOURGS SUR COLAGNE	00003668	danses traditionnelles de Chirac	00034600	Fonctionnement 2023	500,00
LE COLLET DE DEZE	00004550	Terra Nostra	00035130	Terra Nostra 13	1 000,00
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00005222	Association Carnets lozériens	00035058	Festival du Western Spaghetti au Quartz de St Chély d'Apcher	300,00
SAINT CHELY D'APCHER	00005222	Association Carnets lozériens	00033930	Festival du Western Spaghetti au Quartz de St Chély d'Apcher	1 000,00
SAINT CHELY D'APCHER	00006098	La Bourrée Barrabande	00035356	Fonctionnement 2023	300,00
FLORAC-TROIS-RIVIERES	00006450	Association Zoom & Move	00035193	Action "drôles d'architectes en corps : résidence participative et ateliers de pratiques artistiques (centre de loisirs d'Ispagnac et de Gorges du Tarn Causses)	600,00
SAINT CHELY D'APCHER	R001341	Centre culture et loisirs	00033823	Festival Saint Chély d'Arté	3 000,00
SAINT CHELY D'APCHER	R001341	Centre culture et loisirs	00034351	Fonctionnement de la Radio Zéma 2023	500,00

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le 15/06/2023
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_181-DE

Secteur géographique de rattachement du dossier	N° Tiers PROGOS	Bénéficiaire	CODE DOSSIER	Libellé projet	
PAL Culture 933-311/6574					Envoyé en préfecture le 13/06/2023 Reçu en préfecture le 13/06/2023 Publié le ID : 048-224800011-20230609-CP_23_181-DE
LANGOGNE	00001247	Les amis du patrimoine de Langogne et de ses environs	00035250	Réalisation d'un ouvrage sur l'école des Frères de Langogne	600,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002831	Association Conservation du Patrimoine Religieux	00035358	Fonctionnement 2023	350,00
PAL Patrimoine 933-312/6574					950,00
MARVEJOLS	00000397	Tennis Club de Marvejols	00035046	Stage Ado filles du club	500,00
LANGOGNE	00000401	Judo Club Langonais	00034896	Fonctionnement 2023	800,00
BOURGS SUR COLAGNE	00000407	Compagnie des Archers de la Fare	00034796	Fonctionnement 2023	500,00
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00000466	Entente Nord Lozère Football	00034170	Fonctionnement 2023	400,00
SAINT CHELY D'APCHER	00000466	Entente Nord Lozère Football	00033888	Fonctionnement 2023	3 500,00
MARVEJOLS	00000543	Badminton Club de la Bête du Gévaudan	00033496	Organisation de temps de partage, stages et compétitions	1 000,00
MARVEJOLS	00000570	Association Gymnastique sportive Marvejolaise	00033598	Championnat départemental et régional à Marvejols et déplacement lors des différentes compétitions.	1 900,00
FLORAC-TROIS-RIVIERES	00000610	Meyrueis tennis club	00035103	Fonctionnement 2023	800,00
SAINT CHELY D'APCHER	00000629	Club des archers Barrabans	00034943	Fonctionnement 2023	300,00
SAINT CHELY D'APCHER	00000741	Association des parents d'élèves (APE) de l'école de la Garde	00035348	Activités sportives et culturelles	1 000,00
SAINT CHELY D'APCHER	00000874	Association les écuries d'Arlequin	00033212	Action arbre de Noël	500,00
GRANDRIEU	00001010	Club de tir Randonnais	00035192	Fonctionnement 2023	300,00
SAINT CHELY D'APCHER	00001176	Associations les amis randonneurs	00035353	Fonctionnement 2023	350,00
SAINT CHELY D'APCHER	00001214	Association sur les chemins barrabans	00035351	Fonctionnement 2023	500,00

Date de publication : 13 juin 2023

Secteur géographique de rattachement du dossier	N° Tiers PROGOS	Bénéficiaire	CODE DOSSIER	Libellé projet	
SAINT CHELY D'APCHER	00001339	Gym club Barraban	00033597	Fonctionnement 2023	1 000,00
LANGOGNE	00001534	Association Danse de Langogne	00035044	Fonctionnement 2023	1 000,00
SAINT CHELY D'APCHER	00001604	Aubrac karaté club	00033908	Fonctionnement 2023	300,00
MARVEJOLS	00002107	Cyclo Club Marvejolais	00033910	2 actions : Sensibilisation Sécurité routière et course cycliste UFOLEP	1 000,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002212	Saint Chély cyclisme	00034792	Fonctionnement 2023	1 000,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002500	Les pétanqueurs Barrabans	00035008	22e National de Pétanque 2023	600,00
LA CANOURGUE	00002762	Association le Rocher des trois dents	00035260	Fonctionnement 2023	350,00
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00002768	Sentiers de Margeride - Club de retraite sportive Saint Albanais	00035121	Fonctionnement 2023	600,00
BOURGS SUR COLAGNE	00002827	Association CardioCollègues 48	00034752	Organisation d'un Trail et d'une randonnée à Bourgs sur Colagne et de la Corrida du cœur	500,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002833	Amicale Boule St Chély d'Apcher	00035354	Fonctionnement 2023	600,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002835	Club rando Margeride Aubrac	00033700	Fonctionnement 2023	350,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002836	Les Cyclos de Haute Lozère	00033787	Fonctionnement 2023	350,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002837	Étoile Barrabande	00034893	Cours de yoga et de danse	1 000,00
MARVEJOLS	00002907	Twirling Club Marvejols	00034018	Fonctionnement 2023	1 000,00
LANGOGNE	00002936	Association Sportive les Genêts d'Or	00035170	Fonctionnement 2023	2 000,00
MARVEJOLS	00002951	Marvejols Vétérans	00034169	Fonctionnement 2023	200,00
SAINT CHELY D'APCHER	00003072	2 CV Compagnie	00034460	Fonctionnement 2023	300,00
SAINT CHELY D'APCHER	00003083	Association sportive Collège du Sacré Coeur	00035352	Voyage scolaire ski alpin 4e	1 500,00

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_181-DE

Secteur géographique de rattachement du dossier	N° Tiers PROGOS	Bénéficiaire	CODE DOSSIER	Libellé projet	
SAINT CHELY D'APCHER	00004486	Association sportive du Legtpa de St Chély	00034980	Fonctionnement 2023	
SAINT CHELY D'APCHER	00004867	Association les Vieux Volants du Gévaudan	00033495	Fonctionnement 2023	300,00
LA CANOURGUE	00005390	Éveil karaté Do Canourguais	00035224	Fonctionnement 2023	300,00
MARVEJOLS	00005762	Gymnastique d'entretien volontaire pour adultes (GEVA)	00033576	Fonctionnement 2023	700,00
SAINT CHELY D'APCHER	00005870	Association le Sens du Mouvement	00033992	Ateliers passeport santé	300,00
FLORAC-TROIS-RIVIERES	00006418	Association Causses Cévenne Trail Académy	00035022	Trail de la Cité de Pierres à Montpellier le Vieux et l'Aven Armand à hures la Parade	800,00
MARVEJOLS	00006505	Écurie du Gévaudan	00035218	20e Pays de Lozère historique 2023	1 000,00
PEYRE EN AUBRAC	00006505	Écurie du Gévaudan	00035344	20e Pays de Lozère historique 2023	500,00
BOURGS SUR COLAGNE	00006505	Écurie du Gévaudan	00035220	20e Pays de Lozère historique 2023	500,00
SAINT CHELY D'APCHER	R001144	Entente sport Rimeize Foot	00033968	Fonctionnement 2023	500,00
PAL Sport 933- 32 / 6574					31 100,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002550	Comité départemental de Lozère de l'association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la résistance	00035345	Action : les chemins de la Résistance	300,00
GRANDRIEU	00002726	FNACA de Grandrieu	00035191	Fonctionnement 2023	500,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002840	VMEH 48 section St Chély	00034027	Fonctionnement 2023	1 000,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002841	association Familiale de St Chély et ses environs	00035357	Fonctionnement 2023	300,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002843	Souvenir Français comité local St Chély	00034072	Fonctionnement 2023	350,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002844	ADMR Nord Lozère	00035373	Fonctionnement 2023	1 000,00
FLORAC-TROIS-RIVIERES	00002894	Croix Rouge Française antenne de Florac	00035262	Fonctionnement 2023	1 000,00

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_181-DE



Secteur géographique de rattachement du dossier	N° Tiers PROGOS	Bénéficiaire	CODE DOSSIER	Libellé projet	
MENDE	00003744	VMEH 48	00033840	Visite des malades, animations, fête de Noël	200,00
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00003744	VMEH 48	00033925	Visite des malades, animations, fête de Noël	200,00
BOURGS SUR COLAGNE	00004102	Comité local FNACA Saint Germain du Teil	00034987	Fonctionnement 2023	300,00
SAINT CHELY D'APCHER	00004965	Lion's club du Gévaudan	00035346	Soirée caritative à St Chély d'Apcher	300,00
FLORAC-TROIS-RIVIERES	00004966	La Pompe	00035015	Fonctionnement 2023	1 000,00
MARVEJOLS	00006336	Association Familiale de Marvejols	00034247	Organisation de la visite du salon Création et savoirs-faire à Paris	800,00
SAINT CHELY D'APCHER	00006507	Mission Enfants IPA	00035360	Marché de Noël, expositions de produits boliviens fabriqués ou pas par les enfants	300,00
PAL Solidarité sociale 935-50/6574					8 050,00
BOURGS SUR COLAGNE	00002593	Le Truc de Grèzes - Générations Mouvement	00034802	Fonctionnement 2023	500,00
GRANDRIEU	00002745	le Triangle d'Argent	00035140	Diverses activités 2023	1 000,00
MARVEJOLS	00002908	Les Targuets - Générations Mouvement	00034667	Sortie à Lavastrie (repas spectacle), projet de voyage et sortie journalière	800,00
MARVEJOLS	00002910	La Bonne Entente - Générations Mouvement	00034925	Fonctionnement 2023	400,00
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00002978	Club du 3ème âge St Amans St Gal	00034983	Fonctionnement 2023	680,00
SAINT CHELY D'APCHER	00003014	Générations Mouvement "Club de l'Ouradou"	00035349	Fonctionnement 2023	500,00
SAINT CHELY D'APCHER	00003015	Les Aînés ruraux Prunières	00034376	Fonctionnement 2023	300,00
GRANDRIEU	00003247	Club des Sources	00035369	Fonctionnement 2023	1 000,00
PAL Solidarité sociale Personnes âgées 935-538/6574					5 180,00
MENDE 1 (NORD)	00002571	Association de chasse St Hubert	00034899	Fonctionnement 2023	3 500,00

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_181-DE



Secteur géographique de rattachement du dossier	N° Tiers PROGOS	Bénéficiaire	CODE DOSSIER	Libellé projet	
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00002571	Association de chasse St Hubert	00034900	Fonctionnement 2023	
LA CANOURGUE	00002580	AAPPMA Banassac La Canourgue St Germain du Teil	00035110	Fonctionnement 2023	900,00
GRANDRIEU	00002724	Société communale de chasse de Grandrieu	00035267	Fonctionnement 2023	800,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002849	Intercommunale de chasse la Diane Truyère	00035347	Action sécurité et gestion de la chasse	300,00
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00003036	Société de Chasse de Rieutort "la Diane Rieutortaise"	00034993	Fonctionnement 2023	350,00
LE COLLET DE DEZE	00003065	La Gaule Cévenole	00035118	Fonctionnement 2023	450,00
BOURGS SUR COLAGNE	00003384	Société de chasse de Grèzes	00034844	Fonctionnement 2023	300,00
LA CANOURGUE	00003557	AAPPMA la loutre chanacoise	00035106	Entretien et nettoyage des berges du Lot et du ruisseau des Bernades	500,00
BOURGS SUR COLAGNE	00004489	Les Chasseurs de Saint Germain du Teil	00035002	Fonctionnement 2023	300,00
PAL Environnement 937-70/6574					7 750,00
SAINT CHELY D'APCHER	00000884	Association Gévaudan modélisme	00034780	Salon du modélisme de St chély	1 000,00
GRANDRIEU	00002729	Les Montagnards de la Margeride	00035367	Voyage au Zénith d'Auvergne, théâtre d'humour et spectacle humoristique	1 200,00
BOURGS SUR COLAGNE	00002776	Comité des fêtes de Balsièges	00035003	Fonctionnement 2023	500,00
SAINT CHELY D'APCHER	00002845	Comité des fêtes de la Garde	00034968	20 ans de l'association	800,00
BOURGS SUR COLAGNE	00002878	Los pes des chalc de las salelas	00035213	Fonctionnement 2023	500,00
GRANDRIEU	00002931	Comité des Fêtes de Grandrieu	00035128	Animations 2023	800,00
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00002989	Foyer rural des Laubies	00035206	Fonctionnement 2023	680,00
BOURGS SUR COLAGNE	00003159	Anim'Barjac	00035335	Fonctionnement 2023	1 500,00

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_181-DE

Secteur géographique de rattachement du dossier	N° Tiers PROGOS	Bénéficiaire	CODE DOSSIER	Libellé projet	
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00003352	Comité des fêtes du Malzieu Forain	00035196	Fonctionnement 2023	
FLORAC-TROIS-RIVIERES	00003722	Association les Amis du Sistres	00035158	Fonctionnement 2023	300,00
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	00003901	L'Amitié Chastelloise	00035098	40ème anniversaire de l'association	700,00
GRANDRIEU	00004166	Association Le Pradou	00035129	Fonctionnement 2023	500,00
SAINT CHELY D'APCHER	00005777	Comité d'animation Prunières - Apcher	00034315	Projet éco cup + fonctionnement 2023	300,00
SAINT CHELY D'APCHER	00006089	Festivités Barrabandes	00033891	Fonctionnement 2023	1 000,00
MARVEJOLS	00006420	La festa de Marvejols	00035028	Animations 2023	3 900,00
GRANDRIEU	R001173	Fédération Départementale des Foyers Ruraux	00035180	20e édition de l'opération Passe Pierre	700,00
PAL Animations locales 939-91 /6574					15 080,00
MARVEJOLS	00002904	Comité de Jumelage Marvejols - Cockermouth	00033833	Célébration du 40e anniversaire de l'association	1 500,00
LE COLLET DE DEZE	00003279	De Valats en Pélardons	00035120	1ère Foires des cépages patrimoniaux	500,00
SAINT CHELY D'APCHER	00003746	Association Artisans Commerçants Barrabans	00035350	Fonctionnement 2023	1 500,00
SAINT CHELY D'APCHER	00004260	Comité de jumelage de St Chély-Tadcaster	00035355	Fonctionnement 2023	500,00
LANGOGNE	R002537	Jeunes Agriculteurs Lozère	00034800	Foire-Concours 2023 de Langogne	1 500,00
PAL Tourisme 939-94 /6574					5 500,00
					109 010,00

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_181-DE



DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : SPORTS, CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

Objet de la délibération : Attributions de subventions sur la dotation exceptionnelle en faveur des associations

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : Mme Sophie PANTEL.

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 1611-4 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1089 du 16 décembre 2022 ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°405 : "Attributions de subventions sur la dotation exceptionnelle en faveur des associations", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

VU les modifications faites en séance sur le dossier du stage de l'équipe de France U19 ;

ARTICLE 1

Accorde, les subventions suivantes en faveur de 9 dossiers, au titre du programme des « dotations exceptionnelles – projets urgents des associations » :

Bénéficiaire	DOSSIER	Libellé projet	Aide allouée
Association les p'tit mômes	00033619	Aide exceptionnelle pour le fonctionnement de la structure multi-accueil	3 000 €
ADMR les Petits Loups	00034183	Subvention exceptionnelle de fonctionnement dans le cadre la transition à la PSU	5 000 €
Association les Foulées de l'Espoir	00034988	Traversée de la Lozère, du Gard pour une arrivée dans le Vaucluse en Avignon au profit des enfants d'Éric Masson tué en service à Avignon	500 €
La 4L Martin's	00035151	Participation au 4L Trophy 2023/2024	500 €
En 4L avec elles	00035186	Participation au 4L Trophy	500 €
Comité départemental de cyclisme	00035202	Fonctionnement 2023 de la Team nationale de VTT	6 000 €
Fédération Française de cyclisme	00035296	Stage équipe de France U19 hommes en Lozère du 3 au 7 juillet 2023.	4 000 €
Comité départemental de handball	00035368	Intercomités 2009 Filles Premier Tour National	2 000 €
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Lozère	00035374	Aide exceptionnelle pour équiper les jeunes Sapeurs-Pompiers de tenues aux normes et uniformes pour les 5 sections soit 80 JSP.	18 724 €

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet, un crédit de 40 224 € sur le chapitre 930-0202/6574.41.

ARTICLE 3

Autorise la signature des conventions éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente de Commission
Johanne TRIOULIER

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_182 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU

Non-participations : 1 Mme Sophie PANTEL.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 24 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°405 "Attributions de subventions sur la dotation exceptionnelle en faveur des associations" en annexe à la délibération

Lors de la séance du 16 décembre 2022, notre assemblée a voté une enveloppe de 100 000 € pour financer le programme des « dotations exceptionnelles – projets urgents des associations ».

A la suite des individualisations de crédits déjà votées pour 57 460 €, le montant de l'enveloppe disponible est donc de 42 540 €.

Il vous est proposé aujourd'hui de procéder aux attributions de subventions, telles que proposées ci-après, pour un montant de 40 224 € en faveur des 9 dossiers suivants :

Bénéficiaire	DOSSIER	Libellé projet	Aide proposée
Association les p'tit mômes	00033619	Aide exceptionnelle pour le fonctionnement de la structure multi-accueil	3 000,00
ADMR les Petits Loups	00034183	Subvention exceptionnelle de fonctionnement dans le cadre la transition à la PSU	5 000,00
Association les Foulées de l'Espoir	00034988	Traversée de la Lozère, du Gard pour une arrivée dans le Vaucluse en Avignon au profit des enfants d'Éric Masson tué en service à Avignon	500,00
La 4L Martin's	00035151	Participation au 4L Trophy 2023/2024	500,00
En 4L avec elles	00035186	Participation au 4L Trophy	500,00
Comité départemental de cyclisme	00035202	Fonctionnement 2023 de la Team nationale de VTT	6 000,00
Association Lozère Sport Organisation Fédération Française de cyclisme	00035296	Stage équipe de France U19 hommes en Lozère du 3 au 7 juillet 2023.	4 000,00
Comité départemental de handball	00035368	Intercomités 2009 Filles Premier Tour National	2 000,00
Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Lozère	00035374	Aide exceptionnelle pour équiper les jeunes Sapeurs-Pompiers de tenues aux normes et uniformes pour les 5 sections soit 80 JSP.	18 724,00

Il vous est donc demandé :

- d'approuver l'octroi des subventions proposées pour un montant total de **40 224 €** (à imputer au chapitre 930-0202/6574.41)
- d'autoriser la signature des conventions éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : ECONOMIE CIRCULAIRE, AGRICULTURE ET ACCOMPAGNEMENT DES FILIERES

Objet de la délibération : Aménagements fonciers, agricoles et forestiers : mobilisation foncière, échanges amiables de parcelles

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_183 du 9 juin 2023

VU les articles L 121-1 à L 128-3 du Code Rural et de la Pêche ;

VU les articles L 1111-10, L 1611-4 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1075 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et budget 2023 " agriculture, alimentation durable, foncier et forêt" ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°500 : "Aménagements fonciers, agricoles et forestiers : mobilisation foncière, échanges amiables de parcelles", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Approuve l'attribution des subventions suivantes, pour la réalisation de missions d'assistance technique pour l'identification des biens vacants et sans maître :

Bénéficiaire	Coût de l'étude	Montant alloué
Commune des Bondons	1 500 € HT	750 €
Commune de Bassurels	1 500 € HT	750 €
Commune de Saint-Léger-de-Peyre	1 500 € HT	750 €

ARTICLE 2

Approuve l'attribution de la subvention suivante, relative à des frais d'échanges amiables de parcelles forestières sur la commune de Cubières :

Bénéficiaire	Projet	Montant alloué
M.xxxxxxxx	9 parcelles échangées Frais éligibles : 1 175 € TTC	940 €

ARTICLE 3

Affecte, à cet effet :

- un crédit de 2 250 €, à imputer au chapitre 917, au titre de l'opération « Mobilisation foncière » sur l'autorisation de programme correspondante ;
- un crédit de 940 €, à imputer au chapitre 924, au titre de l'opération « Echanges amiables » sur l'autorisation de programme correspondante.

ARTICLE 4

Autorise la signature de tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_183 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°500 "Aménagements fonciers, agricoles et forestiers : mobilisation foncière, échanges amiables de parcelles" en annexe à la délibération

Lors du vote du budget primitif 2023, une autorisation de programme « Aménagements agricoles et forestiers » a été ouverte. Un crédit de 20 000 € a été réservé pour l'opération « Mobilisation foncière » sur le chapitre 917. Suite aux individualisations effectuées depuis le début de l'exercice, il reste **13 250 €** sur le chapitre 917.

Un crédit de 62 000 € a été réservé pour l'opération « Echanges amiables » sur le chapitre 924. Suite aux individualisations effectuées depuis le début de l'exercice, il reste **61 774,40 €** sur le chapitre 924.

Je vous propose d'examiner les demandes suivantes :

1- Mobilisation foncière

1-1 Mission d'assistance technique pour l'identification des biens vacants et sans maître

Dans le but d'optimiser leur patrimoine, les Communes suivantes souhaitent avoir la possibilité de se rendre maître des biens laissés vacants sur leur territoire :

- Les Bondons,
- Bassurels,
- Saint-Léger-de-Peyre,

Pour cela, elles font appel à la SAFER qui procède à un recensement des biens laissés vacants sur leur territoire ainsi que de l'ensemble des biens mobilisables en propriétés publiques. Les Communes font également procéder à la localisation des biens non délimités.

Le coût total de cette mission s'élève à 1 500 € HT pour chacune de ces Communes.

Ce type d'opération peut être soutenu par le Département à hauteur de 50 %.

1-2 Propositions d'affectations

Au regard de ces éléments, je vous propose :

- d'approuver l'affectation des crédits d'un montant de **2 250 €** au titre de l'opération « Mobilisation foncière » sur le chapitre 917 pour la réalisation des missions d'assistance technique comme suit :

Communes	Coût de l'étude	Subvention du Département
Les Bondons	1 500 € HT	750 €
Bassurels	1 500 € HT	750 €
Saint-Léger-de-Peyre	1 500 € HT	750 €
Total		2 250 €

- de m'autoriser à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces financements.

2- Frais d'échanges de parcelles forestières

2-1 Demandes de subventions pour les frais d'échanges amiables de parcelles

Suite aux actions d'animation foncière réalisées par le CRPF, des opérations d'échanges amiables de parcelles forestières se sont concrétisées. Ces dossiers d'échanges de parcelles sur la Commune de Cubières ont été validés par la Commission Départementale d'Aménagement Foncier du 07 juin 2022.

Je vous propose d'étudier les demandes de subventions suivantes :

Délibération n°CP_23_183 du 9 juin 2023

Bénéficiaires	Projet	Frais éligibles TTC	Taux d'aide	Subvention proposée
M.xxxxxxx	Nbre de parcelles échangées : 9	1 175 €	80 %	940 €
TOTAL				940 €

2-2 Propositions d'affectations :

Au regard de ces éléments, je vous propose :

- d'approuver l'affectation des crédits d'un montant de **940 €** au titre de l'opération « Echanges amiables » sur le chapitre 924 conformément au tableau ci-dessus ;
- de m'autoriser à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces financements.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : ECONOMIE CIRCULAIRE, AGRICULTURE ET ACCOMPAGNEMENT DES FILIERES

Objet de la délibération : Agriculture : individualisation de crédits au titre du fonds de diversification agricole - Partie 1 : fonctionnement des syndicats agricoles

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Robert AIGOIN.

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU le Programme de développement rural (PDR) FEADER 2014-2020 ;

VU la délibération n°CD_20_1045 du 18 décembre 2020 approuvant l'avenant à la convention relative à la gestion financière des cofinancements des aides FEADER ;

VU les articles L 1111-9, L 1611-4, L 3211-1 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les délibérations n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement,

VU la délibération n°CD_22_1075 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et budget 2023 " agriculture, alimentation durable, foncier et forêt",

VU la délibération n°CD_23_1004 du 20 mars 2023 approuvant la convention entre la Région et le Département en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de l'agroalimentaire ;

VU les délibérations n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°501 : "Agriculture : individualisation de crédits au titre du fonds de diversification agricole - Partie 1 : fonctionnement des syndicats agricoles", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne un avis favorable, au titre du fonds de diversification agricole, à l'attribution des subventions de fonctionnement 2023 des syndicats agricoles suivants :

Bénéficiaires	Dépense subventionnable TTC	Subvention allouée	Dont payé en 2023	Dont payé en 2024
MODEF	6 400 €	2 180 €	1 526 €	654 €
Coordination Rurale	7 600 €	2 360 €	1 652 €	708 €

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet, un crédit de 4 540 €, à imputer au chapitre 939-928/6574.

ARTICLE 3

Autorise la signature de tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_184 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 1 M. Robert AIGOIN.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 24 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°501 "Agriculture : individualisation de crédits au titre du fonds de diversification agricole - Partie 1 : fonctionnement des syndicats agricoles" en annexe à la délibération

Lors du vote du budget primitif 2023, une enveloppe de 122 241 € a été votée sur la ligne diversification agricole pour les maîtres d'ouvrages privés (chapitre 939-928 article 6574) pour le financement d'actions de fonctionnement dans le domaine agricole et forestier. Suite aux individualisations déjà réalisées, au montant réservé en dépenses obligatoires et aux virements de crédits, il reste un montant disponible de **32 354 €**.

1- Soutien au fonctionnement des syndicats agricoles

L'article L.111-2 du CGCT indique que les Départements participent avec l'État à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie.

Cet article doit être mis en regard avec les dispositions des articles L.2251-3-1, L.3231-3-1 et L.4253-5 du CGCT, introduites par l'article 216 de la loi n°2002-73 du 16 janvier 2002 de modernisation sociale. Celles-ci prévoient que les collectivités territoriales (Communes, Départements, Régions) peuvent attribuer des subventions de fonctionnement aux structures locales des organisations syndicales représentatives.

Dans ce contexte, nous vous soumettons les dossiers suivants :

MODEF (Président : Joël BRUNET)

Objet	Dépense subventionnable	Montant proposé
Fonctionnement	6 400 €	2 180 €

Le MODEF réunit sur le Département une cinquantaine d'agriculteurs et milite pour la défense d'un modèle d'agriculture familiale. Les sujets de prédilection du syndicat sont la défense du revenu des agriculteurs autour d'un partage plus équitable des marges, des prix plus rémunérateurs ; la défense d'une souveraineté alimentaire ; la sécurisation du foncier et une protection sociale agricole solidaire.

La coordination rurale (Président : Alain POUGET)

Objet	Dépense subventionnable	Montant proposé
Fonctionnement	7 600 €	2 360 €

La coordination rurale représente 7 % des agriculteurs du département (environ 200 adhérents). La coordination sollicite le Conseil départemental pour la réalisation d'outils de communication (bulletin d'information 100 % Paysans, communiqués de presse, brochures, notes d'information...).

2- Propositions d'individualisations

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je vous propose :

- d'approuver l'individualisation de crédits d'un montant de **4 540 €** sur la ligne diversification agricole chapitre 939-928 article 6574 répartis comme suit :

Délibération n°CP_23_184 du 9 juin 2023

Bénéficiaires	Actions	Dépense Subventionnable TTC	Montant subvention	2023	2024
MODEF	Fonctionnement	6 400 €	2 180 €	1 526 €	654 €
Coordination Rurale	Fonctionnement	7 600 €	2 360 €	1 652 €	708 €

- de m'autoriser à signer tous documents relatifs à ces affectations.

Imputation budgétaire	Individualisations ce jour		Crédits			
	Total	Sur exercice		2023		2024
		2023	2024	Disponible	Reste Disponible	Réservé
939-928-6574	4 540 €	3 178 €	1 362 €	32 354 €	29 176 €	28 641 €

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : ECONOMIE CIRCULAIRE, AGRICULTURE ET ACCOMPAGNEMENT DES FILIERES

Objet de la délibération : Agriculture : individualisation de crédits au titre du fonds de diversification agricole - Partie 2 : soutien à l'animation

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU le Programme de développement rural (PDR) FEADER 2014-2020 ;

VU la délibération n°CD_20_1045 du 18 décembre 2020 approuvant l'avenant à la convention relative à la gestion financière des cofinancements des aides FEADER ;

VU les articles L 1111-9, L 1611-4, L 3211-1 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1075 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et budget 2023 " agriculture, alimentation durable, foncier et forêt";

VU la délibération n°CD_23_1004 du 20 mars 2023 approuvant la convention entre la Région et le Département en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de l'agroalimentaire;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°502 : "Agriculture : individualisation de crédits au titre du fonds de diversification agricole - Partie 2 : soutien à l'animation", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne un avis favorable, au titre du soutien aux manifestations agricoles, à l'attribution des subventions de fonctionnement suivantes en faveur de la Fédération départementale des CUMA :

Objet	Dépense subventionnable TTC	Subvention allouée	Dont payé en 2023	Dont payé en 2024
Animation du Réseau 2023	149 890 €	5 000 €	3 500 €	1 500 €
Édition 2023 de la journée machinisme	28 225 €	2 500 €	1 750 €	750 €

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet, un crédit de 7 500 €, à imputer au chapitre 939-928/6574.

Délibération n°CP_23_185 du 9 juin 2023

ARTICLE 3

Autorise la signature de tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_185 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°502 "Agriculture : individualisation de crédits au titre du fonds de diversification agricole - Partie 2 : soutien à l'animation" en annexe à la délibération

Lors du vote du budget primitif 2023, une enveloppe de 122 241 € a été votée sur la ligne diversification agricole pour les maîtres d'ouvrages privés (chapitre 939-928 article 6574) pour le financement d'actions de fonctionnement dans le domaine agricole et forestier. Suite aux individualisations déjà réalisées, au montant réservé en dépenses obligatoires, et aux virements de crédits, il reste un montant disponible de **29 176 €**.

1- Soutien à l'animation

Fédération départementale des CUMA (Président : Sylvain CHEVALIER) :

Au titre de la loi NOTRe et selon la convention signée entre la Région et le Département, ce dernier peut intervenir dans les champs de la solidarité territoriale. La FDCUMA, par l'accompagnement du réseau des CUMA qu'elle propose, contribue à faire vivre nos territoires ruraux.

En effet, la fédération anime le réseau des CUMA (AG, CA, choix des investissements, suivi réglementaire pour statut coopératif, création de nouvelle CUMA, organisation de manifestation...). Avec des demandes d'accompagnement de plus en plus importantes des CUMA locales, la fédération doit concevoir plus d'animations. Socialement, les CUMA sont de véritables moteurs indispensables à la survie, à la viabilité et au développement des exploitations agricoles des zones rurales en leur permettant de réduire leurs charges et donc d'améliorer leur revenu.

Aussi, je vous propose de soutenir cette fédération d'une part pour l'animation du réseau et d'autre part pour l'organisation d'une journée dédiée à la promotion des investissements collectifs.

Objet	Dépense subventionnable	Proposition 2023
Animation réseau	149 890 €	5 000 €
Journée machinisme départementale en Lozère	28 225 €	2 500 €

La journée machinisme est organisée chaque année afin de promouvoir les investissements collectifs plutôt qu'individuels. La date et le thème de cette journée ne sont pas encore définis pour l'édition 2023. Plus de 500 personnes sont attendues à cette manifestation.

2- Propositions d'individualisations

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je vous propose :

- d'approuver l'individualisation de crédits d'un montant de **7 500 €** sur la ligne diversification agricole chapitre 939-928 article 6574 répartis comme suit :

Bénéficiaires	Actions	Dépense Subventionnable TTC	Montant subvention	2023	2024
FD CUMA	Animation Réseau	149 890 €	5 000 €	3 500 €	1 500 €
FD CUMA	Journée machinisme	28 225 €	2 500 €	1 750 €	750 €

- de m'autoriser à signer tous documents relatifs à ces affectations.

Délibération n°CP_23_185 du 9 juin 2023

Imputation budgétaire	Individualisations ce jour			Crédits		
	Total	Sur exercice		2023		2024
		2023	2024	Disponible	Reste Disponible	Réservé
939-928-6574	7 500 €	5 250 €	2 250 €	29 176 €	23 926 €	30 891 €

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : ECONOMIE CIRCULAIRE, AGRICULTURE ET ACCOMPAGNEMENT DES FILIERES

Objet de la délibération : Economie et filière : fonds d'appui au développement - fonctionnement

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAOU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Mme Régine BOURGADE, M. Laurent SUAOU.

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_186 du 9 juin 2023

VU l'article L 1111-9, L 1611-4, L 3212-3 et L 3232-1-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1074 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et budget 2023 "économie circulaire et filières" ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°503 : "Economie et filière : fonds d'appui au développement - fonctionnement ", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne , selon les plans de financement définis en annexe, un avis favorable à l'attribution des subventions suivantes :

Bénéficiaire	Action	Subvention allouée	Dont payé en 2023	Dont payé en 2024
Association Interconsulaire Promotion de la Lozère	Opération RELANCE-OCCTAV 2023 Dépense retenue : 232 978 €	20 000 €	14 000 €	6 000 €
Office de Commerce Cœur de Lozère	Actions d'animations 2023 Dépense retenue : 259 840 €	2 000 €	2 000 €	

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet un crédit de 22 000 €, à imputer au chapitre 939-90 / 6574.90, au titre du programme 2023 « Fonds d'Aide au Développement – Fonctionnement » .

Délibération n°CP_23_186 du 9 juin 2023

ARTICLE 3

Autorise la signature des conventions, des avenants ainsi que de tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_186 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 3 Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Mme Régine BOURGADE, M. Laurent SUAU.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 22 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°503 "Economie et filière : fonds d'appui au développement - fonctionnement " en annexe à la délibération

Lors du vote du budget primitif 2023 et sous réserve du vote de la décision modificative n°2 de ce jour, une enveloppe de 79 500 € a été prévue pour le programme « Fonds d'Aide au Développement – Fonctionnement ».

Suite aux individualisations déjà réalisées, au montant réservé en dépenses obligatoires et sous réserve du vote de la décision modificative n°2 de ce jour, il reste un montant disponible de 45 224,80 € pour individualisation.

Je vous propose d'étudier les demandes de subvention suivantes :

I- Demandes de subventions de fonctionnement

1- Association Interconsulaire Promotion de la Lozère

Opération RELANCE-OCCTAV 2023 - Président : Thierry JULIER

L'association Promotion de la Lozère est, depuis 2020, maître d'ouvrage au nom des Chambres consulaires du Gard et de la Lozère, de l'opération RELANCE, pour favoriser la transmission-reprise des activités.

Cette opération, étendue à la Lozère depuis 2003, a su prouver son intérêt pour le développement des secteurs des Cévennes et de la Margeride. La Région a souhaité démultiplier cette expérience dans d'autres zones de l'Occitanie, sous le label OCCTAV. Le dispositif a été étendu à la partie « Gévaudan » et couvre désormais l'ensemble du Département.

L'objectif de l'opération est de pérenniser ou de développer les activités des très petites entreprises de l'agriculture, du commerce, des métiers, de la petite industrie et des services, sur un territoire particulièrement fragile :

- en facilitant leur transmission de l'activité d'un cédant à un repreneur,
- en favorisant la réussite à long terme des activités transmises de façon à réduire le taux de « mortalité » des entreprises nouvellement reprises.

Le dispositif RELANCE-OCCTAV prévu en 2023 par les consulaires s'établit comme suit :

- 4 chargés de mission interconsulaires, basés à Alès, Florac, Langogne et Saint Chély d'Apcher, assurent la sensibilisation, la détection, l'audit des cédants et le premier accueil des repreneurs potentiels. Ils animent le réseau local, alimentent et mettent à jour le fichier commun. Enfin, ils mettent en relation et accompagnent les cédants et repreneurs.
- une secrétaire à 33 % mise à disposition par la Chambre d'Agriculture de la Lozère pour assurer la gestion administrative et les bases de données, la communication et l'accueil.

Les actions qui vont être menées ont pour objet :

- de maintenir le service du territoire,
- conforter la solidarité territoriale,
- participer à l'attractivité du territoire.

Le dispositif RELANCE-OCCTAV est partenaire du Réseau Lozère Nouvelle Vie et collabore étroitement avec la cellule départementale.

L'association promotion de la Lozère sollicite le Département à hauteur de **20 000 €** pour participer au fonctionnement de l'opération RELANCE-OCCTAV 2023.

- sur la base des dépenses suivantes :

Délibération n°CP_23_186 du 9 juin 2023

Frais de personnels (chargées de mission interconsulaires)	148 565 €
Locations	14 500 €
Entretien et réparation	2 500 €
Publicité, publication	6 000 €
Déplacements, missions	23 000 €
Charges de fonctionnement	38 413 €
TOTAL	232 978 €

- sur la base du plan de financement suivant :

Département de la Lozère	20 000 €
Département du Gard	6 000 €
Région	20 968 €
Fonds européens	107 361 €
Communautés de communes	20 000 €
BPI France	11 649 €
Autofinancement en numéraire	47 000 €
TOTAL	232 978 €

2- Office de Commerce Cœur de Lozère fonctionnement 2023

Présidente : Elizabeth MINET TRENEULE

L'association Office de Commerce Cœur de Lozère a pour but d'étudier et de réaliser des programmes et des actions tendant à accroître l'activité commerciale susceptible de s'exercer sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Cœur de Lozère dans le but de contribuer au développement et au rayonnement du commerce territorial.

Le budget total de cette action s'élève à 259 840 € et l'association nous sollicite à hauteur de 5 000 €.

II- Propositions d'individualisations

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je vous propose :

- d'approuver l'individualisation d'un crédit d'un montant total de 22 000 € sur le chapitre 939-90 article 6574.90 répartis comme suit :

- 20 000 € en faveur de l'association Interconsulaire Promotion de la Lozère pour l'opération RELANCE-OCCTAV 2022 sur une dépense subventionnable de 232 978 € TTC (14 000 € en 2023 et 6 000 € en 2024) ;
- 2 000 € en faveur de l'Office de Commerce Cœur de Lozère pour son fonctionnement 2023 sur une dépense subventionnable de 259 840 € (2 000 € en 2023).

Délibération n°CP_23_186 du 9 juin 2023

Sur la base des nouvelles modalités de paiement définies par le règlement général d'attribution des subventions, le montant total de l'aide est individualisé sur l'exercice courant mais le paiement de l'aide sera réalisé à hauteur de 70 % sur l'exercice en cours et 30 % sur l'exercice n+1.

- de m'autoriser à signer tout document relatif à la bonne mise en œuvre de ces opérations.

Dans ces conditions, les crédits nécessaires seront prélevés comme suit :

Imputations budgétaires	Individualisations ce jour			Crédits		
	Total	Sur exercice		2023		2024
		2023	2024	Disponible	Reste Disponible	Réservé
939-90 article 6574.90	22 000 €	16 000 €	6 000 €	45 224,80 €	29 224,80 €	11 587 €

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : ECONOMIE CIRCULAIRE, AGRICULTURE ET ACCOMPAGNEMENT DES FILIERES

Objet de la délibération : Economie circulaire : individualisation de crédits en faveur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale Lozère

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_187 du 9 juin 2023

VU l'article L 1111-9, L 1611-4, L 3211-9 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1074 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et budget 2023 "économie circulaire et filières" ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°504 : "Economie circulaire : individualisation de crédits en faveur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale Lozère", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 55 000 €, sur une dépense retenue de 120 540 €, pour participer aux actions de développement territorial portées par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (CMAR) pour la CMA départementale Lozère, répartie comme suit :

	Coût de l'opération	Subvention allouée
Axe 1 : Égalité, solidarité sociale et emploi du territoire Pré-diagnostic de positionnement entrepreneurial public fragile et accompagnement renforcé des entreprises fragilisées	28 000 €	16 500 €
Axe 2 : Attractivité et Accueil Nouvelles Populations 6ème édition du salon Artisanature et promouvoir la Lozère à travers ses savoir-faire	67 240 €	30 500 €
Axe 3 : Alimentation durable : Circuits courts et Projet Alimentaire de Territoire Faire vivre le catalogue des producteurs et participation active au PAT	25 300 €	8 000 €

ARTICLE 2

Précise que la subvention de 55 000 € fera l'objet d'un 1^{er} versement de 38 500 € en 2023 et d'un versement de 16 500 € en 2024.

ARTICLE 3

Individualise, à cet effet, un crédit de 55 000 € à imputer au chapitre 939-91/65737.

ARTICLE 4

Autorise la signature de la convention jointe en annexe et de tous les autres documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ce financement.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_187 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°504 "Economie circulaire : individualisation de crédits en faveur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale Lozère" en annexe à la délibération

Au vote du budget primitif 2023 et sous réserve d'un complément dans le cadre de la décision modificative 2, un crédit de 143 610 € est prévu pour le programme "Développement touristique et artisanal – Chambre consulaires".

Considérant les individualisations antérieures d'un montant de 103 920 €, il reste 39 690 € disponibles pour individualisation.

Le partenariat entre les chambres consulaires et le Département est historique, et au fil des ans, a permis de porter divers programmes et outils structurants pour la Lozère.

Pour rappel, en 2021, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat s'est régionalisé. Cette réforme a pour but de porter le nombre de structures régionales à 20 CMA de Région au lieu de 89 et elles sont supervisées par CMA France, tout en maintenant le maillage de points de contacts territoriaux. Aussi, les 13 Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée sont réunies en un seul et unique réseau régional.

Par conséquent, chaque chambre départementale dispose d'une section analytique dans le budget de fonctionnement et d'investissement de la CMAR. En effet, la CMAR souhaite que les chambres départementales soient l'expression de la proximité en engageant notamment des actions en lien direct avec leurs ressortissants. Ces dispositions sont de nature à permettre à chaque chambre départementale de développer des partenariats stratégiques locaux.

Ainsi, le soutien du Département est sollicité et porte sur les axes détaillés ci-dessous dont les actions sont précisées dans la convention annexée au présent rapport.

Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (CMAR) pour la CMA départementale Lozère – Programme de développement de l'artisanat 2023.

Président CMAR Occitanie : Joseph CALVI

Présidente CMA départementale Lozère : Florence VIGNAL

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat nous a présenté leur plan d'action autour des 3 axes suivants :

Axe 1 : Égalité, solidarité sociale et emploi du territoire

Axe 2 : Attractivité et Accueil Nouvelles Populations

Axe 3 : Alimentation durable : Circuits courts et Projet Alimentaire de Territoire

	Coût de l'opération	Subvention Département
Axe 1 : Égalité, solidarité sociale et emploi du territoire Pré-diagnostic de positionnement entrepreneurial public fragile et accompagnement renforcé des entreprises fragilisées	28 000 €	16 500 €
Axe 2 : Attractivité et Accueil Nouvelles Populations 6ème édition du salon Artisanature et promouvoir la Lozère à travers ses savoir-faire	67 240 €	30 500 €
Axe 3 : Alimentation durable : Circuits courts et Projet Alimentaire de Territoire Faire vivre le catalogue des producteurs et participation active au PAT	25 300 €	8 000 €
TOTAL	120 540 €	55 000 €

Délibération n°CP_23_187 du 9 juin 2023

Ces axes s'inscrivent parfaitement dans nos politiques stratégiques départementales. En outre, le Département étant le partenaire financier le plus important pour l'opération du salon Artisanature qui se déroulera du 19 au 22 octobre 2023, la CMA propose que le Département puisse à titre gratuit avoir un espace pour mettre en valeur ses politiques en lien avec les thématiques promues dans le salon.

Si vous en êtes d'accord, je propose :

- d'approuver, sous réserve de la DM2, l'individualisation de **55 000 €** à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (CMAR) pour la CMA départementale Lozère, prélevée au chapitre 939-91/65737 ;
- de m'autoriser à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce financement.

Sur la base des nouvelles modalités de paiement définies par le règlement général d'attribution des subventions, le montant total de l'aide est individualisé sur l'exercice courant mais le paiement de l'aide sera réalisé à hauteur de 70 % sur l'exercice en cours et 30 % sur l'exercice n+1.

Dans ces conditions, les crédits nécessaires seront prélevés comme suit :

Imputations budgétaires	Individualisations ce jour			Crédits		
	Total	Sur exercice		2023		2024
		2023	2024	Disponible	Reste Disponible	Réservé
939-91 article 65737	55 000 €	38 500 €	16 500 €	39 690 €	1 190 €	16 500 €

Numéro de dossier : **00035325**
CMAR Occitanie pour la CMA de Lozère

CONVENTION N°
relative à la participation financière
du Département en vue programme de développement de
l'artisanat au titre de l'année 2023

ENTRE :

Le Département de la Lozère sis 4 rue de la Rovère - BP 24 - 48001 MENDE, cedex représenté par la Présidente du Conseil départemental, Madame Sophie PANTEL, dûment habilitée à signer en vertu de la délibération n° en date du ,

D'une part,

ET :

Le bénéficiaire : La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région – Occitanie Pyrénées-Méditerranée, dont le siège est sis au 59-ter Chemin de Verdale - 31240 Saint-Jean,

Représentée par Mme Florence VIGNAL, Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de niveau départemental de la Lozère, dûment habilitée, sise 2 Bd du soubeyran à Mende, dûment habilitée à l'effet des présentes,

D'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article 3211.1
VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
VU la délibération n° CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions (investissement et fonctionnement) ;
VU la délibération n° en date du 09 juin 2023 de la commission permanente du Conseil départemental de la Lozère, concernant le dispositif : Accompagnement des Organismes à Vocation Economique ;

Article 1er - Objet de la convention

La présente convention définit les engagements réciproques des parties pour la réalisation du programme présenté par l'association décrit ci-après : Programme de développement de l'artisanat au titre de l'année 2023.

Article 2 - Engagements du bénéficiaire

Dans le cadre de la présente convention, il est convenu que la CMAR Lozère s'engage à :

- organiser trois rencontres dans l'année avec le Département pour élaborer la convention, échanger sur les actions et faire le bilan
- valoriser l'intervention du Département pour le financement de certaines actions auprès de ses ressortissants
- informer les élus du territoire des projets d'entreprise extérieur ou local lorsque le projet est abouti dans le respect d'une clause de confidentialité.

Article 3 - Engagements du bénéficiaire

Axe 1 : Egalité, solidarité humaine et emploi du territoire

Actions proposées par la CMAR Lozère	Coût de l'opération	Subvention Département
Pré-diagnostic de positionnement entrepreneurial public fragile	20 000 €	12 000 €
Accompagnement renforcé des entreprises en fragilisées par la pénurie de main d'œuvre	8 000 €	4 500 €
Sous-total	28 000 €	16 500 €

Axe 2 : Attractivité et Accueil Nouvelles Populations

Actions proposées par la CMAR Lozère	Coût de l'opération	Subvention Département
6ème Salon Artisanature	60 000 €	26 000 €
Attractivité du territoire	2 240 €	1 500 €
Tourisme de découverte économique (action Interconsulaire)	5 000 €	3 000 €
Sous-total	67 240 €	30 500 €

Axe 3 : Alimentation durable : Circuits courts et Projet Alimentaire Territorial

Actions proposées par la CMAR Lozère	Coût de l'opération	Subvention Département
Contribution au diagnostic en tant partenaire du PAT <i>Assise de l'alimentation et données, communication et réunions</i>	20 000 €	6 000 €
Label 100% viennoiseries maison	5 300 €	2 000 €
Sous-total	25 300 €	8 000 €

Par ailleurs, dans le cadre des circuits courts, la CMAR Lozère soutient sans engagement financier particulier, certaines démarches ou filières telles que :

Soutien à l'agroalimentaire

La CMAR Lozère accompagnera l'ensemble des filières et favorisera l'activité de l'ensemble des outils économiques agroalimentaires du territoire notamment des abattoirs du Département s'inscrivant dans le schéma régional des abattoirs (Antrenas et Langogne).

La CMAR Lozère encouragera le développement de nouvelles activités, en Lozère, de 2ème et 3ème transformation de la viande, dans l'optique d'accroître la valeur ajoutée de nos productions élevage.

Démarche Agrilocal

Des rencontres seront organisées avec les agents chargés d'Agrilocal pour échanger sur les projets, dans le respect de la RGPD ou pour participer en cas de besoin à des actions de communication. La démarche Agrilocal doit être promue auprès de tout porteur de projet de transformation et/ou de commercialisation (vente directe, circuit court ...).

Soutien sanitaire

Favoriser l'utilisation des outils départementaux en matière d'analyse et de formation sanitaire.

	Coût de l'ensemble du programme d'actions	Subvention Département
TOTAL programme d'actions 2023	120 540 €	55 000 €

Article 4 - Financement

Le Département attribue au bénéficiaire, dans le cadre de cette convention, une subvention de fonctionnement de 55 000 €, sur la base d'une dépense subventionnable de 120 540 €.

Article 5 - Durée de la convention

La présente convention expire le 31 décembre 2024.

Article 6 - Modalités et justificatifs de paiement

Un acompte de 70% sera versé après signature de la présente convention.
Le solde sera versé sur présentation, avant le 15 novembre 2024, de la demande de paiement de la subvention ci-jointe accompagnée de la liste des pièces indiquées sur cette dernière.

Le Département pourra solliciter, en complément des pièces listées, l'ensemble des factures justifiant les dépenses réalisées au titre de l'opération

La subvention sera automatiquement annulée si les pièces justificatives demandées dans la demande de paiement ne sont pas transmises au plus tard le 15 novembre 2024.

Le paiement de la subvention interviendra dans son intégralité si le bénéficiaire justifie d'au moins 70% des dépenses éligibles exigées sous réserve que le taux

maximum de 80% de subventions publiques soit respecté. S'il s'avère, au vu du montant des dépenses justifiées, que le coût réel de l'opération est inférieur à ces 70%, l'aide sera alors versée au prorata de la dépense effectivement réalisée.

Article 7 - Résiliation

En cas d'infraction aux clauses de la présente convention et après mise en demeure par l'autorité départementale effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet pendant 30 jours, la présente convention pourra être résiliée de plein droit, sans qu'il y ait besoin de faire recours au juge, ni de remplir aucune formalité.

Le Département se réserve le droit de résilier unilatéralement la convention en l'absence de toute faute du cocontractant, pour motif d'intérêt général, ce qui ouvrira droit à indemnisation, après délibération de l'assemblée départementale constatant la modification de l'intérêt général.

En cas de changement de statut de votre organisme, celui-ci doit informer (sans délais) le Département. La convention pourra dans ce cas être dénoncée, par l'une ou l'autre partie en respectant un préavis de 1 mois.

Règlements de litiges

En cas de litige pour l'application de la présente convention, les signataires décident de rechercher un règlement amiable préalablement à tout recours contentieux, par le biais de l'élaboration d'une transaction notamment (ou la médiation, l'arbitrage....). En cas d'échec, les litiges relèveront de la compétence exclusive du Tribunal administratif de Nîmes.

Article 8 - Obligations de communication

Les bénéficiaires de la subvention s'engagent à valoriser auprès du public la participation financière du Conseil départemental à leur action. Pour toutes les subventions accordées par le Département, les bénéficiaires doivent obligatoirement assurer une publicité sur tous supports de communication qui seraient éventuellement réalisés dans le cadre de la manifestation ou l'action.

La durée des dispositifs de communication est celle de la durée d'engagement de la manifestation ou de l'action.

Ces obligations de communication reposent sur l'utilisation **du logo du Conseil départemental de la Lozère et du slogan « La Lozère Naturellement »**.

Le logo ainsi que le slogan « La Lozère Naturellement » doivent être apposés sur tous supports de communication réalisés dans le cadre de la manifestation ou l'action : plaquettes, brochures, journaux communaux, affiches, site internet, rapport et compte-rendu, banderoles, mention du partenariat dans les communiqués de presse.

Le montant de la subvention attribuée par le Département devra être indiqué sur les supports de communication.

Le logo ne peut, par contre, figurer sur du papier entête pour un usage courrier, ce dernier étant réservé à la correspondance du Conseil départemental.

Toute demande de logo et du slogan doit être faite à partir du site internet du Conseil départemental **www.lozere.fr**, (formulaire à remplir et à envoyer à la direction de la communication courriel : communication@lozere.fr). Le logo doit être utilisé selon la charte fournie.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_187-DE



En cas de non-respect de ces obligations ou de mauvaise utilisation du logo ainsi que du slogan du Conseil départemental, ce dernier pourra revoir le conditionnement du versement du solde de la subvention.

Fait à

Le

Pour le Département,
La Présidente du Conseil départemental
Madame Sophie PANTEL

Pour le bénéficiaire,
Présidente de la Chambre de Métiers de la
Lozère
Madame Florence VIGNAL

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : ECONOMIE CIRCULAIRE, AGRICULTURE ET ACCOMPAGNEMENT DES FILIERES

Objet de la délibération : Economie circulaire : avis de principe sur le travail engagé sur une étude relative sur le réemploi des contenants sur le Département de la Lozère

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Robert AIGOIN, M. Gilbert FONTUGNE.

Absent(s) : Alain ASTRUC, Patricia BREMOND.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 1111-9 et L 3212-3 Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi de 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) ;

VU la délibération n°CD_22_1074 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et budget 2023 "économie circulaire et filières" ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

VU l'avis de la commission Economie circulaire, agriculture et accompagnement des filières du 5 juin 2023 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°505 : "Economie circulaire : avis de principe sur le travail engagé sur une étude relative sur le réemploi des contenants sur le Département de la Lozère ", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle :

- que la loi de 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) oblige les acheteurs publics à acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées, selon des proportions fixées par type de produits ;
- qu'il a été décidé, lors de l'adoption de la politique départementale en matière d'économie circulaire, le 16 décembre 2022, de mener une réflexion sur les problématiques de réemploi de contenants en verre.

ARTICLE 2

Décide, compte tenu de la difficulté pour les producteurs de s'approvisionner en contenants en verre, de lancer une étude sur le réemploi des contenants auprès des collègues et des producteurs de l'industrie agroalimentaire et comportant 3 parties :

- 1ère partie : état des lieux sur les contenants utilisés dans les collègues et auprès des producteurs avec une analyse de la réglementation et les contraintes sanitaires en vue de leur réemploi ;
- 2ème partie : étude de faisabilité sur la valorisation et le réemploi de contenants en Lozère avec différents scénarios ;
- 3ème partie : phase opérationnelle avec le scénario de réemploi à développer le plus adapté à notre département sur le plan technique, juridique, humain, financier et territorial, notamment pour les collègues et les producteurs.

ARTICLE 3

Précise que :

- le coût de l'étude est compris entre 35 000 € et 45 000 € HT ;
- le passage aux parties 2 et 3 sera validé en comité de pilotage (COFIL) à l'issue de la phase de diagnostic.

ARTICLE 4

Approuve la composition du COPIL qui sera réuni à l'issue de chaque phase et comprenant le Département, l'ADEME, la Région, Lozère Développement, les trois chambres consulaires, le SDEE et des Communautés de communes et qui fera le lien avec le COPIL du PAT.

ARTICLE 5

Désigne, sans recourir au vote à bulletin secret, M. Robert AIGOIN en tant que représentant du Département et M. Gilbert FONTUGNE, respectivement Président et vice-Président de la commission « Économie circulaire, agriculture et accompagnement des filières » et Mme Eve BREZET pour siéger au sein du COPIL.

ARTICLE 6

Sollicite, pour financer cette étude, des financements :

- auprès de l'ADEME au titre de leur appel à projet « Aides au réemploi des emballages et des contenants » à hauteur de 40 %
- auprès de la Région Occitanie à hauteur de 30 %.

ARTICLE 7

Autorise la signature de tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette étude.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_188 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 2 M. Robert AIGOIN, M. Gilbert FONTUGNE.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 22 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°505 "Economie circulaire : avis de principe sur le travail engagé sur une étude relative sur le réemploi des contenants sur le Département de la Lozère " en annexe à la délibération

Lors de l'adoption de la politique départementale en matière d'« Économie circulaire, agriculture et accompagnement des filières », en date du 16 décembre 2022, il a été décidé de mener une réflexion sur les problématiques de réemploi de contenants en verre.

En France, la consigne pour réemploi a peu à peu disparu dans les années 80 avec l'arrivée des emballages jetables, en plastique notamment. Elle a tout de même subsisté dans le circuit des Cafés-Hôtels-Restaurants (CHR) où 30% à 40% des boissons sont encore consignées pour réemploi.

Bénéfique d'un point de vue environnemental et économique, créateur d'emplois locaux et encourageant une consommation en circuit court, le réemploi des emballages connaît depuis quelques années un nouvel essor.

Les notions de Réemploi, Réutilisation et Réparation sont réapparues avec la loi de 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) qui oblige les acheteurs publics à acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées, selon des proportions fixées par type de produits

Le Département de la Lozère, conscient de ces enjeux a déployé dès 2016, le dispositif Agrilocal sur l'ensemble du territoire afin de mettre en lien les producteurs, transformateurs de produits agroalimentaires et organismes gestionnaires du secteur de la restauration collective.

Puis en 2021, le Conseil départemental a souhaité poursuivre son engagement vers une alimentation durable, en candidatant à l'appel à projets du programme national de l'alimentation pour lequel le Département a été retenu. L'enjeu de ce Programme Alimentaire Territorial (PAT) est de favoriser, en lien avec les trois autres PAT actifs sur le territoire, une alimentation saine et durable en faveur du plus grand nombre, en permettant une juste rémunération des producteurs.

En lien avec ces deux démarches, il est apparu lors de divers échanges avec les producteurs qu'il est de plus en plus difficile de s'approvisionner en contenants en verre. Ainsi, au titre de sa compétence de « solidarité territoriale », le Département souhaite mener une réflexion sur le réemploi des contenants.

En effet, le Département souhaite être fédérateur et contribuer activement aux objectifs de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) qui fixe des objectifs ambitieux sur la réduction des emballages à usage unique, en particulier plastiques, et sur le développement du réemploi et de la réutilisation des emballages et contenants. Ainsi, cette étude permettrait de créer une nouvelle dynamique sur l'ensemble du territoire lozérien.

De plus au regard de la compétence départementale en termes de gestion des collèges, il semble important d'établir une typologie de produits qui permettrait de faire évoluer les pratiques vers un mode d'emballage plus durable.

Cette étude devrait être lancée après l'été 2023, le cahier des charges est en cours de rédaction. Elle comprendrait 3 parties :

- 1ère partie : état des lieux sur les contenants utilisés dans les collèges et auprès des producteurs avec une analyse de la réglementation et les contraintes sanitaires en vue de leur réemploi,
- 2ème partie : étude de faisabilité sur la valorisation et le réemploi de contenants en Lozère avec différents scénarios,
- 3ème partie : il s'agit de la phase opérationnelle avec le scénario de réemploi à développer le plus adapté à notre département sur le plan technique, juridique, humain, financier et territorial, notamment pour les collèges et les producteurs.

Le passage aux parties 2 et 3 ferait l'objet d'une validation en COPIL à l'issue de la phase de diagnostic. Ce COPIL pourrait être composé de l'ADEME, du Département, de la Région, de Lozère Développement, des 3 chambres consulaires, du SDEE et des Communautés de communes.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose :

- le lancement de l'étude sur le réemploi des contenants auprès des collèges et des producteurs de l'industrie agroalimentaire comprise **entre 35 000 et 45 000 € HT**,
- de valider la composition du COPIL qui sera réuni à l'issue de chaque phase et organisé avec le cabinet d'étude, le Département, l'ADEME, la Région, Lozère Développement, les 3 chambres consulaires, le SDEE et les Communautés de communes,
- de solliciter des financements auprès de l'ADEME au titre de leur appel à projet « Aides au réemploi des emballages et des contenants » et auprès de la Région Occitanie pour financer cette étude,
- de désigner Robert Aigoïn en tant que représentant du Département et Gilbert Fontugne, respectivement Président et vice-Président de la commission « Économie circulaire, agriculture et accompagnement des filières » et tout autre élu souhaitant être associés à cette démarche,
- de m'autoriser à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette étude.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : EAU, EXCELLENCE ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Objet de la délibération : Logement : subventions au titre du programme "Aide aux propriétaires pour l'amélioration des logements"

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 301-5-2 et R 327-1 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU la délibération n°CD_21_1039 du 25 octobre 2021 approuvant le lancement d'un nouveau PIG en faveur d'un habitat durable, attractif et solidaire ;

VU la délibération n°CD_22_1076 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Logement » ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°600 : "Logement : subventions au titre du programme "Aide aux propriétaires pour l'amélioration des logements"", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Approuve l'attribution de subventions, pour un total de 71 174,40 €, sur une base subventionnable de 1 437 141,48 €, en faveur des 48 projets de travaux de lutte contre la précarité énergétique, de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, figurant dans l'annexe jointe, et portés par des propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes.

ARTICLE 2

Affecte à cet effet un crédit de 71 174,40 €, à imputer au chapitre 917 au titre de l'opération « Aide aux propriétaires pour l'amélioration des logements » sur l'autorisation de programme correspondante.

La Présidente du Conseil départemental

Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_189 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°600 "Logement : subventions au titre du programme "Aide aux propriétaires pour l'amélioration des logements"" en annexe à la délibération

Au titre du budget primitif 2023, l'opération « Aide aux propriétaires pour l'amélioration des logements » est prévue sur le chapitre 917-DIAD pour un montant de **350 000 €** lors du vote de l'autorisation de programme « Habitat » de **350 000 €**.

Conformément à notre règlement qui s'inscrit dans les compétences départementales de lutte contre la précarité énergétique, de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, je vous propose de procéder à de nouvelles attributions de subventions en faveur des projets décrits figurant dans l'annexe jointe.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose d'approuver l'affectation d'un montant de crédits de **71 174,40 €** au titre de l'opération « Aide aux propriétaires pour l'amélioration des logements » sur l'autorisation de programme « Habitat », en faveur des 48 projets décrits figurant dans l'annexe jointe.

Au regard des affectations réalisées sur cette opération, les crédits prévisionnels disponibles à ce jour pour affectations sont de **206 830,60 €**.

HABITAT DURABLE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE
Commission permanente du 09 juin 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_189-DE

N° de dossier PROGOS	Projet sur le territoire de l'OPAH ou du PIG	Projet sur la commune de	Projet porté par un	Type de dossier	Intitulé du projet	Montant de l'opération HT	subventionnable	proposé
00034249	OPAH COEUR LOZERE	COMMUNE MENDE 1 (NORD)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'extérieur, des combles, installation d'un poêle, de radiateurs et de volets, remplacement des menuiseries	26 823,00	26 823,00	250,00
00035168	OPAH TAMA	SERVERETTE	Propriétaire occupant	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement	91 672,00	40 000,00	4 000,00
00035169	OPAH COEUR LOZERE	COMMUNE MENDE 2 (SUD)	Propriétaire occupant	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement (logt 1, 2ème étage)	32 509,00	32 509,00	3 250,90
00035171	PIG HDAS	FLORAC 3 RIVIERES (FLORAC)	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement (logement 1, 34 m2)	22 357,00	22 357,00	2 235,70
00035172	PIG HDAS	FLORAC 3 RIVIERES (FLORAC)	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement (logement 2, 34 m2)	19 930,00	19 930,00	1 993,00
00035173	PIG HDAS	FLORAC 3 RIVIERES (FLORAC)	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement (logement 3, 39 m2)	22 223,00	22 223,00	2 222,30
00035174	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement (logement 1, 63,62 m2)	51 975,00	40 000,00	4 000,00
00035175	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement (logement 2, 37,29 m2)	45 342,00	40 000,00	4 000,00
00035176	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement (logement 3, 36,60 m2)	36 241,00	36 241,00	3 624,10
00035177	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement (logement 4, 36,40 m2)	43 955,00	40 000,00	4 000,00
00035178	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement (logement 5, 30,10 m2)	33 328,00	33 328,00	3 332,80
00035271	PIG HDAS	FLORAC 3 RIVIERES (FLORAC)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation des murs par l'intérieur, installation d'une pompe à chaleur air/eau et d'une VMC simple flux	30 292,00	30 292,00	250,00
00035272	PIG HDAS	FLORAC 3 RIVIERES (FLORAC)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'extérieur et de la toiture et installation d'une VMC	30 111,00	30 111,00	500,00
00035273	PIG HDAS	HURES LA PARADE	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'intérieur, du plancher, remplacement des menuiseries et installation d'un chauffe eau	23 033,00	23 033,00	500,00
00035274	PIG HDAS	VILLEFORT	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'extérieur	23 494,00	23 494,00	250,00
00035275	PIG HDAS	MONT LOZERE ET GOULET (BAGNOLS LES BAINS)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'extérieur, installation de radiateurs haute températures et de VMC	14 960,00	14 960,00	500,00

HABITAT DURABLE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE
Commission permanente du 09 juin 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_189-DE

N° de dossier PROGOS	Projet sur le territoire de l'OPAH ou du PIG	Projet sur la commune de	Projet porté par un	Type de dossier	Intitulé du projet	Montant de l'opération HT	subventionnable	proposé
00035276	PIG HDAS	BEDOUES-COCURES (BEDOUES)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation par l'intérieur et des combles perdus, remplacement des menuiseries et installation d'un poêle à granulés	14 150,00	14 150,00	500,00
00035277	PIG HDAS	MOISSAC VALLEE FRANCAISE	Propriétaire occupant	Energie	Installation d'une pompe à chaleur	17 640,00	17 640,00	250,00
00035279	PIG HDAS	BEDOUES-COCURES (BEDOUES)	Propriétaire occupant	Energie	Installation d'un poêle à bois avec récupérateur de chaleur	9 439,00	9 439,00	500,00
00035280	PIG HDAS	CANS ET CEVENNES (SAINT LAURENT DE TREVES)	Propriétaire occupant	Energie	Remplacement des menuiseries et installation d'une pompe à chaleur	38 642,00	38 642,00	250,00
00035281	PIG HDAS	ALTIER	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'extérieur et remplacement des menuiseries	25 703,00	25 703,00	500,00
00035285	PIG HDAS	PEYRE EN AUBRAC (AUMONT AUBRAC)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation des murs par l'extérieur et installation d'un poêle à bois	21 225,00	21 225,00	250,00
00035286	PIG HDAS	MONTS DE RANDON (ESTABLES)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'extérieur et remplacement des menuiseries	39 155,00	39 155,00	250,00
00035287	PIG HDAS	ESCLANEDES	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation du plancher bas, remplacement des menuiseries et installation d'une pompe à chaleur	38 463,00	38 463,00	500,00
00035288	PIG HDAS	ESCLANEDES	Propriétaire occupant	Energie (prime vacance)	Travaux d'isolation du plancher bas, remplacement des menuiseries et installation d'une pompe à chaleur	38 463,00	30 000,00	2 000,00
00035292	PIG HDAS	LA CANOURGUE	Propriétaire occupant	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement	65 381,00	40 000,00	4 000,00
00035293	PIG HDAS	LA CANOURGUE	Propriétaire occupant	Habitat indigne ou très dégradé (prime vacance)	Réhabilitation complète du logement	65 381,00	30 000,00	2 000,00
00035297	PIG HDAS	CHAUDEYRAC	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation des murs par l'intérieur, du plancher et des combles perdus	31 183,00	31 183,00	500,00
00035298	PIG HDAS	CHASTANIER	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation par l'intérieur, du plancher bas, des combles perdus et installation d'une pompe à chaleur	47 140,00	47 140,00	500,00
00035299	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire occupant	Autonomie	Installation d'un monte-escalier et d'un rehausseur de toilettes	9 742,00	9 742,00	500,00
00035300	PIG HDAS	PEYRE EN AUBRAC (FAU DE PEYRE)	Propriétaire occupant	Autonomie	Installation d'un monte-escalier	3 386,35	3 386,35	500,00

HABITAT DURABLE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE
Commission permanente du 09 juin 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_189-DE

N° de dossier PROGOS	Projet sur le territoire de l'OPAH ou du PIG	Projet sur la commune de	Projet porté par un	Type de dossier	Intitulé du projet	Montant de l'opération HT	Montant subventionnable	Montant proposé
00035301	PIG HDAS	BANASSAC-CANILHAC (BANASSAC)	Propriétaire occupant	Autonomie	Travaux d'adaptation de la salle de bain	4 950,05	4 950,05	250,00
00035302	PIG HDAS	PEYRE EN AUBRAC (JAVOLS)	Propriétaire occupant	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement	100 478,00	40 000,00	4 000,00
00035303	PIG HDAS	SAINT PAUL LE FROID	Propriétaire occupant	Autonomie	Travaux d'adaptation de la salle de bain	14 406,08	14 406,08	500,00
00035304	PIG HDAS	BEL AIR VAL D'ANCE (SAINT SYMPHORIEN)	Propriétaire occupant	Autonomie	Création d'une rampe d'accès	4 046,00	4 046,00	500,00
00035306	OPAH COEUR LOZERE	COMMUNE MENDE 1 (NORD)	Propriétaire occupant	Autonomie	Travaux d'adaptation de la salle de bain	5 422,00	5 422,00	250,00
00035307	OPAH COEUR LOZERE	COMMUNE MENDE 1 (NORD)	Propriétaire occupant	Energie	Installation d'une pompe à chaleur	17 944,00	17 944,00	500,00
00035310	OPAH COEUR LOZERE	COMMUNE MENDE 1 (NORD)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'intérieur et des combles	49 863,00	49 863,00	500,00
00035311	OPAH COEUR LOZERE	COMMUNE MENDE 2 (SUD)	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé	Réhabilitation complète du logement (logt 2, 1er étage, 28 m2)	20 156,00	20 156,00	2 015,60
00035313	OPAH COEUR LOZERE	COMMUNE MENDE 2 (SUD)	Propriétaire occupant	Energie	Installation d'une pompe à chaleur, d'un chauffe eau, d'un poêle et remplacement des menuiseries	34 466,00	34 466,00	500,00
00035314	OPAH COEUR LOZERE	COMMUNE MENDE 2 (SUD)	Propriétaire occupant	Energie	Installation d'une pompe à chaleur et remplacement des menuiseries	37 882,00	37 882,00	500,00
00035315	OPAH COEUR LOZERE	BARJAC	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'extérieur	30 702,00	30 702,00	250,00
00035316	OPAH COEUR LOZERE	COMMUNE MENDE 1 (NORD)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'extérieur et remplacement des menuiseries	28 734,00	28 734,00	250,00
00035318	OPAH COEUR LOZERE	COMMUNE MENDE 1 (NORD)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation thermique par l'extérieur et remplacement des menuiseries	24 649,00	24 649,00	500,00
00035319	OPAH RCBDT	MARVEJOLS	Propriétaire occupant	Energie	Remplacement des menuiseries, installation d'un chauffe eau et de VMC	9 380,00	9 380,00	500,00
00035320	OPAH RCBDT	MARVEJOLS	Propriétaire occupant	Energie	Installation d'un poêle à granulés et remplacement des menuiseries	33 512,00	33 512,00	250,00
00035321	OPAH RCBDT	MONTRODAT	Propriétaire occupant	Autonomie	Travaux d'adaptation de la salle de bain	3 099,00	3 099,00	500,00
00035322	OPAH RCBDT	MARVEJOLS	Propriétaire occupant	Autonomie	Travaux d'adaptation de la salle de bain et installation de volets roulants	10 681,00	10 681,00	500,00

HABITAT DURABLE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE
Commission permanente du 09 juin 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_189-DE



N° de dossier PROGOS	Projet sur le territoire de l'OPAH ou du PIG	Projet sur la commune de	Projet porté par un	Type de dossier	Intitulé du projet	Montant de l'opération HT	subventionnable	proposé
00035324	OPAH RCBDT	BOURGS SUR COLAGNE (LE MONASTIER PIN MORIES)	Propriétaire occupant	Energie	Travaux d'isolation, remplacement des menuiseries et installation d'un poêle	30 279,00	30 279,00	500,00
00035326	OPAH RU Millau Grand Causse	LE ROZIER	Propriétaire occupant	Energie	Installation d'une pompe à chaleur air/eau et d'un chauffe eau thermodynamique	15 801,00	15 801,00	500,00
00035329	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé (prime vacance)	Réhabilitation complète du logement (logement 1, 63,62 m2)	51 975,00	30 000,00	2 000,00
00035330	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé (prime vacance)	Réhabilitation complète du logement (logement 2, 37,29 m2)	45 342,00	30 000,00	2 000,00
00035331	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé (prime vacance)	Réhabilitation complète du logement (logement 3, 36,60 m2)	36 241,00	30 000,00	2 000,00
00035332	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé (prime vacance)	Réhabilitation complète du logement (logement 4, 36,40 m2)	43 955,00	30 000,00	2 000,00
00035333	PIG HDAS	LANGOGNE	Propriétaire bailleur	Habitat indigne ou très dégradé (prime vacance)	Réhabilitation complète du logement (logement 5, 30,10 m2)	33 328,00	30 000,00	2 000,00
TOTAL GENERAL						1 700 629,48	1 437 141,48	71 174,40

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : EAU, EXCELLENCE ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Objet de la délibération : Logement : aide au fonctionnement de l'Association Départementale d'Information sur le Logement de la Lozère (ADIL 48) pour l'année 2023

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : Mme Régine BOURGADE, M. Didier COUDERC, Mme Sophie PANTEL.

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_190 du 9 juin 2023

VU l'article L 366-1 du Code de la Construction et de l'Habitat ;

VU l'article L 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1076 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Logement » ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 du 20 mars 2023 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°601 : "Logement : aide au fonctionnement de l'Association Départementale d'Information sur le Logement de la Lozère (ADIL 48) pour l'année 2023", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Approuve, sur la base du plan de financements défini en annexe, l'attribution d'une subvention de 40 000 € en faveur de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Lozère (ADIL) au titre de son fonctionnement pour l'année 2023, sur la base d'un budget prévisionnel total de 181 050 €.

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet, un crédit de 40 000 €, à imputer au chapitre 937-72/6574.

ARTICLE 3

Autorise la signature de la convention relative à la participation financière du Département, ci-annexée, de ses avenants et de tout les autres documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ce financement.

Le Président de Commission

Rémi ANDRE

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_190 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU

Non-participations : 3 Mme Régine BOURGADE, M. Didier COUDERC, Mme Sophie PANTEL.
(avec sortie de séance ou par pouvoir)

Votes pour : 22 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°601 "Logement : aide au fonctionnement de l'Association Départementale d'Information sur le Logement de la Lozère (ADIL 48) pour l'année 2023" en annexe à la délibération

Lors du vote du budget primitif 2023, un crédit de 40 000 € a été inscrit au chapitre 937-72/6574 en faveur de l'Agence Départementale de l'Information sur le Logement de la Lozère (A.D.I.L.).

Je vous propose donc de procéder à présent de l'individualisation de crédits en faveur de l'Agence Départementale de l'Information sur le Logement de la Lozère (A.D.I.L.) pour le fonctionnement au titre de l'année 2023.

L'ADIL a pour but de définir et mettre en œuvre l'ensemble des moyens et méthodes permettant l'information du public en matière de logement et d'habitat. Cette information doit donner à l'utilisateur tous les éléments objectifs lui permettant l'exercice d'un choix véritable et indépendant. L'action auprès du public de l'association est limitée à la seule information et exclut tout acte commercial, administratif, contentieux ou financier.

D'autre part, l'ADIL anime un observatoire de la situation du logement sur le département de la Lozère. Elle est également partenaire des actions dans le domaine social au titre du logement.

L'ADIL s'implique au côté du Département en tant que partenaire du Programme d'Intérêt Général (PIG) en faveur d'un habitat durable, attractif et solidaire, et plus particulièrement pour la sensibilisation et l'accompagnement des propriétaires bailleurs.

Enfin l'ADIL met en place un outil départemental permettant de regrouper et de rendre plus visible l'offre des logements locatifs du département, notamment auprès des nouveaux arrivants et participe au Réseau Lozère Nouvelle Vie.

Budget prévisionnel 2023 :

Charges de personnel	144 050 €
Consommation de l'exercice	1 800 €
Services extérieurs	12 200 €
Autres services extérieurs	14 000 €
Impôts et taxes	2 500 €
Dotations aux amortissements	6 500 €
TOTAL	181 050 €

Plan de financement prévisionnel 2023 :

Etat	36 250 €
Conseil départemental (sollicité)	40 000 €
Action Logement	30 000 €
Communes et Communautés de communes	22 100 €
EDF	8 500 €
Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS)	7 000 €

Délibération n°CP_23_190 du 9 juin 2023

Autres (organismes sociaux, agences immobilières, représentants/chambres, banques, associations)	4 800 €
Autres organismes (HLM, SEM)	3 600 €
Autres produits (remboursement formation, aide à l'embauche, Action radon (ARS), observatoire du PDALHPD, CFPPA et autres AAP)	28 300 €
Total des produits financiers	500 €
Résultat (à financer)	0 €
TOTAL	181 050 €

Si vous en êtes d'accord, je vous propose :

- d'approuver l'individualisation d'un crédit d'un montant total de **40 000 €** en faveur de l'ADIL,
- de m'autoriser à signer la convention nécessaire à la mise en œuvre de ce financement, jointe en annexe.

Numéro de dossier : **00034210**

Association Départementale d'Information sur le Logement de la Lozère

CONVENTION N°
relative à la participation financière
du Département en vue du fonctionnement 2023 de l'ADIL 48

ENTRE :

Le Département de la Lozère sis 4 rue de la Rovère - BP 24 - 48001 MENDE, cedex représenté par le Président de la Commission « eau, excellence écologique et énergétique », Monsieur Rémi ANDRE, dûment habilité à signer en vertu de la délibération n°CP_21_1926 en date du 20 juillet 2021 ;

D'une part,

ET :

Le bénéficiaire : l'Association Départementale d'Information sur le Logement, sis 12 bis avenue du Maréchal Foch - 48000 MENDE, représenté par Madame Régine BOURGADE, Présidente de l'Association Départementale d'Information sur le Logement ;

D'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
VU l'article L 366-1 du Code de la Construction et de l'Habitat ;
VU l'article L 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement du Conseil départemental ;
VU la délibération n°CD_22_1076 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Logement » ;
VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 du Conseil départemental approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 du 20 mars 2023 ;
VU la délibération n°CP_23_... en date du 12 juin 2023 de la commission permanente du Conseil départemental de la Lozère, concernant le dispositif : « Interventions diverses DIAD ».

Contexte :

L'ADIL a pour but de définir et mettre en œuvre l'ensemble des moyens et méthodes permettant l'information du public en matière de logement et d'habitat. Cette information doit donner à l'usager tous les éléments objectifs lui permettant l'exercice d'un choix véritable et indépendant. L'action auprès du public de l'association est limitée à la seule information et exclut tout acte commercial, administratif, contentieux ou financier.

D'autre part, l'ADIL détient un observatoire de la situation du logement sur le département de la Lozère. Elle est également partenaire des actions dans le domaine social au titre du logement.

L'ADIL s'implique au côté du Département en tant que partenaire du Programme d'Intérêt Général (PIG) en faveur d'un habitat durable, attractif et solidaire, et plus particulièrement pour la sensibilisation et l'accompagnement des propriétaires bailleurs.

Enfin l'ADIL met en place un outil départemental permettant de regrouper et de rendre plus visible l'offre des logements locatifs du département, notamment auprès des nouveaux arrivants.

Article 1er - Objet de la convention

La présente convention définit les engagements réciproques des parties pour la réalisation du programme présenté par l'association décrit ci-après : fonctionnement 2023 de l'ADIL.

Article 2 - Champ d'application

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement s'engage à produire au Département les pièces suivantes :

- budget prévisionnel de l'année n,
- bilan et compte de résultat de l'année n-1,
- rapport annuel détaillé de ses activités à remettre avant le 1^{er} mars de l'année n+1 et comprenant également des données statistiques et tout renseignement synthétique sur la situation du logement en Lozère et notamment du logement des personnes défavorisées.

Article 3 - Financement

Le Département attribue au bénéficiaire, dans le cadre de cette convention, une subvention de fonctionnement de 40 000,00 €.

Cette enveloppe sera prélevée sur le chapitre 937-72 article 6574.

Article 4 - Durée de la convention

La présente convention expire le 31 décembre 2023. Faute de réalisation des opérations à cette date, les subventions ou reliquats de subventions seront annulés.

Article 5 - Modalités et justificatifs de paiement

Les modalités de versement seront les suivantes :

- 50 % à la signature de la présente convention,
- 50 % au vu des bilans et comptes de résultats de l'année précédente approuvés par l'assemblée générale de l'association, au plus tard le 30 novembre 2023.

Article 6 - Résiliation

En cas d'infraction aux clauses de la présente convention et après mise en demeure par l'autorité départementale effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet pendant 30 jours, la présente convention pourra être résiliée de plein droit, sans qu'il y ait besoin de faire recours au juge, ni de remplir aucune formalité.

Le Département se réserve le droit de résilier unilatéralement la convention en l'absence de toute faute du cocontractant, pour motif d'intérêt général, ce qui ouvrira droit à indemnisation, après délibération de l'assemblée départementale constatant la modification de l'intérêt général.

En cas de changement de statut de l'association, celle-ci doit informer (sans délais) le Département. La convention pourra dans ce cas être dénoncée, par l'une ou l'autre partie en respectant un préavis de 1 mois.

Règlements de litiges

En cas de litige pour l'application de la présente convention, les signataires décident de rechercher un règlement amiable préalablement à tout recours contentieux, par le biais de l'élaboration d'une transaction notamment (ou la médiation, l'arbitrage...). En cas d'échec, les litiges relèveront de la compétence exclusive du Tribunal administratif de Nîmes.

Article 7 - Obligations de communication

Le bénéficiaire de la subvention s'engage à valoriser auprès du public la participation financière du Conseil départemental à son action. Pour toutes les subventions accordées par le Département, le bénéficiaire doit obligatoirement assurer une publicité sur tous supports de communication qui seraient éventuellement réalisés dans le cadre de la manifestation ou l'action.

La durée des dispositifs de communication est celle de la durée d'engagement de la manifestation ou de l'action.

Ces obligations de communication reposent sur l'utilisation **du logo du Conseil départemental de la Lozère et du slogan « La Lozère Naturellement »**.

Le logo ainsi que le slogan « La Lozère Naturellement » doivent être apposés sur tous supports de communication réalisés dans le cadre de la manifestation ou l'action : plaquettes, brochures, journaux communaux, affiches, site internet, rapport et compte-rendu, banderoles, mention du partenariat dans les communiqués de presse.

Le montant de la subvention attribuée par le Département devra être indiqué sur les supports de communication.

Le logo ne peut, par contre, figurer sur du papier entête pour un usage courrier, ce dernier étant réservé à la correspondance du Conseil départemental.

Toute demande de logo et du slogan doit être faite à partir du site internet du Conseil départemental **www.lozere.fr**, (formulaire à remplir et à envoyer à la direction de la communication courriel : communication@lozere.fr). Le logo doit être utilisé selon la charte fournie.

En cas de non-respect de ces obligations ou de mauvaise utilisation du logo ainsi que du slogan du Conseil départemental, ce dernier pourra revoir le conditionnement du versement du solde de la subvention.

Fait à Mende, en 2 exemplaires originaux,

Le

Pour le Département
Le Président de la Commission
eau, excellence écologique et énergétique
Monsieur Rémi ANDRE

Pour le bénéficiaire,
La Présidente de l'Association
Départementale d'Information sur le
Logement de la Lozère
Madame Régine BOURGADE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : INFRASTRUCTURES ET MOBILITES

Objet de la délibération : Routes : acquisitions foncières pour l'aménagement des routes départementales (Palhers, Marvejols, Saint-Alban sur Limagnole)

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1311-13, L 3213-1, R 3213-1, R 3213-7 et 8 et R 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L 1111-4, L 1212-1, L 1212-3; L 1212-6 et L 3112-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

VU la délibération n°CD_22_1080 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Infrastructures routières» ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°700 : "Routes : acquisitions foncières pour l'aménagement des routes départementales (Palhers, Marvejols, Saint-Alban sur Limagnole)", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Accepte les propositions d'acquisitions foncières pour les opérations détaillées dans le tableau joint en annexe étant précisé que la rédaction des actes sera réalisée sous la forme administrative :

- Opération n° 00975 – RD 31 – Rectification de virages dans la montée de Palhers – Communes de Palhers et Marvejols ;
- Opération n° 01007 – RD 987 – Acquisition d'opportunité de la parcelle AE n°214 – Commune du Saint-Alban sur Limagnole.

ARTICLE 2

Indique qu'en échange de la cession de la parcelle AE n°214, il a été convenu que le Département prendrait en charge la démolition de l'ancien mur, le terrassement et la reconstruction du mur en limite de propriété.

ARTICLE 3

Précise que :

- les acquisitions foncières représentent un coût estimé à 953,35 € ;
- les dépenses seront imputées sur le chapitre 906-R et l'opération « Acquisitions Foncières ».

ARTICLE 4

Autorise la Présidente du Conseil départemental à pratiquer la dispense prévue à l'article R 3213-8 du Code général des collectivités territoriales permettant le paiement du prix de l'acquisition amiable au vendeur sans l'accomplissement des formalités de purge des privilèges et hypothèques inscrits lorsque ce prix n'excède pas 7 700 €.

Délibération n°CP_23_191 du 9 juin 2023

ARTICLE 5

Habilite la Présidente du Conseil départemental à recevoir et authentifier les actes en la forme administrative sachant que la collectivité sera représentée, en qualité d'acquéreur lors de la signature de ces actes par un vice-président, dans l'ordre des nominations.

ARTICLE 6

Autorise la signature de l'acte notarié et de l'ensemble des documents nécessaires à ces acquisitions, à cette cession et à ces échanges.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_191 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°700 "Routes : acquisitions foncières pour l'aménagement des routes départementales (Palhers, Marvejols, Saint-Alban sur Limagnole)" en annexe à la délibération

Les travaux sur les routes départementales (RD) nécessitent l'acquisition d'emprises auprès des propriétaires riverains qui, après négociation, ont donné leur accord pour céder les parcelles nécessaires à l'aménagement des voies.

Je soumets à votre examen, les propositions d'acquisitions foncières pour les opérations détaillées dans le tableau joint en annexe et vous précise que la rédaction des actes sera réalisée sous la forme administrative :

- Opération n° 00975 – RD 31 – Rectification de virages dans la montée de Palhers – Communes de Palhers et Marvejols ;
- Opération n° 01007 – RD 987 – Acquisition d'opportunité de la parcelle AE n°214 – Commune du Saint-Alban sur Limagnole : je vous précise qu'en échange de la cession de cette parcelle, il a été convenu que le Département prenait en charge la démolition de l'ancien mur, le terrassement et la reconstruction du mur en limite de propriété.

Ces acquisitions foncières représentent un coût estimé à 953,35 €.

Ces dépenses seront imputées sur le chapitre 906-R et l'opération « Acquisitions Foncières ». Nous disposons à ce jour des crédits suffisants pour permettre l'engagement de la dépense sur l'autorisation de programme en vigueur.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :

- m'autoriser à pratiquer la dispense prévue à l'article R 3213-8 du Code général des collectivités territoriales permettant le paiement du prix de l'acquisition amiable au vendeur sans l'accomplissement des formalités de purge des privilèges et hypothèques inscrits lorsque ce prix n'excède pas 7 700 €,
- accepter les propositions d'acquisitions conformément au tableau en annexe,
- m'habiliter à recevoir et authentifier les actes en la forme administrative sachant que la collectivité sera représentée, en qualité d'acquéreur lors de la signature de ces actes par un vice-président, dans l'ordre des nominations.

Direction des Routes
 Acquisitions Foncières
 Rue de la Rovère BP 24
 48001 MENDE Cedex

Annexe au rapport AF pour l'aménagement des RD - CP du 12 Juin 2023

ACTE ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT

RD	Libellé	Propriétaire	Commune	Parcelle primitive	Parcelle(s) à acquérir	Emp. (m ²)	Coût unit. €/m ² (zone)	Indemnités	Détail indemnité(s) accessoire(s)	Total
31	Opération n° 00975 Rectification de virage montée de Palhers - Cne de Palhers	Monsieur xxxxxxx	PALHERS	B-30	B-748	598	0,15	Principale: 89,70 € Accessoire: 200,00 €	Perte d'arbres : 200,00 €	289,70 €
31	Opération n° 00975 Rectification de virage montée de Palhers - Cne de Palhers	SECTION DE PALHERS	MARVEJOLS PALHERS	C-1214 B-1	C-2753 B-742	828 1924	0,00 0,00	Forfait: 300,00 €		300,00 €

Direction des Routes
Acquisitions Foncières
Rue de la Rovère BP 24
48001 MENDE Cedex

Annexe au rapport AF pour l'aménagement des RD - CP du 12 Juin 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_191-DE



ACTE ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT

RD	Libellé	Propriétaire	Commune	Parcelle primitive	Parcelle(s) à acquérir	Emp. (m ²)	Coût unit. €/m ² (zone)	Indemnités	Détail indemnité(s) accessoire(s)	Total
31	Opération n° 00975 Rectification de virage montée de Palhers - Cne de Palhers	Monsieur xxxxxxxxx	PALHERS PALHERS	B-4 B-672	B-744 B-746	776 315	0,15 0,15	Principale: 163,65 € Accessoire: 200,00 €	Perte d'arbres : 200,00 €	363,65 €
987	Opération n° 01007 Acquisition d'opportunité Commune de St-Alban	Commune de St Alban sur Limagnole	SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE	AE-214	AE-214	312				1 € symbolique non suivi d'encaissement

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : INFRASTRUCTURES ET MOBILITES

Objet de la délibération : Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 25 dans la traversée de Saint-Etienne du Valdonnez

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 3213-1 à L 3213-3 et R 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 2422-12 du Code de la Commande Publique ;

VU les articles L 131-1 à L 131-8 du Code de la voirie routière ;

VU la délibération de la commission permanente du 24 octobre 2022 relative à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage ;

VU la délibération n°CD_22_1080 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Infrastructures routières» ;

VU les délibérations n°CP_23_033 du 31 janvier 2023 et n°CP_23_091 du 20 mars 2023 actualisant la procédure ;

VU la délibération de la commune de Saint-Etienne du Valdonnez du 6 mars 2023 ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°701 : "Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 25 dans la traversée de Saint-Etienne du Valdonnez", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle :

- que s'agissant du projet d'aménagement de la traversée de Saint-Étienne du Valdonnez, concernant la RD 25, le Conseil municipal de Saint-Étienne du Valdonnez a délibéré, le 6 mars dernier, pour solliciter la participation financière du Département à la suite de la définition du projet d'aménagement, établi dans le cadre de la convention n°22-953, signée respectivement les 18 novembre et 8 décembre 2022 ;
- que conformément à la détermination du coût des interventions par la commune dans le cadre du marché de travaux produit par ses soins, et avant exécution, le montant prévisionnel plafonné de cette participation est évalué à 72 000 € TTC pour cette opération.

ARTICLE 2

Approuve :

- le projet définitif soumis par la commune de Saint-Étienne du Valdonnez,
- la participation du Département, d'un montant prévisionnel plafonné à 72 000 € TTC, pour les travaux d'aménagement de cette section de route départementale.

ARTICLE 3

Décide d'engager la dépense sur l'autorisation de programme « Travaux de Voirie » sur le chapitre 906_R.

ARTICLE 4

Autorise la signature de la convention financière ci-jointe avec la commune de Saint-Étienne du Valdonnez.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_192 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°701 "Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 25 dans la traversée de Saint-Etienne du Valdonnez" en annexe à la délibération

Le règlement départemental, pour la réalisation de travaux sur routes départementales par les communes ou groupements de communes, prévoit les dispositions qui suivent.

Outre la passation d'une convention autorisant la commune ou communauté de communes à intervenir sur le domaine public départemental, cette procédure inclut également celle d'une convention financière fixant le montant de la participation pour la remise en état des chaussées.

S'agissant du projet d'aménagement de la traversée de Saint-Étienne du Valdonnez, concernant la RD 25, le Conseil municipal de Saint-Étienne du Valdonnez a ainsi délibéré, le 6 mars dernier, pour solliciter la participation financière du Département suite à la définition du projet d'aménagement, établi dans le cadre de la convention n°22-953, signée respectivement les 18 novembre et 8 décembre 2022.

Conformément à la détermination du coût des interventions par la commune dans le cadre du marché de travaux produit par ses soins, et avant exécution, le montant prévisionnel plafonné de cette participation est évalué à 72 000,00 € TTC pour cette opération.

Cette participation est financée sur les crédits d'investissement sur le chapitre 906-R.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose donc :

- d'approuver le projet définitif soumis par la Commune de Saint-Étienne du Valdonnez,
- d'approuver la participation du Département, d'un montant prévisionnel plafonné à 72 000,00 € TTC, pour les travaux d'aménagement de cette section de route départementale,
- d'engager la dépense sur l'autorisation de programme « Travaux de Voirie » sur le chapitre 906_R,
- de m'autoriser à signer la convention financière ci-jointe avec la commune de Saint-Étienne du Valdonnez.

CONVENTION FINANCIÈRE N°

POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N°25 DANS LA TRAVERSÉE DE SAINT-ÉTIENNE DU VALDONNEZ

Désignation légale des parties

ENTRE :

Le Département de la Lozère, représenté par Madame la Présidente du Conseil départemental dûment autorisée par délibération de la Commission Permanente en date du 12 juin 2023,

ET :

La Commune de Saint-Étienne du Valdonnez, représentée par Monsieur le Maire dûment autorisé par délibération du Conseil municipal en date du 6 mars 2023.

Préambule

Par convention n°22-953, signée respectivement les 18 novembre et 8 décembre 2022, le Département de la Lozère a confié à la Commune de Saint-Étienne du Valdonnez la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la route départementale n°25 dans la traversée du bourg.

Il est convenu ce qui suit

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de préciser la participation financière du Département concernant les travaux à mener pour la remise en état des chaussées départementales, ainsi que ses modalités de versement.

Article 2 - Montant de la participation financière

Suite au résultat de la consultation, le montant prévisionnel plafonné de la participation du Département est ainsi fixé à 72 000,00 € TTC.

Article 3 - Modalités de versement

Le Département versera à la commune 50 % de la somme indiquée à l'article 2 ci-dessus, dans les deux mois suivant la réception dans ses services d'une lettre ou de tout autre document signé de Monsieur le Maire, attestant du démarrage effectif des travaux.

Après la réception des prestations concernées, le montant définitif de la participation du Département sera actualisé en fonction des dépenses réellement engagées par la commune dans la limite du montant prévisionnel mentionné à l'article 2.

Le solde de la participation actualisée, (montant de cette participation déduction faite du ou des acomptes déjà versés) sera réglé après réception de l'ensemble des pièces visées à l'article 8 de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et du justificatif des paiements effectués dont une attestation du comptable de la collectivité certifiant le paiement des prestations réalisées (le cas échéant dans un délai qui sera fonction des contraintes budgétaires du Département) .

Article 4 - Exécution de la convention

- la Maire de la Commune de Saint-Étienne du Valdonnez,
- la Présidente du Conseil départemental,
- le Receveur municipal de la Commune de Saint-Étienne du Valdonnez,
- le Chef du Service de Gestion Comptable de Mende,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente convention.

Cette convention a été établie en 2 exemplaires originaux.

FAIT à
Le

FAIT à
Le

**Pour le Département,
La Présidente du Conseil
départemental,**

**Pour la Commune de
Saint-Étienne du
Valdonnez
Le Maire**

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : INFRASTRUCTURES ET MOBILITES

Objet de la délibération : Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 47 dans la traversée du Malzieu-Ville

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 3213-1 à L 3213-3 et R 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 2422-12 du Code de la Commande Publique ;

VU les articles L 131-1 à L 131-8 du Code de la voirie routière ;

VU la délibération de la commission permanente du 18 décembre 2020 relative à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage ;

VU la délibération n°CD_22_1080 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Infrastructures routières» ;

VU les délibérations n°CP_23_033 du 31 janvier 2023 et n°CP_23_091 du 20 mars 2023 actualisant la procédure ;

VU la délibération de la commune du Malzieu-Ville du 6 mars 2023 ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°702 : "Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 47 dans la traversée du Malzieu-Ville", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle :

- que s'agissant du projet d'aménagement de la traversée du Malzieu-Ville, concernant la RD 47, le Conseil municipal du Malzieu-Ville a délibéré, le 6 mars dernier, pour solliciter la participation financière du Département à la suite de la définition du projet d'aménagement, établi dans le cadre de la convention n°21-042, signée respectivement les 12 et 25 janvier 2021 ;
- que conformément à la détermination du coût des interventions par la commune dans le cadre du marché de travaux produit par ses soins, et avant exécution, le montant prévisionnel plafonné de cette participation est évalué à 245 000 € TTC pour cette opération.

ARTICLE 2

Approuve :

- le projet définitif soumis par la commune du Malzieu-Ville,
- la participation du Département, d'un montant prévisionnel plafonné à 245 000 € TTC, pour les travaux d'aménagement de cette section de route départementale.

ARTICLE 3

Décide d'engager la dépense sur l'autorisation de programme « Travaux de Voirie » sur le chapitre 906_R.

ARTICLE 4

Autorise la signature de la convention financière, ci-jointe, avec la commune du Malzieu-Ville.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_193 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°702 "Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 47 dans la traversée du Malzieu-Ville" en annexe à la délibération

Le règlement départemental, pour la réalisation de travaux sur routes départementales par les communes ou groupements de communes, prévoit les dispositions qui suivent.

Outre la passation d'une convention autorisant la commune ou communauté de communes à intervenir sur le domaine public départemental, cette procédure inclut également celle d'une convention financière fixant le montant de la participation pour la remise en état des chaussées.

S'agissant du projet d'aménagement de la traversée du Malzieu-Ville, concernant la RD 47, le Conseil municipal du Malzieu-Ville a ainsi délibéré, le 6 mars dernier, pour solliciter la participation financière du Département suite à la définition du projet d'aménagement, établi dans le cadre de la convention n°21-042, signée respectivement les 12 et 25 janvier 2021.

Conformément à la détermination du coût des interventions par la commune dans le cadre du marché de travaux produit par ses soins, et avant exécution, le montant prévisionnel plafonné de cette participation est évalué à 245 000,00 € TTC pour cette opération.

Cette participation est financée sur les crédits d'investissement sur le chapitre 906-R.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose donc :

- d'approuver le projet définitif soumis par la Commune du Malzieu-Ville,
- d'approuver la participation du Département, d'un montant prévisionnel plafonné à 245 000,00 € TTC, pour les travaux d'aménagement de cette section de route départementale,
- d'engager la dépense sur l'autorisation de programme « Travaux de Voirie » sur le chapitre 906_R,
- de m'autoriser à signer la convention financière ci-jointe avec la commune du Malzieu-Ville.

CONVENTION FINANCIÈRE N°

POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N°47 DANS LA TRAVERSÉE DU MALZIEU-VILLE

Désignation légale des parties

ENTRE :

Le Département de la Lozère, représenté par Madame la Présidente du Conseil départemental dûment autorisée par délibération de la Commission Permanente en date du 12 juin 2023,

ET :

La Commune du Malzieu-Ville, représentée par Monsieur le Maire dûment autorisé par délibération du Conseil municipal en date du 6 mars 2023.

Préambule

Par convention n°21-042, signée respectivement les 12 et 25 janvier 2021, le Département de la Lozère a confié à la Commune du Malzieu-Ville la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la route départementale n°47 dans la traversée du bourg.

Il est convenu ce qui suit

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de préciser la participation financière du Département concernant les travaux à mener pour la remise en état des chaussées départementales, ainsi que ses modalités de versement.

Article 2 - Montant de la participation financière

Suite au résultat de la consultation, le montant prévisionnel plafonné de la participation du Département est ainsi fixé à 245 000,00 € TTC.

Article 3 - Modalités de versement

Le Département versera à la commune 50 % de la somme indiquée à l'article 2 ci-dessus, dans les deux mois suivant la réception dans ses services d'une lettre ou de tout autre document signé de Monsieur le Maire, attestant du démarrage effectif des travaux.

Après la réception des prestations concernées, le montant définitif de la participation du Département sera actualisé en fonction des dépenses réellement engagées par la commune dans la limite du montant prévisionnel mentionné à l'article 2.

Le solde de la participation actualisée, (montant de cette participation déduction faite du ou des acomptes déjà versés) sera réglé après réception de l'ensemble des pièces visées à l'article 8 de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et du justificatif des paiements effectués dont une attestation du comptable de la collectivité certifiant le paiement des prestations réalisées (le cas échéant dans un délai qui sera fonction des contraintes budgétaires du Département) .

Article 4 - Exécution de la convention

- la Maire de la Commune du Malzieu-Ville,
- la Présidente du Conseil départemental,
- le Receveur municipal de la Commune du Malzieu-Ville,
- le Chef du Service de Gestion Comptable de Mende,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente convention.

Cette convention a été établie en 2 exemplaires originaux.

FAIT à
Le

FAIT à
Le

**Pour le Département,
La Présidente du Conseil
départemental,**

**Pour la Commune du
Malzieu-Ville
Le Maire**

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : INFRASTRUCTURES ET MOBILITES

Objet de la délibération : Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 998 au droit de la place du pré commun dans la traversée de La Canourgue

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 3213-1 à L 3213-3 et R 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 2422-12 du Code de la Commande Publique ;

VU les articles L 131-1 à L 131-8 du Code de la voirie routière ;

VU la délibération de la commission permanente du 14 février 2022 relative à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage ;

VU la délibération n°CD_22_1080 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « Infrastructures routières» ;

VU les délibérations n°CP_23_033 du 31 janvier 2023 et n°CP_23_091 du 20 mars 2023 actualisant la procédure ;

VU la délibération de la commune de La Canourgue du 27 mars 2023 ;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°703 : "Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 998 au droit de la place du pré commun dans la traversée de La Canourgue", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle :

- que s'agissant du projet d'aménagement de la place du pré commun dans la traversée de La Canourgue, concernant la RD 998, le Conseil municipal de La Canourgue a délibéré, le 27 mars dernier, pour solliciter la participation financière du Département à la suite de la définition du projet d'aménagement, établi dans le cadre de la convention n°21-122, signée respectivement les 22 février et 10 mars 2022 ;
- que conformément à la détermination du coût des interventions par la commune dans le cadre du marché de travaux produit par ses soins, et avant exécution, le montant prévisionnel plafonné de cette participation est évalué à 72 000 € TTC pour cette opération.

ARTICLE 2

Approuve :

- le projet définitif soumis par la commune de La Canourgue,
- la participation du Département, d'un montant prévisionnel plafonné à 72 000 € TTC, pour les travaux d'aménagement de cette section de route départementale.

ARTICLE 3

Décide d'engager la dépense, au chapitre 906, sur l'autorisation de programme « Travaux de Voirie ».

ARTICLE 4

Autorise la signature de la convention financière, ci-jointe, avec la commune de La Canourgue.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_194 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°703 "Routes : autorisation de signer une convention financière pour l'aménagement de la route départementale n° 998 au droit de la place du pré commun dans la traversée de La Canourgue" en annexe à la délibération

Le règlement départemental, pour la réalisation de travaux sur routes départementales par les communes ou groupements de communes, prévoit les dispositions qui suivent.

Outre la passation d'une convention autorisant la commune ou communauté de communes à intervenir sur le domaine public départemental, cette procédure inclut également celle d'une convention financière fixant le montant de la participation pour la remise en état des chaussées.

S'agissant du projet d'aménagement de la place du pré commun dans la traversée de La Canourgue, concernant la RD 998, le Conseil municipal de La Canourgue a ainsi délibéré, le 27 mars dernier, pour solliciter la participation financière du Département suite à la définition du projet d'aménagement, établi dans le cadre de la convention n°21-122, signée respectivement les 22 février et 10 mars 2022.

Conformément à la détermination du coût des interventions par la commune dans le cadre du marché de travaux produit par ses soins, et avant exécution, le montant prévisionnel plafonné de cette participation est évalué à 72 000,00 € TTC pour cette opération.

Cette participation est financée sur les crédits d'investissement sur le chapitre 906-R.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose donc :

- d'approuver le projet définitif soumis par la Commune de La Canourgue,
- d'approuver la participation du Département, d'un montant prévisionnel plafonné à 72 000,00 € TTC, pour les travaux d'aménagement de cette section de route départementale,
- d'engager la dépense sur l'autorisation de programme « Travaux de Voirie » sur le chapitre 906_R,
- de m'autoriser à signer la convention financière ci-jointe avec la commune de La Canourgue.

CONVENTION FINANCIÈRE N°

POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N°998 AU DROIT DE LA PLACE DU PRE COMMUN DANS LA TRAVERSÉE DE LA CANOURGUE

Désignation légale des parties

ENTRE :

Le Département de la Lozère, représenté par Madame la Présidente du Conseil départemental dûment autorisée par délibération de la Commission Permanente en date du 12 juin 2023,

ET :

La Commune de La Canourgue, représentée par Monsieur le Maire dûment autorisé par délibération du Conseil municipal en date du 27 mars 2023.

Préambule

Par convention n°22-122, signée respectivement les 22 février et 10 mars 2022, le Département de la Lozère a confié à la Commune de La Canourgue la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la route départementale n°998, au droit de la place du pré commun, dans la traversée du bourg.

Il est convenu ce qui suit

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de préciser la participation financière du Département concernant les travaux à mener pour la remise en état de la chaussée départementale, ainsi que ses modalités de versement.

Article 2 - Montant de la participation financière

Suite au résultat de la consultation, le montant prévisionnel plafonné de la participation du Département est ainsi fixé à 72 000,00 € TTC.

Article 3 - Modalités de versement

Le Département versera à la commune 50 % de la somme indiquée à l'article 2 ci-dessus, dans les deux mois suivant la réception dans ses services d'une lettre ou de tout autre document signé de Monsieur le Maire, attestant du démarrage effectif des travaux.

Après la réception des prestations concernées, le montant définitif de la participation du Département sera actualisé en fonction des dépenses réellement engagées par la commune dans la limite du montant prévisionnel mentionné à l'article 2.

Le solde de la participation actualisée, (montant de cette participation déduction faite du ou des acomptes déjà versés) sera réglé après réception de l'ensemble des pièces visées à l'article 8 de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et du justificatif des paiements effectués dont une attestation du comptable de la collectivité certifiant le paiement des prestations réalisées (le cas échéant dans un délai qui sera fonction des contraintes budgétaires du Département) .

Article 4 - Exécution de la convention

- la Maire de la Commune de La Canourgue,
- la Présidente du Conseil départemental,
- le Receveur municipal de la Commune de La Canourgue,
- le Chef du Service de Gestion Comptable de Mende,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente convention.

Cette convention a été établie en 2 exemplaires originaux.

FAIT à
Le

FAIT à
Le

**Pour le Département,
La Présidente du Conseil
départemental,**

**Pour la Commune de
La Canourgue
Le Maire**

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : INFRASTRUCTURES ET MOBILITES

Objet de la délibération : Acquisition de parcelles pour la construction du nouveau centre technique de Villefort

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU les articles L 1311-9 et suivants, L 3213-1, L 3215-1 et L 3221-1 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

VU l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en location immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes ;

VU la délibération n°CD_22_1082 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale et le budget 2023 « gestion immobilière du Département »;

VU la délibération n°CD_23_1009 du 20 mars 2023 modifiant les autorisations de programmes 2023 et antérieures ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°704 : "Acquisition de parcelles pour la construction du nouveau centre technique de Villefort", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Prend acte dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre technique sur le territoire de la commune de Villefort, cette dernière a proposé au Département d'acquérir, route du Mas de la Barque, section B 683 et 686, un terrain d'une surface de 24 416 m².

ARTICLE 2

Précise qu'il sera nécessaire de parcelliser cette parcelle afin d'obtenir les 13 000 m² indispensables pour implanter le centre technique et sa voie d'accès.

ARTICLE 3

Approuve la proposition d'acquisition de 13 000 m² des parcelles cadastrées B 683 et 686 sur la commune de Villefort pour 1 € symbolique, sachant que les frais de bornage seront pris en charge par le budget départemental.

ARTICLE 4

Décide de prélever les crédits nécessaires pour financer cet achat sur l'autorisation de programme 2022 acquisitions immobilières.

ARTICLE 5

Désigne Maîtres Annick PAPPARELLI-DARBON et Bertrand FOULQUIÉ, notaires associés à Villefort, pour la rédaction de l'acte.

ARTICLE 6

Autorise la signature de tous les documents nécessaires à cette acquisition.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_195 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°704 "Acquisition de parcelles pour la construction du nouveau centre technique de Villefort" en annexe à la délibération

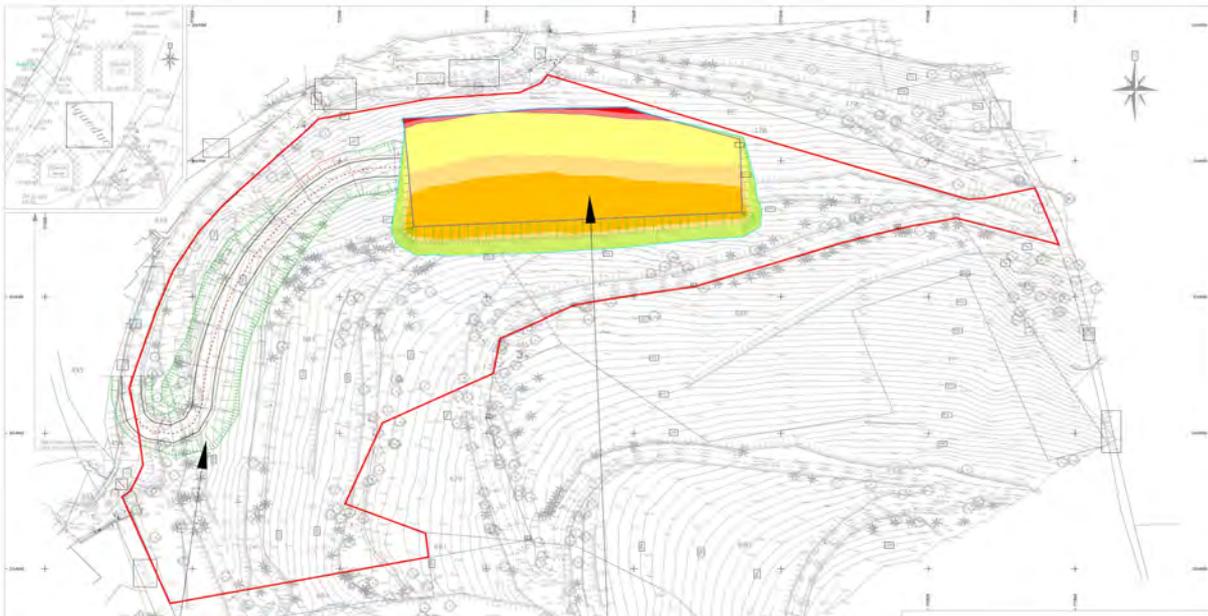
Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre technique routier sur le secteur de Villefort un terrain suffisamment grand est nécessaire afin d'implanter ce centre technique.

À cette fin, il a été proposé par Monsieur le Maire de la Commune de Villefort d'acquérir sur la commune de Villefort, route du Mas de la Barque, section B 683 et 686. D'une surface de 24 416 m² (voir plan ci-dessous) il sera donc nécessaire de faire une division parcellaire pour obtenir une surface d'environ 13 000 m² indispensable pour implanter ce centre technique ainsi que la voie d'accès.

Plan de situation



Plan d'implantation de la plateforme et de l'accès



La cession sera réalisée à l'euro symbolique par a commune de Villefort.

L'acte serait confié à l'Office notarial PAPPARELLI-DARBON et FOULQUIE, notaires associés à Villefort.

Je vous propose donc :

- d'accepter la proposition d'acquisition de 13000m² des parcelles cadastrées B 683 et 686 sur la commune de Villefort pour **1 €**. Les frais de bornage seront pris en charge sur le budget départemental.
- de désigner l'office notarial SCP Annick PAPPARELLI-DARBON et Bertrand FOULQUIÉ, pour la rédaction de l'acte ;
- d'autoriser la signature de tous les documents nécessaires à cette acquisition pour mener la procédure à son terme.

Les crédits nécessaires sont prévus sur l'AP 2022 acquisitions immobilières.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : INFRASTRUCTURES ET MOBILITES

Objet de la délibération : DSID et Fonds vert : Précisions et modifications des plans de financement des opérations présentées pour 2023

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Robert AIGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS, M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.

Absent(s) : Alain ASTRUC, Patricia BREMOND.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 3334-10 à 16 et R 3334-4 à 9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le décret 2018-428 du 1er juin 2018 ;

VU l'instruction TERC2030398J du 18 novembre 2020 relative au soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales ;

VU la circulaire n°IOMB2236543j du 8 février 2023 ;

VU la délibération n°CD_22_1083 du 16 décembre 2022 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°705 : "DSID et Fonds vert : Précisions et modifications des plans de financement des opérations présentées pour 2023", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

VU la modification faite en séance du plan de financement du projet d'ADAP de l'Internat Collège de Vialas ;

ARTICLE 1

Rappelle que lors du vote du budget primitif, le 16 décembre 2022, l'Assemblée départementale a délibéré sur les dossiers présentés au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) et du Fonds vert.

ARTICLE 2

Indique qu'il convient d'adapter les termes de la délibération afin de prendre en compte les modifications suivantes intervenues depuis décembre 2022, à savoir :

- financement du projet de l'ADAP de l'internat du Collège Vialas au titre de la DSID pour 300 000 € ;
- publication des circulaires d'application du Fonds vert définissant les conditions d'accès pour ce dispositif sur la rénovation énergétique, notamment un gain énergétique minimal de 30 %, et permettant de financer les ouvrages liés aux chutes de blocs ;
- précisions sur les dépenses recettes des projets au fur et à mesure de leur avancée ;
- retrait de 5 dossiers du Fonds vert soit parce que le gain énergétique est inférieur à 30 % soit parce que les attendus techniques du dossier ont retardé le dépôt de la demande :
 - les travaux d'efficacité énergétique des sites concédés à la SELO (station thermale de La Chaldette, Station thermale de Bagnols-les-Bains) ;
 - les travaux d'efficacité énergétique des sites concédés à la SELO (Parc à loups du Gévaudan, Station de pleine nature de la Baraque des bouviers) ;
 - le remplacement de la chaudière du Collège du Bleymard ;
 - les travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments départementaux ;
 - le projet sur les bâtiments de la station du Mas de la Barque.

ARTICLE 3

Précise qu'un nouveau dossier peut être déposé pour les travaux de sécurisation vis-à-vis des chutes de blocs et la stabilisation de glissement sur le réseau routier départemental au titre de la mesure du Fonds vert : « Appui aux collectivités de montagne soumises à des risques émergents ».

ARTICLE 4

Approuve, dans ce contexte, les plans de financement modifiés pour les dossiers présentés ci-dessous auprès de l'État au titre de la DSID et du Fonds vert :

Travaux de sécurisation vis-à-vis des chutes de blocs et la stabilisation de glissement sur le réseau routier départemental

- Etat (Fonds vert 80%) :..... 864 000 €
- Département (20%) : 216 000 €
- TOTAL HT : 1 080 000 €

ADAP et rénovation énergétique de la Maison des Solidarités de Langogne

- Etat (DSID ou Fonds vert 50%) : 503 508 €
- Département (20%) : 503 508 €
- TOTAL HT : 1 007 015 €

ADAP de l'Internat Collège de Vialas

- Etat (Fonds vert 28%) :..... 383 828 €
- Etat (DSID 22%) – attribuée :..... 300 000 €
- Département (50%) : 683 827 €
- TOTAL HT : 1 367 655 €

Relocalisation et restructuration du Parc Technique départemental

- Etat (DSID 22%) – attribuée :..... 2 520 000 €
- Département (50%) : 2 520 000 €
- TOTAL HT : 5 040 000 €

Travaux d'efficacité énergétique des sites concédés à la SELO (Station thermale de La Chaldette, Station thermale de Bagnols-les-Bains)

- Etat (DSID ou FNADT 50%) :..... 329 718 €
- Région (30%) :..... 197 831 €
- SELO (20%) : 131 887 €
- TOTAL HT : 659 436 €

Délibération n°CP_23_196 du 9 juin 2023

Travaux d'efficacité énergétique des sites concédés à la SELO (Parc à loups du Gévaudan, Station de pleine nature de la Baraque des bouviers)

• Etat (DSID ou FNADT 50%) :.....	361 092 €
• Région (30%) :.....	216 655 €
• SELO (20%) :	144 437 €
• TOTAL HT :	722 184 €

Opérations massifiées des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments départementaux

• Etat (DSID 50%) :... ..	373 950 €
• Département (50%) :	373 950 €
• TOTAL HT :	747 900 €

ARTICLE 5

Autorise la signature de l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président de la Commission
Denis BERTRAND

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_196 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU

Non-participations : 7 M. Robert AIGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS,
(avec sortie de séance M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.
ou par pouvoir)

Votes pour : 17 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°705 "DSID et Fonds vert : Précisions et modifications des plans de financement des opérations présentées pour 2023" en annexe à la délibération

Lors du vote du budget primitif, le 16 décembre 2022, l'Assemblée départementale a délibéré sur les dossiers présentés au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) et du Fonds vert.

Pour mémoire, les dossiers suivants avaient été présentés à la DSID et au Fonds vert :

- la rénovation énergétique du collège de Langogne (reconduction de la demande de 2022),
- l'ADAP et rénovation énergétique de la Maison des Solidarités de Langogne (reconduction de la demande de 2022),
- l'ADAP Internat Collège Vialas (reconduction de la demande de 2022),
- les travaux sur la station du Mas de la Barque (reconduction de la demande de 2022),
- les travaux d'efficacité énergétique des sites concédés à la SELO (station thermale de La Chalnette, station thermale de Bagnols-les-Bains),
- les travaux d'efficacité énergétique des sites concédés à la SELO (Parc à loups du Gévaudan, Station de pleine nature de la Baraque des bouviers),
- le remplacement de la chaudière du Collège du Bleymard,
- les travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments départementaux.

Et uniquement à la DSID :

- la RD 984 - Aménagement au Sud de Saint-Etienne-Vallée-Française entre les PR 26+210 et 26+920,
- la construction d'un nouveau centre technique à Châteauneuf-de-Randon,
- la relocalisation et restructuration du Parc Technique départemental.

Depuis la délibération de décembre 2022 :

- nous avons été informés tout d'abord du financement du projet de l'ADAP de l'internat du Collège Vialas au titre de la DSID pour 300 000 € ;
- ensuite, les circulaires d'application du Fonds vert ont été publiées avec les conditions d'accès pour ce dispositif sur la rénovation énergétique notamment un gain énergétique minimal de 30 % et une possibilité de financer les ouvrages liés aux chutes de blocs ;
- enfin, les projets ont poursuivi leur déroulement avec des éléments plus affinés sur les coûts et les recettes.

Aussi, par ce rapport, je vous informe que les 4 dossiers suivants n'ont finalement pas été présentés au Fonds vert :

- les travaux d'efficacité énergétique des sites concédés à la SELO (station thermale de La Chalnette, Station thermale de Bagnols-les-Bains),
- les travaux d'efficacité énergétique des sites concédés à la SELO (Parc à loups du Gévaudan, Station de pleine nature de la Baraque des bouviers),
- le remplacement de la chaudière du Collège du Bleymard,
- les travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments départementaux.

En effet, ces projets, s'ils permettent des gains significatifs d'émissions de gaz à effet de serre et une réduction du recours aux énergies fossiles, ne permettent pas d'atteindre un gain énergétique de 30 %.

Par ailleurs, le projet sur les bâtiments de la station du Mas de la Barque n'est pas encore assez avancé pour être déposé au Fonds vert au vu des attendus techniques du dossier.

Un nouveau dossier peut être déposé pour les travaux de **sécurisation vis-à-vis des chutes de blocs et la stabilisation de glissement sur le réseau routier départemental** au titre de la mesure du Fonds vert : « Appui aux collectivités de montagne soumises à des risques émergents ».

Ce projet permettrait de conduire différents chantiers de stabilisation contre les chutes de blocs :

- sur la RD 907 bis à Gorges du Tarn Causses (PR 38+300) et à La Malène (PR 18+750),
- sur la RD 995 à Masegros Causses Gorges (PR 13+400),
- sur la RD 906 à Prévenchères (PR 27+000),
- sur la RD 51 à Pied de Borne (PR 5+900),
- sur la RD 988 à Saint-Bonnet Laval (PR 4+930),
- sur la RD 151 à Pied de Borne (PR 1+720),
- et un chantier sur la RD 13 (PR 22) de stabilisation d'un glissement.

Le plan de financement pour ce projet est le suivant :

Etat (Fonds vert)	864 000 €	80 %
Département	216 000 €	20 %
TOTAL (HT)	1 080 000 €	

L'avancement de certains projets a permis d'obtenir des estimations plus précises et conduit donc à une révision des plans de financement présentés :

ADAP et rénovation énergétique de la Maison des Solidarités de Langogne

Le plan de financement pour ce projet est le suivant :

Etat (DSID ou Fonds vert)	503 508 €	50 %
Département	503 508 €	50 %
TOTAL (HT)	1 007 015 €	

ADAP de l'Internat Collège de Vialas

Le plan de financement pour ce projet (part départementale) est le suivant :

Etat (Fonds vert)	383 828 €	28 %
Etat (DSID) - attribuée	300 000 €	22 %
Département	515 000 € 683 827 €	50 %
TOTAL (HT)	1 030 000 € 1 367 655 €	

Relocalisation et restructuration du Parc Technique départemental

Le plan de financement pour ce projet est le suivant :

Etat (DSID)	2 520 000 €	50 %
Département	2 520 000 €	50 %
TOTAL (HT)	5 040 000 €	

Travaux d'efficacité énergétique des sites concédés à la SELO (Station thermale de La Chaldette, Station thermale de Bagnols-les-Bains)

Le plan de financement pour ce projet est le suivant :

Etat (DSID ou FNADT)	329 718 €	50 %
Région	197 831 €	30 %
SELO	131 887 €	20 %
TOTAL (HT)	659 436 €	

Travaux d'efficacité énergétique des sites concédés à la SELO (Parc à loups du Gévaudan, Station de pleine nature de la Baraque des bouviers)

Le plan de financement pour ce projet est le suivant :

Etat (DSID ou FNADT)	361 092 €	50 %
Région	216 655 €	30 %
SELO	144 437 €	20 %
TOTAL (HT)	722 184 €	

Opérations massifiées des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments départementaux

Le plan de financement pour ce projet est le suivant :

Etat (DSID)	373 950 €	50 %
Département	373 950 €	50 %
TOTAL (HT)	747 900 €	

Si vous en êtes d'accord, je vous propose d'approuver les plans de financement modifiés pour les dossiers présentés ci-dessus auprès de l'État au titre de la DSID et du Fonds vert.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TOURISME DURABLE

Objet de la délibération : Suivi des DSP - Concession pour la gestion et l'exploitation de la station thermale Bagnols les Bains - Approbation des tarifs

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Robert AIGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS, M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.

Absent(s) : Alain ASTRUC, Patricia BREMOND.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 1411-1 à L 1411-9 et L 4251-20-V du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article 12 de la convention en date du 15 novembre 2017 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°800 : "Suivi des DSP - Concession pour la gestion et l'exploitation de la station thermale Bagnols les Bains - Approbation des tarifs", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que le Département a confié la gestion et l'exploitation de la Station thermale de Bagnols-les-Bains à la Société d'Économie Mixte d'Équipement pour le Développement de la Lozère (SELO), par convention du 15 novembre 2017.

ARTICLE 2

Approuve, à ce titre, les tarifs 2023 transmis par la SELO pour le site de Bagnols-les-Bains, ci-annexés, à savoir :

- carte des Soins et Forfaits proposés,
- forfaits sur des demi-journées.

ARTICLE 3

Autorise la signature de l'avenant à la convention correspondant et de toutes les pièces inhérentes.

La Présidente de Commission
Michèle MANOA

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_197 du 9 juin 2023 :	
Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU	
Non-participations : (avec sortie de séance ou par pouvoir)	7 M. Robert ALGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS, M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.
Votes pour :	17 voix
Abstention (s) :	0 voix
Vote(s) contre :	0 voix
Adopté à l'unanimité des voix exprimées.	

Rapport n°800 "Suivi des DSP - Concession pour la gestion et l'exploitation de la station thermale Bagnols les Bains - Approbation des tarifs" en annexe à la délibération

Par convention en date du 15 novembre 2017, le Conseil départemental a confié la gestion et l'exploitation de la Station thermale de Bagnols Les Bains à la Société d'Économie Mixte d'Équipement pour le Développement de la Lozère (SELO).

Conformément à l'article L 1411-2 du Code général des collectivités locales, la convention encadre les tarifs à la charge des usagers et précise l'incidence sur ces tarifs des paramètres ou indices qui déterminent leur évolution.

Pour mémoire, ceux-ci ont été fixés de la façon suivante :

« Concernant les modalités d'établissement des tarifs, il est convenu que le Département ne pourra s'opposer à une augmentation inférieure à celle de l'indice des prix à la consommation ou de la valeur du point servant de référence aux salaires des organismes de tourisme.

En revanche, le Département pourra autoriser toute évolution des prix supérieures à l'évolution des deux indices cités en raison de leurs justifications afin d'être conforme aux évolutions des produits proposés et des tarifs pratiqués par la concurrence. »

La SELO est donc amenée à transmettre chaque année ses nouveaux tarifs afin que la collectivité puisse examiner leur évolution par rapport aux dispositions de la convention.

Vous trouverez ci-joint les tarifs transmis par la SELO en ce qui concerne les accès au SPA et les prestations thermo-ludiques.

Des nouveautés :

- accès « Matinée » de 10h00 à 13h00 pour 25 € ;
- Pass « After » valable de 16h30 à 19h00 du lundi au vendredi pour 299 € ;
- Pass « Smart » valable de 10h00 à 13h00 avec une remise de 10 % sur les soins pour 299 € ;
- Soins liftant japonais : 4 formules possibles allant de 59 € à 275 € ;
- nouveaux forfaits « Escapades » et « mini-cures » comprenant plusieurs accès aux SPA ainsi que différents soins.

L'ensemble des tarifs a augmenté de 4 € en moyenne pour les soins ce qui représente une augmentation d'environ 7,4 %.

A noter que l'indice des prix à la consommation a augmenté en moyenne de 5,2 % en 2022.

L'augmentation des prix est donc légèrement supérieure à l'évolution de cet indice mais semble répondre à l'évolution générale des prix pratiqués par la concurrence.

Pour les tarifs des cures thermales, ils sont conventionnés et fixés annuellement par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) qui prend à sa charge le remboursement.

Par voie de conséquence, il vous est demandé de bien vouloir procéder à l'approbation des tarifs pour la Station thermale de Bagnols les Bains et de m'autoriser à signer l'avenant correspondant ainsi que toutes les pièces inhérentes.



AQUA CALIDA

CENTRE THERMAL & SPA ROMAIN
BAGNOLS-LES-BAINS

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_197-DE



CARTE DES SOINS 2023

Le SPA, entièrement rénové en 2021, bénéficie d'une eau thermale exploitée depuis l'époque romaine. Des espaces ont été créés, mettant en avant la thérapie chaud-froid avec un mélange d'activités de dernière technologie tout en préservant l'historique de l'époque romaine.

WWW.BAGNOLS-LES-BAINS.COM

Date de publication : 13 juin 2023



AQUA CALIDA

CENTRE THERMAL & SPA ROMAIN
BAGNOLS-LES-BAINS



OUVERTURES

Coupure des animations à 12h45 et 18h45 - Fermeture du SPA à 13h00 et 19h00

Du 11 février au 05 mars
Du 1er avril au 07 mai
Du 06 novembre au 30 décembre

Lundi au dimanche
14h00 > 19h00

Du 08 mai au 4 novembre

Lundi
14h00 > 19h00
Mardi au samedi
10h00 > 13h00 / 14h00 > 19h00

Du 30 juillet au 20 août

Les dimanches d'été
14h00 > 19h00

FERMETURES

Du 1er janvier au 10 février

Du 06 au 31 mars

Les 24, 25 & 31 décembre

ACCÈS SPA SANS SOINS

Accès "Matinée"	10h00 > 13h00	25€
Accès "Après-midi"	14h00 > 19h00	35€
Accès "2h00"	16h30 > 19h00	25€

ACCÈS SPA + SOINS

Créez votre forfait sur-mesure	10h00 > 13h00	22€
Tarif valable pour toute réservation de soins (hors épilations)	OU 14h00 > 19h00	

CARNETS D'ACCÈS & PASS ANNUELS

Carnet de 6 accès	Matinée 10h00 > 13h00 et/ou	175€
Carnet de 10 accès	Après-midi 14h00 > 19h00	275€
Pass "After"	Valable de 16h30 > 19h00 Du lundi au vendredi (hors jours fériés)	299€
Pass "Smart"	Valable de 10h00 > 13h00 Du mardi au samedi (08/05 au 04/11) +10% de remise sur les soins*	299€
Pass "Infinity"	Illimité +15% de remise sur les soins*	499€

*hors week-ends et jours fériés. Non valable sur l'achat de cartes cadeaux

Date de publication : 13 juin 2023

LES SOINS À L'EAU THERMALE

Douche relaxante sous affusion avec diffusion d'eau florale BIO	10min	20€
Argilothérapie : Dos OU deux zones au choix	15min	28€
Bain relaxant aux huiles essentielles	15min	28€
Bain relaxant en DUO	20min	56€

LES SOINS DU VISAGE

Le « Secrets de Cléopâtre » : cosmétiques formulés avec notre eau thermale et au lait d'ânesse	30min	39€
Le « Coup d'éclat » : soin nettoyant adapté à votre type de peau, produits de la marque ORIGINE	30min	45€
Le « Sur-mesure » : soin complet et personnalisé, produits de la marque ORIGINE	50min	72€

LE SOIN LIFTANT JAPONAIS

Massage liftant du décolleté et du visage inspiré du "Kobido"

Soin seul	40min	59€
En supplément d'un soin visage	25min	39€
En cure de 3 séances ou 5 séances	40min / séance	168€ 275€

LES ÉPILATIONS

Localisé visage : sourcils, lèvres ou menton	15€
Visage	22€
Aisselles ou maillot classique	18€
Demi-jambes	24€

LES MASSAGES RELAXANTS

L'Hydromassage en apesanteur - Lit de flottaison et jets relaxants sans contact direct avec l'eau	15min	28€
Le Localisé aux Huiles Essentielles (HE) Bio - Au choix : dos, jambes, pieds ou tête	20min	33€
Le Verso aux HE Bio - Arrière du corps : des pieds au cuir chevelu	30min	45€
Le Californien aux HE Bio - Corps & visage	50min	73€
Le Californien à la bougie - Corps & visage	50min	75€

LES MASSAGES DU MONDE 50min - 79€

Le Lomi-lomi : massage hawaïen, cocooning, apaisement, relâchement, harmonisation corps & esprit

Le Balinais : massage drainant, relaxant

Le Suédois : massage tonique, récupération musculaire, préparation physique

Le Sanbao : massage japonais, relaxe et dynamise, draine les toxines grâce au travail sur le méridien vessie

LA BEAUTÉ CORPORELLE

Gommage fondant au sucre - Fragrance au choix	20min	38€
Enveloppement - Fragrance au choix	20min	40€
Enveloppement sur l'hydromassage - Lit de flottaison et jets relaxants sans contact direct avec l'eau	20min	50€
Soin du dos - Gommage du dos + Argilothérapie + massage du dos de 15min	40min	66€
Détente Romaine - Gommage corporel + application d'un lait hydratant + massage du dos de 15min	40min	69€

LES RITUELS SENSORIELS

Gommage + Enveloppement - Au choix	45min	75€
Gommage + Massage du Monde - Au choix	1h10min	114€
Enveloppement + Massage du Monde - Au choix	1h15min	116€

NOS SUGGESTIONS DE FORFAITS EN SPA

Découverte thermale (50min) • 109€

Un accès au SPA Thermal

- > 1 bain bouillonnant aux HE
- > 1 Argilothérapie
- > 1 massage localisé au baume aromatique 20min

Escale Romaine (60min) • 118€

Un accès demi-journée au SPA Thermal

- > Bain de Cléopâtre
- > Gommage
- > Massage Verso 30min

Aqua Calida (1h30min) • 155€

Un accès demi-journée au SPA Thermal

- > Soins Visage "Secrets de Cléopâtre"
- > Escalade Romaine

Détente Absolue (1h40min) • 170€

Un accès demi-journée au SPA Thermal

- > 1 Gommage
- > 1 Californien 50min
- > 1 Soins Visage "Coup d'Eclat"

Evasion Sensorielle - Au choix (1h35min) • 175€

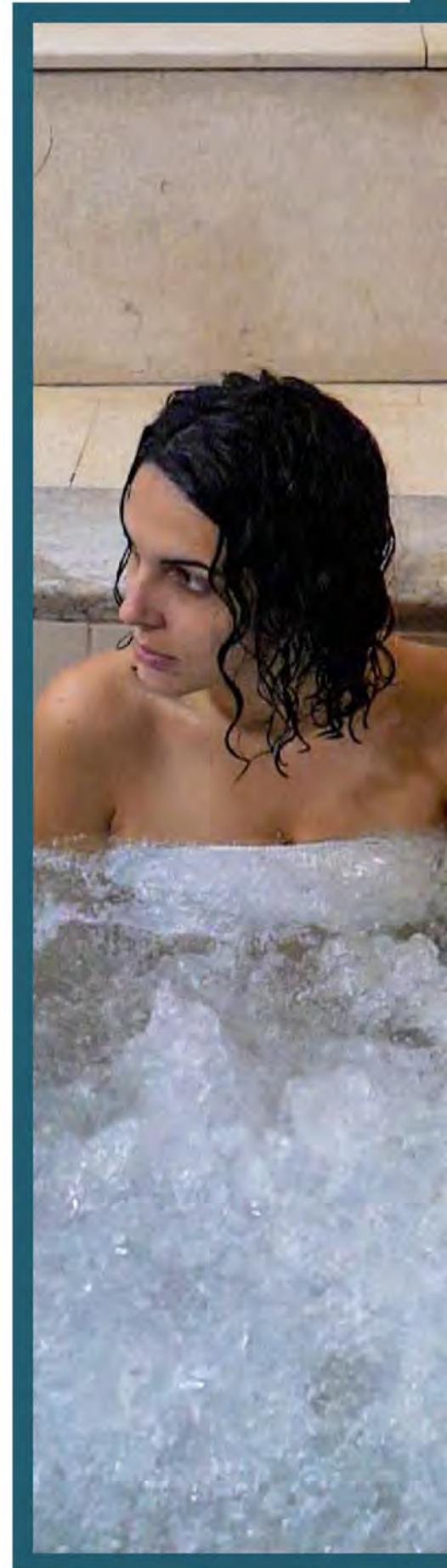
Un accès demi-journée au SPA Thermal

- > 1 Gommage
- > Enveloppement
- > Massage du Monde 50min

Le Signature (1h50min) • 199€

Un accès demi-journée au SPA Thermal

- > 1 Bain Cléopâtre
- > 1 Argilothérapie
- > 1 Gommage corporel à la rosée gommante
- > 1 Massage relaxant de 30min au lait d'ânesse
- > 1 Soins du visage "Secrets de Cléopâtre"



NOS SUGGESTIONS DE FORFAITS EN DUO

Tous les soins proposés dans ces forfaits sont réalisés dans notre cabine DUO

L'Espace Cévennes privatif - 2 pers. (45min) • 65€

Un accès privatisé dans notre cabine DUO comprenant :

Un bain bouillonnant double, un sauna et une tisanerie (infusions & gourmandises locales).

Il est possible de profiter de cet espace avec ou sans soins par la suite.

Parenthèse à deux (30min) • 134€

Deux accès au SPA Thermal

> 2 massages "Verso" de 30min

Instant pour Nous (50min) • 190€

Deux accès au SPA Thermal

> 2 massages Californien aux huiles essentielles de 50min

Instant d'évasion (50min) • 202€

Deux accès au SPA Thermal

> 2 massages du Monde de 50min (au choix)

Rêve à deux (1h30min) • 299€

Deux accès au SPA Thermal

- > Bain bouillonnant en DUO
- > 2 Gommages
- > 2 Enveloppements
- > 2 massages "Verso" de 30min

Evasion Sensorielle à deux - Au choix (1h45min) • 350€

Deux accès au SPA Thermal

- > 2 Gommages corps (au choix)
- > 2 Enveloppements (au choix)
- > 2 Massages du Monde 50min (au choix)
- > Accès à la tisanerie privative 15min



NOS ESCAPADES BIEN-ÊTRE

Escapade "Coup de Boost" - 1 soin/jour • 263€

4 accès consécutifs au SPA Thermal

- > 1 Massage du Monde
- > 1 Bain bouillonnant aux HE Bio
- > 1 Gommage corps
- > 1 Soins Visage "Coup d'éclat" 30min
- > Votre produit : 1 Hydrolat "Détox"

Escapade "Zen" - 1 à 2 soins/jour • 349€

4 accès consécutifs au SPA Thermal

- > 1 Massage Californien à la bougie 50min
- > 1 Soins visage "Sur-mesure" 50min
- > 1 Hydromassage en apesanteur
- > 1 Argilothérapie localisée
- > 1 Rituel Gommage + Enveloppement
- > Votre produit : 1 gel douche de la marque Origine

Escapade "Post-Randonnée" - 2 soins/jour • 350€

5 accès fin de journée consécutifs au SPA Thermal

- > 3 Argilothérapies
- > 2 Massages localisés - zone au choix
- > 1 Massage verso
- > 2 Douches sous affusion
- > 2 bains bouillonnants aux HE
- > Votre produit : 1 huile de massage pleine forme 30mL



NOS MINI-CURE THERMALES

Uniquement en matinée du mardi au samedi - du 9 mai au 4 novembre

Mini cure "Relax Dos" - 3 demi-journées • 299€

3 accès au SPA Thermal sur une semaine

- > 1 Douche sous affusion à l'eau florale BIO
- > 1 Bain bouillonnant aux HE
- > 1 Hydromassage
- > 3 Argilothérapies
- > 3 Massages localisés au baume aromatique 20min
- > Votre produit : 1 Baume aromatique de Bagnols

Mini cure "aroma'thermes" - 5 demi-journées • 465€

5 accès consécutifs au SPA Thermal

- > 4 Argilothérapies
- > 3 douches sous affusions à l'eau florale BIO
- > 2 Bains bouillonnant aux HE
- > 4 Massages localisés de 20min aux HE ou au baume aromatique de Bagnols
- > 1 Hydromassage en apesanteur
- > Votre produit : 1 baume aromatique de Bagnols

Ma mini cure sur mesure • Prix sur demande

Forfait accès SPA 15€ par jour à partir de 3 accès minimum pour l'achat d'un soin par jour minimum dans la liste des soins suivants :

- > Douche sous affusion
- > Bain bouillonnant
- > Massage localisé
- > Argilothérapie
- > Hydromassage en apesanteur
- > Soins du visage Cléopâtre
- > Massage relaxant de 50min aux HE

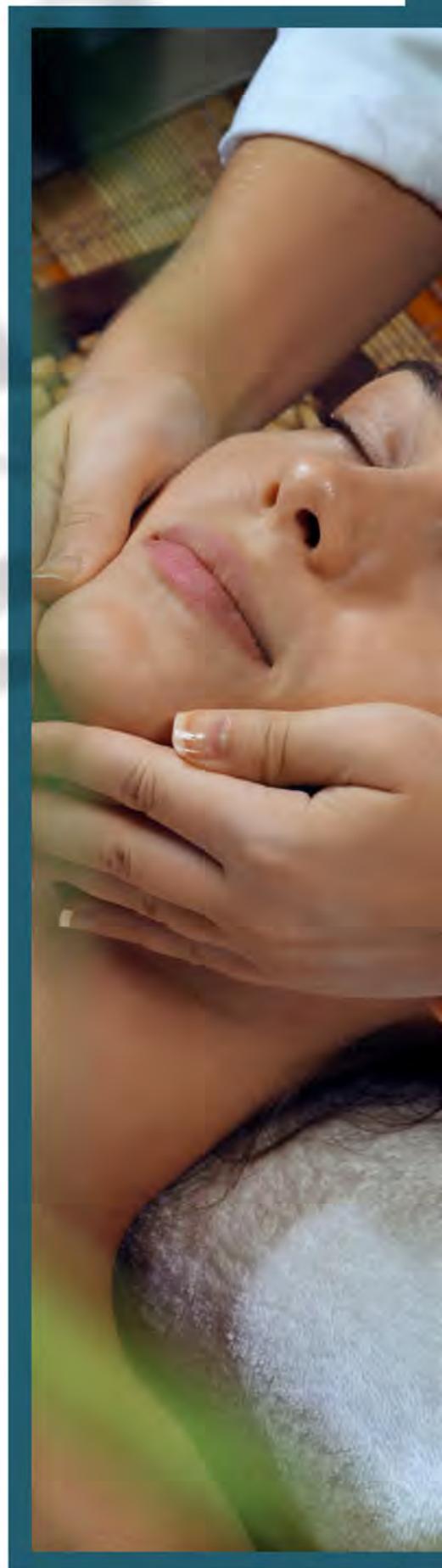
Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_197-DE

S²LOW



CHARTRE DU SPA

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU SPA THERMAL

L'âge minimum requis pour accéder au SPA Thermal est de 18ans révolus ou de 16ans révolus accompagné d'un parent.

Il est fortement conseillé de réserver les accès et les soins tout au long de l'année pour s'assurer de la disponibilité des places.

Tout accès demi-journée ne pourra faire l'objet d'un remboursement partiel en cas d'une durée d'accès de 2 heures.

LES CONDITIONS DE RÉSERVATION ET D'ANNULATION

50% du prix sera demandé à la réservation et 100% du prix pendant les vacances scolaires et les jours fériés

Annulation 7 jours avant la réservation :

Remboursement total ou report des arrhes sur une future réservation

Annulation entre 6 et 1 jour avant la réservation :

50% des arrhes sont encaissées

Annulation à moins de 24h de l'arrivée :

100% des arrhes sont encaissées

LES SOINS

Les temps indiqués sont les temps de soins.
Les forfaits déjà composés ne peuvent être modifiés.

A noter : en cas de retard, nous serons dans l'obligation de réduire la durée de votre soin pour ne pas pénaliser les clients suivants. Nous vous remercions de prévoir une marge pour être à l'heure en cabine et de nous prévenir de tout retard.

VOTRE TENUE AU SPA THERMAL

1 peignoir, 1 serviette et 1 paire de tongs en prêt à votre arrivée.

Les shorts de bain sont interdits, seuls sont autorisés les slips ou caleçons de bain. Si besoin, des maillots de bain sont en vente à l'accueil.

Le port de claquettes propres et d'un maillot de bain est obligatoire dans l'enceinte du SPA ainsi qu'en cabine. Vous pouvez amener vos claquettes/tongs personnelles, à condition qu'elles soient propres et à l'usage exclusif du SPA. Nous vous conseillons d'amener une serviette personnelle dans la douche de sortie.

CONTRE-INDICATIONS

Lors de votre prise de rendez-vous, ou de votre venue, merci de nous signaler toute contre-indication (problème de santé, maladie, allergie, blessure, grossesse en cours...) afin de préserver votre santé et d'assurer le bon déroulement de vos soins.

AVERTISSEMENT

Les soins prodigués n'ont aucune visée thérapeutique.

Nous effectuons des soins de bien-être pour lesquels le terme "massage" désigne un modelage corporel permettant une relaxation générale par le biais de techniques ancestrales transmises de génération en génération à travers le monde.

Nous nous réservons le droit d'anticiper votre sortie en cas de comportement inadapté.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TOURISME DURABLE

Objet de la délibération : Suivi des DSP - Concession pour l'aménagement, la gestion et l'exploitation des deux stations de pleine nature du massif du Mont Lozère - Approbation des tarifs

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Robert AIGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS, M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.

Absent(s) : Alain ASTRUC, Patricia BREMOND.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 1411-1 à L 1411-9 et L 4251-20-V du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article 13 de la convention en date du 19 octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°801 : "Suivi des DSP - Concession pour l'aménagement, la gestion et l'exploitation des deux stations de pleine nature du massif du Mont Lozère - Approbation des tarifs", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que le Département a confié l'aménagement, la gestion et l'exploitation des deux stations de pleine nature du massif du Mont Lozère (Stations du Mas de la Barque et du Mont Lozère) à la Société d'Économie Mixte d'Équipement pour le Développement de la Lozère (SELO), par convention du 19 octobre 2021.

ARTICLE 2

Approuve, à ce titre, les tarifs 2023 transmis par la SELO pour les deux stations de pleine nature du massif du Mont Lozère (Stations du Mas de la Barque et du Mont Lozère), ci-annexés.

ARTICLE 3

Autorise la signature de l'avenant à la convention correspondant et de toutes les pièces inhérentes.

La Présidente de Commission

Michèle MANOA

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_198 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU

Non-participations : 7 M. Robert AIGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS,
(avec sortie de séance ou par pouvoir) M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.

Votes pour : 17 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°801 "Suivi des DSP - Concession pour l'aménagement, la gestion et l'exploitation des deux stations de pleine nature du massif du Mont Lozère - Approbation des tarifs" en annexe à la délibération

Par convention en date du 19 octobre 2021, le Conseil départemental a confié l'aménagement, la gestion et l'exploitation des deux stations de pleine nature du massif du Mont Lozère (Stations du Mas de la Barque et du Mont Lozère) à la Société d'Economie Mixte d'équipement pour le Développement de la Lozère (SELO).

Conformément à l'article L3114-6 du Code de la Commande Publique, le concédant fixe l'ensemble des prix de prestations réalisées sur les stations à percevoir de la clientèle sur proposition du concessionnaire.

Aussi, afin de compléter, au vu des activités désormais proposées, la liste des tarifs annexés au contrat, sont joints en annexe les tarifs suivants :

- activités domaine alpin (location matériel ski alpin, surf, accès domaine alpin...) ;
- location VTT et VAE ;
- location de bâtons de marche.

Conformément à l'article L 1411-2 du Code général des collectivités locales, la convention encadre les tarifs à la charge des usagers et précise l'incidence sur ces tarifs des paramètres ou indices qui déterminent leur évolution.

Pour mémoire, ceux-ci ont été fixés de la façon suivante :

« Concernant les modalités d'établissement des tarifs, il est convenu que le Département ne peut s'opposer à une augmentation inférieure à celle de l'indice des salaires pour autres activités de services SALHOR4/SHO-SZ (base 100 juin 2017 à 103,7 au 4ème trimestre 2020).

En revanche le Département peut autoriser toutes évolutions des prix supérieures à l'évolution de l'indice cité en raison de leur justification pour atteindre les équilibres économiques du site, être conformes aux évolutions des produits proposés et des tarifs pratiqués par la concurrence. »

Ainsi, la SELO communique chaque année les tarifs suivants :

- activités nordiques (location matériel ski de fond, ski rando, raquettes, luges, accès domaine nordique) et activités de pleine nature (location de VTT, VAE...) ;
- hébergements de la Station du Mas de la Barque (studio, chalets 2/4 ou 6/8 personnes et chambres dans la maison forestière).

Création de 2 nouvelles périodes de location des hébergements avec la très basse saison (de mars à juin et de novembre à décembre en excluant les week-ends prolongés) et la très haute saison (mois d'août et semaine entre le 24/12 et le 01/01).

Les tarifs des hébergements ont augmenté d'environ 60 % en basse saison, 38 % en moyenne saison et 15 % en haute saison. Ces augmentations se justifient en grande partie par la hausse du coût de l'énergie.

Les tarifs des activités restent stables, on peut observer une augmentation des forfaits, aussi bien nordiques que alpins, de l'ordre de 15 % soit entre 1,5 € et 5 €. Les tarifs de locations de matériels restent eux inchangés.

Par voie de conséquence, je vous demande de bien vouloir procéder à l'approbation de ces tarifs et de m'autoriser à signer l'avenant correspondant ainsi que toutes les pièces inhérentes.

LE MAS DE LA BARQUE

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE



Très basse saison

	Nuit semaine	Nuit week-end	Semaine	2 semaines
<i>Du 5 mars au 7 avril</i>				
<i>Du 9 au 16 mai</i>				
<i>Du 21 au 25 mai</i>				
<i>Du 29 mai au 30 juin</i>				
<i>Du 5 au 9 novembre</i>				
<i>Du 12 novembre au 21 décembre</i>				

Studio	80€	110€	245€	434€
2/4 Duplex *	90€	120€	294€	532€
2/4 plain pied	95€	125€	322€	580
6 Duplex *	110€	140€	406€	731
6/8 Confort *	125€	155€	518€	932
6 premium	130€	160€	532€	958

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Date de publication : 13 juin 2023
Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

LE MAS DE LA BARQUE

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE



Basse saison

*Du 11 avril au 5 mai
Du 1er au 7 juillet
Du 2 au 30 septembre*

Nuit semaine

Nuit week-end

Semaine

2 semaines

Studio	90€	120€	301€	542€
2/4 Duplex *	100€	130€	357€	643€
2/4 plain pied	105€	135€	392€	706€
6 Duplex *	120€	150€	490€	882€
6/8 Confort *	135€	165€	658€	1184€
6 premium	140€	170€	672€	1210€

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Date de publication : 13 juin 2023
Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

LE MAS DE LA BARQUE

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE



Moyenne saison

*Du 2 janvier au 10 février
Du 8 au 12 juillet
Du 26 août au 1 septembre
Du 1er au 31 octobre*

Nuit semaine

Nuit week-end

Semaine

2 semaines

Studio

110€

140€

350€

630€

2/4 Duplex *

120€

150€

420€

756€

2/4 plain pied

125€

155€

462€

826€

6 Duplex *

140€

170€

574€

1036€

6/8 Confort *

155€

185€

707€

1274€

6 premium

160€

190€

721€

1302€

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Date de publication : 13 juin 2023
Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

LE MAS DE LA BARQUE

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE



Haute saison

Du 11 février au 4 mars

Du 8 au 10 avril

Du 6 au 8 mai

Du 17 au 20 mai

Du 26 au 28 mai

Du 13 au 28 juillet

Du 1er au 4 novembre

Du 10 au 11 novembre

Du 22 au 23 décembre

Nuit semaine

Nuit week-end

Semaine

2 semaines

Studio	150€	160€	476€	756€
2/4 Duplex *	140€	170€	574€	924€
2/4 plain pied	145€	175€	630€	1008€
6 Duplex *	160€	190€	756€	1204€
6/8 Confort *	175€	205€	1008€	1610€
6 premium	180€	210€	1029€	1652€

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Date de publication appliquée 2023 la 7e et 14ème nuit

Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

LE MAS DE LA BARQUE

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE



Très haute saison

*Du 29 juillet au 25 août
Du 24 décembre au 1
janvier*

	Nuit semaine	Nuit week-end	Semaine	2 semaines
Studio	170€	180€	525€	840€
2/4 Duplex *	160€	190€	630€	1008€
2/4 plain pied	165€	195€	686€	1092€
6 Duplex *	180€	210€	854€	1372€
6/8 Confort *	195€	225€	1183€	1890€
6 premium	200€	230€	1204€	1932€

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit
Date de publication : 10 juin 2023

Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

LES OPTIONS

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE

ici pas de
WiFi



HÉBERGEMENT	Kit confort* + ménage en fin de séjour	Kit confort* + ménage en fin de séjour	Ménage fin de séjour
	SÉJOUR 4 NUITS ET MOINS	SÉJOUR 5 NUITS ET PLUS	
Studio	57€	83€	35€
2/4 Duplex *	61€	87€	45€
2/4 plain pied	61€	87€	45€
6 Duplex *	83€	114€	55€
6/8 Confort *	97€	124€	65€
6 premium	97€	124€	65€

ANIMAUX

Animal de
compagnie

8€ / par jour / par animal

2 animaux maximum par gîte

*Le kit confort comprend : Draps de bain (par personne), 2 torchons, 1 tapis de bain, papier toilette, chiffon absorbant, essuie-tout, pastilles et liquide vaisselle, éponge, savon, sacs-poubelle, produit multiusage, allumettes, savon, filtres à café et 10 doses de café Nespresso.

Date de publication : 13 juin 2023

CONDITIONS DE VENTE

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE



	Annulation sans frais (1)	Assurance annulation (2)	Report de séjour
Village de gîtes	30 jours avant le début du séjour	Souscription en ligne	Accepté 30 jours avant le début du séjour
Maison forestière	15 jours avant le début du séjour	Souscription en ligne	Accepté 15 jours avant le début du séjour

Annulation et report :

Toute annulation ou report doit être effectué sur le site Internet de notre établissement ou par mail. Celle-ci doit intervenir avant la date mentionnée dans le tableau ci-dessus pour que le remboursement du séjour soit possible. En cas d'annulation ou report à moins de ce délai, le montant du séjour est acquis par l'établissement. En cas de non présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Réservation :

Le règlement intégral du prix est effectué le jour même de la réservation en euros. Le règlement par chèque est accepté uniquement à plus de 40 jours du début du séjour. Les options de réservation ne sont plus acceptées à moins de 30 jours.

Assurance annulation et Interruption de séjours Garantie COVID :

Nos prix ne comprennent pas d'assurance Annulation. Vous pouvez toutefois en souscrire une avec la compagnie Gritchen Affinity lors de votre réservation. Celle-ci couvre l'ensemble des participants de la réservation, **sans lien de parenté nécessaire**.

- Déclaration de sinistre en ligne **UNIQUEMENT**
- Indemnisation en 72h après avoir complété son dossier
- Quelques exemples d'indemnisations : maladie Covid 19, annulation de séjour (maladie décès, vol...) interruption de séjour.

Date de publication : 13 juin 2023

LE MAS DE LA BARQUE

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE



Gîte de séjour - Maison forestière

<i>Toute l'année</i>	Nuit semaine	Nuit week-end	Semaine
Chambre 2 personnes	40€	45€	232€
Chambre 4 personnes	80€	85€	456€
Chambre 6 personnes	125€	130€	680€
Chambre 8 personnes	160€	165€	904€
Gîte 24 places	480€	505€	2728€

Séjour de 1 nuit minimum toute l'année | Arrivée tous les jours | Draps non inclus | Espace cuisine et sanitaire partagées

Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

Location de draps : 6€ par personne | Location de draps de bain : 2€ par personne | Ménage : 150€

Date de publication : 13 juin 2023

SÉJOUR DE 2 À 6 NUITS

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Période jaune : Ouverture à J-30

Marron & jaune : Ouverture à J-90

mai						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

août						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Dès le 15 juillet : Ouverture à J-15

Période rouge : Ouverture à J-15

septembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

Dès le 21 octobre : Ouverture à J-90

Date de publication : 13 juin 2023

Période jaune : Ouverture à J-90

Vacances noel : Ouverture à J-30

SÉJOUR 7 NUITS

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

août						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

septembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SÉJOUR 14 NUITS

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

août						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

septembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2					

Date de publication : 13 juin 2023

SÉJOUR 21 NUITS

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

août						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

septembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2					

Forfaits nordiques

	journée	carte hebdo	carte massif
Adultes	8.00€	41.00€	100.00€
Jeunes 6 à 16 ans	4.00€	18.30€	40.00€
Prestations réduites	6.00€		
Groupe scolaire/enfant	2.00€		

Location équipement ski de fond

	1/2 journée	journée	semaine
Adultes	10.00€	12.00€	50.00€
Jeunes 6 à 16 ans	8.00€	10.00€	35.00€
Groupes adultes		8.00€	
Groupes enfants 6 à 16 ans		6.00€	

Location luges et raquettes

	1/2 journée	journée	semaine
luge	7.00€	9.00€	35.00€
raquettes adultes	7.00€	9.00€	35.00€
raquettes enfants	5.00€	7.00€	30.00€

Accès aux remontées mécaniques (hors assurés)

TARIFS	Toutes remontées mécaniques						Accès Télési École uniquement	
	1/2 journée	Journée	2 jours	3 jours	Semaine	Saison	1/2 journée	Journée
Forfait 1/2 journée jusqu'à 13h00 ou à partir de 13h00								
Adulte	13,00 €	17,00 €	27,00 €	37,00 €	77,00 €	108,00 €	5,00 €	5,00 €
Jeune (6-16 ans)	8,00 €	12,00 €	20,00 €	28,00 €	50,00 €	70,00 €	5,00 €	5,00 €
Groupes : adultes	--	13,00 €	--	--	--	--	--	--
Groupes : scolaires / enfants	--	8,00 €	--	--	--	--	--	--
Licenciés FFS / SNTF	--	13,00 €	--	--	--	--	--	--

Location de matériel alpin

TARIFS Location de matériel	1/2 journée	Journée	Semaine (7 jours consécutif)
Chaussures seules / Boots seuls	5,00 €	7,00 €	22,50 €
Ski seuls			
Jeunes (-17ans)	5,50 €	7,00 €	35,00 €
Adultes	9,00 €	11,50 €	57,50 €
Surf (hors boots)	12,00 €	16,00 €	80,00 €
Equipement complet			
Jeunes (-17 ans)	8,50 €	11,00 €	55,00 €
Adultes	12,00 €	15,00 €	75,00 €
Surf	12,00 €	16,00 €	80,00 €
Casque	3,00 €	5,00 €	20,00 €

Location de matériel alpin (Tarifs groupes)

TARIFS GROUPES	Equipement	
	Journée	Semaine
Groupes enfants	10,00 €	50,00 €
Groupes adultes	14,00 €	70,00 €

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_198-DE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TOURISME DURABLE

Objet de la délibération : Suivi des DSP : Concession pour l'aménagement et l'exploitation du domaine de Sainte-Lucie - Approbation des tarifs

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Robert AIGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS, M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.

Absent(s) : Alain ASTRUC, Patricia BREMOND.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 1411-1 à L 1411-9 et L 4251-20-V du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la concession en date du 8 septembre 2014 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°802 : "Suivi des DSP : Concession pour l'aménagement et l'exploitation du domaine de Sainte-Lucie - Approbation des tarifs", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que le Département a confié l'exploitation du Parc à loups de Sainte-Lucie à la Société d'Économie Mixte d'Équipement pour le Développement de la Lozère (SELO), par convention en date du 23 septembre 2014.

ARTICLE 2

Approuve les tarifs 2023 transmis par la SELO pour le site de Sainte-Lucie, ci-annexés, portant sur :

- la billetterie,
- la boutique,
- les hébergements.

ARTICLE 3

Autorise la signature de l'avenant à la convention correspondant et de toutes les pièces inhérentes.

La Présidente de Commission
Michèle MANOA

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_199 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU

Non-participations : 7 M. Robert AIGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS,
(avec sortie de séance ou par pouvoir) M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.

Votes pour : 17 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°802 "Suivi des DSP : Concession pour l'aménagement et l'exploitation du domaine de Sainte-Lucie - Approbation des tarifs" en annexe à la délibération

Par convention en date du 23 septembre 2014, le Conseil départemental a confié l'exploitation du Parc à loups de Sainte-Lucie à la Société d'Economie Mixte d'Equipement pour le Développement de la Lozère (SELO).

Conformément à l'article L.1411-2 du Code général des collectivités locales, la convention encadre les tarifs à la charge des usagers et précise l'incidence sur ces tarifs des paramètres ou indices qui déterminent leur évolution.

Pour mémoire, ceux-ci ont été fixés de la façon suivante :

« Concernant les modalités d'établissement des tarifs, il est convenu que le Département ne pourra s'opposer à une augmentation inférieure à celle de l'indice des prix à la consommation (IPC – valeur mai 2014 : 128,19) ou de la valeur du point servant de référence aux salaires des organismes de tourisme (valeur juillet 2013 : 1,128).

En revanche, le Département pourra autoriser toute évolution des prix supérieure à l'évolution des deux indices cités en raison de leurs justifications afin d'être conforme aux évolutions des produits proposés et des tarifs pratiqués par la concurrence. »

La SELO est donc amenée à transmettre chaque année ses nouveaux tarifs afin que la collectivité puisse examiner leur évolution par rapport aux dispositions de la convention.

Aussi, vous trouverez ci-joints, les tarifs appliqués sur les hébergements, la billetterie d'accès au site ainsi que les tarifs du bar/snack et de la boutique.

Les prix relatifs à la billetterie d'accès au parc ont très peu évolués, 1 à 2 € selon le type de billet, pour la plupart bien en dessous de l'augmentation de la valeur du point servant de référence aux salaires des organismes de tourisme (valeur octobre 2022 : 1,206).

En ce qui concerne les hébergements, des modifications ont été apportées afin de permettre une fréquentation optimale avec notamment la mise en place de tarifs pour la très basse saison et pour la très haute saison, en plus des tarifs basse saison, moyenne saison et haute saison. Les tarifs sont désormais décomposés en nuit semaine, nuit week end, semaine et deux semaines au lieu de nuit semaine et nuit week end.

Les tarifs de location de l'ensemble des gîtes ont donc évolué en tenant compte de cette nouvelle décomposition. Seuls les tarifs de location des tanières sont identiques à ceux fixés l'année précédente.

En ce qui concerne le bar, la restauration et la boutique, les tarifs ont très peu évolué. Les boissons sont quasiment au même prix. De la même manière, la gamme des produits proposés en boutique est identique (vêtements, peluches, porte-clés, livres, crayons, figurines,...) et les prix de vente sont pour la plupart identiques à ceux de l'année précédente ou en très minime évolution à la hausse ou à la baisse.

Par voie de conséquence, je vous demande de bien vouloir procéder à l'approbation des tarifs 2023 pour le site du Parc à loups de Sainte-Lucie et m'autoriser à signer l'avenant correspondant ainsi que toutes les pièces inhérentes.

BILLETÉRIE	TARIFS 2023
Plein tarif (12 ans et +)	16,00 €
Enfant (0-3 ans)	0,00 €
Enfant (3-11 ans)	13,00 €
Groupe adultes (à partir de 20 personnes) 1 gratuit par tranche de 20 payants	14,00 €
Groupe enfants (à partir de 20 personnes) 1 gratuit par tranche de 10 payants	12,00 €
Visite pédagogique spécifique (3-11 ans) sur résa	14,00 €
Adulte handicapé (si fauteuil, même prix pour l'accompagnateur)	12,00 €
Enfant handicapé (si fauteuil, prix à 12 € pour l'adulte accompagnant)	10,00 €
Adulte nocturne sur résa	19,00 €
Enfant nocturne sur résa	15,00 €
Promo Loups Bisons Adulte	28,00 €
Promo Loups Bisons Enfant	19,00 €

VILLAGE DE GÎTES DE SAINTE-LUCIE

TARIFS 2023

Très basse saison

Du 4 au 10 février

Du 5 mars au 7 avril

Du 9 au 16 mai

Du 21 au 25 mai

Du 29 mai au 16 juin

Du 2 septembre au 20 octobre

Du 5 au 9 novembre

Semaine 2 semaines

Nuit semaine

Nuit week-end

Gîte 2/4 personnes	80 €	100 €	203 €	365 €
Gîte 6 personnes	120 €	140 €	259 €	466 €
Le petit Vincent	40 €	60 €	194 €	349 €
Le grand Vincent	120 €	140 €	274 €	493 €
L'école	160 €	180 €	423 €	761 €
La maison de maître	240 €	260 €	574 €	1 033 €

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



VILLAGE DE GÎTES DE SAINTE-LUCIE

TARIFS 2023

Basse saison

*Du 11 février au 4 mars
Du 8 au 14 avril
Du 17 juin au 7 juillet
Du 21 octobre au 4 novembre
Du 16 décembre au 1er janvier*

Nuit semaine Nuit week-end Semaine 2 semaines

Gîte 2/4 personnes	90 €	110 €	326 €	587 €
Gîte 6 personnes	130 €	150 €	422 €	760 €
Le petit Vincent	50 €	70 €	240 €	432 €
Le grand Vincent	130 €	150 €	377 €	679 €
L'école	170 €	190 €	538 €	969 €
La maison de maître	250 €	270 €	779 €	1 402 €

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7^e et 14^{ème} nuit

Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



Les Loups du Gévaudan
PARC ANIMALIER
LOZÈRE

Date de publication : 13 juin 2023



VILLAGE DE GÎTES DE SAINTE-LUCIE

TARIFS 2023



Date de publication : 13 juin 2023

Moyenne saison

Du 15 avril au 7 mai
Du 8 au 12 juillet
Du 25 août au 1er septembre
Du 10 au 11 novembre

Nuit semaine Nuit week-end Semaine 2 semaines

Gîte 2/4 personnes	100 €	120 €	400 €	721 €
Gîte 6 personnes	140 €	160 €	521 €	938 €
Le petit Vincent	60 €	80 €	274 €	494 €
Le grand Vincent	140 €	160 €	412 €	741 €
L'école	180 €	200 €	573 €	1 031 €
La maison de maître	260 €	280 €	820 €	1 477 €

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



VILLAGE DE GÎTES DE SAINTE-LUCIE

TARIFS 2023



Les Loups du Gévaudan
PARC ANIMALIER
LOZÈRE

Date de publication : 13 juin 2023

Haute saison

Le 8 mai
Du 13 au 21 juillet
Du 19 au 25 juillet

Nuit semaine Nuit week-end Semaine 2 semaines

Gîte 2/4 personnes	110 €	130 €	509 €	917 €
Gîte 6 personnes	150 €	170 €	664 €	1 196 €
Le petit Vincent	70 €	90 €	412 €	741 €
Le grand Vincent	150 €	170 €	653 €	1 175 €
L'école	190 €	210 €	917 €	1 650 €
La maison de maître	270 €	290 €	1 399 €	2 518 €

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7^e et 14^{ème} nuit

Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



VILLAGE DE GÎTES DE SAINTE-LUCIE

TARIFS 2023



Les Loups du Gévaudan
PARC ANIMALIER
LOZÈRE

Date de publication : 13 juin 2023

Très haute saison

Du 22 juillet au 18 août

Nuit semaine Nuit week-end Semaine 2 semaines

Gîte 2/4 personnes	120 €	140 €	636 €	1 144 €
Gîte 6 personnes	160 €	180 €	831 €	1 495 €
Le petit Vincent	80 €	100 €	435 €	783 €
Le grand Vincent	160 €	180 €	676 €	1 216 €
L'école	200 €	220 €	974 €	1 753 €
La maison de maître	280 €	300 €	1 479 €	2 662 €

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



LES OPTIONS TARIFS 2022

MÉNAGE	Kit confort*	Kit confort + ménage en fin de séjour	Ménage fin de séjour
Gîte 2/4 personnes	30€	90€	60€
Gîtes 6 personnes	40€	100€	60€
Petit Vincent	30€	90€	60€
Grand Vincent	40€	100€	60€
L'école	60€	160€	100€
La Maison de Maître	80€	200€	120€

ANIMAUX

Animal de
compagnie

8€ / par jour / par animal

2 animaux maximum par gîte

Le kit confort comprend : Draps de bain (par personne), 2 torchons, tapis de bain, pastilles et liquide vaisselle, éponge, savon, sacs-poubelle, produits d'entretien, filtres à café, allumettes, papier toilette et chiffon absorbant.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



Les Loups du Gévaudan
PARC ANIMALIER
LOZÈRE

Date de publication : 13 juin 2023



CONDITIONS DE VENTE TARIFS 2023

Les Loups du Gévaudan
PARC ANIMALIER
LOZERE

Date de publication : 13 juin 2023

	Annulation sans frais (1)	Assurance annulation (2)	Report de séjour
Village de gîtes	30 jours avant le début du séjour	Souscription en ligne	Accepté 30 jours avant le début du séjour

Annulation et report :

Toute annulation ou report doit être effectué sur le site Internet de notre établissement ou par mail. Celle-ci doit intervenir avant la date mentionnée dans le tableau ci-dessus pour que le remboursement du séjour soit possible. En cas d'annulation ou report à moins de ce délai, le montant du séjour est acquis par l'établissement. En cas de non présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Réservation :

Le règlement intégral du prix est effectué le jour même de la réservation en euros. Le règlement par chèque est accepté uniquement à 40 jours du début du séjour. Les options de réservation ne sont plus acceptées à moins de 30 jours.

Assurance annulation et Interruption de séjours Garantie COVID :

- Nos prix ne comprennent pas d'assurance Annulation. Vous pouvez toutefois en souscrire une avec la compagnie Gritchen Affinity lors de votre réservation. Celle-ci couvre l'ensemble des participants de la réservation, **sans lien de parenté nécessaire.**
- Déclaration de sinistre en ligne **UNIQUEMENT**
 - Indemnisation en 72h après avoir complété son dossier
 - Quelques exemples d'indemnisations : maladie Covid 19, annulation de séjour (maladie décès, vol...) interruption de séjour.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



SÉJOUR DE 2 À 6 NUITS

janvier

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

marron et vert: Ouverture à J-90

mars

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

marron: Ouverture à J-90

avril

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Période marron et bleu: Ouverture à J-90

mai

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Dès le 15 juillet: Ouverture à J-15

août

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Période rouge : Ouverture à J-15

septembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Bleu: Ouverture à J-90

octobre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

marron : Ouverture à J-90

novembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

marron : Ouverture à J-90

décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Noel : Ouverture à J-90

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
 Reçu en préfecture le 13/06/2023
 Publié le
 ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE

SÉJOUR 7 NUITS

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

mars						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

avril						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

août						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

septembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



SÉJOUR 14 NUITS

janvier						
L	M	J	V	S	D	
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
L	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
L	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
L	M	J	V	S	D	
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
L	M	J	V	S	D	
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
L	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
L	M	J	V	S	D	
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

août						
L	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

septembre						
L	M	J	V	S	D	
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre						
L	M	J	V	S	D	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre						
L	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre						
L	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE





Date de publication : 13 juin 2023

LES TANIÈRES DU GÉVAUDAN TARIFS 2023

Basse saison :	
Nuit semaine	Nuit week-end 17 mai 28 mai

Adulte (+ de 12 ans)	150€	170€
Enfant (de 3 à 11 ans)	90€	90€

Inclus l'entrée au parc pour 2 jours + dîner + petit-déjeuner + nuit en tanière

Moyenne saison : Petites vacances scolaires	
Nuit semaine	Nuit week-end 30 avril 9 avril 7 mai 30 octobre

Adulte (+ de 12 ans)	170€	190€
Enfant (de 3 à 11 ans)	90€	90€

Inclus l'entrée au parc pour 2 jours + dîner + petit-déjeuner + nuit en tanière

Haute saison : Du 8 juillet 2023 au 31 août	
Nuit semaine	Nuit week-end 13 juillet 14 août

Adulte (+ de 12 ans)	190€	210€
Enfant (de 3 à 11 ans)	90€	90€

Inclus l'entrée au parc pour 2 jours + dîner + petit-déjeuner + nuit en tanière

Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi
Gratuit pour les moins de 2 ans - Tarifs affichés hors taxe de séjour

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



LES OPTIONS TANIÈRES DU GÉVAUDAN

Planche apéritive Assortiment de fromage de pays et charcuterie de région pour 2 personnes	Offre anniversaire Gâteau pâtisseries pour 4 personnes + cadeau surprise	Macarons et champagne Assortiment de 6 macarons et bouteille de champagne pour 2 personnes
25€	30€	50€

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



Les Loups du Gévaudan
PARC ANIMALIER
LOZÈRE

Date de publication : 13 juin 2023



TARIFS RESTAURATION ET BAR LOUPS

BAR		2023
PRODUITS		
Boissons chaudes		
café		1,5
Noisette		1,8
grand café		3
capuccino		3
café au lait		3
chocolat		3
thé		3
infusion		3
chocolat viennois		4,5
café viennois		4,5
Eaux		
semillante 0,5l		2
semillante 1,5l		3
quézac 0,5		2,5
quézac 1,15l		3,5
perrier 33 cl		3
softs		
coca 33cl		3
coca zero 33cl		3
schweppes agrum 33cl		3
oasis		3
ice tea		3
orangina		3
jus oranges pressées		4,5
sirop		2
diabolo		3
limonade		2,5
Bieres		
les 48 33cl		6
demi - pelforth blonde		3,5
bock - pelforth blonde		2,5
apéritif et vins		
quart carafe		5,9
demi carafe		9,9
ricard		3,5
muscat		3,5
martini blanc ou rouge		3,5
kir		3

eau locale
 *eau lozérienne
 *eau lozérienne

*Fait maison

*bière locale

*vin des Cevennes
 blanc/rouge/rosé

Restaurant		2023
PRODUITS		
Plats chauds		
plat du jour		13,9
saucisse frites		13,9
fich & chips / frites		13,9
croque monsieur / frites		12,9
Supplément aligot		2
Un petit creux ...		
Cornet de frites		4,5
veloute de légumes		6,9
tartes salées / salade		9,9
A emporter uniquement		
jambon beurre		3,9
jambon emmental		4,9
poulet crudite		5,9
club sandwich jambon * 2 (repas complet)		8,9
Salades		
salade de pays		13,9
salade césar		14,9
salade végété		11,9
Menu enfant		
Filet de poulet pané/ compote ou glaces / timbales loups offerte		9
Fish frites / compote ou glaces / timbales loups offerte		9
Pour les gourmands		
pannacotta		4,5
mousse choco		4,5
fromage bic		3,5
tarte maison		4,5
donut chocolat		2,5
Donut sucrée		2,5
Glaces: consulter la carte		
Muffin myrtille, tout chocolat ou cœur choco noisettes		4
Gaufre au sucre		3
Gaufre nutella		4
Gaufre nutella Chantilly		4,5
Barbapa		3,5
Pop corn		3,5
planches a partager ... ou pas		
planche mixte		13,9
planche charcuterie		13,9
planche fromage		13,9

Formule plat chaud + dessert au choix *
 10,9€
 Supplément aligot 2€

des aires de pique nique sont disponibles
 dans le parc

Formule salade + dessert au choix *
 15,50€

cesar pays
 1
 1,45
 2,09
 4,54

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
 Reçu en préfecture le 13/06/2023
 Publié le
 ID : 048-224800011-20230609-CP_23_199-DE



AGLES ET VAUTOURS	4,67000	7,00000
SAUCISSE FRITES	3,87000	12,90000
DVD Alpha et Omega	6,94000	13,90000
ANIMAUX DE LA FERME DE BOREE	4,41000	7,50000
ANIMAUX DE LA MONTAGNE DE BOREE	4,41000	7,50000
Appareil Photos	1,40000	5,00000
Apprends à lire avec Pitit Loup Horloge	11,31000	21,50000
A QUOI TU JOUES LE LOUPS ?	8,19000	13,50000
SWEAT ENF WOLF HOWL A FERMETURE 8 ANS BLEU	17,55000	25,00000
SWEAT A FERMETURE WOLF HOWL XXL BLEU	20,25000	39,90000
SWEAT A FERMETURE WOLF HOWL XL BLEU	20,25000	44,00000
Sweat à fermeture Wolf Howl (S - 36 - Bleu)	20,25000	59,90000
Sweat à fermeture Wolf Howl (M - 38 - Bleu)	20,25000	59,90000
Sweat à fermeture Wolf Howl (L - 40 - Bleu)	20,25000	49,90000
Bracelet NP	0,90000	5,00000
YOYO EN BOIS AVEC MARQUAGE	0,95000	3,50000
Chocolat	0,90000	2,50000
Crepe Jambon/Frontage	0,34000	4,00000
WRAP du jour	1,55000	6,50000
Menu Pitit Loup 2	6,44000	0,00000
Menu Faim de Loup 3 (Alliot)	6,44000	0,00000
BOISSON : Paquet de CAFE d'1 Kg Henry Blanc	12,13000	0,00000
Biere artisanale au choix	1,72000	4,50000
Menu Espresso	1,06000	1,00000
Menu Grenadine	0,15000	1,00000
Beignet Framboise	0,23000	2,00000
COOKIE	0,67000	2,50000
CARTE 3D Broken Silence	1,04000	2,50000
SAC BI MATIERE CAROLINA ROMANA	8,90000	32,00000
Porte Monnaie Enfant Marco Pieni	3,50000	11,90000
Baton de Marche TETE DE LOUPS	6,50000	19,50000
Bonnet Peluche Jumi modèle 2	1,24000	6,50000
Fou de Loups	5,40000	9,00000
T-shirt Happy Wolf S	11,62000	23,00000
T-shirt Happy Wolf M	10,46000	23,00000
T-shirt Happy Wolf L	10,46000	23,00000
T-shirt Happy Wolf XL	10,46000	23,00000
T SHIRT BLACK WOLF S	10,95000	13,00000
T SHIRT BLACK WOLF M	10,95000	19,90000
T SHIRT BLACK WOLF L	10,95000	19,90000
T SHIRT BLACK WOLF XL	10,95000	19,90000

Libellé	Prix d'achat	PV TTC
T shirt Raif Tête de Loup (L - 40 - Rouge)	5,84000	19,90000
T shirt Raif Tête de Loup (M - 38 - Rouge)	5,84000	19,90000
T shirt Raif Tête de Loup (XL - 42 - Rouge)	5,84000	19,90000
SWEAT ENF WOLF HOWL A FERMETURE 10 ANS BLEU	17,55000	32,00000
SWEAT ENF WOLF HOWL A FERMETURE 10 ANS KAKI	17,55000	25,00000
SWEAT ENF WOLF HOWL A FERMETURE 12 ANS BLEU	17,55000	32,00000
SWEAT ENF WOLF HOWL A FERMETURE 12 ANS KAKI	17,55000	32,00000
SWEAT ENF WOLF HOWL A FERMETURE 8 ANS KAKI	17,55000	25,00000
Lozere Dans l'intimité de la vie sauvage II	17,50000	25,00000
MENAGE PETIT GITE	0,00000	60,00000
1/2 Baguette normale panini sand	0,22000	0,00000
16 CHOCOLATS MELANGES EMBALLES DANS PLUMIER	14,00000	24,90000
20 MINI CHOCOLATS MELANGES EMBALLES DANS BOITE SUCRIER METAL	8,90000	17,90000
21 CARRE DELICE CHOCO CARAMEL MALAKOFF	3,50000	7,50000
25 MINI CHOCOLATS MELANGES EMBALLES DANS BOITE SUCRIER METAL	9,50000	17,00000
30 MINI CHOCOLATS MELANGES EMBALLES DANS BOITE	10,50000	17,00000
3 HISTOIRES DE LOUPS	5,00000	8,50000
60 Recettes Aveyron Lozere	3,98000	7,01000
Auto PM	0,14000	1,00000
Adventure set ZOO	6,50000	17,90000
AFFICHETTE LOUP AKO	4,90000	9,90000
Affichette N 01	0,43000	3,90000
Affichette N°04	0,45000	3,90000
Affichette N°02	0,47000	3,90000
Affichette N°09	0,47000	3,90000
Affichette N°11	0,43000	3,90000
Affichette N°15	0,47000	3,90000
Affichette N°06	0,45000	3,90000
Affichette N°12	0,45000	3,90000
Affichette N°13	0,45000	3,90000
Affichette N°07	0,45000	3,90000
Affichette N°03 Weeti	0,39000	3,90000
Affichette N°18	0,39000	3,90000
Affichette N°19	0,39000	3,90000
Affichette N°20	0,39000	3,90000
Affichette N°21	0,39000	3,90000
POSTER 3D	0,70000	4,00000
Affichette N°23	0,39000	3,90000
Agenda Loup 2018-19	4,33000	8,95000
Cahier de Textes Loup	3,63000	7,50000

Capteur de rêves PM 24474	0,99000	3,90000
Capteur de rêves PM 28790	0,90000	3,90000
T SHIRT RALEUSE rose2 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUSE rose 4 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUSE rose 6 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUSE rose 8 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUSE rose 10 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUSE rose 12 ANS	5,00000	15,00000
T-shirt Raleur Bleu 14 ans	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ROUGE 2 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ROUGE 4 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ROUGE 6 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR ROUGE 8 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR ROUGE 10 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ROUGE 12 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ROSE 2 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ROSE 4 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ROSE 6 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ROSE 8 ANS	5,00000	10,00000
T SHIRT RALEUR ROSE 10 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ROSE 12 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ROSE 14 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR MALABAR 2 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR MALABAR 4 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR MALABAR 6 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR MALABAR 8 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR MALABAR 10 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR MALABAR 12 ANS	5,00000	15,00000
T-shirt Raleuse Bleu S	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUSE BLEU M	6,00000	15,00000
T SHIRT RALEUSE BLEU L	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUSE BLEU XL	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUSE BLEU XXL	6,00000	19,90000
T SHIRT RALEUSE BLEU M	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUSE GRIS L	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUSE GRIS XL	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUR GRIS M	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUR GRIS L	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUR GRIS XL	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUR BLEU S	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUR BLEU M	6,00000	19,00000

Sweat Snow Plow S	24,00000	49,90000
Sweat Snow Plow M	24,00000	49,90000
Sweat Snow Plow L	24,00000	49,90000
Sweat Snow Plow XL	24,00000	49,90000
Casquette Happy Wolf	11,95000	29,90000
T-shirt Wolf Heart S	11,50000	29,90000
T-shirt Wolf Heart M	10,95000	29,90000
T-shirt Wolf Heart L	10,95000	29,90000
T-shirt Wolf Heart XL	10,95000	29,90000
T-shirt Wolf Selfie S enfant	7,45000	23,90000
T-shirt Wolf Selfie M enfant	7,45000	10,00000
T-shirt Happy Wolf L enfant	9,00000	19,50000
T-shirt Happy Wolf XL enfant	9,00000	19,00000
T-Shirt Wolf Forest S	14,60000	27,90000
T-Shirt Wolf Forest L	14,60000	27,90000
T-Shirt Wolf Forest M	14,60000	27,90000
T-Shirt Wolf Forest XL	14,60000	27,90000
Sweat Wolves Plow S	23,00000	49,90000
Sweat Wolves Plow M	23,00000	49,90000
Sweat Wolves Plow L	23,00000	49,90000
Pull Manches Longues Warrior Wolf S	14,95000	18,00000
Pull Manches Longues Warrior Wolf M	14,95000	34,90000
Pull Manches Longues Warrior Wolf L	14,95000	39,90000
Pull Manches Longues Warrior Wolf XL	14,95000	34,90000
Sweat Adventure Wolf L	24,00000	59,90000
Coffret Loup et Louve Amoureux	8,72000	14,99000
Mon coffret du Loup Amoureux + 2 porte clés	11,61000	19,95000
Livre Ardoise je trace mes Teres formes	4,36000	7,50000
Livre Ardoise Je trace mes Teres Lettres	4,12000	7,50000
Ptit Loup découvre les véhicules	5,47000	9,95000
part en voyage	2,72000	4,69000
Ptit Loup n'a plus besoin de tétine	2,72000	4,95000
Ptit Loup fête Paques	2,70000	4,95000
Ptit Loup va chez le docteur	2,72000	4,95000
Playset Bison	4,95000	14,90000
SLAP WATCH WOLF2012	2,00000	6,00000
BUCKET	6,45000	17,00000
Figurene GM PAPO	11,14000	25,00000
Capteur de rêves GM Uni 24482	2,50000	7,90000
Capteur de rêves GM 24587	2,40000	7,90000
Capteur de rêves MM 24589	1,50000	5,90000

Magnét. PANORAMIQUE BOS BOS 388			1,10000	5,00000
Set de Table Bos			1,80000	5,00000
La Bête du Gévaudan Edition Luxe			5,63000	20,00000
Non coffret de jardinage			9,48000	17,95000
Gérard Méatory Guetteur d'Aigles Meneur de Loups			6,64000	18,00000
Une Vie de Loup Philippe Huet			6,64000	28,00000
PELLUCHE LOUP 18 CM IMAGIN			3,75000	14,00000
CP Bois			1,40000	5,00000
Medaille Monnaie de Paris 2018			0,95000	2,00000
PELLUCHE LOUP 50 CM			16,50000	44,00000
CHICKEN BURGER 125 GR			1,04000	3,50000
P'tit Loup part en vacances			2,87000	5,20000
P'tit Loup va à la piscine			2,72000	4,95000
P'tit Loup se lave tout seul			2,76000	5,20000
P'tit Loup va à la plage			2,72000	4,95000
LE LOUP qui rêvait d'océan			5,39000	9,80000
ARBALETTE enfant REF BA92 29 cm			3,60000	12,50000
ARBALETTE enfant REF BA93 43 cm			4,36000	12,50000
ARBALETTE+GACHETTE enfant. 45 cm BA94NA			4,70000	16,00000
ARC enfant ARG5 45CM			3,95000	12,50000
ARC enfant ARG2 61 cm			4,50000	14,50000
ARC + FLECHE BAMBOU AR280			4,60000	14,00000
ARC enfant ARG3			6,67000	19,50000
Arctique "Vincent Munier"			38,20000	65,00000
HARMONICA			4,10000	6,50000
Planche de Fromages			4,00000	13,50000
ASSIETTE BAMBOU GIRAFE			1,55000	5,00000
Assiette paysane			3,00000	13,90000
ASSAISONNEMENT FORESTIER			4,03000	7,50000
ASSIETTE BAMBOU LOUPS			2,15000	6,50000
BOL LOUPS BAMBOU			1,80000	5,50000
AUBRAC TERRE D EVASION			21,26000	30,00000
DVD Les Loups du Gévaudan			4,49000	11,00000
Bracelet Loup Cuir			2,70000	8,60000
Bracelet Loup Cuir Naturel			2,70000	8,60000
Masque Loup textile NP			4,00000	12,00000
Medaille Monnaie de Paris 2017			0,95000	2,00000
AUTOCOLLANTS NATURE ANIMAUX			2,81000	4,95000
Aveyron Lozère Recettes Traditionnelles			6,54000	11,50000
Baguette Fraiche			0,44000	0,48000
BAGUE METAL HUMEUR			1,17000	3,50000

T SHIRT RALEUR BLEU L	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUR BLEU XL	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUR BLEU XXL	6,00000	19,00000
Le Loup	5,06000	8,90000
Cappuccino	1,89000	2,50000
Mon fabuleux bloc d'activités Loup	5,49000	6,95000
P'TIT LOUP A LA FERME	8,22000	14,95000
Le Loup qui apprivoisait ses émotions	3,32000	5,95000
Wild Rescue	7,65000	23,00000
Tunique Fille ZOOZOO 2/4 ans	5,95000	16,90000
TUNIQUE FILLE ZOOZOO 6 ANS	5,95000	13,50000
TUNIQUE FILLE ZOOZOO 8 ANS	5,95000	13,50000
ROBE BLANCHE 2 ANS	5,87000	19,90000
ROBE BLANCHE 4 ANS	5,87000	14,50000
ROBE BLANCHE 6 ANS	5,87000	14,50000
ROBE BLANCHE 8 ANS	5,87000	14,50000
ROBE ROUGE 2 ANS	5,87000	19,90000
ROBE ROUGE 4 ANS	5,87000	19,90000
ROBE ROUGE 6 ANS	5,87000	14,50000
ROBE ROUGE 8 ANS	5,87000	19,90000
T SHIRT SAFON S	7,00000	15,00000
T SHIRT SAFON M	7,00000	15,00000
T SHIRT SAFON L	7,00000	15,00000
T SHIRT SAFON XL	7,00000	15,00000
T SHIRT SAFON XXL	7,00000	15,00000
Tunique Femme S	6,95000	10,00000
Tunique Femme M	6,95000	24,90000
Tunique Femme L	6,95000	24,90000
Tunique Femme XL	6,95000	24,90000
Tunique Femme XXL	6,95000	24,90000
T SHIRT BEBE 6-12 MOIS	4,95000	8,50000
T-shirt Homme Col V M	7,95000	26,90000
T-shirt Homme Col V L	7,95000	26,90000
T-shirt Homme Col V XL	7,95000	26,90000
T-shirt Homme Col V XXL	7,95000	26,90000
P'tit Loup apprend à jardiner	2,72000	4,95000
ORIGINS CLASSIC	0,79000	3,00000
BOISSON : PAQUET DE LAIT 500 GR	6,40000	0,00000
Menu Faim de Loup 4 (Planche)	6,44000	0,00000
Set de Table Jeu de l'oie	1,90000	5,00000
Protège CB DBAISIEUX	1,20000	5,00000

LIMONADE VERRE 25CL	0,23000	2,50000
Diabolo	2,04000	2,50000
BATAILLE	3,82000	8,00000
Baton de Marche 3 tailles	4,35000	12,50000
BOUFFADOU COULEUR GIRE IMAGIN	4,50000	15,00000
Baton de Marche 115 cm	2,90000	10,90000
BD BORDER FOLIE	8,40000	12,00000
Besace Moyenne 1	9,50000	19,90000
PELUCHE SAC BANDOUILLERE	4,70000	14,00000
Besace Moyenne 3	9,50000	19,90000
Besace Moyenne 4	9,50000	19,90000
Painnage CARIBOU	0,00000	0,00000
BEURRE DEMI SEL	10,26000	0,00000
BEURRE DOLX MICRO PAIN#100	7,93000	0,00000
BEURRE TENDRE TARTIMALIN .1KG	8,50000	0,00000
BEURRE TENDRE ARTIMAT .1KG	6,50000	0,00000
BEURRE	5,98000	6,58000
Biere LA 48 Blonde 33 cl	1,72000	4,50000
Biere LA 48 Ambrée 33 cl	1,72000	4,50000
Biere LA 48 Blanche 33 cl	1,72000	4,00000
Biere LA 48 Brune 33 cl	1,72000	4,00000
Biere LA BESTIA	1,70000	4,00000
BIERE LA BLANCHE NAINE 33 CL	1,60000	5,00000
BIERE LA BLONDE NAINE 33 CL	1,60000	5,00000
BIERE LA AMBREE NAINE 33 CL	1,70000	5,00000
BIERE LA BLANCHE NAINE 75 CL	2,70000	8,50000
BIERE LA AMBREE NAINE 75 CL	2,85000	8,50000
BIERE LA BLONDE NAINE 75 CL	2,70000	8,50000
Biere LA 48 Blanche 33 cl	1,72000	4,50000
BILL INDIVIDUEL ADULTE HANDICAPE VAC - ETE	3,16000	12,00000
BILL INDIVIDUEL ADULTE VAC ETE	7,11000	15,00000
BILL INDIVIDUEL ENFANT VAC ETE	5,69000	12,00000
BILL GROUPE ADULTE	4,34000	12,00000
BILL GROUPE ENFANT	3,79000	10,00000
BILL INDIVIDUEL ENFANT HANDICAPE VAC - ETE	1,98000	10,00000
BILL VAD ADULTE IDIVIDUEL	0,00000	16,00000
BILL VAD ENFANT IDIVIDUEL	0,00000	13,00000
BILL VAD ADULTE NOCTURNE	0,00000	19,00000
BILL VAD ENFANT NOCTURNE	0,00000	15,00000
BILL IND.VAD ADULTE HANDICAPE	5,69000	12,00000
BILL IND.ENFANT HANDICAPE	0,00000	10,00000

Balle Rebondissante	0,65000	4,90000
Balle Rebondissante à paillettes	1,00000	3,00000
DVD Balto 2	6,96000	14,50000
DVD Balto	6,96000	14,50000
Cornet de Frites	0,37000	3,00000
BARRE CHOCOLAT LAIT MALAKOFF	0,63000	1,00000
BARRE CHOCOLAT NOIR MALAKOFF	0,63000	1,00000
BARRE CHOCOLAT LAIT PETILLANT MALAKOFF	0,63000	1,00000
BARRE CHOCOLAT LAIT FEUILLETTINE MALAKOFF	0,90000	3,00000
Demi	0,45000	3,00000
Ricard	0,50000	3,00000
Muscad de Rivesaltes	0,68000	3,00000
VIN ROUGE verre	0,68000	3,00000
VIN ROSE verre	0,68000	3,00000
VIN BLANC verre	0,54000	3,00000
Demi Panache/ Monaco	1,81000	3,00000
Bock pelfort	0,34000	2,50000
Monaco 25cl	0,61000	2,70000
Tango 25cl	0,00000	2,60000
Suze	1,94000	3,00000
THE INFUSION	0,15000	2,50000
Grand Chocolat	0,00000	2,60000
Décaféiné	0,87000	1,50000
INFUSIONS	0,04000	2,90000
Lait Chaud	0,23000	2,00000
CAFE	0,60000	1,50000
Noisette	0,15000	1,60000
Double Café	0,90000	2,50000
Grand Café au Lait	0,30000	2,50000
Thé au Lait	0,25000	2,50000
Petit Chocolat	0,00000	2,00000
Ferrier sirop 33cl	0,00000	2,70000
Citron clair	0,15000	1,50000
Menthe	0,15000	1,50000
Grenadine	0,16000	1,50000
Citron Acide	0,17000	1,50000
Pêche	0,21000	1,50000
Fraise	0,18000	1,50000
Cassis	0,15000	1,50000
Coca Cola Sirop 33cl	0,55000	2,70000
Indien 33 cl	0,00000	2,70000

BLEU AUVERGNE AOP 1.3KG	9,27000	0,00000
BLOC NOTE SPIRALE 3D LOUP	1,35000	4,50000
Bloc Note BN10 NC	1,95000	5,00000
BLOC NOTE REF5301	2,17000	6,50000
BLOC LASER LOUP BSG	3,50000	10,50000
Bloc Note 3D Lone Wolf	2,30000	8,50000
BLOC NOTE SPIRALE 3D LOUP A5	2,61000	8,00000
Bloc Note 3D Autumn Encounter	1,75000	5,50000
CALEPIN BAMBOU	2,10000	6,00000
MAGNET LOUP NP	1,95000	5,00000
Bloc Note 3D Baby Wolves	1,35000	6,00000
BLOC DDM	1,80000	5,90000
Bloc "Les loups du Gévaudan"	1,75000	6,50000
Bloc Note 3D Lone Wolf	2,30000	8,50000
Bloc Note 3D Jumping Wolves	1,35000	6,00000
Bloc Note 3D Moonlight Sonata	1,75000	5,50000
Bloc Wolf Family	1,67000	4,50000
Bloc Look into My Eyes	1,67000	4,50000
Bloc Wolf Reflection	1,67000	4,50000
Bloc One Wolf Moon	1,67000	4,50000
Bloc Wolf Pair	1,67000	3,00000
BLOC NOTE ELASTIQUE	1,99000	5,00000
Bock Edelweiss	0,34000	2,50000
Body Garçon 6 mois	5,75000	17,90000
BODY FILLE 6 MOIS	5,75000	15,00000
BODY GARÇON 12 MOIS	5,75000	15,00000
BODY FILLE 12 MOIS	5,75000	15,00000
BODY GARÇON 18 MOIS	5,75000	15,00000
BODY FILLE 18 MOIS	5,75000	15,00000
BOTTE A SAVON METAL	1,60000	5,00000
BOISSONS: FUT EDELWEISS DAVID 20L	0,00000	0,00000
BOISSONS: FUT PELFORTH DAVID 20L	0,00000	0,00000
BOTTE ICE TEA 33CL	0,00000	2,50000
BOISSON : BOUTEILLES de Vin BLANC CEVENNES	0,00000	8,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Vin ROSE CEVENNES	0,00000	8,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Vin BLANC JOY	0,00000	8,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Vin Rouge TANIERE 0.50LQUJIERE	0,00000	8,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Vin BLANC PICPOUL	0,00000	8,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Sirop de Framboise	0,00000	0,00000
BOISSON :Sachet THE Henry Blanc 50 S	0,00000	0,00000
BOISSON :Sachet INFUSION Henry Blanc 50 S	0,00000	0,00000

BILL INDIVIDUEL ENFANT GRATUIT JUIN	0,00000	0,00000
BILL INDIVIDUEL annuel enfants (hors nocturne)	21,33000	32,00000
BILL INDIVIDUEL ADULTE OFFRE	0,00000	12,00000
BILL INDIVIDUEL ADULTE	0,00000	16,00000
BILL INDIVIDUEL ENFANT	0,00000	13,00000
BILL GROUPE ADULTE	0,00000	14,00000
BILL GROUPE ENFANT	2,77000	12,00000
BILL INDIVIDUEL ADULTE HANDICAPE	0,00000	12,00000
BILL INDIVIDUEL ENFANT HANDICAPE	0,00000	10,00000
BILL GROUPE ADULTE HANDICAPE	2,18000	10,00000
BILL GROUPE ENFANT HANDICAPE	0,00000	8,00000
BILL INDIVIDUEL ADULTE NOCTURNE	0,00000	19,00000
BILL INDIVIDUEL ENFANT NOCTURNE	0,00000	15,00000
BILL promo INDIVIDUEL LOUPS ADULTES vendus par Bisons	0,00000	14,00000
BILL promo INDIVIDUEL LOUPS ENFANTS vendus par Bisons	0,00000	8,50000
BILL INDIVIDUEL annuel adultes (hors nocturne)	21,33000	40,00000
BILL INDIVIDUEL ENFANT CARTE ABONNEMENT	11,85000	18,00000
BILL VISITE PEDAGOGIQUE	6,32000	0,00000
BILL INDIVIDUEL GRATUIT INVITE	0,00000	0,00000
BILL INDIVIDUEL GRATUIT- 3 ANS	0,00000	0,00000
BILL INDIVIDUEL GRATUIT CHAUFFEUR	0,00000	0,00000
BILL INDIVIDUEL GRATUIT ACCOMPAGNATEUR	0,00000	0,00000
BILL INDIVIDUEL GRATUIT PRESSE	0,00000	0,00000
BILL INDIVIDUEL GRATUIT 3-6 ANS	0,00000	0,00000
BILL Partenariat Bisons INDIVIDUEL LOUPS ADULTE Vendus par loup	0,00000	7,00000
BILL Partenariat Bisons INDIVIDUEL LOUPS ENFANTS Vendus par loup	0,00000	4,00000
BILL visite PEDAGOGIQUE	0,00000	14,00000
BILL GROUPE VISITE SPECIFIQUE ADULTE	5,53000	7,00000
BILL GROUPE FORFAIT VIP	0,00000	100,00000
BILL commun ADULTE perte loups	0,00000	10,50000
BILL commun ENFANT partie loups	0,00000	7,00000
BILL VAD ADULTES Bisons loups vendus par loups en ligne (puis fact bis)	10,50000	21,01000
BILL VAD ENFANTS Bisons loups vendus par loups en ligne (fact par bis)	7,00000	14,00000
Supplement visite	1,18000	1,42000
Biscuits de la Bete	3,22000	6,00000
Biscuits aux Deux Pépites	2,95000	7,90000
Biscuits sablés Deux Pépites Chocolat	2,85000	7,90000
Biscuit Sablés Framboise	2,85000	7,90000
Biscuit Calament	2,80000	7,90000
Nesquik	0,35000	1,50000
Bisson adhésif	0,95000	3,00000

Bonnet Peluche Lumi POMPOM	3,21000	10,00000
Bonnet PAILLETES	2,50000	6,00000
Bonnet Flocons super soft confort	2,50000	6,00000
Bonnet torsade pompom	2,50000	6,00000
Bonnet Homme cote	2,50000	6,00000
Bonnet PELUCHE LOUP CEDATEC 55CM	8,10000	24,50000
Bonnet Loup NP	3,70000	5,50000
Boule de Neige WOLF DELUXE	3,00000	11,00000
BOUILLOTE PELUCHE	5,90000	16,00000
BOULE CAPTEUR RE REVES LOUP	5,31000	16,00000
Boule de Neige TETE DE LOUP NEMERY	3,51000	7,50000
BOURJIGNON	6,85000	9,90000
LANCE PIERRE	3,22000	9,90000
BOUCLIER + EPEE 34 CM	8,70000	26,00000
BOULE DE NEIGE NOIR	3,50000	10,50000
BOULE DE NEIGE IMPEXIT	2,25000	8,90000
BOUNTY GLACE	0,80000	2,00000
BOUCLE DE CEINTURE	1,00000	3,00000
Boule de Neige "Loups du Gévaudan" PM	2,16000	6,90000
Boule de Neige 4 COULEURS	2,29000	7,00000
Boule de Neige "Les Loups du Gévaudan" GM	2,50000	7,50000
Boule de Noel en verte	0,00000	2,00000
Boule de NEIGE 7 CM CEDATEC	2,16000	6,50000
Boule de NEIGE 9.5 CM CEDATEC	3,60000	9,90000
Boule de neige Incassable	1,80000	5,50000
Boussole	1,71000	6,00000
Bracelet loup	1,75000	6,00000
BRACELET BOULE HEMATITE	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE TURQUOISE	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE AMETHYSTE	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE Oeil DE TIGRE	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE QUARTZ ROSE	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE AVENTURINE	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE PIERRE DU SOLEIL	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE JADE	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE CORNALINE	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE SODALITE	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE FLORITE	2,59000	8,90000
BRACELET BOULE OBSIDIENNE NOIRE	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" HEMATITE	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" TURQUOISE	2,59000	8,90000

BOITE A THE	5,52000	9,90000
Boite à savon ed.pastre	4,32000	7,90000
Boite carrée ed.pastre	4,80000	8,50000
Boite rectangulaire ed.pastre	5,12000	9,50000
BOITE DK 250G	5,63000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Vin Rouge TANIÈRE 0.75 L LIQUIÈRE	0,00000	14,00000
BOISSON CHAUDE	0,60000	1,50000
BOISSON : LITRES de LIMONADE (fût 30L) PAR LITRE	0,84000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Sirop Menthe (1L)	3,15000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Sirop Grenadine (1L)	3,20000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Sirop Fraise (1L)	4,30000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Limonade (1 L)	0,70000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de LAIT (1L)	0,55000	4,55000
BOISSON : BOTTE DE Décaféiné (250gr)	6,80000	0,00000
BOISSON : Paquet de SUCRE	11,45000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Sirop de Citron	4,10000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Sirop de Pêche	4,30000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Muscat	7,18000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Ricard	16,81000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Vin Blanc (0.75)	2,55000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Vin Rosé (0.75)	2,27000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Vin Rouge CEVENNES	2,22000	8,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Sirop de Citron Acide	4,60000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLES de Sirop de Cassis	4,30000	0,00000
BOISSON : Paquet de DECA de 250 gr	6,80000	0,00000
BOISSON : BOUTEILLE DE SUZE	10,21000	0,00000
BOISSON : LITRES DE PELFORTH (fût 30L)	2,74000	2,60000
Boite Eco Expédition	7,50000	19,90000
Boite à pilules "les loups du gévaudan"	2,70000	8,00000
Boite de Puzzle N°2	6,75000	14,50000
Boite de Puzzle NP	2,25000	7,50000
Boite de Puzzle Anniversaire	6,75000	14,50000
Boite coeur garnie	1,85000	5,90000
BOL ANIMAUX SAUVAGES BAMBOU	1,85000	5,00000
BOL BAMBOU ANIMAUX	2,70000	6,50000
BOL A OREILLES NEMERY	3,96000	12,00000
Bonnet torsade Fourrure pompom	2,50000	6,00000
BONNET GRIS CLAIR RODA	5,66000	14,50000
BONNET BLANC RODA	5,66000	14,50000
BONNET NOIR RODA	5,66000	14,50000
Bonnet Ecu	2,18000	7,50000

Calendrier de Lozère 2023	4,00000	12,00000
CALENDRIER LOUP 2017-2018	5,90000	9,90000
CALENDRIER DOODLE	4,10000	13,90000
Camion Loup	3,20000	11,90000
CAMION + FIGURINE LOUP	6,90000	18,50000
CANTAL MEULE 1.20 KG	0,00000	0,00000
Capteur de Rêves GM Coquillage 28794	2,50000	9,90000
CAPSULE CAFE / 100	0,30000	0,00000
CAPSULE DECA / 100	0,31000	0,00000
CAPSULE DEGUSTATION *100	29,86000	0,00000
Carte IGN Mende	6,20000	10,90000
CARTE 3D GAZE	1,04000	2,50000
CARTE 3D WINTER WOLVES	1,04000	2,50000
CARNET SECRET PELUCHE	3,95000	12,00000
CARNET 3D LONE WOLF	1,50000	5,50000
CARNET 3D WINTER WOLF	0,90000	2,00000
CARNET 3D BROKEN SILENCE	1,75000	5,50000
CARNET 3D GAZE	1,75000	5,50000
CARNET SECRET LOUP	2,53000	8,50000
CARNET 3D LOUP NP	1,54000	4,00000
CARNET LOUP RECYCLE NP 19810	1,10000	4,00000
CARTE 3D GAZE 27403	1,04000	2,50000
CARNET RECYCLE NP PAPILLON	1,00000	5,00000
CARNET RECYCLE S NP 21763	1,10000	3,50000
CARNET BI MATIERE GRAND FORMAT KAITERI	5,00000	12,00000
CARNET RECYCLE flamand rose A5 NP 10068	1,85000	5,00000
CARNET 3D LOUP PETIES	1,25000	4,50000
CARNET BI MATIERE PETIT FORMAT KAITERI	1,80000	5,90000
Carnet notebook blanc SN 850	3,90000	11,50000
CARNET LIEGE	2,70000	8,00000
BLOC LOUP NP	0,42000	2,00000
CP Humoristique A . Nouillhat	0,30000	1,00000
CP Educative	0,11000	0,50000
CP Debaisieux	0,12000	0,50000
Carte IGN Manjeols	6,20000	10,90000
CARTE 3D Jumping Wolves	1,04000	3,50000
CARTE 3D BROKEN SILENCE	1,04000	2,50000
Envelope Loup	0,14000	0,50000
Dépliant Recettes	1,70000	5,00000
CP BOS	0,11000	0,50000
CP PANO BOS + ENVELOPPE	0,40000	1,50000

BRACELET "ARBRE DE VIE" AMETHYSTE	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" OEIL DE TIGRE	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" QUARTZ ROSE	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" AVENTURINE	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" PIERRE DU SOLEIL	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" JADE	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" CORNALINE	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" SODALITE	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" FLUORITE	2,59000	8,90000
BRACELET "ARBRE DE VIE" OBSIDIENNE NOIRE	2,59000	8,90000
BRACELETS 7 CHAKRAS RODA	4,61000	14,00000
Bracelet Loup Cuir IMAGIN	1,99000	6,50000
BRACELET CORDON FAUNA LOUP ARGENT	12,50000	35,00000
BRACELET CORDON FAUNA LOUP OR	11,80000	35,00000
Bracelet cuir Loup Dani	1,50000	5,00000
Bracelet COULEUR Loup Dani	2,00000	6,00000
Bracelet 2 Charms	2,02000	6,50000
Bracelet "Loups du Gevaudan"	1,35000	4,50000
BRUQUETTE POMME OU ORANGE menu enfant	0,27000	2,00000
BRUQUET BSG BLANC SP133/1	1,35000	4,00000
Briquet USB ARGENTE NEMERY	0,76000	4,00000
Briquet USB Sans Flamme	2,30000	7,00000
Briquet tempête NOIR nemery	1,98000	6,00000
ECLAIR CHOCO	0,59000	3,00000
Brochure du Parc Anglais	1,47000	4,50000
TERREUR EN GEVAUDAN- DE BOREE	4,12000	7,00000
BRULOTS DE PAILLE-DE BOREE	4,70000	8,00000
BUANDERIE	0,00000	4,00000
BUFFET 8 PIECES	4,50000	10,50000
CEPES DU GEVAUDAN (CONFITURE)	4,47000	9,00000
CACAO MONDOSES/10	0,31000	0,00000
CADRE LOUPS NOIR ET BLANC	6,75000	24,00000
CADRE CHOUETTE NOIR ET BLANC	6,15000	18,50000
Cadre Flexi	2,00000	6,90000
CAFE / CHOCO VIENNOIS	0,04000	2,90000
CARNET RECYCLE NP LOUPS	2,05000	6,21000
Cahier de Recettes	4,00000	6,50000
Cahier 3D SM024W	1,50000	4,00000
Cake Framboise	0,29000	1,00000
CALENDRIER LOUP 2018-2019	5,90000	14,90000
CALENDRIER LOUP 2019-2020	5,90000	14,90000

Chaussettes T22-27		2,74000	5,00000
Chaussettes T28-34		2,74000	8,90000
Chaussettes Taille Unique Coeurs/Flocons		2,74000	8,90000
Chaussettes T28-34 Coeurs		2,74000	8,90000
Cherche et Trouve Géant		12,62000	22,95000
CHEDDAR TRANCHE		0,00000	0,00000
CHEESEBURGER		0,59000	2,60000
Cherche et Trouve Mini Loup		5,94000	8,90000
Cherche et Trouve Mini Loup 2		5,94000	8,95000
Cherche et Trouve Mini Loup 2016		7,23000	10,90000
CHIPOLATAS		0,00000	0,00000
CHIPS		0,20000	1,00000
CHIPS		0,20000	1,00000
CHOUJETTES ET HIBOUX		4,67000	7,00000
Chocolat Viennois		0,90000	2,90000
CHOPE A BIERE SOCL NEMERY		3,06000	9,50000
Chouette en Etain		7,00000	9,90000
CROQUE MONSIEUR MAISON		2,05000	11,50000
Chromo crousti		0,11000	0,00000
CHUPA CHUPS		0,15000	0,60000
CLAP 9-11 Rose		4,15000	5,00000
CLAP 1-2 ORANGE		4,06000	12,00000
CLAP 7-8 jaune		4,15000	5,00000
CLAC PINCHER PALS WOLF		2,88000	8,90000
CLASSIC L OURS MARRON NP 18653		9,25000	27,00000
CLASSIC L LINX NP 18676		9,25000	27,00000
CLASSIC L RENARD NP 1209		9,25000	27,00000
CLAP 1-2 VERT		4,06000	9,90000
CLAP 1 Rose Clair		4,15000	15,00000
CLAP 1 Bleu		4,15000	13,00000
CLAP 1 Orange		4,06000	13,00000
CLAP 7-8 Orange		4,15000	5,00000
Parainage SAIGA		0,00000	20,00000
Coca Cola 33 cl		0,41000	2,50000
Coca Cola Zero 33 cl		0,44000	2,50000
Figurine Louveteau PAPO		2,95000	7,50000
COEUR FONDANT AU CHOCOLAT		0,60000	2,50000
Coffret Figurines de NOEL		8,24000	14,99000
Coffret E Team		6,05000	19,99000
Coffret Mini Loup avec Peluche		12,58000	19,95000
Coffret 2 figurines Loup et Louve Super héros		7,79000	14,99000

CP Régionale	0,11000	0,50000
CP Loups Gévaudan	0,05000	0,50000
CASQUETTE ENF WOLF PUP BLEU	4,19000	9,00000
CASQUETTE ENF WOLF PUP FUCHSIA	4,19000	9,00000
CASQUETTE AD LONE WOLF BLEU	3,92000	11,00000
CASQUETTE AD WOLF HOWL NOIR	3,92000	11,00000
Casquette SUNNY adulte loup beige BRODELEC	4,40000	11,00000
Casquette SUNNY adulte loup noir BRODELEC	4,40000	11,00000
Casquette SUNNY enfant loup noir BRODELEC	4,20000	10,00000
Casquette Brodée 2017 Beige	3,30000	11,00000
Casquette Brodée 2017 Noire	3,30000	8,00000
Casquette Brodée Enfant 2015 F	3,30000	11,00000
Casquette Brodée Enfant 2015 G	3,30000	11,00000
Casquette Loup NP	2,62000	6,50000
CD La voix des loups	7,33000	23,90000
CENDRIER ROND NEMERY	1,98000	6,00000
C'EST MOI LE PLUS FORT	6,39000	10,70000
Chaussettes T 22-27 coeur	2,74000	5,00000
CHAUSSON	1,97000	6,50000
CHANTILLY	8,40000	0,00000
CHARCUTERIE : Rilletes de porc (kg)	3,89000	0,00000
CHARCUTERIE : Poirine séchée (kg)	19,86000	0,00000
CHARCUTERIE : Lortzo (kg)	27,44000	0,00000
CHARCUTERIE : Terrine de campagne (kg)	2,80000	0,00000
CHARCUTERIE : Coppa (kg)	27,44000	0,00000
CHARCUTERIE : Saucisse de toulouse (kg)	9,91000	0,00000
champagne	14,50000	45,00000
Champignons au vinaigre	3,80000	8,90000
CHARCUTERIE : Saucisson (kg)	26,49000	0,00000
CHARCUTERIE : Jambon de Pays (kg)	15,00000	0,00000
CHARCUTERIE : Saucisse (kg)	10,00000	0,00000
CHARCUTERIE : Paté (kg)	6,00000	0,00000
CHASSE AUX TRESORS	6,25000	9,00000
Chaussettes 19-22 NP	1,30000	3,90000
Chaussettes 23-28 NP	1,30000	3,90000
Chaussettes 29-34 NP	1,30000	3,90000
Chaussettes 35-38 NP	1,30000	3,90000
Chaussons Beige ou Rouge 40/41	5,50000	7,00000
Chaussons Beige ou Rouge 38/39	5,50000	7,00000
Chaussons Beige ou Rouge 36/37	5,50000	7,00000
Chaussettes Taille Unique Reines/flocons	2,74000	8,90000

COUTEAU MOUSQUETON IMPORTALUX	4,74000	12,00000
COUSSIN CHOUETTE ENFANT	4,70000	14,50000
COUTEAU "OPINEL" COULEUR 7045cocc	5,98000	18,00000
COUTEAU MINI COULEUR 7002CR	4,97000	15,00000
Couteau le Villageois	10,90000	28,90000
Couteau 21 cm LAME NOIRE le patre SC4645	6,15000	18,50000
Couteau tire bouchon SC 4675	1,70000	5,50000
Couteau le patre 18cm SC7505	4,00000	12,00000
Couteau pique nique SC1145	2,95000	10,50000
Coussin loup tribale fond beige BRODELEC	10,80000	33,00000
Coussin cerf tribale fond beige BRODELEC	10,80000	33,00000
Coussin loup noir BRODELEC	11,80000	35,50000
Coussin loup bleu BRODELEC	10,80000	33,00000
Coussin HUSKI avec plaid	14,30000	42,00000
Coussin HUSKI 30*30 RQDA	10,46000	25,00000
Coussin 45*45 NP	6,60000	19,90000
COUSSIN RANGE PYJAMA IMAGIN	5,95000	17,90000
Coussin Harlequin	6,00000	0,00000
Couteau Pâtre	4,25000	13,50000
Couteau Champignon	3,95000	12,50000
TIRE BOUCHON	2,10000	6,50000
Couteau "les loups du gevaudan"	3,83000	8,00000
Couteau Canif	1,84000	6,00000
Couteau Style Opinel	3,36000	13,50000
Couteau 6 couleurs	2,16000	8,00000
Couteau multifonction bois BSG	2,60000	8,00000
Couteau LAME GRAVEE SC 4175	6,95000	21,00000
Couverture COTON BIO NORDIC MP	16,15000	49,50000
CP 3D Baby Wolves	0,93000	4,50000
CP 3D Winter Warmth	0,93000	4,50000
CARTE 3D Lone Wolf	1,04000	2,50000
CP 3D TETE DE LOUP	0,50000	2,50000
CP 3D LOUP ETE	0,50000	2,50000
CP Papa Poux	0,08000	0,50000
CP Olmi	0,03000	0,50000
CP Pano Olmi	0,03000	1,50000
CP FAUNE & FLORE	0,00000	0,50000
CP LOZERE SAUVAGE	0,90000	2,00000
CREPE	0,50000	2,00000
Crayon à papierPETITE LOUP BLANC	1,35000	4,00000
Crayon à papierPETITE LOUP	1,35000	4,00000

Coffret assaisonnement au cépe	13,00000	29,00000
COLIN AUX LEGUMES	4,80000	13,50000
Collier "Loups du Gevaudan"	1,75000	5,90000
COLLIER CORDON LOUP BOIS CEDATEC	1,89000	6,00000
COLLIER CORDON TETE DE LOUP BOIS	1,89000	6,00000
COLLIER TETE DE LOUP METAL	1,71000	5,50000
Collier loup métal	1,53000	5,50000
Collier Sifflet	2,15000	2,58000
Collier Loup METAL couleur	1,71000	5,50000
COLLIER LOUP METAL HUMEUR	2,43000	7,50000
COLLIER LOUP STASS	3,15000	9,90000
COLORIAGE DOODLE	4,90000	13,90000
COMPOTE à Boire	0,24000	1,50000
CONFITURE CHATAIGNES	3,95000	8,00000
CONFITURE GRATTE CUL	3,95000	7,50000
CONFITURE MYRTILLES	4,15000	9,00000
CONFITURE FRAISE	3,50000	8,50000
CONFITURE MURES SAUVAGES	3,95000	8,00000
CONFITURE FRAISES RHUBARBE	3,50000	6,00000
CONFITURE QUATRE FRUITS	3,95000	7,50000
CONFITURE RHUBARBE	3,50000	7,50000
CONFITURE POMMES COINGS 250G	3,20000	5,00000
CONFITURE TOMATES VERTES 250G	3,20000	5,00000
CONE FRAISE	0,69000	3,00000
CONE VANILLE/FRAISE	0,69000	3,00000
CONFITURE ABRICOT	3,95000	7,50000
CONE VANILLE/NOIX DE PECAN	0,69000	3,00000
CONFITURE FRAMBOISES	4,45000	11,50000
Coquetier	1,99000	4,90000
CORNICHON AU VINAIGRE	8,20000	0,00000
Cornichons	0,04000	0,00000
Couteau MONTGNARD	5,99000	15,90000
Couteau ENFANT BOIS	2,00000	6,00000
Couteau BICOLORE	3,95000	11,50000
COUVERTURE POLAIRE enfant	6,50000	12,50000
COURGETTE RONDELLE	0,00000	0,00000
Couteau Wolf - Hêtre	18,00000	45,00000
COUVERTS PLIANTS	3,25000	10,90000
COUTEAU DAMASCUS Importalux	8,95000	24,90000
Couteau LAME NOIRE le patre SC 4025	3,45000	10,50000
COUTEAU CHASSE IMPORTALUX	6,45000	24,90000

Dessous de Plat	4,50000	15,90000
Dessous de Verre Lone Wolf	1,55000	5,00000
Dessous de Verre	0,57000	2,00000
Dessous de Verre	0,57000	2,00000
Dessous de Verre	0,57000	2,00000
Dessous de Verre	0,57000	2,00000
Dessous de Verre Wolf Pair+ Wolf Family + Wolf Reflection + Look into my eyes +	0,00000	0,00000
Destockage Livres	0,00000	0,00000
Destockage Peluches	0,79000	1,00000
DISTR1 EAU PLATE 0.5 L	0,79000	2,00000
DISTR1 EAU GAZEUSE 0.5 L	0,79000	2,00000
DISTR1 CANETTE OASIS	0,79000	2,50000
DISTR1 CANETTE ICE TEA	0,79000	2,50000
DISTR1 CANETTE ORANGINA	0,79000	2,50000
DISTR1 CANETTE COCA COLA	0,79000	2,50000
DISTR1 MADELEINE	0,95000	1,20000
DISTR1 CHIPS	0,24000	1,00000
DISTR1 MNM'S	0,31000	1,00000
DISTR1 MARS	0,30000	1,00000
DISTR1 LION	0,29000	1,00000
DISTR1 SNIKER	0,28000	1,00000
DISTR1 TWIX	0,28000	1,00000
DISTR1 KIT KAT	0,30000	1,00000
DISTR1 KINDER BUENO	0,59000	1,50000
DISTR1 PETIT PRINCE	0,46000	1,50000
DISTR1 KINDER DELICE	0,30000	1,00000
DISTR1 GAUFFRE CHOCO	0,30000	1,50000
DISTR1 BONBONS	1,58000	2,00000
DISTR1 TWIX	0,28000	1,00000
DONUT	0,27000	2,50000
DONUT	0,22000	2,50000
DOUDOU HUSKI RODA	4,56000	12,90000
DOUDOU LOUP NP	5,60000	16,80000
DOUDOU LOUP DANI	5,35000	16,50000
Peluche Loup Super Softies NP	4,30000	13,00000
Drap de bain loup	6,25000	15,00000
Drap de bain loup neige 75*150	6,25000	15,00000
DRAILLES OUBLIEES - DE BOREE	4,70000	8,00000
Drap de bain 70 X 140 NP	4,75000	15,50000
Du Gévaudan à Versailles Florence Metzge	7,43000	11,99000
DVD Balto Sur l'aile du vent	6,96000	14,50000

CRAYON DE PAPIER LOUP	1,05000	2,50000
CRAYON DE PAPIER LOUP BOIS	1,89000	5,50000
Crayon à papierPETITE LOUP AIGLE 970040	1,35000	4,00000
SACHET BISCUITS CANTAL	1,95000	4,50000
CRAYON GEANT LOUP	0,63000	2,50000
Crayon Pompon	1,80000	5,00000
Crayon Papier	0,28000	1,50000
CRAYON PAPIER PANTONE PUBLI KDO	0,85000	2,50000
Crayon Papier Loups	0,38000	1,50000
Crepe au choix FROMENT	0,47000	2,50000
Eau Plate 1.5 l	0,17000	2,00000
Eau Plate 0.5 L	0,15000	1,00000
CROTTIN CHEVRE	0,00000	0,00000
CROQUE BISTRO	2,30000	7,50000
Croc Blanc Nouvelle Edition	3,70000	6,30000
DVD Croc blanc	6,96000	14,50000
CRUMBL	0,37000	2,50000
Cuillère	1,80000	6,60000
DES BOIS	0,90000	3,00000
DE PORCELAINE publi souvenir	1,91000	5,50000
Débardeur Noir avec Loup Argenté (L - 40 - Noir)	5,95000	20,00000
Débardeur Noir avec Loup Argenté (XS - 34 - Noir)	5,95000	20,00000
Débardeur ETCETERA 2010	0,00000	10,00000
Dépliant Lozere	1,60000	5,00000
Dans la maison du loup, il y a...	3,79000	6,95000
DVD Danse avec les Loups	6,96000	14,50000
Dé bos	0,99000	5,50000
DECAPSULEUR COUTEAU MINI BOIS 7039R	4,90000	15,00000
DECOUVRE LES DINOSAURES	10,76000	19,95000
DECOUPE TETE DE LOUP HURLANT	18,90000	39,00000
DECOUPE MEUTE DE LOUPS	18,90000	39,00000
DECOUPE VAUTOUR	18,90000	39,00000
DECOUPE VAUTOUR VOLANT	18,90000	39,00000
Déguisement Loup	16,27000	34,95000
Demi EDELWEISS	0,90000	3,50000
DEMI PENSION TANIERE ENFANT	10,00000	15,00000
DEMI PENSION TANIERE - 4 ANS	0,00000	0,00000
Der Wolf der ein Superheld sein wollte !!	4,13000	5,23000
Dessous de Verre WINTER WOLVES	1,55000	5,00000
DES A COUDRE DIEBAISIEUX	1,30000	3,50000
Dessous de plat CARRE	5,50000	16,00000

Figurine Loup Collecta HURLANT			3,55000	9,00000
Figurine Loup Elastique			1,50000	4,00000
Figurine Loup Blanc PAPO			3,77000	9,00000
Figurine bébé Loup			2,43000	0,00000
FIGURINE LOUP BLANC			1,05000	3,50000
Filou le Loup			3,32000	5,95000
Fish and chips frites			3,87000	13,90000
Formule PDJ			1,60000	5,90000
Frais port			0,00000	1,00000
FRICANDEAU			3,79000	6,00000
FROMAGE FOUJETTE BLANC			0,00000	0,00000
FROMAGE BLEU DU MAZET			9,80000	0,00000
FROMAGE BLANC + FRUIT ROUGE			0,60000	3,50000
FRUIT FRAIS			0,20000	1,00000
FUEGO POMME LITRE			0,00000	2,50000
FUEGO ORANGE LITRE			0,00000	2,50000
FUEGO ANANAS LITRE			0,00000	2,50000
FUEGO CREME DE MURE			0,00000	2,50000
FUEGO CREME DE CASSIS			0,00000	2,50000
Gévaudan M. B			10,00000	14,80000
GANT F FLOCONS			2,71000	5,00000
GANT H FLOCONS			2,71000	5,00000
MOELLEUX			1,20000	2,50000
Gateau chataigne entier			6,00000	18,00000
GAUFRE AU NUTELLA			0,48000	3,00000
GAUFRE AU NUTELLA/CHANTILLY			0,48000	3,50000
GAUFRE AU SUCRE			0,48000	2,50000
GLACE 1 BOULE			0,50000	2,00000
GLACE 2 BOULES			1,00000	3,00000
GLACE BAC 2.50L RHUM			17,21000	0,00000
GLACE BAC 5L CHOCOLAT			32,60000	0,00000
GLACE BAC 5L VANILLE			32,60000	0,00000
GLACE SORBET BAC 2.50L CITRON JAUNE			17,21000	0,00000
GLACE SORBET BAC 2.50L CITRON VERT			17,21000	0,00000
GLACE SORBET BAC 2.50LFRAMBOISES			17,21000	0,00000
GLACE SORBET BAC 2.50L CASSIS			17,21000	0,00000
GLACE SORBET BAC 2.50L FRAISE			17,21000	0,00000
GLACE SORBET BAC 2.50L PISTACHE			17,21000	0,00000
Gobelet Bambou GIRAFE			1,35000	4,00000
Gobelet			0,54000	2,00000
Gobelet Bambou LOUP			1,55000	5,00000

DVD LE dernier loup DVD	13,92000	19,90000
DVD La bête du Gévaudan	0,00000	15,00000
DVD Mini Loup Vol. 1	6,96000	14,50000
DVD Alpha et Omega 5 Vacances en Famille	6,96000	13,90000
DVD Alpha et Omega 4 La légende de la caverne hantée	6,94000	13,90000
DVD Alpha et Omega 3	6,96000	13,90000
DVD Alpha et Omega 2	6,94000	13,90000
DVD les loups du gévaudan Ushuaïa	5,00000	15,90000
DVD Mini Loup Vol 2	6,96000	14,50000
DVD Mini Loup Vol 3	6,96000	14,50000
DVD Mini Loup Vol 4	6,96000	14,50000
DVD Mini Loup Vol 5	6,96000	14,50000
Echarpe Fourrure Tour de Cou	2,50000	7,00000
Echarpe	3,15000	9,90000
Echarpe Tour de Cou	3,85000	9,90000
EMMENTAL TRANCHE	0,00000	0,00000
EMMENTAL RAPE VALMARTIN 1KG	5,00000	0,00000
Empreinte Louveteau	4,15000	13,50000
Empreinte Loup du Canada	8,65000	17,50000
En Compagnie des Loups	10,16000	16,50000
ENTREE TANIÈRE ILLIMITÉ 1 ADULTE	0,00000	39,00000
ENTREE TANIÈRE 2 JOURS HS 2 PERSONNES	0,00000	12,00000
ENTREE TANIÈRE ILLIMITÉ PERSONNE SUPP	0,00000	39,00000
ENTREE ILLIMITÉ PREMIER ENFANT SUPP	0,00000	19,50000
ENTREE TANIÈRE ENTREES ILLIMITÉ DEUXIEME ENFANT SUPP	0,00000	13,50000
ENTREE TANIÈRE ILLIMITÉ TROISIEME ENFANT SUPP	0,00000	7,80000
Faux Filet DE L'AUBRAC	3,87000	17,90000
EPEE BOIS ESS1	4,00000	12,00000
EPEE BOIS + FOURREAU	5,90000	17,50000
POP FRUIT BIO FRAISE	0,75000	2,50000
POP FRUIT BIO ABRICOT	0,75000	2,50000
CONE CHOCOLAT	0,69000	3,00000
EXTREME Citron	0,77000	2,70000
Faune sauvage de nos régions	8,82000	15,50000
Figurine Loup PAPO	3,77000	9,00000
Figurine Louveteau	2,95000	7,50000
FIGURINE LOUP NATURE PLANET	1,55000	5,00000
Figurine Loup L091B	3,30000	9,00000
Figurine loup marchant cedatec	0,36000	1,50000
FIGURINE LOUP GRIS	1,10000	3,90000
Figurine Loup Hurlant Collecta	1,95000	4,90000

HEBERGEMENT TANIÈRE DEUXIÈME ENFANT SUPP PETITE VACANCES	0,00000	31,50000
HEBERGEMENT TANIÈRE DEUXIÈME ENFANT SUPP HAUTE SAISON	0,00000	26,00000
HEBERGEMENT TANIÈRE PREMIER ENFANT SUPP HAUTE SAISON	19,55000	43,00000
HEBERGEMENT TANIÈRE TROISIÈME ENFANT SUPP PETITE VACANCES	5,09000	11,20000
HEBERGEMENT TANIÈRE TROISIÈME ENFANT SUPP HAUTE SAISON	17,96000	16,20000
HENRY BLANC DEGUSTATION	12,31000	0,00000
Histoires de Loups	7,68000	13,50000
HOCHET DENT ROSE OEKO NP 19709	3,75000	12,00000
HOCHET DENT BLEU OEKO NP 19702	3,75000	12,00000
Horloge	7,23000	12,00000
Horloge Loup de Nuit	4,91000	19,90000
Hot Dog	1,64000	4,50000
Housse de Téléphone Safewise	1,42000	5,00000
HUILE FRITURE BIDON 5L	0,00000	0,00000
HUILE FRITURE 5L CUISINOR	2,31000	0,00000
HUILE D'OLIVE VIERGE 1L	3,45000	0,00000
HUILE DE TOURNESOL 1L	2,20000	0,00000
Huile d'Olive au Cèpe	5,80000	12,90000
HYDROMEL	6,50000	17,00000
Ice Tea Bie 33 cl	0,50000	2,50000
ICE TEA	0,44000	2,50000
GATEAU MAISON	0,60000	3,50000
ILES FLOTTANTE	0,60000	3,00000
Calendrier de Lozère 2021	3,60000	8,50000
Affiche Loup 1 50 x 70	0,89000	7,60000
Affichette N°14	0,48000	3,90000
Affiche Loup 2 50 x 70	0,89000	7,60000
Affichette N°17	0,47000	3,90000
Affichette N°10	0,45000	3,90000
Affichette N°05	0,48000	3,90000
Affichette N°08	0,43000	3,90000
INFUSTON TILLEUL	14,12000	0,00000
JAMBON SEC TRANCHE 25*20G LOZERE VIANDE	13,20000	0,00000
Jambon de Pays	0,23000	0,00000
Jambon Blanc	0,32000	0,30000
Je découvre les animaux de la forêt	6,10000	9,90000
Je découvre les premières notions avec Ptit Loup	8,22000	14,95000
Je Découvre les instruments de musique avec Ptit Loup	7,45000	13,50000
Jean et la Bête du Gévaudan	4,64000	14,90000
JE DECOUVRE LES ANIMAUX DE LA FERME	10,77000	19,95000
Jeu de 32 cartes	2,21000	6,50000

GOMMETTES DINOSAURES	2,48000	4,95000
GOMMETTES ANIMAUX DE LA MONTAGNE	2,48000	4,95000
GOURDE LOZERE SAUVAGE	6,90000	15,00000
GOURDE BLEUE KATTERI	3,10000	9,90000
GOURDE ROSE KATTERI	3,10000	9,90000
GOURDE ROUGE KATTERI	3,10000	9,90000
GOURDE NOIRE 800ml KATTERI	5,90000	17,00000
GOURDE ROUGE 800ml KATTERI	5,90000	17,00000
GOURDE NOIRE 790 ml KATTERI	8,90000	26,90000
GOURDE BLEU 800ml KATTERI	5,90000	17,00000
Gourde ISOTHERME BSG	5,50000	16,50000
Gourde Rose	2,95000	10,00000
Gourde 3D	3,12000	9,50000
Gourde Rouge	2,95000	10,00000
Gourde Verte	2,95000	8,00000
Gourde Violette	2,95000	10,00000
Gourde Photo	2,80000	8,00000
GRAB Loup	1,80000	4,50000
GRAND LOUP ET PETIT LOUP (HISTOIRE)	3,19000	5,25000
GRAND LOUP ET PETIT LOUP LA PETITE FEUILLE UI NE TOMBATT PAS	3,19000	5,25000
CD Grandes forêts d'Europe	10,86000	19,90000
Grand Hibou en Etain	13,00000	17,00000
Grande Imagerie LES LOUPS	3,87000	6,95000
Grand Livré animé chez Ptit Loup	10,89000	19,95000
Grande Besace 1	11,00000	24,90000
Grande Besace 2	11,00000	24,90000
Grande Besace 3	11,00000	24,90000
Grande Besace 4	11,00000	24,90000
Gravure murale 20X10 PM Lito Lita	19,50000	39,90000
Gravure murale 20X40 GM Lito Lita	44,50000	89,90000
Hamburger du jour	1,04000	6,50000
HEBERGEMENT TANIÈRE BS	0,00000	145,00000
HEBERGEMENT TANIÈRE PETITE VACANCES	0,00000	190,00000
HEBERGEMENT TANIÈRE PERSONNE SUPP BASSE SAISON	9,09000	20,00000
HEBERGEMENT TANIÈRE HAUTE SAISON	0,00000	235,00000
HEBERGEMENT TANIÈRE PERSONNE SUPP PETITE VACANCES	9,09000	35,00000
HEBERGEMENT TANIÈRE PERSONNE SUPP HAUTE SAISON	9,09000	49,00000
HEBERGEMENT TANIÈRE PREMIER ENFANT SUPP BASSE SAISON	0,00000	40,50000
HEBERGEMENT TANIÈRE PREMIER ENFANT SUPP PETITE VACANCES	23,41000	51,50000
HEBERGEMENT TANIÈRE TROISIÈME ENFANT SUPP BASSE SAISON	3,28000	7,20000
HEBERGEMENT TANIÈRE DEUXIÈME ENFANT SUPP BASSE SAISON	0,00000	23,50000

K-SAUMON FUME	27,96000	0,00000
L'Abécédaire à Croquer	7,11000	12,50000
L'oeil du Loup	3,00000	4,80000
La Bête du Gévaudan Francette Vignerot Laurent Rémy ed. Ouest France	3,48000	10,00000
La Bête du Gévaudan M. Louis	5,00000	8,00000
LA BETE DU GEVAUDAN 250 ans d'images	16,49000	29,00000
La Bête du Gévaudan (Soulier)	4,62000	7,50000
DVD La Jeune fille et les Loups	6,96000	13,90000
DVD La Légende de Tatonka vol 1 : Un Ami à sauver	6,96000	14,50000
DVD La Légende de Tatonka vol 2 : La grande course	6,96000	14,50000
DVD La Légende de Tatonka vol 3 : Un goût de liberté	6,96000	14,50000
La nuit des 10 000 Loups	1,95000	4,50000
LA PROMESSE DES LOUPS	10,38000	18,00000
DVD La Peur du Loup	9,00000	13,90000
La Vallée des Loups	18,85000	29,00000
La Bête du Gévaudan Le Loup réhabilité	18,96000	24,00000
La Bête du Gévaudan légende et realité	9,38000	16,50000
LA FERME	2,81000	4,95000
LAIT 1/2 ECREME SACHET 500G	6,85000	0,00000
Lait Fraîche	1,80000	2,00000
PORTE CLE Lampe 3 Led	1,51000	5,50000
Lampe Torche 6 Leds	3,96000	12,50000
La nature edition MILAN	7,11000	11,90000
LA PETITE DES GLACIERS DE L'AUBRAC	3,70000	8,90000
Le Cri du Loup	2,73000	4,90000
Le coffret de ma Journée	12,10000	24,95000
DVD LE Dernier loup Blu-Ray	10,45000	19,90000
LE LOUP Mes premières découvertes	5,46000	9,00000
Le Loup PNF les Carnets de la Huppe	3,87000	6,00000
LE LOUP Portraits Sauvages	5,97000	10,50000
Le loup sauvage et fascinant	7,53000	13,50000
LE LOUP Eveil nature	9,34000	16,00000
LE LOUP DANS LES FABLES	1,98000	2,99000
Le Loup Pitau et Genvais	9,86000	16,25000
LE LOUP qui cherchait une amoureuse	3,32000	5,95000
LE LOUP qui s'aimait beaucoup trop	3,28000	5,95000
LE LOUP qui ne voulait plus marcher	3,32000	5,95000
LE LOUP qui voulait changer de couleur	3,28000	5,95000
LE LOUP ADONALIA	4,95000	7,00000
Le Loup qui voulait faire le tour du monde	3,28000	5,95000
Le Loup dans les contes populaires	12,32000	20,00000

Jeu de Cartes avec Etui	2,08000	6,00000
WATER GAME WOLF	1,65000	5,50000
Jeu de cartes du Loup	3,98000	8,00000
JEU ANIMAD LES LOUPS DU GEVAUDAN	17,00000	29,90000
Jeu de Cartes Wolf Family	2,58000	8,00000
Jeu de Cartes Look Into My Eyes	3,10000	9,90000
Jeu de Cartes Wolf Reflection	2,58000	8,00000
Jeu de Cartes One Wolf Moon	2,58000	8,00000
Jeu de Cartes Wolf Pair	2,58000	8,00000
JEU DE 7 FAMILLES AUZOU	3,90000	8,00000
Jeu du Loup RAPIDO GO	3,70000	7,95000
Jeu de Cartes Wolf	2,58000	8,00000
Jeu 7 familles ANIMAUX	3,00000	7,50000
Jeu du loup	3,98000	8,00000
Jeu BATAILLE AUZOU	3,90000	8,00000
Jeu 123 animaux	3,98000	8,00000
JEU 123 CIRCUS AUZOU	3,90000	8,00000
JEU DE MENTEUR AUZOU	3,90000	8,00000
JEU ET COLORIAGES ANIMALIER	4,67000	7,00000
JEUX GRAPEX	3,46000	5,50000
Jeu de mistigrî	3,90000	8,00000
Journal Intime "Les loups du Gévaudan"	4,00000	11,90000
Journal secret	2,80000	9,90000
JUMELLES BLST BINOC FLEUR 10655	4,10000	12,50000
JUMELLES BLST BINOC VERT 10001	4,10000	12,50000
Jumelles WR	3,75000	11,90000
JUS DE FRUIT BRIQUE 20CL	0,29000	2,00000
JUS D'ORANGE PRESSE	0,70000	3,00000
K-LUMET	4,93000	6,50000
K AUBERGINEGRILLEE	4,50000	0,00000
KETCHUP DOSETTE	0,04000	0,00000
KETCHUP BIDON	0,06000	0,00000
K FRITES	0,87000	0,00000
KIR	0,54000	3,00000
KIT COUVERT BAMBOU	0,76000	0,00000
KIT 4 CRAYONS SKE68504CO	2,00000	2,00000
CONE DAIM	0,98000	3,00000
K JAMBON SEC OU CRU	8,10000	0,00000
K JAMBON CUIT TRANCHES	5,30000	0,00000
K JAMBON CUIT TRANCHES	5,30000	0,00000
K POTVRONS	6,46000	0,00000

L EMPREINTE DU LOUP	11,69000	19,90000
Les plus belles histoires de Mini Loup à lire et à écouter	7,93000	11,95000
Les plus belles histoires de Mini Loup Vol 2	7,90000	11,90000
Les animaux en toutes saisons	10,86000	19,90000
Les Quatre saisons du Cerf	19,05000	30,00000
Les plus belles histoires de Mini Loup Vol 3	7,90000	11,90000
Les Loups de Sylvie FOLMER	8,53000	14,90000
Les animaux de la forêt	5,66000	9,95000
Les Loups	3,87000	6,95000
Les Loups Mes P'tits Docs édition MILAN	4,49000	7,90000
Les Loups Mes P'tites Questions	5,06000	8,90000
Les loups du monde piccolla	1,42000	2,50000
Les Loups l'explore la nature	6,20000	10,90000
Les Loups (Livre Puzzle)	3,87000	6,95000
Les plus belles histoires de Mini Loup Vol 1	7,90000	11,90000
Les Loups Autocollants	2,78000	4,90000
Les voyages secrets de loup	13,76000	24,95000
LES ABEILLES ET LES FOURMIS	3,80000	5,90000
FAUNE SAUVAGE	0,00000	8,90000
LES LOUPS - ULISSE	3,29000	5,60000
LES TERRES BRUNES - DE BOREE	4,70000	8,00000
LES BEBES ANIMAUX DE LA FERME	2,48000	4,95000
LES CHEVAUX ET PONEYS	2,81000	4,95000
LES ANIMAUX DE LA FORET	7,11000	12,50000
LES ANIMAUX DE LA FERME	5,66000	9,95000
LES BRULOTS DE "PAILLE	4,70000	8,00000
Les loups 7 ANS édition MILAN	5,06000	8,90000
Les animaux des montagnes édition MILAN	7,91000	13,90000
Les animaux du jardin édition MILAN	7,91000	13,90000
Les animaux de la forêt édition MILAN	7,91000	13,90000
Les petites bêtes	7,91000	13,90000
LE TOUR DU MONDE DE LOUP	11,97000	20,80000
LE ZOO DES ANIMAUX DISPARUS	7,27000	10,95000
Gazette des Grands Prédateurs	4,00000	6,00000
La Bête du Gévaudan Edition Poche	3,65000	6,20000
La Bête du Gévaudan BD	8,82000	15,00000
Dossier Pédagogique	3,51000	5,00000
Brochure en Anglais	0,46000	3,50000
Une Soupe aux Caillou	7,28000	12,20000
L'Appel de la Forêt	2,88000	4,90000
Fleurs familières et méconues	9,38000	16,50000

LE LOUP qui voulait être un artiste	3,28000	5,95000
Le LOUP qui voyageait dans le temps	3,28000	5,95000
LE LOUP qui n'aimait pas Noël GM	5,40000	9,80000
LE LOUP qui fêtait son anniversaire	3,28000	5,95000
Le livre d'activités du loup de Noël	3,02000	5,50000
LE LOUP qui découvrait le pays des contes	3,28000	5,95000
Le livre d'activités du loup autour du monde	3,28000	5,50000
Le loup et l'étoile	6,80000	12,00000
Le loup qui avait peur de son ombre	3,32000	5,95000
LE LOUP qui découvrait le pays des contes GM	5,40000	9,80000
Le Loup qui enquêtait au musée	5,35000	9,80000
Le Loup qui voulait être un super héros	3,28000	5,95000
Le Loup "P'tit Curieux"	6,10000	9,90000
LE LOUP qui avait la tête dans les étoiles	3,28000	5,95000
Le loup qui enquêtait au musée	3,28000	5,95000
Le Loup un magier à dévorer	6,20000	10,90000
Le livre d'activités du loup spécial vacances	3,00000	5,50000
Le Loup qui n'aimait pas lire GM	5,35000	9,80000
Le Loup Shaun Ellis	13,91000	24,95000
LE LOUP un nouveau défi français DE BOREE	17,57000	29,90000
Le Loup ne viendra Pas	7,01000	12,70000
Le Loup qui n'aimait pas lire	3,32000	5,95000
Le Loup qui apprivoisait ses émotions GM	5,41000	9,80000
Le Petit chaperon rouge M.Jobert	3,98000	5,99000
DVD Le pacte des loups	6,96000	14,50000
Le petit chaperon rouge piccolla	3,62000	6,50000
Le Roman de la Bête	12,46000	21,90000
Le Secret de la Bête du Gévaudan T1	2,84000	15,00000
Le Secret de la Bête du Gévaudan T2	2,84000	15,00000
Le Triomphe de Pauvre Loup	7,19000	12,70000
Le Voyage de Petit Loup	21,00000	30,00000
LE JEU DU MARCHAND DE SABLE	5,26000	9,50000
Le Loup qui escaladait les montagnes GM	5,39000	9,80000
Le Loup qui voulait changer de couleurs à toucher	6,87000	12,50000
le loup qui escaladait les montagnes	3,32000	5,95000
le loup montagnes	4,73000	5,95000
Le Loup qui escaladait les montagnes PM	3,32000	5,95000
LE LOZERE COUTEAU	35,00000	85,00000
Le LOUP qui revait d océan	3,32000	5,95000
LE LOUP qui avait un nouvel ami	3,28000	5,95000
Le loups qui voulait aller à l'école GM	5,40000	9,80000

LOUP RODADOU 18 CM		5,62000	17,00000
DVD Loulou et autres loups...		13,92000	19,90000
PELUCHE LOUP 24 CM IMAGIN		5,50000	18,50000
Peluche Loup 13 CM IMAGIN		2,50000	7,50000
DVD Loup		6,96000	14,50000
LOUP Nicolas Vanier pocket		4,63000	7,40000
ANIMAUX A POUSSER LOUP 3707		4,75000	12,50000
Loup, où es tu ?		6,02000	10,95000
Parrainage LEMMING		0,00000	15,00000
LOVELY 5 TATOOS SIOOU LOUP ET AIGLE		1,86000	5,00000
Lozère dans l'intimité de la vie sauvage		19,24000	29,00000
Lozère Tour		24,92000	39,90000
LOZERE TERRITOIRE D'EXCEPTION		19,50000	30,00000
Les Mystères de Lozère		5,63000	24,90000
Lulu et le Loups Bleu		6,97000	12,50000
LUNCH BOX BSG		7,15000	21,50000
LUNETTES DE SOLEIL		1,92000	2,50000
LUPUS DEI Tome 1		8,25000	14,50000
Medaille Souvenirs et Patrimoine Or		1,22000	4,00000
Medaille Souvenirs et Patrimoine Argent		1,22000	4,00000
Medaille Monnaie de Paris 2016		0,95000	2,00000
M Maid Orange Bte 33 cl		0,71000	2,50000
M Maid Pomme Bte 33 cl		0,70000	2,50000
Mémoires du Loup		17,87000	29,00000
Ma boîte de gommettes PTTT LOUP		2,77000	8,90000
Ma Mallette Loup au pays des contes		8,24000	14,95000
Ma p'tite Mallette Loup		7,92000	14,50000
Ma p'tite Mallette Le loup qui ne voulait plus marcher		8,24000	14,50000
Ma p'tite Mallette le loup qui voulait faire le tour du monde		7,92000	14,50000
Ma pochette d'autocollants Loup		2,38000	4,95000
Ma pochette d'autocollants Loup de noel		2,39000	4,95000
Ma p'tite Mallette le loup qui fêtait son anniversaire		7,92000	14,50000
Ma valisette de Bain		5,43000	9,95000
Ma valisette d'éveil P'tit Loup		8,77000	15,95000
Ma boîte de gommettes PTTT LOUP 2		2,77000	8,90000
Ma boîte puzzle loup		7,03000	14,50000
macarons par 6		1,35000	15,00000
Madeleine		0,20000	1,00000
MADELEINE		0,16000	1,00000
Ma Famille s'organise avec Loup		11,81000	14,95000
Magnet Loups du gevaudan		0,65000	5,00000

The Tarn George	6,32000	10,00000
Aubrac F. Debaisieux	8,81000	15,50000
LINGE DE LIT	0,00000	9,00000
COUE VANILLE	0,69000	3,00000
LIQUEUR DE CEPES	10,34000	20,00000
BOISSON : LITRES de ANSTEL (fût 30L)	2,88000	2,60000
BOISSONS: LITRES de HEINEKEN (Mini fût 8L.) prix au L	3,70000	2,70000
Livre Ardoise Je trace mes 1ers chiffres	4,12000	7,50000
LIVRE LOZERE SAUVAGE AUBRAC	17,50000	25,00000
LIVRE LOZERE SAUVAGE MARGERIDE	17,50000	25,00000
LIVRE LOZERE SAUVAGE causses	17,50000	25,00000
LIVRE LOZERE SAUVAGE MONTS	17,50000	25,00000
livre le loup	18,98000	29,90000
LOUP 13 CM	3,45000	8,00000
LOUP ESSUIE ECRAN 10 CM	2,15000	6,50000
LOUP PELUCHE HUMORISTIQUE	4,50000	15,00000
LOUP VOYAGEUR	7,71000	20,00000
Loup Noir PLAN M	6,20000	18,00000
Loup Noir PLAN S	4,50000	13,50000
LOUP ESSUIE ECRAN RENARD 10 CM	2,15000	6,50000
Loup Noir et Gris PLAN L	7,85000	24,00000
Loup PLAN L	7,85000	24,00000
Loup ZOOPEP NATURE PLANET	5,85000	12,50000
Loup BLANC PLAN M	4,80000	13,50000
Loup PLAN M	6,20000	18,00000
Loup BLANC PLAN M	4,80000	12,50000
Loup BLANC PLAN M	6,95000	19,00000
Loup CLASSIC L NATURE PLANET	9,65000	27,00000
LOUP PETIT LOUP ET LA BERGERE	3,65000	6,20000
LOUP PETIT LOUP ET LE GRAND MECHANT LOUP	3,65000	6,20000
LOUP PETIT LOUP ET LES ABEILLES	3,65000	6,20000
LOUP PETIT LOUP EST JALOUX	3,65000	6,20000
LOUP PETIT LOUP A L ECOLE DES LOUVETEAUX	3,65000	6,20000
LOUP PETIT LOUP PROTEGE SA FORET	3,65000	6,20000
LOUP EN QUESTIONS	7,05000	12,00000
LOUP NE S'AIT PAS COMPTEUR	3,19000	5,25000
LOUP NOIR	8,46000	13,95000
LOUP COUCHE 50 CM 991124	18,00000	54,00000
LOUP où est tu ? Que fais tu ?	20,00000	25,00000
Loup métal petit format rouille/noir creajet3d	4,90000	17,50000
Loup métal grand format noir creajet3d	11,70000	35,00000

MAGNET SOUPLE 3D LOUP ETE	0,59000	5,00000
MAGNET DOUBLE LOUPS GEVAUDAN	1,13000	5,00000
Magnet 3D en métal	0,00000	0,00000
Magnet loup souple	1,26000	5,00000
Magnet Résine TETE DE LOUP	1,04000	5,00000
Magnet Souvenirs et patrimoine Argent	1,22000	5,00000
Magnet photo souple	0,35000	5,00000
Magnet Résine NP	0,83000	5,00000
MAGNET SOUPLE 3D TETE DE LOUP	0,59000	5,00000
Magnet Wolf Family	1,25000	5,00000
Magnet Look Into My Eyes	1,25000	5,00000
Magnet Wolf Reflection	1,25000	5,00000
Magnet One Wolf Moon	1,25000	4,00000
Magnet Wolf Pair	1,25000	5,00000
Magnet Bois de Cersier	1,80000	6,00000
MAGNET BOS RECTANGLE	1,04000	5,00000
Magnet Carré CIZE	0,48000	3,90000
Magnet rect CLZE	0,48000	3,90000
Magnet Calendrier CLZE	2,49000	5,00000
MAGNET POMPOM GIRE I	2,25000	5,00000
Magnet Capsule BLANC	1,26000	5,00000
Magnet Bois Relief	1,85000	5,00000
MAKO MOULAGES BALADE EN FORET	9,80000	24,90000
Ma peluche loup nu	10,79000	19,00000
Marionnette Loup FR068w	3,00000	14,90000
Marque Pages 3D WINTER WOLVES	0,90000	2,50000
Marque Pages 3D	1,09000	3,50000
MARQUE PAGE BOIS	1,89000	5,50000
MARTINI BLANC	0,50000	3,00000
Marionnette Loup NP	5,25000	16,00000
MARLAGUETTE	8,19000	13,50000
MARS GLACE	0,80000	2,00000
Maracas	2,70000	8,00000
Marionnette loup 24 CM 991905	3,22000	12,00000
Marionnette Loup IMAGIN	3,95000	12,00000
Marionnette Loup Dani	6,90000	16,90000
Marque Pages PUBLI SOUVENIRS	0,18000	1,00000
Marque Pages 3D Lisa Parker	0,59000	3,00000
Marque	0,59000	3,00000
Marque Pages 3D Lone Wolf	1,09000	3,50000
Marque Pages 3D Garze	0,81000	2,00000

Magnet MAGNIDOMES WOLF	1,00000	5,00000
MAGNET DECAPSULEUR PLAT IMPRIME	1,35000	3,76000
MAGNET THERMOMETRE CERAMIQUE	1,50000	5,00000
Magnet One Wolf COUPLE	1,25000	4,00000
MAGNET TETE DE LOUP BOIS	1,89000	5,50000
MAGNET CHIEN HUSKY SOUPLE	1,26000	5,00000
MAGNET TETE DE LOUP BLANC RESINE	0,99000	5,00000
MAGNET TETE DE LOUP RESINE	1,35000	4,50000
Magnet SOFT TOUCH NOIR M85GEVA2	1,03000	5,00000
Magnet IMAGE LOUP np 20021	0,56000	5,00000
Magnet grand format	1,33000	5,00000
Magnet petit format	0,93000	5,00000
Magnet LLDG APA POUX	0,80000	5,00000
MAGNET LOZERE SAUVAGE	1,10000	5,00000
Magnet 3D PETIES	0,37000	5,00000
MAGNET LOUP LOZERE LA BETE	1,00000	5,00000
MAGNET 6 PHOTOS PASTRE	1,70000	5,00000
MAGNET NOIR BORDURE VAGUE	1,35000	5,00000
Magnet PANORAMIQUE BOS BOS 388	1,10000	5,00000
Magnet 4 VISUEL 071073	0,70000	5,00000
Magnet loup tribale beige BRODELEC	1,50000	5,00000
Magnet loup tribale bleu BRODELEC	1,50000	5,00000
Magnet ROND 7CM BSG	0,75000	5,00000
MAGNET LOUPAKO	0,00000	6,50000
MAGNET LOUP BOIS 3D IMAGIN	1,89000	5,00000
MAGNET CARTE POSTALE PASTRE	1,00000	5,00000
MAGNET STATUT BOIS PASTRE	1,00000	5,00000
Magnet loup tribale VERT BRODELEC	1,50000	5,00000
Magnet Peluche Loup NP	1,55000	5,00000
Magnet DEBAISELUX	0,65000	5,00000
Magnet Souvenirs et patrimoine OR	1,20000	5,00000
Magnet Logo Humoristique	1,59000	5,00000
Magnet 3D WR	0,36000	3,90000
Magnet borne	1,99000	5,00000
Magnet Louveteaux	0,80000	5,00000
Magnet Mini Pack 5 Photos	2,00000	5,00000
Magnet 3 D NP	0,40000	5,00000
Magnet PanoramiqueM88GEVA	1,03000	5,00000
MAGNET SOFT TOUCH photos M87GEVA	0,95000	5,00000
Magnet carréM85GEVA	0,85000	5,00000
Magnet METAL KAITERI	1,50000	5,00000

Mes plus belles histoires de LOUP Orange	10,97000	19,95000
Mes plus belles histoires de LOUP Bleu	10,97000	19,95000
Mes plus belles histoires de LOUP Rouge	10,97000	19,95000
MES TATTOOS LOUP	2,08000	3,50000
MES COLORAGES DE BEBES ANIMAUX	3,82000	6,50000
MES AUTOCOLLANTS ANIMAUX	2,48000	4,95000
MES AUTOCOLLANTS DINOSAURES	2,48000	4,95000
Meurtres en gévaudan de Florence Metzge	6,81000	10,99000
Miel de Montagne de Lozere	3,40000	7,50000
MIEL FLEURS SAUVAGES 500G	5,90000	13,00000
MIEL PISSENLIT 500G	6,20000	14,00000
MIEL FRAMBOISIER 500G	5,90000	13,00000
MIEL RONCE 500G	5,90000	13,00000
MIEL CHATAIGNIER 500G	5,90000	13,00000
MIEL FLEURS SAUVAGES 250G	3,50000	8,00000
MIEL PISSENLIT 250G	3,60000	8,90000
MIEL FRAMBOISIER 250G	3,50000	8,00000
MIEL RONCE 250G	3,50000	8,00000
MIEL CHATAIGNIER 250G	3,50000	8,00000
MIKADO 5718	1,96000	3,50000
MINI MUG FORME V	2,10000	8,00000
MINI ANIMAUX	2,76000	4,95000
Mini Loup en Afrique	3,32000	5,00000
Mini Besace 1	8,00000	17,90000
Mini Besace 3	8,00000	17,90000
Mini Besace 4	8,00000	17,90000
TASSE EXPRESSO	2,20000	4,00000
MINI MUG	2,00000	8,00000
Molky loup	13,75000	27,50000
Mon cahier de jeux dans la nature	3,35000	6,00000
Mon livre de la forêt	9,80000	15,90000
Mon Carnet de Balade LA MONTAGNE	3,82000	6,95000
Mon Carnet de Balade LE PARC ANIMALIER	3,82000	6,95000
Mon Carnet de Balade LA FORET	3,82000	6,95000
Mon sac à dos P'tit Loup	9,48000	24,95000
Mon coffret de Loup 2 peluches	12,69000	24,95000
Mon coffret de figurines Loup	15,75000	29,95000
Mon cahier d'activités P'tit Loup	2,76000	4,95000
Mon Imagier Sonore	10,31000	18,50000
Mon coffret anniversaire Loup Party	18,83000	34,95000
Mon doudou p'tit Loup	7,89000	17,00000

Marque Pages 3D Moonlight Sonata	0,81000	2,00000
Marque Pages 3D Jumping Wolves	0,81000	3,20000
Marque Pages Photos	0,14000	0,50000
Marque Pages Bleuroy design	2,00000	5,00000
MARQUE PAGE 3D LOUP	0,63000	1,50000
Mars	0,35000	1,00000
Masque M008WO	1,30000	4,00000
Maxi Sac 1	4,00000	9,90000
Maxi Sac 2	4,00000	9,90000
Maxi Sac 3	4,00000	9,90000
Maxi Sac 4	4,00000	9,90000
MAYONNAISE DOSETTE	0,06000	0,00000
MAYONNAISE BIDON 4.8 KG	0,06000	0,00000
Medaille Monnaie de Paris 2020	1,00000	2,00000
Medaille Monnaie de Paris 2022	1,05000	2,00000
ORIGINS AMANDES	0,79000	3,00000
ORIGINS BLANC	0,79000	3,00000
PAT PATROUILLE	0,60000	2,00000
Menu Crepe Jambon/Fromage	0,34000	3,50000
MENU ENFANT STEACK HACHE	5,30000	7,00000
MENU ENFANT NUGGETS FRITES	5,30000	0,00000
MENU ENFANT A EMPORTER	2,00000	5,50000
Menu ENFANT Nuggets	2,50000	8,00000
Menu ADULTE Groupe	10,00000	24,00000
Menu ENFANT Groupe	7,50000	12,00000
Menu ENFANT Fish	2,50000	8,00000
MENU OFFRE	29,00000	43,00000
MENAGE GRAND GITE	0,00000	100,00000
MENAGE GRANGE	0,00000	200,00000
Menu Louveteau 1	1,27000	0,00000
MERGUEZ	0,00000	0,00000
Mes Animaux Préférés	7,11000	12,50000
Mes plus belles creations avec Loup	9,55000	17,50000
Mes histoires de LOUP 2	10,89000	19,95000
Mes histoires de LOUP 1	10,89000	19,95000
Mes 7 histoires de la semaine	8,16000	14,95000
Mes 5 plus belles histoires de Mini Loup	7,90000	11,90000
Mes Premiers coloriages P'tit Loup	2,82000	4,95000
Mes premiers apprentissages avec P'tit Loup	2,70000	4,95000
Mes souvenirs d'école	8,61000	14,95000
Mes premiers coloriages P'tit Loup	2,72000	4,95000

MUG CHOPE LOUP	2,25000	7,00000
MUG TASSE LOUP	3,35000	9,50000
MUG TASSE GIRAFE	3,15000	6,50000
MUG empreintes publi souvenirs	2,29000	7,00000
MUG NOIR KATTERI	3,25000	9,90000
Mug isotherme loup	5,00000	14,50000
MUG WILD LIFE	2,21000	7,50000
MUG EMAIL LOUP GRIS	2,21000	7,50000
MUG NOIR IMPRIME NOIR ET BLANC	2,97000	9,50000
Mug loup tribales fond bleige BRODELEC	3,15000	9,50000
Mug hibou tribales fond bleu BRODELEC	3,15000	9,50000
Mug loup tribales fond bleu BRODELEC	3,15000	9,50000
MUG EDITIONS PASTRE REGARD DE LOUPS	2,90000	9,50000
MUG EDITIONS PASTRE STATUT BOIS	2,95000	9,50000
MUG EDITIONS PASTRE 2 PHOTOS NEIGE	2,95000	9,50000
MUG EDITIONS PASTRE 6 PHOTOS	2,95000	9,50000
Mug loup tribales fond vert BRODELEC	3,15000	9,50000
Mug Dupuy Cauvis	1,99000	7,90000
MUG SUBLIMATION	3,60000	9,90000
Mug SUBLI BLEU 2111681SMR	2,61000	9,50000
MY PHONE WATER GAME	1,80000	6,00000
Mythes et Légendes du Loup	9,86000	16,00000
Neige (Pochie)	3,35000	5,60000
Nos Champignons	8,81000	15,50000
Nos Oiseaux	7,68000	13,50000
nos papillons	7,11000	12,50000
NOUGAT AUX AMANDES	3,45000	7,50000
NUGETS FRITES	2,80000	6,00000
Cornet Chunk Poulet	2,00000	5,00000
OASIS SO FRUJZ	0,80000	2,50000
Oasis 33 cl	0,50000	2,50000
Offre SAINT VALENTIN	31,66000	59,00000
option champagne 75 cl et 6 macarons	15,85000	60,00000
Option Confort	0,00000	0,00000
Orangina ZERO Bte 33 cl	0,48000	2,50000
Orangina Bte 33 cl	0,48000	2,50000
Oups Y'a un loup	6,69000	12,00000
P'tit Loup s'habille tout seul	2,72000	4,95000
P'tit Loup ne veut pas partager	2,72000	4,95000
P'tit Loup aime son doudou	2,72000	4,95000
P'tit Loup fait une colère	2,72000	4,95000

Mon Coloriage Le loup qui voulait changer de couleur	1,91000	3,50000
Mon coffret Peluche Loup super héros	10,18000	19,95000
Mon coffret du loup qui voulait changer de couleur	10,18000	19,95000
Mon coffret du Loup qui apprivoisait ses émotions	15,29000	29,95000
MON COFFRET A GRATTER	4,97000	9,95000
Mon imagier sonore édition MILAN	10,00000	19,90000
Montre SUN FREEZE	17,00000	29,90000
MOUTARDE DOSETTE	0,03000	0,00000
MOUTARDE BIDON	0,06000	0,00000
MOUSSE AU CHOCOLAT	0,60000	4,50000
PANNACOTTA FR	0,60000	4,50000
Mouffles Taille S	3,92000	5,00000
Mouffles Taille L	3,92000	9,50000
MOUFFLES	2,21000	5,00000
MOZZARELLA	5,95000	0,00000
BURGER DE L'AUBRAC	5,00000	14,50000
Muffin	0,60000	4,00000
Mug 3D JUMPING WOLVES	1,55000	5,00000
Mug Thermo Wolf Family	5,75000	17,00000
Mug Thermo Look Into my Eyes	5,75000	14,90000
Mug Thermo Wolf Reflection	5,75000	17,00000
Mug Thermo One Wolf Moon	5,75000	17,00000
Mug Thermo Wolf Pair	5,75000	14,90000
MUG NOIR	3,78000	11,50000
MUG EDITIONS PASTRE NOIR ET BLANC	2,90000	9,50000
MUG WAITING GAME	3,06000	9,50000
MUG LONE ANIMAL	4,67000	14,00000
MUG WOLF HOWL	3,06000	9,50000
MUG WOLF MOON	4,67000	14,00000
MUG WOLF PUP	3,06000	9,50000
Mug 3D OWL WOODS	1,55000	5,00000
MUG ANIMUGS WOLF	3,50000	10,50000
Mug Thermo Wolf COUPLE	5,75000	17,00000
Mug Thermo Wolf MY EYES	5,75000	17,00000
MUG WOLF SPELL	3,06000	9,50000
MUG PHOTOS BOS EDITIONS	3,80000	9,50000
Mug SUBLI ROUGE 2111720SMR	2,90000	9,50000
Mug SUBLI NOIR 2111720SMR	2,61000	9,50000
Mug SUBLI BLANC 2115001SMR	2,34000	9,50000
Mug Noir + CUILLER	4,14000	12,50000
MUG BLANC POTERIE DU TERROIR	2,10000	9,90000

Parrainage WAPITI		0,00000	0,00000
PATES AUX CEPES		3,15000	7,00000
PATE POIVRE VERT		3,85000	7,00000
PATE RILLETES		3,85000	7,00000
PATE DE CAMPAGNE		5,50000	0,00000
PATE AU JAMBON SEC		3,79000	6,00000
PATE AU BLEU		3,79000	6,00000
PATE A TARTINE CHOCO NOISETTE		3,30000	8,90000
PATE A TARTINE CHOCO NOISETTE 450G		5,20000	9,90000
Peluche loup Habillée NOEL		6,96000	16,90000
PELLUCHE LOUP ARCTIQUE 18 CM		3,65000	10,00000
Peluche LOUP Habillée Marinère Auzou		6,89000	21,00000
PELLUCHE HUSKY GROS CALIN		5,38000	14,90000
PELLUCHE WILD CALLS WOLF		4,85000	15,00000
PELLUCHE LIL CHOUETTE SORBET 13 CM		2,95000	8,00000
PELLUCHE LIL CHOUETTE RACINETTE 13 CM		2,95000	8,00000
PELLUCHE HUG EMS GREAT HORN OWL		3,20000	9,00000
PELLUCHE CK MINI CHIEN SAUVAGE D AFFRIQUE 20 CM		4,20000	11,00000
Peluche CK Fenek		4,20000	11,00000
PELLUCHE CK GRAND DUC D AMERIQUE 12		7,25000	22,00000
PELLUCHE OISEAU SPARROW		4,30000	11,50000
PELLUCHE ECKKINS MINI WOLF24791		4,95000	16,00000
PELLUCHE ECKKINS WOLF24721		7,95000	25,00000
PELLUCHE OISEAU COMMON CUCKOO		4,30000	11,50000
PELLUCHE CK BIRD BUSE ROUSSE		6,95000	23,00000
PELLUCHE OISEAU RSPB SNOWY OWL		4,30000	11,50000
Peluche Loup PETJE		3,10000	8,50000
PELLUCHE qui répète RODA		7,63000	20,50000
PELLUCHE SEQUIN GM RODA		4,99000	13,00000
Peluche cubsy loup blanc 24 cm couché 991081		5,60000	19,00000
PELLUCHE SEQUIN PM RODA		3,74000	10,00000
PELLUCHE LOUP NOIR 23 CM		8,00000	19,90000
Peluche Loup GRIS KAITERI		1,60000	4,00000
Peluche Loup BLANC KAITERI		1,60000	4,00000
PELLUCHE RE-PETS L 21734		7,60000	23,00000
PELLUCHE LOUP AVEC BEBE		8,95000	26,90000
PELLUCHE LOUP BONGOLAND PETIT		4,63000	12,50000
PELLUCHE LOUP BEBE SOFTIES 18432		5,60000	16,80000
PELLUCHE LOUP RODA LUXE		6,86000	18,90000
PELLUCHE LOUP FRIEND		4,75000	15,00000
PELLUCHE HOCHET		3,70000	11,50000

Ptit Loup dit toujours non	2,72000	4,95000
Ptit Loup devient Grand Frère	2,72000	4,95000
Ptit Loup est poli	2,72000	5,20000
Ptit Loup fête son anniversaire	2,72000	4,95000
Ptit Loup rentre à l'école	2,72000	5,20000
Ptit Loup n'aime que les pâtes	2,72000	4,95000
Ptit Loup a un bobo	2,76000	4,95000
Ptit Loup fait du ski	2,72000	4,95000
Ptit Loup va sur le pot	2,72000	4,95000
Ptit Loup aime sa maman	3,82000	6,95000
Ptit Loup aime son papa	3,82000	6,95000
Ptit Loup veut être le chef	2,72000	4,95000
Ptit Loup à la ferme	8,50000	14,95000
PASS FAMILLE 2 AD + 1 ENF	2,77000	34,00000
PASS TRIBU 2 AD + 2 ENF	5,54000	44,00000
PASS MEUTE 2 AD + 3 ENF	5,54000	54,00000
Pain SANDWICH	0,43000	0,00000
Pain BAGUETTE	0,72000	0,00000
Pain FLUTE	0,88000	0,00000
ASSIETTE PAYSANNE	3,50000	13,90000
Pain BURGER	0,25000	1,00000
PALMIER	0,34000	1,00000
PANINI TOMATE MOZZA	2,42000	6,50000
Panama Adulte	3,39000	7,90000
Panama Enfant	3,39000	7,90000
Panini Jambon Mozzarella	2,19000	6,50000
Panini 4 Fromages	2,41000	6,50000
Panini Poulet	2,42000	6,50000
Panini Nutella	1,54000	4,50000
Pantouffles Loup XS	9,70000	19,00000
Pantouffles Loup S	9,70000	19,00000
Pantouffles Loup M	9,70000	19,00000
Pantouffles Loup L	9,70000	19,00000
Pantouffles Loup XL	9,70000	19,00000
PAPILLOTE MIEL	5,20000	9,00000
BOISSON : Paquet de CHOCOLAT d'1 kg Van Houten	9,55000	0,00000
BOISSON : Paquet de CAFE d'1 kg	9,11000	0,00000
PARMENTIER DE CANARD	4,80000	13,50000
PARIS - BREST	0,59000	3,00000
Parapluie loup CEDATEC	6,30000	18,90000
Parapluie enfant nordique 23063	5,25000	16,00000

PELUCHE HIGH FLYR RED TAILD HAWK	3,85000	11,50000
peluche loup gris 25436 70 cm	0,00000	65,00000
PELUCHE LOUP 20 CM AVEC LOUVE TEAU 992906	7,45000	22,50000
Peluche Loup assis 36 cm 990635	17,10000	49,90000
PELUCHE AVEC PLAID RODA	9,41000	28,50000
Peluche Loup Blanc assis 36 cm 990636	17,10000	49,90000
Peluche Loup NOIR assis 29 cm 9906330	8,70000	29,90000
PELUCHE LOUP BLANC CEDATEC PDD317-24	5,40000	16,50000
PELUCHE LOUP DANI 16 CM	4,90000	15,00000
PELUCHE FLOPPIES LOUP 76 CM82332	24,50000	73,50000
NATURE TUBE EN DANGER12896	4,94000	14,00000
Peluche Mouton allongé 12 cm NP	1,45000	5,00000
PELUCHE LOUP DANI 23 cm	6,90000	18,50000
Peluche Loup AUZOU dans sa boîte	5,74000	16,90000
PELUCHE CK LOUP 30 CM 10963	7,98000	25,00000
Peluche Loup RODA 30 cm	9,07000	27,50000
PELUCHE LOUP GRIS 19 CM	4,20000	11,00000
PELUCHE LOUP 30 CM	6,20000	17,00000
PELUCHE CK-MINI RENARD 20 CM11475	4,20000	14,00000
PELUCHE LOUP 15 CM WWF	6,65000	18,00000
Peluche Loup 25 cm WWF	7,50000	25,00000
Peluche Loup Auzou GM	66,50000	170,00000
PELUCHE OISEAU ROUGE GORGE	4,30000	11,50000
Peluche Oiseau Merle	4,25000	13,90000
Peluche Oiseau Pinson	4,30000	11,50000
PELUCHE OISEAU CHARDONNERET	4,30000	11,50000
Peluche Oiseau Mesange Charbonnière	4,30000	11,50000
Peluche Oiseau Moineau	4,25000	13,90000
Peluche Oiseau Grive	4,25000	13,90000
PELUCHE OISEAU PIC VERT	4,30000	11,50000
Peluche Oiseau Pic Epeiche	4,25000	13,90000
Peluche Oiseau Coucou	4,25000	13,90000
PELUCHE LOUP BLANC 15 CM WWF	6,65000	18,00000
Peluche Loup 20 cm FRO01WO	3,75000	14,90000
Peluche Louve PETIE	3,10000	8,50000
Peluche Loup Auzou habillé dans sa boîte	6,48000	16,90000
Peluche Loup Rouge	6,90000	19,00000
PELUCHE LOUP OURS SMOKY ET TIMBER	6,50000	17,50000
Peluche Loup Mini Wolf 13 cm	1,65000	8,00000
PELUCHE LOUP YEUX BRILLANTS 20 CM 991217	4,42000	15,00000
PELUCHE LOUP PETIES 18 CM	3,30000	9,00000

PELUCHE FANCY	3,75000	11,00000
PELUCHE WILD LOUP SWEATZ1165	5,78000	17,50000
PELUCHE WILD GRANDE CHOUETTE	6,95000	19,00000
PELUCHE WILD PETITE CHOUETTE	3,90000	10,50000
PELUCHE WILD CHOUETTE ROUSSE	3,90000	10,50000
PELUCHE WILD HIBOUX	3,85000	11,50000
PELUCHE WILD FENNEC	2,60000	7,00000
PELUCHE WILD RENARD	2,60000	7,00000
PELUCHE LILKINS ARTIC 23948	2,95000	9,00000
PELUCHE ELITE LG WOLF 21650	11,20000	32,00000
PELUCHE LOUP BLANC DANI 16 CM	5,25000	13,90000
PELUCHE LOUP PLAN XL	2,30000	69,90000
Peluche Loup blanc assis 29 cm 990632	8,70000	29,90000
Peluche Loup assis 29 cm 990631	7,90000	25,00000
Peluche Loup couche 24cm 991080	4,55000	15,00000
Peluche Faucon 24 cm 990662	6,95000	21,00000
PELUCHE ECOMBACKS LOUP 20 CM 992122	3,63000	12,00000
PELUCHE CUBSY LOUP couche 24 cm 991080	5,60000	19,00000
PELUCHE POCKETPALS LOUP 11 CM 992506	1,60000	4,90000
PELUCHE HUG EMS ARTIC7 16224	3,70000	12,00000
PELUCHE CK RENARD 30CM 10944	7,25000	24,00000
PELUCHE CK LYNX 12 12247	6,95000	21,00000
PELUCHE CK FAON 30CM 11040	6,95000	21,00000
PELUCHE HUG EMS FAON 7 16270	3,20000	11,00000
Peluche Loup ROSE BRILLANT 990232	6,75000	21,00000
PELUCHE RE-PETS S 21710	4,30000	13,00000
Peluche Loup ECO BUDDIEZ 52986	4,50000	14,00000
PELUCHE LOUP DANI 24 CM	6,90000	21,00000
PELUCHE CK-MINI LYNX BABY	4,20000	14,00000
PELUCHE CK-MINI FAON 20 CM	4,20000	14,00000
PELUCHE ECOKINS-MINI BEE	4,60000	16,00000
PELUCHE RE-PETS M loup 20777	5,00000	15,00000
PELUCHE CK-MINI ARTIC FOX	4,85000	15,00000
PELUCHE PLUSH WOLF SMALL 26217	4,50000	15,00000
PELUCHE PLUSH WOLF MEDIUM 26216	7,98000	25,00000
PELUCHE LOUP SPARKLEZOO 14 CM 992321	2,75000	8,90000
Peluche Loup ECO BUDDIEZ 53228	7,50000	21,00000
PELUCHE BEANS LOUPS	1,95000	5,50000
PELUCHE PILLOWKINS OWL 79885	4,70000	14,50000
Peluche Loup GRIS BRILLANT 990241	6,75000	21,00000
PELUCHE CHOUETTE DES NETGES 30cm 81410	7,25000	24,00000

Peluche Loup Longues Jambes	5,30000	15,00000
Peluche Loup à promener	6,75000	22,00000
Peluche Loup Rose dans son Sac	5,62000	15,00000
PORTE Cils peluche Bean Balls	1,95000	5,00000
PELUCHE LUKINS WOLF18107	2,95000	9,50000
Peluche Loup Yeux brillants 25 cm	7,35000	20,00000
Peluche Loup yeux brillants 38 cm	12,90000	43,00000
Peluche Anipals loups 14cm 991704	3,45000	12,50000
PELLUCHE LOUP 20 CM ANIPALS 991734	4,80000	17,50000
PELLUCHE LOUP 25 CM ANIPALS	6,90000	25,00000
Peluche loup habillé sport Auzou	7,18000	21,00000
PELUCHE LOUVE	6,96000	18,50000
Peluche loup setopette	7,18000	16,90000
PELUCHE LOUP AUZOU	4,83000	13,00000
PELUCHE LOUP DANS SAC	3,18000	9,50000
Peluche Loup Anipals 19 cm couché	2,70000	10,00000
PELUCHE HUG EMS WOLF7.16244	3,70000	12,00000
Peluche Loup Itsy Bitsie	1,39000	5,00000
PENDENTIF DONUT HEMATITE	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT TURQUOISE	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT AMETHYSTE	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT Oeil DE TIGRE	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT QUARTZ ROSE	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT AVENTURINE	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT PIERRE DU SOLEIL	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT JADE	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT CORNALINE	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT SODALITE	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT FLUORITE	2,59000	8,90000
PENDENTIF DONUT OBSIDIENNE NOIRE	2,59000	8,90000
PENDENTIF ARBRE DE VIE RODA	4,32000	13,00000
Collier Art et Zen	2,00000	7,00000
COLLIER EMPREINTE KIMU	3,50000	10,50000
Collier 2 Plaques NP	2,30000	7,50000
HORLOGE 3D	9,00000	22,00000
PEPPA PIG	0,75000	2,00000
Perles de Cèpes	4,80000	12,00000
Perrier Bre 33 cl	0,38000	2,50000
Peluche Loup Arctique 16 cm FRS105A	3,60000	14,00000
Petit Hibou en Etain	4,20000	6,00000
BLOC NOTE SPIRALE 3D TETE / LOUP	1,35000	4,50000

Peluche Loup Cubsy	7,85000	28,00000
PELLUCHE LOUP 30 CM PETJES	5,50000	15,00000
Peluche Renard Argenté 23 cm WWF	7,50000	24,00000
PELLUCHE RENARD DES NEIGES 25 CM	10,75000	28,50000
Peluche Loup Hugsie 24 cm	6,65000	24,00000
PELLUCHE LOUP HUGSIE 15 CM	3,00000	8,00000
Peluche Loup Zooper 24 cm	7,00000	24,00000
Peluche Loup 23 cm FRS001WO	5,30000	20,00000
Peluche Loup 50 cm FRS005WO	15,65000	50,00000
Peluche Loup Arctique 23 cm FRS105B	5,90000	20,00000
PELLUCHE LOUP 18 CM	3,80000	10,00000
Peluche Loup 12 cm FR063	1,90000	8,00000
Peluche Renard Rose 76 cm WR	20,50000	66,00000
Peluche Oiseau Messange Bleu	4,25000	13,90000
Peluche Oiseau Hirondelle	4,25000	13,90000
Peluche Loup 28 cm Pia	4,95000	20,00000
Peluche Loup Blanc 15 cm FRS007AW	2,10000	6,00000
Peluche Loup Blanc 23 cm Dani	8,00000	20,00000
Peluche Loup Auzou MIM	13,42000	34,90000
Peluche Loup Jumi PM	3,60000	14,00000
Peluche Loup Jumi GM	4,99000	20,00000
PELLUCHE Renard Rose 30 cm	6,15000	17,00000
PELLUCHE LOUP ROSE 13 CM WR	2,95000	8,00000
Peluche Loup Blanc Sweet and Sassy 30 cm	5,75000	20,00000
PELLUCHE CK RENARD POLAIRE 12228	7,98000	25,00000
PELLUCHE OISEAU CHOQUETTE	4,30000	11,50000
PELLUCHE CK MINI LOUP 20 CM10852	4,85000	15,00000
PELLUCHE LITTLE BIGGIES WOLF 19518	24,50000	73,50000
Peluche Bison 76 cm	20,50000	47,00000
Peluche Bison Mini CK 20 cm	4,15000	11,00000
PELLUCHE BISON CK 30 CM WR	6,75000	18,00000
PELLUCHE LOUP QUI S ACCROCHE	3,90000	10,50000
Peluche Loup Rigolo 15 cm	3,50000	14,00000
PELLUCHE LOUP 30 CM WR	5,75000	15,50000
PELLUCHE OISEAU REINE DES NEIGES	4,30000	11,50000
PELLUCHE LOUP DELUXE	3,90000	10,50000
Peluche Loup Blanc dans Sac	5,95000	17,00000
PELLUCHE LOUP 25 CM	4,20000	11,00000
Peluche Loup 60 cm FR015WO	10,65000	42,00000
PELLUCHE LOUP ARCTIQUE 19 CM	4,00000	11,00000
PELLUCHE LOUP NOIR 16 CM	5,45000	16,50000

POLO (L - 40 - Gris)	9,00000	19,90000
POLO (M - 38 - Bleu)	9,00000	13,00000
POLO (M - 38 - Gris)	9,00000	19,90000
POLO (S - 36 - Bleu)	9,00000	19,90000
POLO (S - 36 - Gris)	9,00000	19,90000
POLO (XL - 42 - Bleu)	9,00000	19,90000
POLO (XL - 42 - Gris)	9,00000	19,90000
POLO (XS - 34 - Bleu)	9,00000	13,00000
POLO (XS - 34 - Gris)	9,00000	13,00000
POLO LLDG XXXL Noir	9,00000	19,90000
POLO LLDG XXXL Blanc	9,00000	19,90000
PONEY	6,32000	8,00000
PONCHO Enfant vert np 5291	0,90000	3,00000
PONCHO Adulte np 5293	1,20000	3,50000
PONCHO Enfant rose np 5292	0,90000	3,00000
Poncho EDITIONS PASTRE	1,50000	4,50000
PORTE CLE BLASON LOZERE BOS	1,40000	5,50000
SAC DE BILLES LOUP	0,30000	2,00000
Porte clés Loup Perçes GLITTER KEY	2,65000	8,00000
PORTE CLE NATUR PLANET	1,95000	5,50000
PORTE CLES CENBRIER HAN	1,95000	5,50000
Porte Clés LIEGE	1,40000	5,50000
Porte Clés CUIR ROUGE	1,30000	5,50000
Porte Clés RECTANGLE BOIS/METAL	1,40000	5,50000
Porte Clés Empreinte	1,40000	5,00000
Porte Clés BOS	1,40000	5,50000
PORTE CLES COUTEAU FONCTIONS NEMERY	4,05000	11,90000
PORTE CLES COUTEAU 7 FONCTIONS ROUGE	2,65000	8,00000
PORTE CLES COUTEAU 7 FONCTIONS BLEU	2,65000	8,00000
PORTE CLES TETE DE LOUP BOIS	1,89000	5,50000
CENDRIER POCHE	1,98000	5,00000
Porte Clés METRE	1,15000	5,50000
Porte Clés Souvenirs et patrimoine OR	1,30000	5,50000
PORTE CLES MINI PEN	2,08000	5,50000
Porte Monnaie OEKO NP 19181	1,55000	4,90000
Porte clés TETE DE LOUP BOIS CEDATEC	2,11000	5,90000
PORTE CLEF JETON PHOTO PASTRE	2,20000	5,50000
PORTE CLEF ACIER RECTANGLE PHOTO PASTRE	2,40000	5,50000
Porte clés canif SC465	2,65000	5,50000
Porte Clés ROND PC 950	1,35000	5,50000
PORTE CLES METAL KAITERI CHOUETTE	1,85000	5,50000

Phone Carry	0,96000	1,50000
Photophone	2,70000	6,00000
PIERRE ET LE LOUP	8,19000	13,50000
Pierre Le Loup	5,40000	9,50000
DVD Pierre et le Loup	10,45000	14,50000
Pierre et le Loup Piccola	5,29000	9,50000
PINS	0,84000	2,50000
CLAC CLAC LOUP	2,00000	5,50000
PAF ASTERIX	0,64000	2,50000
PIZZA	1,98000	6,50000
Planche à découper "Lozère"	3,70000	11,90000
PLAN S CHOUETTE NP 3867	3,75000	12,50000
PLAN L OURS MARRON NP 2758	7,45000	21,00000
PLAN M OURS MARRON NP 3328	5,85000	17,00000
Planche Mixte	3,00000	13,50000
PLAN S LOUPS 03862	3,90000	13,00000
PLAN S LOUP NP	4,50000	13,50000
Plantes Médicinales	7,10000	12,50000
Plantes Comestibles	9,38000	16,50000
Planche à découper LOGO DEBAISSIEUX	4,95000	15,00000
Planche de Charcuterie	3,00000	13,50000
PLANCHAPERO MB130	3,95000	12,00000
CASSE NOIX DEBAISSIEUX	4,25000	12,50000
STICKERS AUTOCOLLANTS 2 MODELES	0,95000	3,00000
Pochette Rose	2,95000	9,90000
Pochette Grise	2,95000	9,90000
Pochette Marron	2,95000	9,90000
Powrière	10,00000	13,00000
POLO LLDG (L - 40 - Blanc)	9,00000	13,00000
POLO LLDG (L - 40 - Noir)	9,00000	19,90000
POLO LLDG (M - 38 - Blanc)	9,00000	13,00000
POLO LLDG (M - 38 - Noir)	9,00000	13,00000
POLO LLDG (S - 36 - Blanc)	9,00000	13,00000
POLO LLDG (S - 36 - Noir)	9,00000	13,00000
POLO LLDG (XL - 42 - Blanc)	9,00000	13,00000
POLO LLDG (XL - 42 - Noir)	9,00000	19,90000
POLO LLDG (XS - 34 - Blanc)	9,00000	19,90000
POLO LLDG (XS - 34 - Noir)	9,00000	19,90000
POLO LLDG (XXL - 44 - Blanc)	9,00000	13,00000
POLO LLDG (XXL - 44 - Noir)	9,00000	19,90000
POLO (L - 40 - Bleu)	9,00000	13,00000

PORTE CLES METAL KAITTERI	1,85000	5,50000
Porte clef goutte d'eau Nemery	2,30000	5,50000
PORTE CLES OUVRE BOUTEILLE	1,80000	5,00000
Porte Clés Coeur en bois	1,76000	6,00000
Porte Clés tour de cou	1,65000	5,00000
Porte Clés Bois loup hurlant KAITTERI	1,40000	5,50000
Porte Clés Bois relief	1,85000	7,00000
Poster 3D WR	1,47000	8,00000
POSTER 3D ENCADRE	1,30000	6,00000
Pot à Crayons Loup Hurlant	3,69000	11,00000
Pot à crayons 3D	1,44000	4,50000
Pot confiture Chataignes	3,85000	9,90000
Pot confiture Myrtilles	3,75000	9,90000
Pot confiture Framboises	3,75000	9,90000
POT CREME GLACEE BIO	1,42000	3,50000
POULET EMINCES CUITES	0,00000	0,00000
POUDRE DE CEPES	3,56000	7,00000
PRINGLES	0,20000	2,00000
DVD Princesse Mononoké	10,45000	16,90000
PROTEGE OREILLE RODA	7,56000	18,50000
Ptit Loup aime le PERE NOEL	3,82000	6,95000
Ptit Loup va chez le docteur	2,72000	4,95000
Ptit Loup shabille tout seul	2,72000	4,95000
Ptit Loup fait une colère	2,72000	4,95000
Ptit Loup shabille tout seul	2,72000	4,95000
Ptit Loup va chez le docteur	2,72000	4,95000
Ptit Loup tétine	2,72000	4,95000
Ptit Loup se lave tout seul	2,72000	4,95000
Ptit Loup rentre a l ecole	2,72000	4,95000
Ptit loup docteur	2,72000	4,95000
Ptit loup voyage	2,72000	4,95000
Ptit loup tétine	2,72000	4,95000
Ptit loup se lave tout seul	2,76000	4,95000
Ptit docteur	2,72000	4,95000
PTIT DEJ TANIERE	4,09000	9,00000
PTIT DEJ TANIERE PERSONNE SUPP	0,00000	9,00000
Ptit Loup ne veut pas ranger	2,76000	4,95000
Ptit Loup sauve la planète	2,72000	5,20000
Ptit Loup va chez papi et mamie	2,76000	5,20000
Ptit Loup a un animal de compagnie	2,87000	5,20000
Pull Manches Longues snow plow S	14,95000	39,90000

PORTE CLES METAL KAITTERI CHOUETTE EN VOL	1,85000	5,50000
PORTE CLES PET JES 3D	1,00000	5,50000
PORTE CLES METAL LOUPS BLANC KAITTERI	1,85000	5,50000
Porte Clés bois loup IMAGIN	1,95000	5,50000
Porte Clés double pendentif IMAGIN	2,70000	5,50000
PORTE CLES METAL DANI LOUP BLANC	1,55000	5,50000
PORTE CLES METAL DANI LOUP NOIR	1,55000	5,50000
PORTE CLES PETITES PELUCHE 10 CM 992411	1,65000	5,50000
PORTE CLES SIFFLET LOUP	1,80000	5,50000
Porte Clés Jeton "Les loups du Gévaudan"	1,60000	5,00000
Porte Clés Loup NP	1,40000	5,50000
Porte Clés 3 Leds (LAK)	1,28000	5,50000
Porte Clés Résine IMPEXIT	1,08000	5,50000
Porte Clés Breloques	1,90000	5,00000
Porte Clés Goutte Bois pC257	1,55000	5,50000
Porte Clés Loups Bisons	0,43000	3,00000
Porte Monnaie Peluche	2,80000	7,50000
Porte Clés Peluche K13WO	1,90000	5,50000
Porte Clés Souvenirs et patrimoine argent	1,30000	5,50000
Porte Clés Pompon	2,25000	5,50000
Porte Monnaie NP Bleu	1,80000	6,90000
Porte clés LOUP BOIS CEDATEC	2,11000	5,50000
Porte Monnaie 3D	1,82000	4,50000
Porte/feuille 3D	3,12000	8,00000
Porte Clés 3d Recto/Verso	0,75000	5,50000
Porte Clés décapsuleur COUTEAU	2,30000	5,50000
Porte Clés coupe ongles	2,15000	7,00000
Porte Clés gilet "Les loups du gévaudan"	2,30000	5,50000
PORTE CLES METAL DANI LOUP GRIS	1,55000	5,50000
PORTE CLES MOUSQUETON + BOUSSOLE	1,26000	5,50000
Porte Clés Jeton Moucheront	2,00000	5,50000
Porte Clés Empreinte	2,00000	5,50000
Porte Clés Debaisieux 1 ET 2	1,90000	5,50000
Porte Clés Peluche auzou	2,77000	9,00000
Porte Clés 3 Coeurs	1,65000	5,50000
Porte Clés 3d Ravensden	0,80000	5,00000
PORTE MONNAIE PELUCHE DANI	3,90000	11,90000
Porte Clés Rigide Noir	1,61000	5,50000
Porte Monnaie Porte Clés Marco Pleri	5,90000	18,00000
POCHETTE BI MATIERE CAROLINA ROMANA	4,60000	14,50000
PORTE MONNAIE 2 MODELES	0,70000	3,50000

Puzzle Wolf Family	6,55000	14,90000
Puzzle Look in to my Eyes	6,55000	14,90000
Puzzle Wolf Reflection	6,55000	14,90000
Puzzle One Wolf Moon	6,55000	14,90000
Puzzle Wolf Pair	6,55000	14,90000
Pyjama Garçon 6 ans	10,45000	24,90000
PYJAMA GARÇON 10 ANS	10,45000	24,90000
Pyjama Filles 8 ans	10,45000	24,90000
PYJAMA GARÇON 2 ANS	10,45000	24,90000
PYJAMA GARÇON 3 ANS	10,45000	24,90000
Pyjama Garçon 4 ans	10,45000	24,90000
PYJAMA GARÇON 6 ANS	10,45000	24,90000
Pyjama Garçon 8 ans	10,45000	24,90000
PYJAMA GARÇON 10 ANS	10,45000	24,90000
PYJAMA FILLE 2 ANS	10,45000	24,90000
PYJAMA FILLE 3 ANS	10,45000	24,90000
PYJAMA FILLE 4 ANS	10,45000	24,90000
PYJAMA FILLE 6 ANS	10,45000	24,90000
PYJAMA FILLE 8 ANS	10,45000	24,90000
PYJAMA FILLE 10 ANS	10,45000	24,90000
PYRAMIDE PORTE STYLO LOUP ROSE	2,80000	6,50000
PYRAMIDE PORTE STYLO LOUP BLEU	2,80000	6,50000
QUEZAC 1.15 CL	0,58000	3,00000
Quelle heure est il Mr Loup ?	3,87000	6,95000
Quezac 0.5 cl	0,58000	2,00000
Qui a peur du Grand Méchant Loup?	3,01000	10,50000
Qui est caché Le loup	1,95000	3,50000
TARTE SALEE MAISON	1,30000	8,90000
TARTE TOMATE/CHEVRE	1,25000	6,50000
Qui vit où édition MILAN	6,77000	11,90000
REGLE 3D NP	0,75000	2,50000
Regle éditions Cellard	1,60000	3,50000
Répertoire "Les loups du Gévaudan"	3,00000	7,50000
Répertoire	0,75000	2,50000
RAQUETTE de plage 4578	4,06000	6,00000
refac bill com ad reserve des bisons	8,80000	10,50000
refac bill com enf reserve des bisons	5,80000	7,00000
REGLE BOIS NP	1,35000	4,00000
REGLE LOUP BLEU	3,00000	7,00000
Regardez, Nous sommes des LOUPS	4,27000	7,50000
REGLE PHOTOS PUBLIE CADEAU	1,73000	6,00000

Pull Manches Longues snow plow L	14,95000	39,90000
Pull Manches Longues snow plow XL	14,95000	18,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE ROSE 4ANS	8,95000	26,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE ROSE 6ANS	8,95000	22,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE ROSE 8ANS	8,95000	26,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE ROSE 10 ANS	8,95000	26,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE ROSE 12 ANS	8,95000	26,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE GRIS 4ANS	8,95000	26,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE GRIS 6ANS	8,95000	26,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE GRIS 8ANS	8,95000	26,00000
SWEATL ENFANT CAPUCHE GRIS 10 ANS	8,95000	26,00000
SWEAT AVOMARKS A CAPUCHE ADULTES ROSE CHINE	21,50000	64,50000
SWEAT ENFANT CAPUCHE BLEU 4ANS	8,95000	26,00000
SWEATL ENFANT CAPUCHE BLEU 6ANS	8,95000	26,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE BLEU 8ANS	8,95000	26,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE BLEU 10 ANS	8,95000	26,00000
SWEAT ENFANT CAPUCHE BLEU 12 ANS	8,95000	26,00000
PULL ADULTE CAPUCHE BLEU SAFON S	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE BLEU SAFON M	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE BLEU SAFON L	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE BLEU SAFON XL	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE BLEU SAFON XXL	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE GRIS SAFON S	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE GRIS SAFON M	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE GRIS SAFON L	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE GRIS SAFON XL	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE GRIS SAFON XXL	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE GRENADE SAFON S	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE GRENADE SAFON M	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE GRENADE SAFON XL	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE GRENADE SAFON L	10,40000	29,00000
PULL ADULTE CAPUCHE GRENADE SAFON XXL	10,40000	29,00000
PUZZLE MAGNET	0,95000	3,00000
PUZZLE LOUP PASTRE	6,70000	19,50000
PUZZLE OISEUX BOIS DELUXE BASE	2,16000	8,50000
PUZZLE LOUPS BOIS DELUXE BASE	2,13000	8,50000
Puzzle 3D loup PETITES 930135	4,00000	12,00000
PUZZLE LOUP 150 PIECES NP	3,50000	10,50000
Puzzle 3 D BOIS CEDATEC	1,66000	5,50000
Puzzle Weeti	2,80000	9,90000
Puzzle 3D loup	1,75000	9,90000

Sac XXL 1		9,00000	24,90000
Sac XXL 2		9,00000	24,90000
Sac XXL 3		9,00000	24,90000
Sac XXL 4		9,00000	24,90000
Sac achats		1,55000	4,90000
BACKPACK WOLF 20991		9,70000	29,00000
SAC moyen mon panier terroir		1,25000	3,00000
SAC EN BANDOUILLE L'LOUP ROSE		3,08000	9,50000
Sac pilant NP		1,86000	5,50000
SACHET BISCUITS BLEU AUX NOIX		1,95000	4,50000
SACHET BISCUITS NOISETTES		2,95000	6,50000
SACHET BISCUITS PRALINES ROSES		2,95000	6,50000
SACHET BOULEAU FEUILLES		2,70000	4,50000
SACHET BRUYERE		2,70000	4,50000
SACHET MYRTILLE		2,80000	6,00000
SACHET REINE DES PRES		3,00000	5,00000
SACHET RONCE		2,80000	6,00000
SACHET FLEURS DE SUREAU		2,80000	6,00000
SACHET THE D'AUBRAC		3,50000	7,00000
SACHET TILLEUL		2,80000	6,00000
SAC SANDWICH 1000		25,90000	0,00000
SAC SANDWICH FENETRE 1000		25,90000	0,00000
SAC de gym oeko LOUP 2.1645		2,70000	9,90000
SAC GIRAFFE 3189		2,70000	8,90000
Sac Cabas lozere		1,45000	3,50000
SAC moyen fleurs		1,25000	3,00000
SAC moyen oiseaux		1,25000	3,00000
SACHET BISCUITS FRAMBOISE		3,50000	6,50000
SACHET BISCUITS MYRTILLE		3,50000	6,50000
SACHET BISCUITS CREME DE MARRON		3,50000	6,50000
SACHET BISCUITS GRATTE CUL		3,50000	6,50000
SACHET BISCUITS CEPES DU GEVAUDAN		3,50000	6,50000
SACHET BISCUITS FIGUE		3,50000	6,50000
Sachet HARIBO		0,38000	1,00000
SAINT NECTAIRE		13,90000	0,00000
SAISON AVEC LES LOUPS-GALLIMARD		3,94000	6,70000
Salade DE PAYS		2,50000	12,50000
Salade Vegetarienne		2,50000	9,90000
Salade César		2,50000	14,50000
Salade DE FRUITS FRAIS		0,75000	2,50000
Saillière		10,00000	13,00000

RELIGIEUSE		0,70000	3,50000
Rencontres sur les chemins de St. Jacques GB		8,63000	13,50000
DEMI PENSTON TANIERE		15,91000	35,00000
DEMI PENSTON PERSONNE SUPPLEMENTAIRE TANIERE		0,00000	17,00000
Repose Cuillere		3,60000	9,00000
Ressort Multicolore Loup		0,78000	4,80000
Riz au cépes		3,40000	8,90000
Robe Fillette 2/4 ans Rose		4,95000	17,00000
Robe Fillette 8 ans Rose		4,95000	17,00000
Robe Fillette 10 ans Rose		4,95000	17,00000
Robe Fillette 6 ans Jaune		4,95000	17,00000
Robe Fillette 8 ans Jaune		4,95000	16,90000
Robe Fillette 10 ans Jaune		4,95000	16,90000
Robe Fillette 2/4 ans Jaune		4,95000	16,90000
Rond de Serviette		1,90000	4,90000
ROSE DES SABLES		0,60000	2,00000
Rosette		0,10000	0,00000
SAC A DOS HIPSTER CAROLINA ROMANA		8,90000	32,00000
Sac de Plage		0,38000	0,50000
Sac à Dos Peluche IMAGIN		7,50000	22,50000
Sac Cabas "Lozere" débaissieux		1,85000	4,50000
Sac à Dos Loup		12,50000	29,90000
Sac à Dos Peluche Dani		8,60000	27,90000
Sac à Emplettes		1,28000	4,50000
Pochette Bandoulière Marco Pieri		8,25000	25,00000
Sac Shopping Marco Pieri		14,80000	48,00000
Sac coton		2,80000	9,90000
Sac de granules		3,75000	8,00000
Sac MIBO		4,80000	9,00000
Sac à dos MIBO		12,80000	39,90000
Sac Cabas "les oiseaux "		1,45000	3,50000
Sac à dos		5,50000	19,90000
Sac pilant		1,75000	4,90000
Sac de Gym 1		3,50000	9,90000
Sac de Gym 2		3,50000	9,90000
Sac de Gym 3		3,50000	9,90000
Sac de Gym 4		3,50000	9,90000
Sac XL 1		8,50000	22,90000
Sac XL 2		8,50000	22,90000
Sac XL 3		8,50000	22,90000
Sac XL 4		8,50000	22,90000

SIROP DE RHUBARBE 50CL	4,95000	8,50000
SIROP DE FLEURS DE SUREAU 50CL	5,00000	8,90000
SIROP DE GENTIANE 50CL	5,00000	8,90000
SIROP	0,15000	2,00000
SIROP DE CASSTIS	4,95000	9,00000
ASTERIX PUCH UP	0,76000	2,50000
SNICKER GLACE	0,80000	2,00000
Snickers	0,39000	1,00000
DESSOUS VERRE ROND CERAMIQUE 9CM	1,50000	5,00000
Yoyo Bois	0,59000	2,50000
DESSOUS DE VERRE	0,80000	2,50000
Porte Clés Club Parrainage	0,25000	3,00000
Figurine Louveteau Jouant	1,99000	3,90000
BRACELET CORDON FAUNA	12,50000	29,90000
Bracelet Loup Nacre Bleue	3,00000	9,00000
Collier Cordon Loup Nacre Bleue	1,65000	5,00000
Collier chaîne Loup Nacre Bleue	1,65000	5,00000
SPATULES BOIS TOUILLEUR	0,40000	0,00000
SPECULOOS	0,00000	0,00000
steak hache OBLONG	6,55000	0,00000
steak hache AUBRAC	6,55000	0,00000
STICKERS AUTO	1,95000	4,00000
Sticker loups	0,20000	1,00000
STYLO BAMBOU	1,07000	3,50000
STYLO BOIS LOUP DANI	1,15000	3,50000
STYLO LOLLI PHOTOS PASTRE	1,55000	4,00000
STYLO HAPPY	0,85000	2,50000
STYLO GRIP	0,85000	2,50000
STYLO LIEGE	0,85000	2,50000
STYLO DECOR LOUP	0,85000	2,50000
STYLO RAINBOW DELUXE	1,50000	4,50000
STYLO ASTAIRE HAN	0,60000	2,00000
STYLO BOIS LOUP PLANET NATURE	1,65000	3,95000
Stylo Métal PUBLI	0,72000	2,50000
STYLO photo loups ND	0,59000	2,50000
Stylo 4 couleurs PUBLI	1,82000	5,50000
Magnet Stylo Jaune Bleu Rouge Rose	1,70000	4,00000
STYLO 8 COULEURS LOUP	0,95000	2,50000
Stylo Bambou	1,25000	0,00000
STYLO LOUP NP 8250	0,75000	2,50000
Stylo avec boule lumineuse	2,13000	5,90000

WRAP POULET MARINE	2,00000	6,50000
Sand Poulet crudités	1,50000	5,50000
CLUB SANDWICH	1,50000	6,50000
Sand Saumon	1,50000	6,00000
Sand ceveanol	1,50000	5,00000
Sand Jambon Fromage	1,50000	4,90000
Sand jambon cru roquette parmesan	1,50000	4,80000
Sand saucisse	1,50000	4,80000
SAUCISSE FRAICHE KRILL	7,50000	0,00000
SAUCE BURGER 950 ML	3,30000	0,00000
SAUT DU LOUP -DE BOREE	4,70000	8,00000
SAUCE BOLOGNAISE	6,85000	9,90000
SAUCISSON VILLAGE * 10	10,65000	0,00000
SAUCISSE FRAICHE 2KG LOZERE VIANDE	6,60000	0,00000
SAUCISSE PERCHE FILET	8,95000	0,00000
Savon dans sa boite	1,20000	2,50000
Schweppes Agrum ZERO Bte 33cl	0,48000	2,50000
Schweppes Agrum 33cl	0,48000	2,50000
Schweppes Indian Bte 33 cl	0,51000	0,00000
P'tit loup se brosse les dents	2,72000	5,20000
SEL AUX CEPES	3,54000	7,50000
SEMAINIER 7 POTS	12,80000	22,90000
bavoir eponge	1,70000	7,00000
SERVIETTE GF	0,00000	2,00000
Set de table 2010	1,60000	5,00000
Set de table BOS LOZERE	1,80000	5,00000
Set de Table 3D Pia	1,10000	3,50000
Set de Table WEETI	1,60000	4,00000
Set papeterie deluxe	2,38000	8,90000
Set de Table NP	0,95000	5,00000
Set de Table LLDG	1,44000	4,00000
Gomme	0,42000	0,50000
Set de transport Loup	4,75000	14,90000
SET ALADIN REF 8722	3,24000	6,50000
SET JEU cartes dés ref 6418	4,06000	7,50000
SET MANDALA 5645	3,10000	5,50000
SET JEU cartes dés ref 6418 (2)	4,06000	7,50000
Shooter Gravé pt	1,50000	4,90000
Shooter Gravé gd	1,50000	5,50000
SIFFLET BOIS	3,51000	9,90000
STROP DE MYRTILLES	4,95000	9,00000

SWEAT ENF MANGO 152/12			14,90000	32,00000
SWEAT ENF MANGO 164/14			14,90000	32,00000
SWEAT ENFANTS SAHARA 128/8			14,90000	25,00000
SWEAT ENFANTS SAHARA 140/10			14,90000	32,00000
SWEAT ENFANTS SAHARA 152/12			14,90000	32,00000
SWEAT ENFANTS SAHARA 164/14			14,90000	32,00000
SWEAT AD LONE WOLF S SLATE			18,00000	36,00000
SWEAT AD LONE WOLF M SLATE			18,00000	36,00000
SWEAT AD LONE WOLF L SLATE			18,00000	36,00000
SWEAT AD LONE WOLF XL SLATE			18,00000	36,00000
SWEAT AD LONE WOLF XXL SLATE			18,00000	36,00000
SWEAT ENF WOLF PUP CHERRY 92/2			15,89000	25,00000
SWEAT ENF WOLF PUP CHERRY 104/4			15,89000	25,00000
SWEAT ENF WOLF PUP 6			15,89000	42,50000
SWEAT ENF WOLF PUP CHERRY 116/6			15,89000	32,00000
SWEAT ENF WOLF PUP 8 RGE			15,89000	42,50000
SWEAT ENF WOLF PUP TURQUOISE 104/4			15,89000	32,00000
SWEAT ENF WOLF PUP TURQUOISE 116/6			15,89000	32,00000
SWEAT ENF WOLF PUP TURQUOISE 128/8			15,89000	32,00000
SWEAT COL ROND LLDG 6 ANS XS			8,50000	13,50000
SWEAT ENF WOLF PUP CHERRY 128/8			15,89000	25,00000
SWEAT ZOOZOO 2/4			8,90000	16,50000
SWEAT ZOOZOO 6/8			8,90000	16,50000
SWEAT URBAN NAVY 5			14,45000	41,00000
SWEAT URBAN NAVY M			14,45000	41,00000
SWEAT URBAN NAVY L			14,45000	41,00000
SWEAT URBAN NAVY XL			14,45000	41,00000
SWEAT URBAN NAVY XXL			14,45000	41,00000
SWEAT URBAN WOMAN NAVY M			12,00000	36,00000
SWEAT URBAN WOMAN NAVY L			12,00000	36,00000
SWEAT URBAN WOMAN NAVY XL			12,00000	36,00000
SWEAT URBAN WOMAN NAVY XXL			12,00000	36,00000
SWEAT ENF URBAN PINK 3/4 ANS			11,00000	33,00000
SWEAT ENF URBAN PINK 5/6 ANS			11,00000	33,00000
SWEAT ENF URBAN PINK 7/8 ANS			11,00000	29,00000
SWEAT ENF URBAN PINK 9/11 ANS			11,00000	33,00000
SWEAT ENF URBAN PINK 12/14 ANS			11,00000	29,00000
SWEAT ENF URBAN NAVY 5/6 ANS			12,62000	33,00000
SWEAT ENF URBAN NAVY 7/8 ANS			12,62000	33,00000
SWEAT ENF URBAN NAVY 3/4 ANS			12,62000	33,00000
SWEAT ENF URBAN NAVY 9/11 ANS			12,62000	33,00000

STYLO BAMBOU BOS	1,25000	3,50000
Sylo photos loups 5 couleurs	0,61000	2,50000
Sucre Buchette 4 gr	11,45000	12,60000
SUGGESTION DU JOUR	2,05000	12,90000
Supp bill pédagogique	0,00000	5,00000
SUPP ANIMAL	0,00000	20,00000
Sur les Traces de La Bête du Gévaudan	9,75000	14,70000
Sur les traces du Loup	11,64000	19,80000
DVD Survivre avec les Loups	6,96000	14,50000
Sweat Col Rond LLDG (L - 40 - Blanc)	11,00000	15,00000
Sweat Col Rond LLDG (L - 40 - Noir)	11,00000	24,90000
Sweat Col Rond LLDG (M - 38 - Blanc)	11,00000	15,00000
Sweat Col Rond LLDG (M - 38 - Noir)	11,00000	24,90000
Sweat Col Rond LLDG (S - 36 - Blanc)	11,00000	24,90000
Sweat Col Rond LLDG (S - 36 - Noir)	11,00000	24,90000
Sweat Col Rond LLDG (XL - 42 - Blanc)	11,00000	24,90000
Sweat Col Rond LLDG (XS - 34 - Noir)	11,00000	24,90000
Sweat Col Rond LLDG (XXL - 44 - Blanc)	11,00000	15,00000
Sweat Col Rond LLDG (XXL - 44 - Noir)	11,00000	15,00000
Sweat LLDG Gris à capuche (L - 40 - Gris)	14,20000	46,90000
Sweat LLDG Gris à capuche (S - 36 - Gris)	14,20000	46,90000
Sweat LLDG Gris à capuche (XL - 42 - Gris)	14,20000	46,90000
SWEAT A FERMETURE WOLF HOWL L SLATE	20,25000	44,00000
SWEAT A FERMETURE WOLF HOWL M SLATE	20,25000	44,00000
Sweat à fermeture Wolf Howl (S - 36 - Gris)	20,25000	59,90000
Sweat à fermeture Wolf Howl (XL - 42 - Gris)	20,25000	59,90000
SWEAT A FERMETURE WOLF HOWL XXL SLATE	20,25000	44,00000
Sweat à fermeture Wolf Pup (8 Ans - Bleu)	17,55000	49,90000
SWEAT ENF WOLF PUP A FERMETURE 8 ANS MANGO	17,55000	25,00000
Sweat à fermeture Wolf Pup (8 Ans - Rouge)	17,55000	49,90000
SWEAT ENF WOLF PUP A FERMETURE 8 ANS KIWI	17,55000	32,00000
SWEAT ENF WOLF PUP A FERMETURE 4 ANS TURQUOISE	17,55000	32,00000
Sweat à fermeture Wolf Pup (4 Ans - Orange)	17,55000	49,90000
Sweat à fermeture Wolf Pup (4 Ans - Rouge)	17,55000	49,90000
Sweat à fermeture Wolf Pup (4 Ans - Vert)	17,55000	49,90000
Sweat à fermeture Wolf Pup (6 Ans - Bleu)	17,55000	49,90000
Sweat à fermeture Wolf Pup (6 Ans - Orange)	17,55000	49,90000
Sweat à fermeture Wolf Pup (6 Ans - Rouge)	17,55000	49,90000
SWEAT ENF WOLF PUP A FERMETURE 6 ANS KIWI	17,55000	32,00000
SWEAT ENF MANGO 128/8	14,90000	25,00000
SWEAT ENF MANGO 140/10	14,90000	32,00000

SWEAT LLDG BLEU MARINE M	10,40000	36,00000
Sweat LLDG L Bleu Marine	10,40000	49,90000
SWEAT LLDG BLEU MARINE XL	10,40000	36,00000
SWEAT LLDG BLEU MARINE XXL	10,40000	36,00000
SWEAT LLDG BLEU CIEL 4 ANS	8,95000	15,00000
Sweat LLDG 4 ans Rose	8,95000	24,90000
Sweat LLDG 6 ans Bleu Ciel	8,95000	24,90000
Sweat LLDG 6 ans Rose	8,95000	24,90000
Sweat LLDG 8 ans Bleu Ciel	8,95000	24,90000
Sweat LLDG 8 ans Rose	8,95000	24,90000
Sweat LLDG 10 ans Bleu Ciel	8,95000	24,90000
Sweat LLDG 10 ans Rose	8,95000	24,90000
Sweat LLDG 12 ans Bleu Ciel	8,95000	24,90000
Sweat LLDG 12 ans Rose	8,95000	28,90000
SWEAT LLDG BLEU MARINE 4 ANS	8,95000	17,00000
SWEAT LLDG BLEU MARINE 6 ANS	8,95000	28,90000
SWEAT LLDG BLEU MARINE 8 ANS	8,95000	28,90000
SWEAT LLDG BLEU MARINE 10 ANS	8,95000	28,90000
SWEAT LLDG BLEU MARINE 12 ANS	8,95000	28,90000
SWEAT COL ROND LLDG 8/10 ans S	8,50000	13,50000
SWEAT COL ROND LLDG 10/12 ans M	8,50000	13,50000
SWEAT COL ROND LLDG 12/13 ans L	8,50000	19,90000
SWEAT COL ROND LLDG 13/15 ans XL	8,50000	19,90000
SWEAT LLDG GRIS 6/8 ans XS	11,20000	22,00000
SWEAT LLDG GRIS 8/10 ans S	11,20000	22,00000
SWEAT LLDG GRIS 10/12 ans M	11,20000	32,00000
Sweat LLDG Gris 12/13 ans	11,20000	35,90000
Sweat LLDG Gris 13/15 ans	11,20000	35,90000
Sweat Loup 2-3 ans	7,50000	16,00000
Sweat Loup 4-5 ans	7,50000	16,00000
Sweat Loup 6-7 ans	7,50000	16,00000
Sweat Loup 8-9 ans	7,50000	18,00000
T-shirt PARRAINAGE 8 ans Marine	5,33000	16,90000
CLAP 10 Jaune	4,00000	13,00000
CLAP 1-2 rose	4,06000	15,00000
CLAP 5-6 Bleu	4,15000	13,00000
CLAP 5-6 Rose	4,15000	15,00000
CLAP 7-8 orange	4,15000	15,00000
T-shirt "Les Loups du Gevaudan" (8 Ans - Jaune)	5,20000	10,00000
T-shirt "Les Loups du Gevaudan" (8 Ans - Orange)	5,20000	10,00000
T-Shirt Noir avec Loup Argent (L - 40 - Noir)	5,60000	19,90000

SWEAT ENF URBAN NAVY 12/14 ANS	11,00000	29,00000
Sweat enfant 5/6 ans loup noir BRODELEC	17,90000	54,00000
Sweat enfant 9/11 ans loup noir BRODELEC	17,90000	54,00000
Sweat enfant 12/13 ans loup noir BRODELEC	17,90000	54,00000
Sweat enfant 7/8 ans loup noir BRODELEC	17,90000	54,00000
Sweat adulte XS loup noir BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte S loup noir BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte M loup noir BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte L loup noir BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte XXXL loup noir BRODELEC	17,90000	48,00000
Sweat adulte XXL loup noir BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte XL loup moutarde BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte XL loup moutarde BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte L loup moutarde BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte M loup moutarde BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte S loup moutarde BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte XS loup moutarde BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat enfant 7/8 ans loup bleu BRODELEC	17,90000	54,00000
Sweat enfant 5/6 ans loup bleu BRODELEC	17,90000	54,00000
Sweat enfant 3/4 ans loup bleu BRODELEC	17,90000	54,00000
Sweat enfant 12/13 ans loup bleu BRODELEC	17,90000	54,00000
Sweat enfant 9/11 ans loup bleu BRODELEC	17,90000	54,00000
Sweat enfant 3/4 ans loup noir BRODELEC	17,90000	54,00000
Sweat adulte XS loup BLEU BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte XL - loup BLEU BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte M loup BLEU BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte S loup BLEU BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte L - loup BLEU BRODELEC	18,50000	55,50000
Sweat adulte XXL loup BLEU BRODELEC	18,50000	55,50000
SWEAT AVOMARKS ZIPPE ADULTES	23,00000	69,00000
SWEAT AVOMARKS A CAPUCHE ENFANT VERT	19,30000	58,00000
SWEAT AVOMARKS A CAPUCHE ADULTES BLEU CHNIE	21,50000	64,50000
SWEAT AVOMARKS A CAPUCHE ENFANT BLEU CHINE	19,30000	58,00000
SWEAT AVOMARKS ZIPPE ENFANT	21,50000	64,50000
Sweat Adventure Wolf S	24,00000	69,90000
Sweat Tête de Loup M	30,45000	59,90000
Sweat Loup L	30,45000	60,00000
Sweat Adventure Wolf M	24,00000	69,90000
Sweat Adventure Wolf XI	24,00000	59,90000
Sweat LLDG S Bleu Marine	10,40000	49,90000

T SHIRT Noir avec Loup Argent (M - 38 - Noir)	5,60000	19,90000
T-Shirt Noir avec Loup Argent (S - 36 - Noir)	5,60000	20,00000
T-Shirt Noir avec Loup Argent (XL - 42 - Noir)	5,60000	20,00000
T-Shirt Noir avec Loup Argent (XS - 34 - Noir)	5,60000	20,00000
T-shirt Ralf Regard L Blc	6,00000	19,90000
T SHIRT RALF REGARD M BLANC	6,00000	14,00000
T-shirt Ralf Regard (Noir - M - 38)	6,00000	19,90000
T-shirt Ralf Regard S Blc	6,00000	19,90000
T-shirt Ralf Regard XL Blc	6,00000	19,90000
T-shirt Noir avec Ecritures	5,60000	10,00000
T-shirt Noir avec Ecritures (XXL - 44 - Noir)	5,60000	20,00000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ENFANTS 10 ANS	4,40000	16,90000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ENFANTS 12 ANS	4,40000	16,90000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ENFANTS 2 ANS	4,40000	12,90000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ENFANTS 4 ANS	4,40000	12,90000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ENFANTS 6 ANS	4,40000	16,90000
T-shirt Brodelec Rouge Enfants (8 Ans - Rouge)	4,40000	12,90000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ADULTES L	4,70000	19,90000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ADULTES M	4,70000	19,90000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ADULTES S	4,70000	19,90000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ADULTES XL	4,70000	19,90000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ADULTES XXL	4,70000	19,90000
T SHIRT STRASS BLANC L	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS GRIS L	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS NOIR L	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS ROSE L	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS ROUGE L	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS BLANC M	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS GRIS M	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS NOIR M	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS ROSE M	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS ROUGE M	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS BLANC S	6,00000	15,00000
T SHIRT STRASS NOIR S	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS ROSE S	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS ROUGE S	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS BLANC XL	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS GRIS XL	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS NOIR XL	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS ROSE XL	6,00000	19,00000

T SHIRT STRASS ROUGE XL	6,00000	15,00000
T SHIRT STRASS BLANC XXL	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS GRIS XXL	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS NOIR XXL	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS ROSE XXL	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS ROUGE XXL	6,00000	19,00000
T SHIRT STRASS FILLE BLANC 10 ANS	5,00000	15,00000
T-shirt strass Filles (10 Ans - Rouge)	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS FILLE ROSE 10 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLES BLANC 12 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLES ROUGE 12 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS FILLES ROSE 12 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLE BLANC 14 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLES ROUGE 14 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLES ROSE 14 ANS	5,00000	13,50000
T SHIRT STRASS FILLE BLANC 2 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLES ROUGE 2 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS FILLES ROSE 2 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLES BLANC 4 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLE ROUGE 4 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLE ROSE 4 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLES BLANC 6 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT STRASS FILLES ROUGE 6 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS FILLE ROSE 6 ANS	5,00000	15,00000
T-Shirt Femme Col V Brodé "Les loups du Gevaudan" (L - 40 - Noir)	8,21000	26,90000
T-Shirt Femme Col V Brodé "Les loups du Gevaudan" (M - 38 - Noir)	8,21000	26,90000
T-Shirt Femme Col V Brodé "Les loups du Gevaudan" (S - 36 - Noir)	8,21000	26,90000
T-Shirt Femme Col V Brodé "Les loups du Gevaudan" (XL - 42 - Noir)	9,50000	26,90000
T-Shirt Homme Col Rond Brodé L	8,78000	29,90000
T-Shirt Homme Col Rond Brodé m	8,78000	29,90000
T-Shirt Homme Col Rond Brodé xl	8,78000	29,90000
T-Shirt Homme Col Rond Brodé (XXL - 44 - Noir)	8,78000	29,90000
T-Shirt Femme Col V Brodé "Les loups du Gevaudan" Rouge (L - 40 - Rouge)	9,50000	21,90000
T-Shirt Femme Col V Brodé "Les loups du Gevaudan" Rouge (M - 38 - Rouge)	9,50000	21,90000
T-Shirt Femme Col V Brodé "Les loups du Gevaudan" Rouge (S - 36 - Rouge)	9,50000	21,90000
T-Shirt Femme Col V Brodé "Les loups du Gevaudan" Rouge (XL - 42 - Rouge)	9,50000	21,90000
T-shirt Strass tête de loup (L - 40 - Blanc)	6,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP GRIS L	6,00000	13,90000

T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT BLANC 8 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT ROSE 8 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT ROUGE 8 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ENFANTS 10 ANS	4,40000	16,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ENFANTS 12 ANS	4,40000	16,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ENFANTS 2 ANS	4,40000	16,90000
T-shirt Brodelec Bleu enfants (4 Ans - Bleu)	4,40000	16,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ENFANTS 6 ANS	4,40000	16,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ENFANTS 8 ANS	4,40000	16,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ADULTES L	4,70000	19,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ADULTES M	4,70000	19,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ADULTES S	4,70000	19,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ADULTES XL	4,70000	19,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ADULTES XXL	4,70000	19,90000
T-shirt Lone Wolf AW019 (L - 40 - Marron)	8,96000	19,90000
T-shirt Lone Wolf Bottle - L	9,67000	19,90000
T-shirt Lone Wolf AW019 (M - 38 - Marron)	8,96000	19,90000
T-shirt Lone Wolf Bottle - M	9,67000	19,90000
T-shirt Lone Wolf cappu - S	8,96000	13,00000
T-shirt Lone Wolf AW019 (S - 36 - Vert)	9,67000	24,90000
T-shirt Lone Wolf cappu - XL	8,96000	13,00000
T-shirt Lone Wolf AW019 (XL - 42 - Vert)	9,67000	24,90000
T-shirt Lone Wolf cappu - XXL	8,96000	13,00000
T-shirt Lone Wolf Bottle - XXL	9,67000	13,00000
T-shirt WOIF Spell AW022 (L - 40 - Bleu)	9,67000	24,90000
T-shirt WOIF Spell AW022 (L - 40 - Marron)	8,96000	24,90000
T-shirt WOIF Spell AW022 (M - 38 - Bleu)	9,67000	24,90000
T-shirt AD WOLF SPELL M CAPPUCINO	8,96000	19,90000
T-shirt WOIF Spell AW022 (S - 36 - Bleu)	9,67000	24,90000
T-shirt WOIF Spell AW022 (S - 36 - Marron)	8,96000	19,90000
T-shirt WOIF Spell AW022 (XL - 42 - Bleu)	9,67000	24,90000
T-shirt WOIF Spell AW022 (XL - 42 - Marron)	8,96000	24,90000
T-shirt AD WOLF SPELL XXL BLUE	9,67000	19,90000
T-shirt Adulte wolf spell XXL CAPPUCINO	8,96000	19,90000
T-shirt FEMME LONE WOLF L SAHARA	9,67000	13,00000
T-shirt FEMME LONE WOLF L SLATE	9,67000	19,90000
T-shirt FEMME LONE WOLF M SAHARA	9,67000	13,00000
T-shirt Femme Lone Wolf AW019 (M - 38 - Gris)	9,67000	24,90000
T-shirt FEMME LONE WOLF S SAHARA	9,67000	19,90000
T-shirt Femme Lone Wolf AW019 (S - 36 - Gris)	9,67000	24,90000
T-shirt FEMME LONE WOLF XL SAHARA	9,67000	13,00000

T SHIRT STRASS TETE DE LOUP NOIR L	6,00000	19,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ROSE L	6,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ROUGE L	6,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP BLANC M	6,00000	13,90000
T-shirt Strass tête de loup (M - 38 - Gris)	6,00000	13,90000
T-shirt Strass tête de loup (M - 38 - Noir)	6,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ROSE M	6,00000	13,90000
T SHIRT TETE DE LOUP STRASS ROUGE M	6,00000	13,90000
T-shirt Strass tête de loup (S - 36 - Blanc)	6,00000	19,90000
T-shirt Strass tête de loup (S - 36 - Gris)	6,00000	19,90000
T-shirt Strass tête de loup (S - 36 - Noir)	6,00000	19,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ROSE S	6,00000	13,90000
T-shirt Strass tête de loup (S - 36 - Rouge)	6,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP BLANC XL	6,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP GRIS XL	6,00000	13,90000
T-shirt Strass tête de loup (XL - 42 - Noir)	6,00000	19,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ROSE XL	6,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ROUGE XL	6,00000	13,90000
T-shirt Strass tête de loup (XXL - 44 - Blanc)	6,00000	19,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP GRIS XXL	6,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP NOIR XXL	6,00000	15,00000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ROSE XXL	6,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ROUGE XXL	6,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT BLANC 10 ANS	5,00000	16,90000
T-shirt strass tête de loup enfant (10 Ans - Rose)	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT ROUGE 10 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT BLANC 12 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT ROSE 12 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT ROUGE 12 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT BLANC 14 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT ROSE 14 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT ROUGE 14 ANS	5,00000	13,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT BLANC 2 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT ROSE 2 ANS	5,00000	16,90000
T-shirt strass tête de loup enfant (2 Ans - Rouge)	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT BLANC 4 ANS	5,00000	16,90000
T-shirt strass tête de loup enfant (4 Ans - Rose)	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT ROUGE 4 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT BLANC 6 ANS	5,00000	16,90000
T-shirt strass tête de loup enfant (6 Ans - Rose)	5,00000	16,90000
T SHIRT STRASS TETE DE LOUP ENFANT ROUGE 6 ANS	5,00000	16,90000

T-Shirt bébé fille 18 mois blanc	2,95000	15,90000
T SHIRT BEBE FILLE 6/12 MOIS	4,95000	8,50000
T-Shirt bébé fille 18/24 mois	4,95000	15,90000
T-Shirt bébé fille 24 mois	4,80000	15,90000
T-Shirt bébé garçon 6/12 mois	4,95000	15,90000
T-Shirt bébé garçon 18/24 mois	4,80000	15,90000
T-Shirt bébé garçon 24 mois beige	4,80000	15,90000
T SHIRT PARRAINAGE BLANC 2 ANS	5,33000	16,90000
T-shirt PARRAINAGE 4 ans Blanc	5,33000	16,90000
T-shirt PARRAINAGE 6 ans Blanc	5,33000	16,90000
T-shirt PARRAINAGE 8 ans Blanc	5,33000	16,90000
T-shirt PARRAINAGE 12 ans Blanc	5,33000	16,90000
T SHIRT PARRAINAGE MARINE 2 ANS	5,33000	16,90000
T-shirt PARRAINAGE 4 ans Marine	5,33000	16,90000
T-shirt PARRAINAGE 6 ans Marine	5,33000	16,90000
T-shirt PARRAINAGE 10 ans Marine	5,33000	16,90000
T SHIRT PARRAINAGE MARINE 12 ANS	5,33000	10,00000
T-shirt Jersey Ecu XXL	5,60000	19,90000
T-Shirt Noir avec Loup Argent (XXL - 44 - Noir)	5,60000	20,00000
T-shirt ZOOZOO Enfants Aire	5,95000	0,00000
T-shirt bébé garçon 12 mois Beige	2,95000	13,00000
T-shirt Salta Pontos aire le Loz Enf	5,30000	17,50000
T SHIRT SIBLINGS WOLVES S	10,95000	17,00000
T SHIRT SIBLINGS WOLVES M	10,95000	24,00000
T SHIRT SIBLINGS WOLVES L	10,95000	24,00000
T SHIRT SIBLINGS WOLVES XL	10,95000	17,00000
T-shirt bébé garçon 18 Mois Beige	2,95000	13,00000
T-shirt bébé garçon 24 Mois Beige	2,95000	13,00000
T-shirt Manches longues 2 ans MIBO	10,40000	25,00000
T-shirt Manches longues 4 ans MIBO	10,40000	25,00000
T-shirt Loup 2-3 ans	4,88000	10,00000
T-shirt Loup 4-5 ans	4,88000	12,00000
T-shirt Loup 6-7 ans	4,88000	12,00000
T-shirt Loup 8-9 ans	4,88000	12,00000
TABLEAU 3 D	12,56000	15,90000
TABLEAU PASTRE	2,80000	5,50000
TABLETTE CHOCOLAT LAIT MALAKOFF	2,40000	4,50000
TABLETTE CHOCOLAT NOIR 76% MALAKOFF	2,40000	4,50000
TABLETTE CHOCOLAT LAIT (CACAO DU GHANA) MALAKOFF	2,40000	5,00000
TABLETTE CHOCOLAT NOIR 76% (CACAO DE TANZANIE) MALAKOFF	2,40000	4,50000
TABLETTE CHOCOLAT NOIR NOISETTE MALAKOFF	2,60000	5,00000

T-shirt FEMME LONE WOLF XL SLATE	9,67000	13,00000
T-shirt FEMME LONE WOLF XXL SAHARA	9,67000	13,00000
T-shirt FEMME LONE WOLF XXL SLATE	9,67000	13,00000
T-shirt FEMME WOLF SPELL L SAPPHIRE	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME WOLF SPELL L CAPPUCCINO	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME WOLF SPELL M SAPPHIRE	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME WOLF SPELL M CAPPUCCINO	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME WOLF SPELL S SAPPHIRE	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME WOLF SPELL S CAPPUCCINO	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME WOLF SPELL XL SAPPHIRE	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME WOLF SPELL XL CAPPUCCINO	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME WOLF SPELL XXL SAPPHIRE	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME WOLF SPELL XXL CAPPUCCINO	10,04000	13,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 2 ANS TURQUOISE	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 2 ANS MANGO	8,34000	15,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 2 ANS CHERRY	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 2 ANS KIWI	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 4 ANS TURQUOISE	8,34000	15,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 4 ANS MANGO	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 4 ANS CHERRY	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 4 ANS KIWI	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 6 ANS TURQUOISE	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 6 ANS MANGO	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 6 ANS CHERRY	8,96000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 6 ANS KIWI	8,34000	15,00000
T-shirt enfant Waiting Game AW011 (10 Ans - Bleu)	8,06000	19,90000
T-shirt enfant Waiting Game AW011 (10 Ans - Gris)	8,06000	19,90000
T-shirt enfant Waiting game 12 SAPPH	8,06000	18,00000
T-shirt enfant Waiting Game AW011 (12 Ans - Gris)	8,06000	19,90000
T-shirt ENFANT WAITING GAME 14 ANS SAPPH	8,33000	13,00000
T-shirt ENFANT WAITING GAME 14 ANS CHARCOAL	8,33000	13,00000
T-shirt enfant Waiting Game AW011 (8 Ans - Bleu)	8,06000	19,90000
T-shirt enfant Waiting Game AW011 (8 Ans - Gris)	8,06000	19,90000
T-shirt Jersey Ecu XS	5,60000	20,00000
T-shirt Jersey Ecu S	5,60000	20,00000
T-shirt Jersey Ecu M	5,60000	20,00000
T-shirt Jersey Ecu L	5,60000	20,00000
T-shirt Jersey Ecu XL	5,60000	20,00000
T-shirt Salta Pontos Aire de la Lozère Enfants	4,80000	13,00000
T-shirt Salta Pontos Aire de la Lozère adultes	5,60000	21,50000
T SHIRT BEBE FILLE BLANC 6 MOIS	4,95000	8,50000

TETE 2 LOUPS FEMME L Bleu	5,40000	10,00000
TETE 2 LOUPS FEMME S Bleu	5,40000	10,00000
TETE 2 LOUPS FEMME XL Bleu	5,40000	10,00000
Casquette Brodée Loup Enfant	2,80000	9,00000
The Black Wolves Spirits XXL	6,62000	10,00000
The Black Wolves Spirits M	6,62000	21,00000
The Black Wolves Spirits L	6,62000	21,00000
The Black Wolves Spirits S	6,62000	21,00000
The Black Wolves Spirits XL	6,62000	21,00000
The Black Wolves Spirits 12 ans	5,33000	17,00000
The Black Wolves Spirits 10 ans	5,33000	17,00000
The Black Wolves Spirits 8 ans	5,33000	17,00000
The Black Wolves Spirits 6 ans	5,33000	17,00000
The Black Wolves Spirits 4 ans	5,33000	17,00000
THE BLACK WOLVES SPIRITS 2 ANS	5,33000	16,95000
THE VERT OASISMENTHE	11,47000	0,00000
THE VERT CONNIVENCE	11,68000	0,00000
THE NOIR CEYLAN	11,21000	0,00000
THE VERT GUNPOWDER 50 SACHETS	10,38000	0,00000
Thermos Tube Wolf Family	13,00000	28,90000
Thermos Tube Look into my eyes	13,00000	28,90000
Thermos Tube Wolf Reflection	13,00000	28,90000
Thermos Tube One Wolf Moon	13,00000	28,90000
Thermos Tube Wolf Pair	13,00000	28,90000
Timbre 20 gr Vert	0,68000	0,73000
Timbre 20 gr Vert	0,99000	0,88000
TIRAMISU	0,60000	3,50000
Tirelire Loup	2,88000	9,90000
Mug Harlequin	2,93000	9,90000
Totococ fait son cinema	7,98000	12,92000
TOMME DE BREBIS	15,25000	0,00000
TORCHON REGION SAUVAGE NP23130	3,15000	9,50000
Torchon nid d'abeilles	1,99000	6,00000
Torchon Eponge	2,90000	9,50000
TOT BAG ENFANT	1,65000	3,90000
TOT BAG ADULTE NP	1,95000	6,00000
Totbag 1	6,00000	13,90000
Totbag 2	6,00000	13,90000
Totbag 3	6,00000	13,90000
Totbag 4	6,00000	13,90000
TOUR DE COU	3,70000	11,00000

TABLETTE CHOCOLAT LAIT FEUILLETINE MALAKOFF	2,40000	5,00000
TABLEAU 5 D	5,50000	19,90000
TACOS	2,39000	6,50000
Tambourin	3,15000	10,00000
TANIERE COUPLE BASSE SAISON	35,99000	299,00000
TANIERE COUPLE PETITE VACANCES	35,99000	344,00000
TANIERE PERSONNE SUPPLEMENTAIRE BASSE SAISON	25,00000	97,00000
TANIERE COUPLE HAUTE SAISON	35,99000	389,00000
TANIERE PERSONNE SUPPLEMENTAIRE PETITE VACANCES	25,00000	112,00000
TANIERE PERSONNE SUPPLEMENTAIRE HAUTE SAISON	25,00000	126,00000
TANIERE PREMIER ENFANT SUPPLEMENTAIRE BASSE SAISON	10,00000	75,00000
TANIERE PREMIER ENFANT SUPPLEMENTAIRE PETITES VACANCES	33,41000	86,00000
TANIERE PREMIER ENFANT SUPPLEMENTAIRE HAUTE SAISON	29,55000	97,00000
TANIERE DEUXIEME ENFANT SUPPLEMENTAIRE BASSE SAISON	10,00000	52,00000
TANIERE DEUXIEME ENFANT SUPPLEMENTAIRE PETITES VACANCES	10,00000	60,00000
TANIERE DEUXIEME ENFANT SUPPLEMENTAIRE HAUTE SAISON	10,00000	68,00000
TANIERE TROISIEME ENFANT SUPPLEMENTAIRE BASSE SAISON	13,28000	30,00000
TANIERE TROISIEME ENFANT SUPPLEMENTAIRE PETITES VACANCES	15,09000	34,00000
TANIERE TROISIEME ENFANT SUPPLEMENTAIRE HAUTE SAISON	27,96000	39,00000
TANIERE - DE 4 ANS HEBERGEMENT	0,00000	0,00000
ENTREE TANIERE - DE 4 ANS	0,00000	0,00000
TANIERE ENFANT - 4 ANS	0,00000	0,00000
TAPIS DE SOURIS LONE WOLF	2,57000	9,00000
TAPIS DE SOURIS	2,85000	9,00000
TARTE CHEVRE TOMATE	1,30000	6,00000
TARTINES DU JOUR	1,25000	6,50000
TARTELETTE	1,30000	3,50000
TARTELETTE MAISON PM	0,60000	3,50000
TASSE METAL 010090SPM	4,41000	12,90000
TASSE CAFE NOIRE	2,21000	7,00000
TASSE DE VOYAGE	3,08000	9,50000
TASSE MOUSQUETON BSG	3,05000	9,50000
TASSE MOUSQUETON ROSE	3,50000	10,00000
TASSE MOUSQUETON ROUGE	3,50000	10,00000
TASSE MOUSQUETON NOIR	3,50000	10,00000
Tattoo Loup	0,42000	1,50000
Taxe de Séjour	0,50000	1,00000
Taxe de Séjour MM et Ecole	0,80000	0,80000
Taxe de Séjour Vincent	0,80000	0,80000
Taxe de Séjour Village de Vacances	0,80000	0,80000
Terme	0,00000	7,00000

T-S ENF ETCETERA PINK 7/8 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA PINK 5/6 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA PINK 3/4 ANS	4,18000	12,50000
TS ENF ETCETERA PINK 1-2 ANS	4,18000	12,50000
TS ENF ETCETERA NAVY 1-2 ANS	4,18000	12,50000
TS ENF ETCETERA ORANGE 1-2 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA ORANGE 3/4 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA ORANGE 5/6 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA ORANGE 7/8 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA ORANGE 9/11 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA ORANGE 12/14 ANS	4,18000	12,50000
T SHIRT RALEUR GRIS S	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUR GRIS XXL	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUSE GRIS S	6,00000	19,00000
T SHIRT RALEUSE GRIS XXL	6,00000	19,00000
T SHIRT WOLF PUP ROUGE 8	8,96000	24,90000
T SHIRT ENFANTS LONE WOLF 128/8 SLATE	8,33000	18,00000
T-shirt FEMME LONE WOLF S SLATE	10,04000	19,90000
T SHIRT ENFANTS LONE WOLF SLATE 140/10	8,33000	18,00000
T SHIRT ENFANTS LONE WOLF 152/12 SLATE	8,33000	18,00000
T SHIRT ENFANTS LONE WOLF 164/14 SLATE	8,33000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 8 ANS TURQUOISE	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 10 ANS TURQUOISE	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 2 ANS GOLD	8,34000	15,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 4 ANS GOLD	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 6 ANS GOLD	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 8 ANS GOLD	8,34000	18,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 8 ANS CHERRY	8,34000	18,00000
T SHIRT FEMME WAITING GAME CARAMEL M	10,04000	13,00000
T-shirt ENF WOLF PUP 10 ANS GOLD	8,34000	18,00000
T-SHIRT Femme waiting game caramel	8,96000	24,90000
T-shirt FEMME WAITING GAME CARAMEL L	10,04000	13,00000
T-SHIRT FEMME WAITING GAME CARAMEL XL	10,04000	13,00000
T-shirt ADULTE WOLF SPELL MIDNIGHT BLUE S	10,04000	13,00000
T-shirt AD WOLF SPELL M MIDNIGHT BLUE	10,04000	13,00000
T-shirt AD WOLF SPELL L MIDNIGHT BLUE	10,04000	19,90000
T-shirt AD WOLF SPELL XL MIDNIGHT BLUE	10,04000	13,00000
T-shirt AD WOLF SPELL XXL MIDNIGHT BLUE	10,04000	13,00000
T-shirt AD WOLF SPELL XXL CAPPUCCINO	10,04000	13,00000
T-shirt AD WOLF SPELL M CAPPUCCINO	10,04000	13,00000
T-shirt AD WOLF SPELL L CAPPUCCINO	10,04000	13,00000

TOUR DE COU	3,29000	9,00000
Tout Sur Le Loup	8,08000	14,50000
TRANCHE D'ARBRE	2,95000	9,00000
TRANCHEUSE A CHARCUTERIE	14,95000	39,90000
TROUSSE COSMETIQUE	2,15000	6,50000
TROPEZIENNE	0,59000	3,50000
Trousse Peluche LOUP IMAGIN	3,30000	9,90000
Trousse Cedatec	4,32000	9,90000
TROUSSE PELUCHE DANI	4,50000	9,90000
Trousse Marco Pierti	8,30000	27,00000
Trousse MIBO	4,80000	15,00000
Trousse Rose	2,95000	7,50000
Trousse RODA	4,99000	15,00000
TRUFFADE	4,57000	10,00000
T-S ADULT ETCETERA NAVY S	5,08000	15,50000
T-S ADULT ETCETERA NAVY M	5,08000	15,50000
T-S ADULT ETCETERA NAVY L	5,08000	15,50000
T-S ADULT ETCETERA NAVY XL	5,08000	15,50000
T-S ADULT ETCETERA NAVY XXL	5,08000	15,50000
T-S ADULT JAMAICA NAVY S	4,56000	13,50000
T-S ADULT JAMAICA NAVY M	4,56000	13,50000
T-S ADULT JAMAICA NAVY L	4,56000	13,50000
T-S ADULT JAMAICA NAVY XL	4,56000	13,50000
T-S ADULT JAMAICA NAVY XXL	4,56000	13,50000
T-S ADULTES NORMAL VERDE AVENTURA S	5,20000	17,00000
T-S ADULTES NORMAL VERDE AVENTURA M	5,20000	17,00000
T-S ADULTES NORMAL VERDE AVENTURA L	5,20000	17,00000
T-S ADULTES NORMAL VERDE AVENTURA XL	5,20000	17,00000
T-S ADULTES NORMAL VERDE AVENTURA XXL	5,20000	17,00000
T-S ADULTES NORMAL VIGORE S	5,20000	17,00000
T-S ADULTES NORMAL VIGORE M	5,20000	17,00000
T-S ADULTES NORMAL VIGORE L	5,20000	17,00000
T-S ADULTES NORMAL VIGORE XL	5,20000	17,00000
T-S ADULTES NORMAL VIGORE XXL	5,20000	17,00000
T-S ENF ETCETERA NAVY 12/14 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA NAVY 9/11 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA NAVY 7/8 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA NAVY 5/6 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA NAVY 3/4 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA PINK 12/14 ANS	4,18000	12,50000
T-S ENF ETCETERA PINK 9/11 ANS	4,18000	12,50000

T SHIRT RALEUR BLEU AZUR 8 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR BLEU AZUR 10 ans	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR ORANGE 2 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR ORANGE 4 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ORANGE 6 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ORANGE 8 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR ORANGE 10 ANS	5,00000	16,90000
T SHIRT RALEUR ORANGE 12 ANS	6,00000	19,90000
T SHIRT STRASS GRIS L	6,00000	19,90000
T SHIRT STRASS ROSE L	5,95000	12,50000
T-shirt ZOOZOO BLEU 10/12	5,95000	16,90000
T-shirt ZOOZOO BLEU 6/8	5,95000	16,90000
T-shirt ZOOZOO BLEU 2/4	5,95000	16,90000
T-shirt ZOOZOO FILLE 2/4	5,95000	13,50000
T-shirt ZOOZOO FILLE 6/8	5,95000	16,90000
T-shirt ZOOZOO FILLE 6/8	5,95000	16,90000
T SHIRT loup argent XXL ZOOZOO	6,20000	19,90000
T SHIRT loup argent XL ZOOZOO	6,20000	19,90000
T SHIRT loup argent L ZOOZOO	6,20000	19,90000
T SHIRT loup argent M ZOOZOO	6,20000	19,90000
T SHIRT loup argent S ZOOZOO	6,20000	19,90000
T SHIRT loup doré XXL ZOOZOO	5,95000	19,90000
T SHIRT loup doré XL ZOOZOO	5,95000	19,90000
T SHIRT loup doré L ZOOZOO	5,95000	19,90000
T SHIRT loup doré M ZOOZOO	5,95000	19,90000
T SHIRT loup doré S ZOOZOO	5,95000	19,90000
T SHIRT SUBLIMATION HOMME COL V ZOOZOO	5,95000	10,00000
T- SHIRT ADULTES GRIS SAFON S	7,26000	22,00000
T- SHIRT ADULTES GRIS SAFON M	7,26000	22,00000
T- SHIRT ADULTES GRIS SAFON L	7,26000	22,00000
T- SHIRT ADULTES GRIS SAFON XL	7,26000	22,00000
T- SHIRT ADULTES GRIS SAFON XXL	7,26000	22,00000
T- SHIRT ADULTES BLEU SAFON S	7,26000	22,00000
T- SHIRT ADULTES BLEU SAFON M	7,26000	22,00000
T- SHIRT ADULTES BLEU SAFON L	7,26000	22,00000
T- SHIRT ADULTES BLEU SAFON XL	7,26000	22,00000
T- SHIRT ADULTES BLEU SAFON XXL	7,26000	22,00000
T- SHIRT ENFANT ROSE BRILLANT SAFON 2 ANS	4,40000	13,50000
T- SHIRT ENFANT ROSE BRILLANT SAFON 4 ANS	4,40000	20,00000
T- SHIRT ENFANT ROSE BRILLANT SAFON 6 ANS	4,40000	20,00000
T- SHIRT ENFANT ROSE BRILLANT SAFON 8 ANS	4,40000	20,00000

T-shirt AD WOLF SPELL XL CAPPUCCINO	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME LONE WOLF M SLATE	10,04000	19,90000
T-shirt FEMME LONE WOLF L SLATE	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME LONE WOLF XL SLATE	10,04000	13,00000
T-shirt LONE WOLF XXL SLATE	10,04000	24,90000
T-shirt FEMME LONE WOLF XXL SLATE	10,04000	13,00000
T-SHIRT FEMME WAITING GAME SLATE S	10,04000	13,00000
T-SHIRT FEMME WAITING GAME SLATE M	10,04000	13,00000
T-SHIRT FEMME WAITING GAME SLATE L	10,04000	13,00000
T-SHIRT FEMME WAITING GAME SLATE XL	10,04000	13,00000
T-shirt Lone Wolf L CAPPUCCINO	10,04000	24,90000
T-shirt LONE WOLF SLATE S	10,04000	13,00000
T-shirt AD LONE WOLF M SLATE	10,04000	19,90000
T-shirt AD LONE WOLF L SLATE	10,04000	13,00000
T-shirt AD LONE WOLF XL SLATE	10,04000	13,00000
T-shirt AD LONE WOLF XXL SLATE	10,04000	13,00000
T-shirt AD WAITING GAME S SLATE	10,04000	13,00000
T-shirt AD WAITING GAME M SLATE	10,04000	13,00000
T-shirt AD WAITING GAME L SLATE	10,04000	13,00000
T-shirt AD WAITING GAME XL SLATE	10,04000	19,90000
T-shirt AD WAITING GAME XXL SLATE	10,04000	13,00000
T-shirt AD WOLF SPELL S CAPPUCCINO	10,04000	13,00000
T-shirt FEMME WAITING GAME S CARAMEL	10,34000	13,00000
T-shirt Adulte waiting game XXL BLACK	10,04000	19,90000
T-shirt PARRAINAGE 12 ans marine	5,35000	16,90000
T-Shirt Femme Col Rond S	8,78000	29,90000
T-shirt Raif EARTH	7,82000	14,00000
T-shirt AD LONE WOLF L CAPPUCCINO	10,04000	13,00000
T-shirt Raif ENFANT TURQUOISE	5,71000	10,50000
T-shirt Raif BLACK	7,82000	17,00000
T-shirt Raif GREY	7,82000	17,00000
T-shirt Raif ORGANIC	11,13000	24,00000
T-shirt WOLF SPIRIT NOIR	5,53000	15,00000
T-shirt WOLF SPIRIT BORDEAUX	5,53000	15,00000
T-shirt WOLF BORDEAUX	5,53000	15,00000
T-shirt WOLF ARMY KAKI	5,53000	15,00000
T-Shirt ETCETERA F jaune et turquoise	4,83000	15,00000
T-Shirt ETCETERA H vert bleu	4,83000	15,00000
T SHIRT RALEUR BLEU AZUR 2 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR BLEU AZUR 4 ANS	5,00000	15,00000
T SHIRT RALEUR BLEU AZUR 6 ANS	5,00000	15,00000

T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT ROUGE SAFON 6 ANS	4,40000	18,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT ROUGE SAFON 8 ANS	4,40000	18,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT ROUGE SAFON 10 ANS	4,40000	18,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT ROUGE SAFON 12 ANS	4,40000	18,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT ROUGE SAFON 14 ANS	4,40000	18,00000
T-Shirt ETCETERA enfant rose 3-4	6,50000	16,90000
T-Shirt ETCETERA enfant rose 5-6	6,50000	16,90000
T-Shirt ETCETERA enfant rose 7-8	6,50000	16,90000
T-Shirt ETCETERA enfant bleu 3-4	6,50000	13,50000
T-Shirt ETCETERA enfant bleu 5-6	6,50000	16,90000
T-Shirt ETCETERA enfant bleu 7-8	6,50000	16,90000
T SHIRT BRODELEC BLEU ENFANTS 4 ANS	4,40000	16,90000
T SHIRT BRODELEC ROUGE ENFANTS 8 ANS	4,40000	16,90000
T SHIRT RALEUR BLEU AZUR 12 ans	5,00000	15,00000
T-Shirt ETCETERA HOMME BLEU GRIS S	4,83000	13,50000
T-Shirt ETCETERA FEMME BORDEAU S	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA VERT SAPIN S	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA VERT SAPIN M	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA VERT SAPIN L	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA VERT SAPIN XL	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA VERT SAPIN XXL	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA FEMME VERT SAPIN S	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA FEMME VERT SAPIN M	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA FEMME VERT SAPIN L	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA FEMME VERT SAPIN XL	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA FEMME VERT SAPIN XXL	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA FEMME BORDEAU M	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA FEMME BORDEAU L	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA FEMME BORDEAU XL	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA FEMME BORDEAU XXL	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA HOMME BLEU GRIS M	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA HOMME BLEU GRIS L	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA HOMME BLEU GRIS XL	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA HOMME BLEU GRIS XXL	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA HOMME NOIR S	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA HOMME NOIR M	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA HOMME NOIR L	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA HOMME NOIR XL	4,83000	15,50000
T-Shirt ETCETERA HOMME NOIR XXL	4,83000	15,50000
T-shirt homme loup noir XS BRODELEC	7,35000	22,00000
T-shirt homme loup noir S BRODELEC	7,35000	22,00000

T- SHIRT ENFANT ROSE BRILLANT SAFON 10 ANS	4,40000	20,00000
T- SHIRT ENFANT ROSE BRILLANT SAFON 12 ANS	4,40000	20,00000
T- SHIRT ENFANT ROSE BRILLANT SAFON 14 ANS	4,40000	13,50000
T- SHIRT FEMME NOIR BRILLANT SAFON S	5,80000	20,00000
T- SHIRT FEMME NOIR BRILLANT SAFON M	5,80000	20,00000
T- SHIRT FEMME NOIR BRILLANT SAFON L	5,80000	20,00000
T- SHIRT FEMME NOIR BRILLANT SAFON XL	5,80000	20,00000
T- SHIRT FEMME NOIR BRILLANT SAFON XXL	5,80000	20,00000
T- SHIRT FEMME BLANC BRILLANT SAFON S	5,80000	20,00000
T- SHIRT FEMME BLANC BRILLANT SAFON M	5,80000	20,00000
T- SHIRT FEMME BLANC BRILLANT SAFON L	5,80000	20,00000
T- SHIRT FEMME BLANC BRILLANT SAFON XL	5,80000	20,00000
T- SHIRT FEMME BLANC BRILLANT SAFON XXL	5,80000	20,00000
T SHIRT ENFANT ROSE IMAGE SAFON 2 ANS	5,46000	13,50000
T SHIRT ENFANT ROSE IMAGE SAFON 4 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT ROSE IMAGE SAFON 6 ANS	5,46000	13,50000
T SHIRT ENFANT FUSCHIA IMAGE SAFON 2 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT FUSCHIA IMAGE SAFON 4 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT FUSCHIA IMAGE SAFON 6 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT BLEU CIEL IMAGE SAFON 2 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT BLEU CIEL IMAGE SAFON 4 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT BLEU CIEL IMAGE SAFON 6 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT BLEU NUIT IMAGE SAFON 2 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT BLEU NUIT IMAGE SAFON 4 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT BLEU NUIT IMAGE SAFON 6 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT BLEU NUIT IMAGE SAFON 2 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT BLEU NUIT IMAGE SAFON 4 ANS	5,46000	17,00000
T SHIRT ENFANT BLEU NUIT IMAGE SAFON 6 ANS	5,46000	17,00000
T- SHIRT ADULTES LOUP HURLANT GRENADE SAFON S	6,95000	22,00000
T- SHIRT ADULTES LOUP HURLANT GRENADE SAFON M	6,95000	22,00000
T- SHIRT ADULTES LOUP HURLANT GRENADE SAFON L	6,95000	22,00000
T- SHIRT ADULTES LOUP HURLANT GRENADE SAFON XL	6,95000	22,00000
T- SHIRT ADULTES LOUP HURLANT NOIR SAFON S	6,95000	18,00000
T- SHIRT ADULTES LOUP HURLANT NOIR SAFON M	6,95000	22,00000
T- SHIRT ADULTES LOUP HURLANT NOIR SAFON L	6,95000	22,00000
T- SHIRT ADULTES LOUP HURLANT NOIR SAFON XL	6,95000	22,00000
T- SHIRT ADULTES LOUP HURLANT NOIR SAFON XXL	6,95000	22,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT NOIR SAFON 4 ANS	4,40000	18,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT NOIR SAFON 6 ANS	4,40000	18,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT NOIR SAFON 8 ANS	4,40000	18,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT NOIR SAFON 10 ANS	4,40000	18,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT NOIR SAFON 12 ANS	4,40000	18,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT NOIR SAFON 14 ANS	4,40000	18,00000
T- SHIRT ENFANT LOUP HURLANT ROUGE SAFON 4 ANS	4,40000	18,00000

T-S KID NORMAL BLEU 9-11 ANS	4,00000	12,50000
T-S KID NORMAL BLEU 12-14 ANS	4,00000	12,50000
T S WOLFRUP BLEU 8	8,96000	24,90000
T S WOLFRUP GOLG 8	8,96000	24,90000
Tube Crayons de Couleur et taille crayon	1,21000	2,50000
Tunique Blanche avec Loup Argent (L - 40 - Blanc)	5,95000	19,90000
Tunique Blanche avec Loup Argent (M - 38 - Blanc)	5,95000	19,90000
Tunique Ecu Loup Or L	5,60000	19,90000
Tunique Ecu Loup Or M	5,60000	19,90000
Tunique Ecu Loup Or XL	5,60000	19,90000
Tunique enfant Louveteau Orange Fluo 2/4 ans	4,95000	17,50000
Tunique Blanche avec Loup Argent (XXL - 44 - Blanc)	5,95000	19,90000
Tunique Rose S	5,60000	19,90000
Tunique Rose M	5,60000	10,00000
Tunique Rose L	5,60000	19,90000
Tunique Rose XXL	5,60000	19,90000
Tunique Ecu Loup Or XXL	5,60000	19,90000
Tunique Noire Loup Or XXL	5,60000	19,90000
TWIX GLACE	0,80000	2,00000
Twix	0,35000	1,00000
Pull Manches Longues snow plow M	14,95000	47,90000
Un homme parmi les Loups Shaun Ellis	13,60000	20,50000
Un homme parmi les Loups Poche	4,63000	7,40000
Un hiver avec loup	3,83000	6,95000
Une Vie de Loup	11,60000	18,00000
VAD PASS AMILLE 2 AD + 1 ENF	2,77000	34,00000
VAD PASS TRIBU 2 AD + 2 ENF	5,54000	44,00000
VAD PASS MELUTE 2AD + 3 ENF	5,54000	54,00000
VAN HOUTEN CACAOTEE 10 SACHETS	3,14000	0,00000
VARIATIONS SAUVAGE grand format	13,89000	20,00000
Variations sauvages poche	4,01000	6,40000
VELOUTE DE LEGUMES	2,50000	6,50000
Velouté aux Cèpes	4,11000	7,50000
VIN JOY BLAC SUP	0,54000	4,00000
VERVEINE 50 SACHETS	12,61000	0,00000
Verre Loup Flottant	3,00000	7,00000
Verre Paille M023WO	1,15000	7,00000
VERRE	1,60000	2,90000
Verre Pailletes	2,50000	9,90000
VESTE POLAIRE NOIR 2/4	15,90000	24,50000
VESTE POLAIRE NOIR 6/8	15,90000	35,00000

T-shirt homme loup noir M BRODELEC	7,35000	22,00000
T-shirt homme loup noir L BRODELEC	7,35000	22,00000
T-shirt homme loup noir XL BRODELEC	7,35000	22,00000
T-shirt homme loup noir XXL BRODELEC	7,35000	22,00000
T-shirt homme loup tribale beige XL BRODELEC	8,35000	25,00000
T-shirt homme loup tribale beige XXL BRODELEC	8,35000	25,00000
T-shirt homme loup tribale beige L BRODELEC	8,35000	25,00000
T-shirt homme loup tribale beige M BRODELEC	8,35000	25,00000
T-shirt homme loup tribale beige XS BRODELEC	8,35000	25,00000
T-shirt homme loup tribale beige S BRODELEC	8,35000	25,00000
T-shirt enfant 2 ans loup tribale bleu BRODELEC	6,85000	19,00000
T-shirt enfant 4 ans loup tribale bleu BRODELEC	6,85000	19,00000
T-shirt enfant 6 ans loup tribale bleu BRODELEC	6,85000	19,00000
T-shirt enfant 8 ans loup tribale bleu BRODELEC	6,85000	19,00000
T-shirt enfant 10 ans loup tribale bleu BRODELEC	6,85000	19,00000
T-shirt enfant 12 ans loup tribale bleu BRODELEC	6,85000	19,00000
T-shirt enfant 2 ans loup tribale beige BRODELEC	7,85000	19,00000
T-shirt enfant 4 ans loup tribale beige BRODELEC	7,85000	19,00000
T-shirt enfant 6 ans loup tribale beige BRODELEC	7,85000	19,00000
T-shirt enfant 8 ans loup tribale beige BRODELEC	7,85000	19,00000
T-shirt enfant 10 ans loup tribale beige BRODELEC	7,85000	19,00000
T-shirt enfant 12 ans loup tribale beige BRODELEC	7,85000	19,00000
T-shirt rouge enfant AVOMARKS	7,60000	22,80000
T-shirt havane enfant AVOMARKS	7,60000	22,80000
T-shirt rose fluo enfant AVOMARKS	7,60000	22,80000
T-shirt vert adise enfant AVOMARKS	7,00000	22,80000
T-shirt turquoise enfant AVOMARKS	6,00000	18,00000
T-shirt vert adise adulte AVOMARKS	8,90000	26,70000
T-shirt Manne adulte AVOMARKS	7,00000	22,00000
T-shirt turquoise adulte AVOMARKS	7,00000	22,00000
T-shirt épicea chiné adulte AVOMARKS	7,00000	22,00000
T-shirt sienne adulte AVOMARKS	8,90000	26,70000
T-shirt rose fluo ADULTE AVOMARKS	8,90000	26,70000
T-S KID NORMAL PINK 3-4 ANS	4,00000	12,50000
T-S KID NORMAL PINK 5-6 ANS	4,00000	12,50000
T-S KID NORMAL PINK 7-8 ANS	4,00000	12,50000
T-S KID NORMAL PINK 9-11 ANS	4,00000	12,50000
T-S KID NORMAL PINK 12-14 ANS	4,00000	12,50000
T-S KID NORMAL BLEU 3-4 ANS	4,00000	12,50000
T-S KID NORMAL BLEU 5-6 ANS	4,00000	12,50000
T-S KID NORMAL BLEU 7-8 ANS	4,00000	12,50000

Veste polaire Femme XXL Rouge	14,80000	47,90000
Veste polaire L Gris	14,80000	47,90000
Veste polaire XXL Noir	14,80000	47,90000
Veste polaire XS Gris	14,80000	39,90000
Veste polaire XS Noir	14,80000	47,90000
Veste polaire XS Beige	14,80000	47,90000
VET SET LOUP	7,85000	23,50000
VITENNOISERIE	0,30000	1,00000
Vin Blanc "Domaine de Cabridelle"	5,28000	11,00000
Vin Rosé "Domaine de Cabridelle"	5,28000	11,00000
Vin Rouge "Domaine de Cabridelle"	5,28000	11,00000
Vin Blanc " Pierre blanche" vinifié en fût	6,25000	12,50000
Vin Rouge " A mi coteau"	6,25000	12,50000
VIN TANIÈRE	4,17000	6,00000
VIN TANIÈRE PERSONNE SUPP	0,00000	3,00000
VIN CHAUD	0,68000	2,50000
VINAIGRETTE BALSAMIQUE HUILE D'OLIVE *200	0,19000	0,00000
VINAIGRE ALCOOL BLANC	0,58000	0,00000
VINAIGRE BALSAL IGP BOUTTEILLE 1L	3,09000	0,00000
VIN OFFRE MENU	2,66000	4,00000
Viteigre de vin blanc au Cèpe	4,80000	7,50000
VOITURE PETITE WILD LIFE 3 P	1,45000	4,00000
VOITURE PETITE TUMBLER CAR	2,50000	7,00000
Voiture Loup RAVENSDEN	0,96000	4,50000
Voiture Loup NATURE PLANET	1,35000	4,50000
Voiture BOTS Loup NP	3,75000	11,50000
Voiture Beetle Loup	3,35000	9,90000
ADVENTURE MINI TRUCK WOLF	3,85000	11,90000
Voiture Loup DeluxeWILD Zoomies415078	1,75000	5,50000
VOYAGES AVEC UN ANIE- DE BOREE	3,06000	5,20000
VSP BILL AD PROMO LOUPS BISONS	8,80000	21,00000
VSP BILL ENF PROMO LOUPS BISONS	5,80000	14,00000
Wild Rescue Forest	6,75000	21,90000
Wolves and Sons M	5,60000	10,00000
Yoyo en bois gravé	0,99000	4,50000

VESTE ENFANT SANS MANCHE 10 ANS RODA	23,23000	56,50000
VESTE ENFANT SANS MANCHE 8 ANS RODA	21,02000	50,50000
VESTE ENFANT SANS MANCHE 6 ANS RODA	18,14000	43,50000
VESTE ENFANT SANS MANCHE 2 ANS RODA	13,34000	32,50000
VESTE ENFANT SANS MANCHE 4 ANS RODA	15,36000	46,00000
Veste polaire L Beige	14,80000	47,90000
Veste polaire M Beige	14,80000	39,90000
Veste polaire XXL Beige	14,80000	47,90000
Veste polaire XL Noir	14,80000	47,90000
Veste Polaire Enfant 4 ans bleu	13,72000	34,90000
Veste Polaire Enfant 6 ans Bleu	13,72000	44,90000
Veste Polaire Enfant 8 ans Beige	13,72000	44,90000
Veste Polaire Enfant 10 ans Bleu	13,72000	20,00000
Veste Polaire Enfant 4 ans Rouge	13,72000	34,90000
Veste Polaire Enfant 6 ans Rouge	13,72000	44,90000
Veste Polaire Enfant 8 ans Rouge	13,72000	34,90000
Veste Polaire 10 ans Rouge	13,72000	20,00000
Veste Polaire L Noir	14,80000	47,90000
Veste polaire S Noir	14,80000	47,90000
Veste polaire XXL Gris	14,80000	47,90000
Veste polaire XL Gris	14,80000	47,90000
Veste polaire XL Beige	14,80000	47,90000
Veste polaire S Beige	14,80000	39,90000
Veste polaire S Gris	14,80000	47,90000
Veste polaire M Noir	14,80000	47,90000
Veste polaire M Gris	14,80000	47,90000
Veste polaire Femme S beige	14,80000	20,00000
Veste polaire Femme M Beige	14,80000	47,90000
Veste polaire Femme L Beige	14,80000	20,00000
Veste polaire Femme XL Beige	14,80000	39,90000
Veste Polaire Femme S Gris	14,80000	47,90000
Veste polaire Femme M Gris	14,80000	20,00000
Veste polaire Femme L Gris	14,80000	47,90000
Veste polaire Femme XL Gris	14,80000	20,00000
Veste polaire Femme XXL Gris	14,80000	47,90000
Veste polaire Femme S Rouge	14,80000	39,90000
Veste polaire Femme M Rouge	14,80000	47,90000
Veste polaire Femme L Rouge	14,80000	39,90000
Veste polaire Femme XL Rouge	14,80000	39,90000

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TOURISME DURABLE

Objet de la délibération : Suivi des DSP : Concession pour l'exploitation du site de pleine nature des Bouviers - Approbation des tarifs

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Robert AIGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS, M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.

Absent(s) : Alain ASTRUC, Patricia BREMOND.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 1411-1 à L 1411-9 et L 4251-20-V du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la concession en date du 19 mars 2013 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°803 : "Suivi des DSP : Concession pour l'exploitation du site de pleine nature des Bouviers - Approbation des tarifs", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que le Département a confié a confié l'exploitation du site de pleine nature des Bouviers à la Société d'Économie Mixte d'Équipement pour le Développement de la Lozère (SELO), par convention en date du 19 mars 2013.

ARTICLE 2

Approuve les tarifs qui seront appliqués sur la saison 2023-2024 transmis par la SELO pour le site des Bouviers, ci-annexés, à savoir :

- tarifs des locations de matériel pour les activités en été (VTT et VTT électriques) et pour les activités en hiver (matériels de ski, raquettes, ski skating, luge) ;
- tarifs des accès aux pistes ;
- tarifs des hébergements.

ARTICLE 3

Autorise la signature de l'avenant à la convention correspondant et de toutes les pièces inhérentes.

La Présidente de Commission
Michèle MANOA

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_200 du 9 juin 2023 :	
Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU	
Non-participations : (avec sortie de séance ou par pouvoir)	7 M. Robert ALGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS, M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.
Votes pour :	17 voix
Abstention (s) :	0 voix
Vote(s) contre :	0 voix
Adopté à l'unanimité des voix exprimées.	

Rapport n°803 "Suivi des DSP : Concession pour l'exploitation du site de pleine nature des Bouviers - Approbation des tarifs" en annexe à la délibération

Par convention en date du 19 mars 2013, le Conseil départemental a confié l'exploitation du Site de pleine nature des Bouviers à la Société d'Économie Mixte d'Équipement pour le Développement de la Lozère (SELO).

Conformément à l'article L 1411-2 du code général des collectivités locales, la convention encadre les tarifs à la charge des usagers et précise l'incidence sur ces tarifs des paramètres ou indices qui déterminent leur évolution.

Aussi, vous trouverez ci-joint les tarifs des hébergements appliqués ainsi que les tarifs des activités qui seront appliqués sur la saison 2023-2024, à savoir :

- Tarifs des locations de matériel pour les activités en hiver (matériels de ski, raquettes, ski skating, luge) et pour les activités en été (VTT et VTT électriques) ;
- Tarifs des accès aux pistes ;
- Tarifs des hébergements.

En ce qui concerne les hébergements, des modifications ont été apportées afin de permettre une fréquentation optimale avec notamment la mise en place de tarifs pour la très basse saison et pour la très haute saison, en plus des tarifs basse saison, moyenne saison et haute saison. Les tarifs seront désormais décomposés en nuit semaine, nuit week-end, semaine et deux semaines au lieu de nuit semaine et nuit week-end.

Les tarifs de location de l'ensemble des gîtes ont donc évolué en tenant compte de cette nouvelle décomposition.

En ce qui concerne les tarifs des activités prévues pour la saison 2023-2024, la majorité des tarifs de locations de matériel ou d'accès aux pistes restent inchangés par rapport aux prix de l'année précédente. Seuls les prix des locations de raquettes et de luges à la semaine affichent une légère augmentation et passent de 30 € à 35 €.

Par voie de conséquence, je vous demande de bien vouloir procéder à l'approbation des tarifs pour le site des Bouviers et m'autoriser à signer l'avenant correspondant ainsi que toutes les pièces inhérentes.

VILLAGE DE CHALETS DES BOUVIERS

TARIFS 2023

Très basse saison

Du 5 mars au 7 avril

Du 9 au 16 mai

Du 21 au 25 mai

Du 29 mai au 30 juin

Du 5 au 9 novembre

*Du 12 novembre au 21
décembre*

Nuit semaine

Nuit week-end

Semaine

2 semaines

Chalet canadien 2/4p

80 €

100 €

309 €

560 €

Chalet genêt 4/6p

120 €

140 €

298 €

532 €

Chalet nordique 8/10p

200 €

220 €

380 €

686 €

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Date de publication : 13 juin 2023
 Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

VILLAGE DE CHALETS DES BOUVIERS

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
 Reçu en préfecture le 13/06/2023
 Publié le
 ID : 048-224800011-20230609-CP_23_200-DE

Basse saison

Du 11 avril au 5 mai
Du 1er au 7 juillet
Du 2 au 30 septembre

Nuit semaine

Nuit week-end

Semaine

2 semaines

Chalet canadien 2/4p

90 €

110 €

355 €

644 €

Chalet genêt 4/6p

130 €

150 €

334 €

602 €

Chalet nordique 8/10p

210 €

230 €

412 €

742 €

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Date de publication : 13 juin 2023
 Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

VILLAGE DE CHALETS DES BOUVIERS

TARIFS 2023

Moyenne saison

Du 2 janvier au 10 février
Du 8 au 12 juillet
Du 26 août au 1 septembre
Du 1er au 31 octobre

Nuit semaine

Nuit week-end

Semaine

2 semaines

Chalet canadien 2/4p

100 €

120 €

481 €

868 €

Chalet genêt 4/6p

140 €

160 €

492 €

882 €

Chalet nordique 8/10p

220 €

240 €

676 €

1 218 €

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine et 2 semaines avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Date de publication : 13 juin 2023
 Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

VILLAGE DE CHALETS DES BOUVIERS

TARIFS 2023

Haute saison

Du 11 février au 4 mars

Du 8 au 10 avril

Du 6 au 8 mai

Du 17 au 20 mai

Du 26 au 28 mai

Du 13 au 28 juillet

Du 1er au 4 novembre

Du 10 au 11 novembre

Du 22 au 23 décembre

Nuit semaine

Nuit week-end

Semaine

2 semaines

Chalet canadien 2/4p

110 €

130 €

595 €

1 078 €

Chalet genêt 4/6p

150 €

170 €

641 €

1 148 €

Chalet nordique 8/10p

230 €

250 €

1 031 €

1 862 €

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Date de publication : 13 juin 2023
 Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi

VILLAGE DE CHALETS DES BOUVIERS

TARIFS 2023

Très haute saison

<i>Du 29 juillet au 25 août Du 24 décembre au 1 janvier</i>	Nuit semaine	Nuit week-end	Semaine	2 semaines
Chalet canadien 2/4p	120 €	140 €	791 €	1 428 €
Chalet genêt 4/6p	160 €	180 €	825 €	1 484 €
Chalet nordique 8/10p	240 €	260 €	1 106 €	1 988 €

Dans la limite des stocks disponibles : Séjour de 2 nuits minimum toute l'année (Hors juillet/Août) | Arrivée tous les jours | Draps inclus |

Réduction de 20% sur les séjours semaine avec le club fidélité. Inscription en ligne.

Réduction appliquée dès la 7e et 14ème nuit

Date de publication : 13 juin 2023
 Nuit semaine : du dimanche au jeudi | Nuit week-end : du vendredi au samedi



GÎTE DE SÉJOURS DES BOUVIERS

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_200-DE

Toute l'année	Nuitée
Lit 1 personne	20€
Dortoir 8 personnes privatif	160€
Gîte de séjour 16 personnes	320€
Studio privé	80€
Espace cuisine partagée Espace sanitaire partagée (excepté dortoir privatif)	

Options	
Location draps	2,5€ / personne
Ménage fin de séjour	60€

Date de publication : 13 juin 2023

LES OPTIONS

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

S²LO

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_200-DE

MÉNAGE	Kit confort*	Kit confort + ménage en fin de séjour <i>Moins de 4 nuits</i>	Kit confort + ménage en fin de séjour <i>Plus de 4 nuits</i>	Ménage fin de séjour
Chalet Canadien	30€	90€	115€	60€
Chalet Genêt	30€	100€	125€	70€
Chalet Nordique	80€	110€	135€	80€

ANIMAUX

Animal de
compagnie

8€ / par jour / par animal

2 animaux maximum par chalet

Le kit confort comprend : Draps de bain (par personne), 2 torchons, tapis de bain, pastilles et liquide vaisselle, éponge, savon, sacs-poubelle, produits d'entretien, filtres à café, allumettes, papier toilette et chiffon absorbant.

Date de publication : 13 juin 2023

CONDITIONS DE VENTE

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_200-DE



	Annulation sans frais (1)	Assurance annulation (2)	Report de séjour
Village de chalets	30 jours avant le début du séjour	Souscription en ligne	Accepté 30 jours avant le début du séjour
Gîte de séjour et studio	15 jours avant le début du séjour	Souscription en ligne	Accepté 15 jours avant le début du séjour

Annulation et report :

Toute annulation ou report doit être effectué sur le site Internet de notre établissement ou par mail. Celle-ci doit intervenir avant la date mentionnée dans le tableau ci-dessus pour que le remboursement du séjour soit possible. En cas d'annulation ou report à moins de ce délai, le montant du séjour est acquis par l'établissement. En cas de non présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Réservation :

Le règlement intégral du prix est effectué le jour même de la réservation en euros. Le règlement par chèque est accepté uniquement à plus de 40 jours du début du séjour. Les options de réservation ne sont plus acceptées à moins de 30 jours.

Assurance annulation et Interruption de séjours Garantie COVID :

Nos prix ne comprennent pas d'assurance Annulation. Vous pouvez toutefois en souscrire une avec la compagnie Gritchen Affinity lors de votre réservation. Celle-ci couvre l'ensemble des participants de la réservation, **sans lien de parenté nécessaire**.

- Déclaration de sinistre en ligne **UNIQUEMENT**
- Indemnisation en 72h après avoir complété son dossier
- Quelques exemples d'indemnisations : maladie Covid 19, annulation de séjour (maladie décès, vol...) interruption de séjour.

Date de publication : 13 juin 2023

SÉJOUR DE 2 À 6 NUITS

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

avril 

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_200-DE

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Période jaune : Ouverture à J-30

Marron & jaune : Ouverture à J-90

mai						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

août						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Dès le 15 juillet : Ouverture à J-15

Période rouge : Ouverture à J-15

septembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Dès le 21 octobre : Ouverture à J-90

novembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Période jaune : Ouverture à J-90

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Vacances noel : Ouverture à J-30

Date de publication : 13 juin 2023

RESERVEZ EN LIGNE

SÉJOUR 7 NUITS

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_200-DE

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

août						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

septembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
						1

Date de publication : 13 juin 2023

RESERVEZ EN LIGNE

SÉJOUR 14 NUITS

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_200-DE

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

août						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

septembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2					

Date de publication : 13 juin 2023

RESERVEZ EN LIGNE

SÉJOUR 21 NUITS

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_200-DE

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

août						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

septembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2					

Date de publication : 13 juin 2023

RESERVEZ EN LIGNE

MATERIEL SKI

1/2 JOURNEE JOURNEE

ADULTES	9,00 €	11,00 €
JEUNES -17 ANS	7,00 €	9,00 €
ADULTES GROUPE	8,00 €	8,00 €
JEUNES GROUPE	6,00 €	6,00 €

SKI SKATING

1/2 JOURNEE JOURNEE

ADULTES	9,00 €	11,00 €
JEUNES -17 ANS	7,00 €	9,00 €

RAQUETTES

	ENFANT (-10 ans)	ADULTE	SEMAINE
RAQUETTES	6,00 €	8,00 €	30,00 €
GROUPE	6,00 €	6,00 €	
BATONS SUP.	2,00 €	2,00 €	

LUGES

TARIFS	1/2 JOURNEE	JOURNEE	SEMAINE
LUGES	6,00 €	8,00 €	30,00 €

ACCES AUX PISTES

TARIFS	JOURNEE	2 JOURS	CARTE HEBDO	CARTE MASSIF
ADULTES	8.50 €	15,80 €	43,70 €	100 €
JEUNES 6-16 ANS	3,90 €	6,00 €	17,70 €	40,00 €
PRESTATION REDUITE	6,00 €			
SCOLAIRES	1,70 €			

VTT

Demi-journée : 14€**Journée : 19€**

VTT A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Demi-journée : 45€**Journée : 50 €**

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TOURISME DURABLE

Objet de la délibération : Suivi des DSP : approbation des tarifs 2023 dans le cadre de la concession relative à la rénovation et gestion de l'établissement thermal de la Chaldette

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : M. Robert AIGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS, M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.

Absent(s) : Alain ASTRUC, Patricia BREMOND.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 1411-1 à L 1411-9 et L 4251-20-V du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la convention en date du 10 août 1988;

CONSIDÉRANT le rapport n°804 : "Suivi des DSP : approbation des tarifs 2023 dans le cadre de la concession relative à la rénovation et gestion de l'établissement thermal de la Chaldette", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que le Département a confié la rénovation et la gestion de l'établissement thermal de La Chaldette à la Société d'Économie Mixte d'Équipement pour le Développement de la Lozère (SELO), par convention en date du 10 août 1988.

ARTICLE 2

Approuve, à ce titre, les tarifs 2023 transmis par la SELO pour le site de La Chaldette, ci-annexés, à savoir :

- carte des Soins et Forfaits proposés,
- tarifs nuitées.

ARTICLE 3

Autorise la signature de l'avenant à la convention correspondant et de toutes les pièces inhérentes.

La Présidente de Commission

Michèle MANOA

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_201 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Laurent SUAU

Non-participations : 7 M. Robert ALGOIN, M. Jean-Louis BRUN, M. Didier COUDERC, Mme Dominique DELMAS,
(avec sortie de séance ou par pouvoir) M. Gilbert FONTUGNE, Mme Sophie PANTEL, M. Patrice SAINT-LEGER.

Votes pour : 17 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°804 "Suivi des DSP : approbation des tarifs 2023 dans le cadre de la concession relative à la rénovation et gestion de l'établissement thermal de la Chaldette" en annexe à la délibération

Par convention signée en date du 10 Août 1988, le Département a confié la rénovation et la gestion de l'établissement thermal de la Chaldette à la SELO.

Conformément à l'article L1411-2 du code général des collectivités locales, la convention doit encadrer les tarifs à la charge des usagers.

Le gestionnaire a revisité sa carte de soins en faisant évoluer à la fois les horaires d'ouverture, les offres de soins ainsi que les tarifs inhérents.

Désormais, la station Thermale sera ouverte tous les jours.

L'établissement fermera ses portes à partir de 18h30 pour les périodes du 8 avril au 13 juillet, ainsi que les samedis et vacances scolaires.

L'After débutera à partir de 17h jusqu'à 18h30 à compter du 8 avril jusqu'au 13 juillet et terminera à 19h30 l'été.

Les nocturnes seront proposées tous les jours à partir du 14 Juillet jusqu'au 30 septembre et se termineront à 21h45.

Pour les tarifs, les principaux changements se composeront comme suit :

- Les locations de peignoir et de changement de serviette seront facturés en plus pour les séances « Afters et les Nocturnes », à savoir : 5 €. Les douches à l'eau thermale, les gommages diminueront de 6 € les bains, les enveloppements de 5 €.

- Les prix pour les soins du visage et de modelage resteront identiques par rapport à l'année précédente, excepté un modelage qui augmentera de 6 €.

- De nouveaux soins avec technologie seront proposés tels que la Photobiomodulation par led..

- L'ensemble des forfaits ont été reformulés sous 8 Axes :

- « Signature Chaldette »

- « Quiétude, relaxation et sommeil » ,

- « Récupération après l'effort » ,

- « 4 saisons »

- « Jeunesse »

- « Minceur »

- « Anti-âge »

- « Future et jeune Maman »

Quant aux tarifs des hébergements de la résidence, ces derniers n'auront quasiment pas de changement.

De ce fait, vous trouverez ci-joint, l'ensemble des tarifs, applicables pour cet établissement transmis par son gestionnaire, comprenant la carte de soins ainsi que les tarifs des nuitées en résidence « La Chaldette ».

Par voie de conséquence, je vous demande de bien vouloir procéder à l'approbation des tarifs applicables à l'établissement Thermal de la Chaldette et de m'autoriser à signer l'avenant correspondant ainsi que toutes les pièces inhérentes.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_201-DE



La Chaldette

STATION THERMALE & SPA



en Aubrac

CARTE SOINS & FORFAITS
SPA thermal et Remise en forme

Date de publication : 13 juin 2023

AIR PUR & ALTITUDE

Niché à 1 000m d'altitude, au cœur de l'Aubrac,
La Chalatte est un petit hameau situé en Lozère,
journalant les départements de l'Aveyron et du Cantal.

L'eau thermale de La Chalatte jaillit
naturellement à 35°, richement minéralisée
par son passage dans les couches géologiques,
vestiges de son passé volcanique.

Elle a des vertus thérapeutiques reconnues
depuis le Moyen-âge.

Le bâtiment du centre thermal
fut érigé en 1995. Il est le fruit de
l'architecte Jean-Michel Wilmette,
membre de l'Académie des Beaux-Arts
et auteur de nombreux projets prestigieux.

Venez profiter des bienfaits de
l'eau thermale de La Chalatte,
bain du quotidien, quelques heures
passées dans notre SPA
vous offriront une détente complète.

Le ruissellement de l'eau,
les quelques cheveux ou saches des alentours
sont l'unique perturbation du silence ambiant.

Date de publication : 13 juin 2023

A la découverte de notre

SPA THERMAL

ACCÈS AU SPA

- SAUNA, HAMMAM, SOLARIUM, ESPACE DÉTENTE, TISANERIE,
2 BASSINS INTÉRIEURS D'EAU THERMALE (environ 32°C)
& 2 BASSINS EXTÉRIEURS D'EAU THERMALE (environ 34°C, à partir du printemps
et sous réserve des conditions météorologiques)
- Peignoir, serviette et chaussures de piscine en prêt
 - Non inclus dans les accès After et Nocturne
 - Location du peignoir pour les accès After et les Nocturne : 5€
 - Changement de serviette : 5€

PÉRIODES / HORAIRES D'OUVERTURE & TARIFS

LA STATION EST OUVERTE DU 11 FÉVRIER AU 26 NOVEMBRE 2023

HIVER HORS VACANCES SCOLAIRES	9h30 - 12h30	> 29€ les 3 heures
	14h - 17h	> 35€ les 3 heures
DU 8 AVRIL AU 13 JUILLET DU 1 ^{ER} OCT. AU 4 NOV. TOUS LES SAMEDIS & VACANCES SCOLAIRES TOUTES ZONES	9h30 - 12h30	> 29€ les 3 heures
	14h - 17h	> 35€ les 3 heures
	17h - 18h30	> 20€ l'After d'1h30
	9h30 - 12h30	> 29€ les 3 heures
HAUTE SAISON DU 14 JUIL. AU 30 SEPT.	14h - 17h	> 35€ les 3 heures
	17h - 19h30	> 29€ l'After de 2 heures
	Nocturne (uniquement l'été)	> 25€ de 19h45 à 21h45

ABONNEMENTS

Découvrez nos abonnements et profitez de nombreux avantages : 10% sur les soins
à la carte toute l'année et des offres promotionnelles exclusives réservées à nos abonnés !

ABONNEMENT 10 ACCÈS NON NOMINATIF : 260€ (VALIDITÉ 1 AN)

ABONNEMENT SAISON 2023 ILLIMITÉ NOMINATIF : 450€

CONDITIONS DE RÉSERVATION

- L'âge minimum requis pour accéder au SPA thermal est de 18 ans révolus ou 16 ans accompagné d'un parent.
- Nous vous demanderons 100% du prix à la réservation.
- Les moyens de paiement acceptés sont :
 - Les chèques bancaires
 - Les espèces
 - Les cartes bancaires
 - Les chèques vacances en cours de validité
 - Les chèques cadeaux Fédébon
- Les shorts de bain sont interdits.
- Si vous présentez une problématique de santé, nous vous conseillons de vous tourner vers un professionnel de santé afin de vérifier les éventuelles contre-indications à la pratique de soins de bien-être.

CONDITIONS D'ANNULATION

- 15 jours avant la réservation :
 - > le total du séjour est remboursé au client.
- Entre 15 jours et 1 jour avant l'arrivée :
 - > 50% des frais sont remboursés au client.
- À moins de 24 heures de l'arrivée :
 - > 100 % des frais du forfait sont facturés au client.

BONS CADEAUX

- Tous nos forfaits et les accès au SPA de 3 heures sont vendables en bons cadeaux sur notre boutique en ligne ou à l'accueil de "La Chalatte Thermal".
- Il est possible d'acheter les bons cadeaux sur notre boutique en ligne à compter de la date d'achat.
- Les bons cadeaux sont utilisables pendant la période du 1^{er} février au 26 novembre 2023.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_201-DE

S'LOW

3

2

Les douches à l'eau thermale

• 10 mn
DOUCHE TONIQUE À JET
Jet à forte pression dirigé à distance sur les chaînes musculaires.
Ce soin favorise l'élimination des toxines.

DOUCHE RELAXANTE

Sous affusion avec chromothérapie (arc-en-ciel) ou sous rampe de plusieurs pommeaux d'eau thermale (sous affusion).
La brumisation d'eau thermale favorise l'absorption cutanée et respiratoire des oligo-éléments.

Les bains à l'eau thermale

• 15 mn
SOLO 25€ DUO 49€
BAINS AUX HUILES ESSENTIELLES OU AVEC CHROMOTHÉRAPIE
Baignoire remplie d'eau thermale. Un ensemble de jets masse le corps de manière progressive.

Les enveloppements

• 25 mn
SOLO 39€ DUO 69€
Au choix selon les bénéfices recherchés.
Un produit de soin aux effets bénéfiques est appliqué sur l'ensemble du corps enveloppé.
La relaxation et le relâchement musculaire sont favorisés.

DÉTOXIFIANT (à l'argile verte)

HYDRATANT ET ANTI-ÂGE (à l'aloé vera)

PURIFIANT (au Rhassoul)

MINCEUR (au thé vert)

AU FIL DES SAISONS

Les gommages

• 25 mn
SOLO 39€ DUO 69€
Au choix selon les bénéfices recherchés.
Le gommage permet d'éliminer les impuretés et les cellules mortes.
Il stimule le renouvellement cellulaire et active la micro-circulation.

ANTI-OXYDANT

Gommage gourmand aux extraits végétaux riches en anti-oxydants.

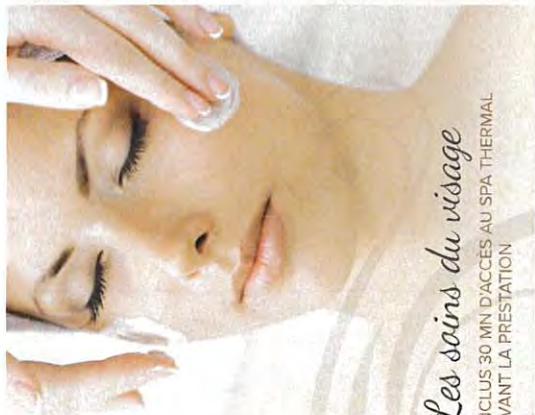
PURIFIANT

Au savon noir avec un gant Kessa permettant l'exfoliation.

VIVIFIANT

Vitalité YON KA aux sucres et aux agrumes.

AU FIL DES SAISONS



Les soins du visage

INCLUS 30 MN D'ACCÈS AU SPA THERMAL AVANT LA PRESTATION

• 25 mn
SOLO 49€ DUO 89€
HYDRATANT/REPLUMPANT
Flash beauté "Coup d'éclat" de YON KA.

LIFTANT/DRAINANT/DÉTOXIFIANT

Soin Perfection des yeux et des lèvres "OUARTZ" de YON KA.

Ce soin, inspiré de la médecine traditionnelle chinoise, associe l'acupression sur des points ciblés aux techniques manuelles drainantes, détoxifiantes et liftantes.

• 50 mn
SOLO 75€ DUO 139€
PURIFIANT /HYDRATANT "HYDRALESSENCE" DE YON KA

Un soin d'exception pour un résultat optimal.

SOIN SPÉCIAL HOMME

Un soin revitalisant, régénérant et anti-âge spécialement conçu pour Lui.

SOIN ANTI-ÂGE

Un soin professionnel YON KA qui associe la performance des actifs phyto-aromatiques, du collagène marin à la technicité des manœuvres liftantes et repulpantes.

Les modelages corps

INCLUS 30 MN D'ACCÈS AU SPA THERMAL AVANT LA PRESTATION

Modelages • 25 mn

MODELAGE DE RELAXATION AUX HUILES ESSENTIELLES BIO
2 zones au choix : dos et jambes, dos et tête ou jambes et pieds.

MODELAGE SOUS AFFUSION

Réalisé sous l'eau thermale.

MODELAGE DU DOS "SPÉCIAL SPORTIF"

C'est un massage profond et intense, appuyé et lent qui conjugue douceur et fermeté.

SHIATSU VISAGE & CUR CHEVELU

Ce modelage d'inspiration asiatique associe la technique de la digito-pression pour stimuler certains points énergétiques du visage et du cuir chevelu.

MINCEUR

Aux ventouses et huiles aminçissantes, ce soin permet d'éliminer la peau d'orange et de lisser la peau en associant les propriétés des huiles aminçissantes.

Modelages relaxants • 45 mn

MODELAGE AUX PIERRES CHAUDES
Soin "cococon" réalisé avec des pierres de basalte chaudes associé à des mouvements doux et fluides.

MODELAGE CALIFORNIEN

Les longs mouvements lents et fluides ainsi que les pétrissages procurent une profonde relaxation physique et mentale.

Modelages d'inspiration énergétique • 45 mn SOLO 79€ DUO 149€

MODELAGE RÉÉQUILIBRANT

Modelage avec digito-pression jambes et pieds.
Ce modelage favorise l'équilibre énergétique du corps pour redonner forme et tonus.

MODELAGE ÉQUILIBRANT : LE BALINAIS

Ce modelage offre un parfait équilibre entre la douceur et la tonicité dont le corps a besoin pour se ressourcer.

MODELAGE TONIFIANT : LE SUÉDOIS

Ce modelage vise à détendre les muscles en profondeur grâce à des gestes fermes et doux à la fois.

LES TEMPS INDICÉS
PRÉSENTENT
LE TEMPS D'ACCÈS
EN SPA THERMAL
SANS LA PRESTATION
(ENTRÉE ET DÉPART)

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_201-DE

S²LOW

Les rituels

INCLUS 30 MN D'ACCÈS AU SPA THERMAL AVANT LA PRESTATION

Rituel oriental • 1 h 30

SOLO 109€ DUO 199€

- 1 séance de hammam libre avant le rituel
- 1 gommage au savon noir
- 1 modelage oriental à l'huile d'argan

Rituel complet • 2 h

SOLO 145€ DUO 269€

- 1 séance de hammam libre avant le rituel
- 1 gommage au savon noir
- 1 enveloppement au Rhassoul
- 1 modelage oriental à l'huile d'argan

Les soins avec technologie

Pressothérapie • 25 mn

SOLO 29€

La pressothérapie est un drainage mécanique des membres inférieurs.

Des pressions sont exercées sur les jambes de bas en haut par des bottes pneumatiques.

Effets détoxifiants et drainants.

Favorise le retour veineux et procure l'effet jambes légères.

Hydromassage en apesanteur • 15 mn

SOLO 29€

Cet appareil recrée l'effet d'un massage sur un lit flottant chaud.

Effet décontractant, favorise la relaxation.

Photobiomodulation par LED

UN CONCENTRÉ DE TECHNOLOGIE POUR DES EFFETS PHYSIOLOGIQUES POSITIFS MULTIPLES

1 SÉANCE 19€

6 SÉANCES 95€

10 SÉANCES 149€

Stimulation du métabolisme cellulaire, activation

des fibroblastes pour relancer la production

de collagène et d'élastine, oxygénation tissulaire et détoxification.

Le traitement est non invasif, non agressif et indolore. La lumière émise

par les leds traverse en douceur les tissus et est absorbée par les cellules.

La durée du soin est en fonction du traitement demandé.

DIFFÉRENTES ZONES PEUVENT ÊTRE TRAITÉES :

Rides, ridules, réjuvenation du visage • 14 mn

Rides profondes, ovale du visage, éclat du teint • 16 mn

Cellulite, raffermissement corps, amincissement • 12 mn

Soin détente post accouchement • 10 mn

Anti-âge corps • 8 mn

Drainage, cellulite, peau d'orange • 12 mn

Cuir chevelu gras • 12 mn

Les forfaits

SIGNATURE CHALDETTE

L'eau thermale de La Chaldette jaillit naturellement à 35°, richement minéralisée par son passage dans les couches géologiques, vestiges de son passé volcanique. Elle a des vertus thérapeutiques reconnues depuis le Moyen-âge.

Chaldette Relaxant

1 DEMI-JOURNÉE | 87€

EN DUO | 165€

- 1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 bain hydromassant aux huiles essentielles BIO • 15 mn
- 1 massage sous affusion* • 25 mn ou 1 massage relaxant dos et jambes aux huiles essentielles BIO • 25 mn

Chaldette Evasion

1 DEMI-JOURNÉE | 79€

EN DUO | 139€

- 1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 douche relaxante sous affusion* • 10 mn
- 1 soin du visage "Signature Chaldette" • 25 mn ou 1 gommage "Signature Chaldette" • 25 mn

Chaldette Privilège

2 DEMI-JOURNÉES | 169€

EN DUO | 329€

- 2 accès au SPA de 3 heures au choix (hors AFTER)
- 1 bain hydromassant aux huiles essentielles BIO • 15 mn
- 1 soin du visage "Signature Chaldette" • 25 mn
- 1 gommage "Signature Chaldette" • 25 mn et un massage sous affusion* • 25 mn ou 1 massage au choix • 45 mn

Chaldette Luxe

4 DEMI-JOURNÉES | 309€

EN DUO | 599€

- 4 accès au SPA de 3 heures au choix (hors AFTER)
- 1 bain hydromassant aux huiles essentielles BIO* • 15 mn
- 1 douche relaxante sous affusion* • 10 mn
- 1 gommage "Signature Chaldette" • 25 mn
- 1 massage sous affusion* • 25 mn
- ou 1 massage relaxant dos et jambes aux huiles essentielles BIO • 25 mn
- 1 soin du visage "Signature Chaldette" • 25 mn
- 1 bain hydromassant avec chromothérapie • 15 mn
- 1 massage au choix • 45 mn
- 1 crème précieuse, visage et décolleté "Signature Chaldette"

* Dans les forfaits DUO, cette prestation sera réalisée en solo



Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_201-DE

S'LO

7

6



Les forfaits

QUIÉTUDE, RELAXATION & SOMMEIL

Des forfaits bien-être créés sur mesure pour éliminer les tensions, la fatigue, et renouer avec un sommeil réparateur.

Attrape-rêves

1 DEMI-JOURNÉE | 99€

- 1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 bain bouillonnant aux huiles essentielles BIO relaxante • 15 mn
- 1 shiatsu visage & cuir chevelu • 25 mn
- 1 soin détente par photomodulation par LED ESTHELED de relaxation, détente et sommeil • 8 mn

Bain de sommeil

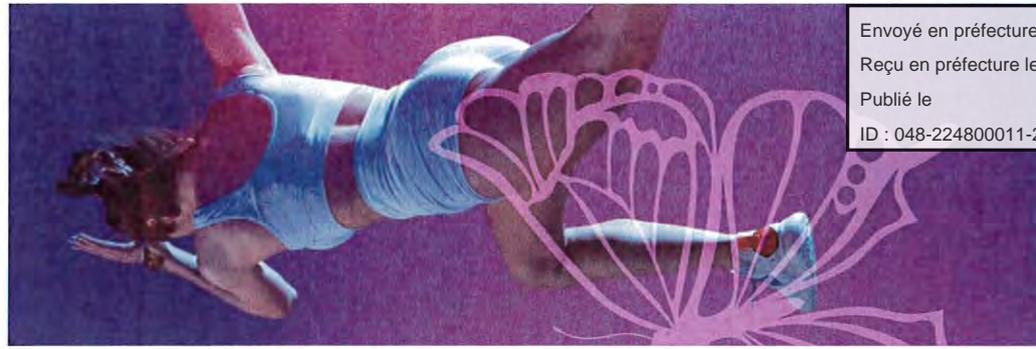
2 DEMI-JOURNÉES | 169€

- 2 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 bain bouillonnant aux huiles essentielles BIO relaxantes • 15 mn
- 1 enveloppement aux huiles relaxantes • 25 mn
- Un shiatsu visage & cuir chevelu • 25 mn
- 1 soin détente par photomodulation par LED ESTHELED de relaxation, détente et sommeil • 8 mn
- 1 hydromassage en apesanteur (sur lit flottant) • 15 mn

Mille sanges

4 DEMI-JOURNÉES | 289€

- 4 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 bain bouillonnant aux huiles essentielles BIO relaxantes • 15 mn
- 1 douche arc-en-ciel • 10 mn
- 1 enveloppement aux huiles relaxantes • 25 mn
- 1 shiatsu visage & cuir chevelu • 25 mn
- 2 soins détente par photomodulation par LED ESTHELED de relaxation, détente et sommeil • 8 mn
- 1 massage californien (relaxant) • 45 mn
- 1 hydromassage en apesanteur (sur lit flottant) • 15 mn
- 1 hydrolait aux propriétés apaisantes au choix dans la sélection de notre conseillère Aroma



Les forfaits

RÉCUPÉRATION APRÈS L'EFFORT

Quoi de mieux, après une session sportive ou une longue randonnée estivale, que de se détendre dans l'eau thermale de La Chaldette et profiter des bienfaits des soins spécialement conçus pour la récupération après l'effort.

L'After rando

UNIQUEMENT LETE DE 17H A 19H30 | 39€

- 1 accès au SPA en AFTER ÉTÉ de 17h à 19h30
- 1 drainage des membres inférieurs par pressothérapie • 25 mn ou une douche à jet • 10 mn

Vitalité

1 DEMI-JOURNÉE | 99€

- 1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 modelage digito-pression jambes et pieds au macérât huileux d'Arnica • 45 mn
- 1 baume du Hibou Bio "Vitalité musculaire" ou "Soin des pieds"

Puissance

1 DEMI-JOURNÉE | 99€

- 1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 douche à jet tonique • 10 mn
- 1 modelage du dos "Spécial sportif" • 25 mn
- 1 baume du Hibou Bio "Vitalité musculaire" ou "Soin des pieds"

Energie

2 DEMI-JOURNÉES | 199€

- 2 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 gommage vivifiant aux agrumes YON KA • 25 mn
- 1 shiatsu visage & cuir chevelu • 25 mn
- 1 soin détente par photomodulation par LED ESTHELED ENERGISATION • 8 mn
- 1 douche à jet tonique • 10 mn
- 1 modelage du dos "Spécial sportif" • 25 mn
- 1 baume du Hibou Bio "Vitalité musculaire" ou "Soin des pieds"

Force et Douceur

4 DEMI-JOURNÉES | 279€

- 4 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 drainage des membres inférieurs par pressothérapie • 25 mn
- 1 bain bouillonnant aux huiles essentielles BIO relaxantes • 15 mn
- 1 modelage digito-pression jambes et pieds au macérât huileux d'Arnica • 45 mn
- 1 douche à jet tonique • 10 mn
- 1 modelage du dos "Spécial sportif" • 25 mn
- 1 soin détente par photomodulation par LED ESTHELED • 8 mn
- 1 hydromassage en apesanteur (sur lit flottant) • 15 mn
- 1 baume du Hibou Bio "Vitalité musculaire" ou "Soin des pieds"

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_201-DE

S²LOW

9

8

Les parfais

4 SAISONS

Un instant pour soi à La Châtellette est aussi une harmonie des arômes et gestuelles au fil des saisons...

DEMI-JOURNÉE POUR ELLE, LUI OU À DEUX, ADAPTÉE À LA SAISON | 119€



*Cocoon d'hiver
Fleurs de printemps
Plaisir d'été
Douceur d'automne*

- 1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 soin détente par photomodulation par LED ESTHELED
- Déséquilibre saisonnier • 20 mn
- 1 enveloppement ou un gommage spécifique au fil des saisons • 25 mn
- 1 modelage spécifique (suivant les saisons) • 25 mn
- 1 hydrolat spécifiquement choisi par notre conseillère Aroma au fil des saisons

Les parfais

JEUNESSE



DEMI-JOURNÉE POUR MON ADO

Un forfait découverte spécialement conçu pour les adolescents pour se détendre ou tout simplement se faire plaisir.

Mon premier SPA

1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
1 gommage du dos douceur • 25 mn
1 soin du visage spécial peaux sensibles • 25 mn
1 soin spécifique (visage ou dos) par photomodulation par LED ESTHELED pour peau acnéique • 12 mn

RITUEL 1 HEURE | 99€

DEMI-JOURNÉE EN DUO

Profitez d'un moment de complicité entre vous et votre ado.

Toi et moi

1 accès au SPA de 3 heures au choix par personne (sauf AFTER)
1 gommage du dos douceur et un masque du dos à l'argile purifiante en DUO • 25 mn
1 modelage dos et jambes ou dos et tête en DUO • 25 mn
1 hydrolat pour peaux à imperfections ou apaisant pour votre ado

RITUEL 1 HEURE | 189€



Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

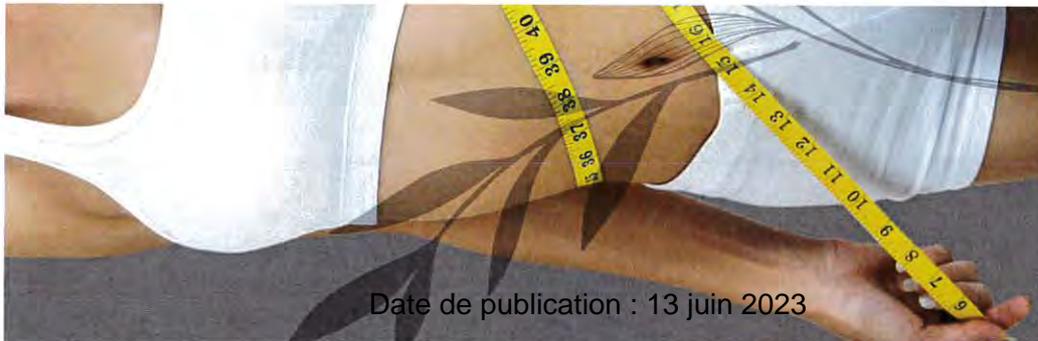
Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_201-DE

S'LOW

11

10



Date de publication : 13 juin 2023

Les forfaits

MINCEUR

Profitez de votre moment de détente dans l'eau thermale de La Chaldette pour prendre soin de votre silhouette en alliant soins beauté, tonifiants et sculptants.

Le Délic

- 1 DEMI-JOURNÉE | 99€
- 1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
 - 1 enveloppement au thé vert ou drainage des membres inférieurs par pressothérapie • 25 mn
 - 1 soin modelage aux ventouses amincissantes et aux huiles minceur • 25 mn
 - 1 soin amincissant du corps : ventre et jambes au choix par photomodulation par LED ESTHELED • 12 mn

Ma ligne

- 2 DEMI-JOURNÉES | 149€
- 2 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
 - 1 douche à jet (massage des chaînes musculaires qui active le métabolisme) • 10 mn
 - 1 enveloppement au thé vert ou drainage des membres inférieurs par pressothérapie • 25 mn
 - 2 soins amincissants du corps : ventre et jambes par photomodulation par LED ESTHELED • 2 x 12 mn
 - 1 modelage aux ventouses et aux huiles amincissantes • 25 mn

Ma pause lift silhouette

- 4 DEMI-JOURNÉES | 279€
- 4 accès de 3 heures au SPA au choix (sauf AFTER)
 - 1 gommage anticellulite • 25 mn
 - 1 douche à jet (massage des chaînes musculaires qui active le métabolisme) • 10 mn
 - 1 enveloppement au thé vert • 25 mn
 - 1 bain hydromassant aux huiles essentielles BIO minceur • 15 mn
 - 1 drainage des membres inférieurs par pressothérapie • 25 mn
 - 2 soins amincissants du corps : ventre et jambes par photomodulation par LED ESTHELED • 2 x 12 mn
 - 1 modelage aux ventouses et aux huiles amincissantes • 25 mn

Les forfaits

ANTI-ÂGE

La Chaldette vous propose la meilleure des stratégies anti-âge, une synergie d'expertise visage et corps pour prévenir l'apparition des signes de l'âge et les réparer. Une véritable cure de jeunesse associée aux bienfaits de l'eau thermale !

Fleur de l'âge

- 1 DEMI-JOURNÉE | 99€
- 1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
 - 1 rituel phyto-aromatique YON KA anti âge : nettoyage, gommage, masque, modelage liftant, sérum, crème de jour anti-âge • 50 mn
 - 1 soin spécifique anti-âge (Visage) par photomodulation par LED ESTHELED • 14 mn

Élixir de jeunesse

- 2 DEMI-JOURNÉES | 159€
- 2 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
 - 1 soin spécifique anti-âge (visage) par photomodulation par LED ESTHELED • 14 mn
 - 1 rituel phyto-aromatique YON KA anti-âge : nettoyage, gommage, masque, modelage liftant, sérum, crème de jour anti-âge • 50 mn
 - 1 drainage des membres inférieurs par pressothérapie • 25 mn
 - 1 soin spécifique anti-âge (corps) par photomodulation par LED ESTHELED • 8 mn
 - 1 hydrolat "Rose de Damas", régénérateur cutané

Source de jeunesse

- 4 DEMI-JOURNÉES | 339€
- 4 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
 - 1 soin spécifique anti-âge (visage) par photomodulation par LED ESTHELED • 14 mn
 - 1 bain hydromassant aux huiles essentielles BIO • 15 mn
 - 1 rituel phyto-aromatique YON KA anti-âge : nettoyage, gommage, masque, modelage liftant, sérum, crème de jour anti-âge • 50 mn
 - 1 drainage des membres inférieurs par pressothérapie • 25 mn
 - 1 soin des yeux et des lèvres liftant "QUARTZ" • 25 mn
 - 1 enveloppement régénérant au beurre de karité • 25 mn
 - 1 soin spécifique anti-âge (corps) par photomodulation par LED ESTHELED • 8 mn
 - 1 hydrolat "Rose de Damas", régénérateur cutané
 - 1 crème de jour YON KA, activateur de jeunesse, combleur de rides, aux cellules souches végétales



Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_201-DE

S²LOW

13

12



Date de publication : 13 juin 2023

Les forfaits

FUTURE & JEUNE MAMAN

Par ce rituel spécifique, La Chalnette accompagne les futures et jeunes mamans au cours de ces étapes si précieuses.

En attendant bébé

A partir du 4^{ème} mois

- 1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 enveloppement au beurre de Karité sur un lit flottant (hydromassage en apesanteur) • 15 mn
- 1 modelage dos et jambes ou dos et tête à l'huile végétale 25 mn

1 DEMI-JOURNÉE | 109€

L'instant câlin

Au minimum 2 mois après l'accouchement

- 1 accès au SPA de 3 heures au choix (sauf AFTER)
- 1 soin des yeux et des lèvres "QUARTZ" de YON KA • 25 mn
- ou un flash beauté (soin du visage) de YON KA • 25 mn
- 1 soin détente post accouchement par photomodulation par LED ESTHELED • 10 mn
- 1 bain hydromassant aux huiles essentielles BIO • 15 mn

1 DEMI-JOURNÉE | 109€

L'instant câlin

1 DEMI-JOURNÉE | 79€

A partir du 6^{ème} mois de bébé, en présence d'un ou deux parents
Communiquer avec votre bébé par le toucher pour l'accompagner dans son développement et lui montrer qu'il est aimé, accueilli et respecté.

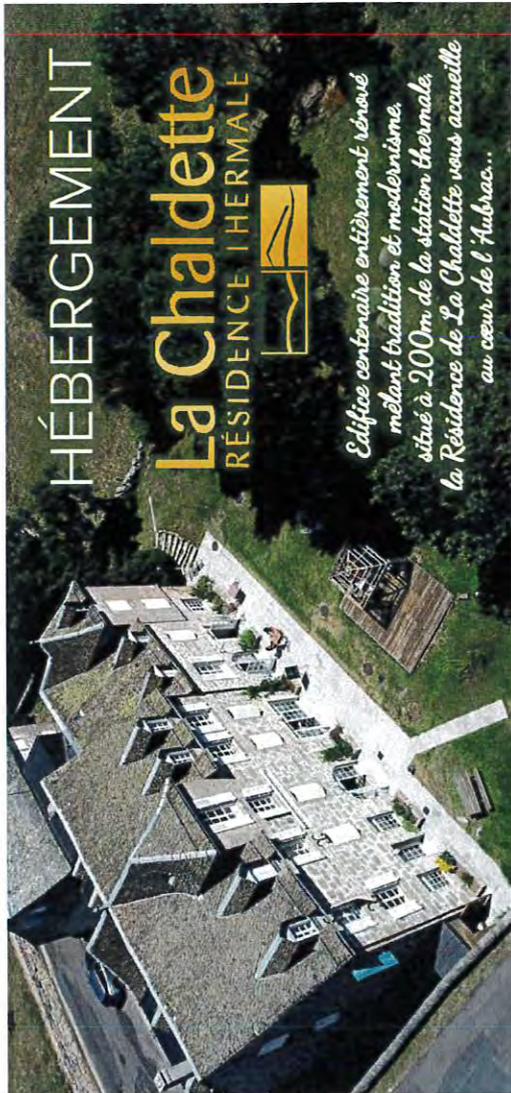
Un atelier "Apprendre à masser mon bébé" • 45 mn
 Une huile de massage bébé

Le rituel future et jeune maman

3 DEMI-JOURNÉE | 289€

VALABLE 2 ANS

EN ATTENDANT BÉBÉ (à partir du 4^{ème} mois)
 L'INSTANT POUR SOI (au minimum 2 mois après l'accouchement)
 L'INSTANT CÂLIN (à partir du 6^{ème} mois de bébé, en présence d'un ou deux parents)



HÉBERGEMENT

La Chalnette

RÉSIDENCE THERMALE



*Edifice centenaire entièrement rénové
 mêlant tradition et modernisme,
 situé à 200m de la station thermale,
 la Résidence de La Chalnette vous accueille
 au cœur de l'Aubrac...*

- 15 appartements de grand standing avec kitchenette moderne et entièrement équipée.
 TV au salon et dans les chambres. Canapé convertible.
- 3 niveaux desservis par un ascenseur.
- Accueil de 2 à 6 personnes en studio, T2 plein-pied ou duplex et T3 duplex.
- Salle de sport, salle de lecture, buanderie, billard.
- Petit parc boisé avec transats et salons de jardin.
- Location de VTC sur place en sus et à réserver avec anticipation.
- Restaurant.
- Réservation en ligne : restaurantchalnette.brlon48@hotmail.com

	1 NUIT*	2 NUITS	3 NUITS	SEMAINE
STUDIO	à partir de 89€	à partir de 178€	à partir de 234€	à partir de 406€
T2	à partir de 117€	à partir de 234€	à partir de 309€	à partir de 532€
T2 (vue sur le parc)	à partir de 123€	à partir de 246€	à partir de 325€	à partir de 560€
T3 (vue sur le parc)	à partir de 129€	à partir de 258€	à partir de 342€	à partir de 588€

* L'ouverture des séjours 1 nuit est possible à J-20

RÉSERVATIONS & INFORMATIONS

Le tableau de tarification ci-dessus correspond aux tarifs les plus bas enregistrés pendant la saison en cours. Tous les forfaits sont disponibles en incluant de l'hébergement sur place. Le prix de la prestation dépendra du forfait choisi de la période du séjour et du nombre de nuits à la Résidence thermale. Pour plus d'informations sur les autres offres de Forfaits + Hébergement et afin d'avoir une proposition tarifaire précise nous vous invitons à nous contacter :

www.lachalnette.com

Réservation en ligne > onglet: "Notre Résidence"

residence@france48.com

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_201-DE



48 201-DE

15

14

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 048-224800011-20230609-CP_23_201-DE

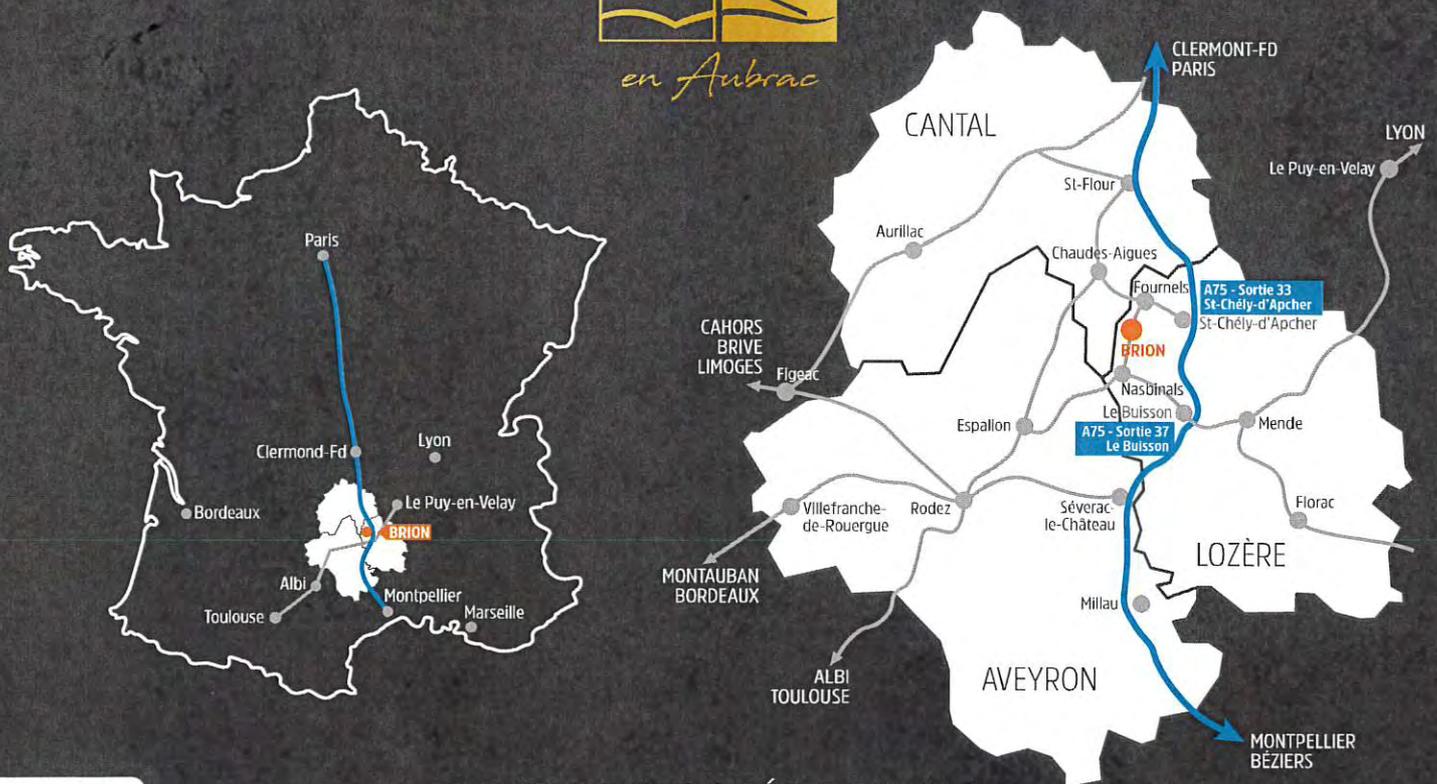


La Chaldette

STATION THERMALE & SPA



en Auvergne



INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

☎ 04 66 31 68 00 - ✉ chaldette@france48.com

www.lachaldette.com



LaChaldette

la_chaldette

Credits photos : S2 O2 La Chaldette, D. Delandini - studioarchitecture.com, Freekirk / Convention et Innovation, Alimor, media, dries, 4 - 04 66 62 10 48

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TOURISME DURABLE

Objet de la délibération : Suivi des DSP : Convention d'affermage pour la gestion et l'exploitation de la boutique des produits locaux située sur l'Aire de la Lozère en bordure de l'autoroute non concédée A75 - Approbation des tarifs

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU l'article L 1411-1 à L 1411-9 et L 4251-20-V du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article 15 de la convention signée le 15 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°805 : "Suivi des DSP : Convention d'affermage pour la gestion et l'exploitation de la boutique des produits locaux située sur l'Aire de la Lozère en bordure de l'autoroute non concédée A75 - Approbation des tarifs", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que le Département a confié, par convention signée en date du 15 avril 2019, la gestion d'une boutique de produits locaux située sur l'Aire de la Lozère en bordure de l'autoroute A75, à la SARL « Lozère Authentique ».

ARTICLE 2

Approuve, à ce titre, les tarifs 2023 applicables à la boutique de produits locaux située sur l'Aire de la Lozère en bordure de l'autoroute A75, ci-annexés.

ARTICLE 3

Autorise la signature de l'avenant à la convention correspondant et de toutes les pièces inhérentes.

La Présidente du Conseil Départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_202 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 25 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°805 "Suivi des DSP : Convention d'affermage pour la gestion et l'exploitation de la boutique des produits locaux située sur l'Aire de la Lozère en bordure de l'autoroute non concédée A75 - Approbation des tarifs" en annexe à la délibération

Par convention signée en date du 15 avril 2019, le Département a confié la gestion d'une boutique de produits locaux située sur l'Aire de la Lozère en bordure de l'autoroute A75, à la SARL LOZERE AUTHENTIQUE.

Conformément à l'article L1411-2 du code général des collectivités locales, la convention encadre les tarifs à la charge des usagers.

Sur la base des dispositions de l'article 15 de la convention, la société a fourni la liste actualisée des produits mis en vente dans la boutique à compter du deuxième trimestre 2023.

Ces produits respectent les dispositions de la convention puisqu'ils s'inscrivent dans les activités de l'alimentation courante, la confiserie, les conserves, la salaison, les fromages, l'artisanat d'art, l'artisanat local, les ouvrages sur la Lozère et les boissons.

La gamme de produits fabriqués en Lozère doit représenter, à minima, 70 % de la gamme totale des produits proposés à la vente.

Ainsi, il s'avère que 77 % des produits présentés dans la liste, proviennent de fournisseurs lozériens. Huit nouveaux producteurs lozériens sont répertoriés dans la liste.

Les produits proposés à la vente sont identiques à ceux proposés l'année précédente. Certains fournisseurs ont complété leurs gammes de produits.

On retrouve notamment les produits locaux suivants :

- alimentaires (miel, confitures, fromages, aligot, charcuteries, tisane, ...)
- d'hygiène et de soins (savons, huiles essentielles, baumes, ...)
- textiles (vêtements, sacs, ...)
- autres (couteaux, parapluies, jeux et jouets, appeaux, ...)

Les taux de marges affichés oscillent de 0,20 à 0,70 selon les produits.

Par voie de conséquence, je vous demande de bien vouloir procéder à l'approbation des tarifs appliqués par la boutique des produits locaux de l'Aire de la Lozère et de m'autoriser à signer l'avenant correspondant ainsi que toutes les pièces inhérentes.

GTIN	Désignation	Famille	Fournisseur	ID	de	à	de
3770021553171	Le Pavé abricots	Gâteaux et Coniseries	Anne Portulier	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770021553133	Le Pavé chocolat noisette	Gâteaux et Coniseries	Anne Portulier	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770021553065	Le Pavé coing	Gâteaux et Coniseries	Anne Portulier	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
2019000023559	Le Pavé figues	Gâteaux et Coniseries	Anne Portulier	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770021553140	Le Pavé fraises	Gâteaux et Coniseries	Anne Portulier	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770021553157	Le Pavé framboises	Gâteaux et Coniseries	Anne Portulier	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770021553089	Le Pavé Gratte cul	Gâteaux et Coniseries	Anne Portulier	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770021553072	Le Pavé marrons	Gâteaux et Coniseries	Anne Portulier	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770021553058	Le Pavé myrtilles	Gâteaux et Coniseries	Anne Portulier	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
2000000202464	Confiture d'Abricots - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202488	Confiture d'Arbouse - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000204574	Confiture de Cerises - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000203546	Confiture de Châtaignes - 250g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000203539	Confiture de Châtaignes - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000206172	Confiture de Châtaignes - 900g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202419	Confiture de Cynorhodon - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2031646417233	Confiture de Fruits - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2022262070629	Confiture de Fruits rouges - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000204567	Confiture de Groseilles - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000204246	Confiture de Mûres - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000203959	Confiture de Myrtilles - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202440	Confiture de Prunes - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000201245	Confiture de Tomates vertes - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202518	Encaustique - 38cl	Bien être et senteurs (h)	Annie Courtan	LOZERE	de 0,31	à 0,55	de 1,75 à 2,7
2006808803773	Gelée de Coing - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202051	Gelée de Pommes - 450g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000024676418	Trio confitures courtan 100g	Confitures	Annie Courtan	LOZERE	de 0,39	à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000205007	Hydromel Châtaignier demi sec - 75cl	Vin et autres boissons	Arbres aux Abeilles	LOZERE	de 0,3	à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000205014	Hydromel demi-sec - 75cl	Vin et autres boissons	Arbres aux Abeilles	LOZERE	de 0,3	à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000204932	Hydromel perlant sec - 75cl	Vin et autres boissons	Arbres aux Abeilles	LOZERE	de 0,3	à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000016094	Gant auto crochet Noisette - Femme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015905	Gant classique 3 nervures doublé soie - Homme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000016599	Gant classique uni doublé soie fil gris - Homme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000017541	Gant lapin chic - Femme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000017077	Gant Pécarli - Femme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000017275	Gant pilote noisette blanc - Femme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000017176	Gant pilote Noisette rouge - Homme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000016490	Gant Rétro revers rouge doublé soie - Femme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000016698	Gant saxe doublé soie - Femme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000016971	Gant saxe entre doigts couleurs - Femme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000016193	Gant Saxe uni rouge doublé soie - Femme	Peaux et Cuirs	Atelier du Gantier	HORS LOZERE	de 0,45	à 0,6	de 1,5 à 3
3770004261758	Apéro comté sésames - 100g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261475	Apéro thym châtaigne - 100g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261888	Apéro Tomate Piment - 100g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261000	Cake à la Châtaigne - 280g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261956	Casta'noix	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261024	Cookies à la châtaigne - chocolat/noisettes	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261352	Croquants amandes - chocolat	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261062	Croustillant Châtaigne - 100g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261833	Financiers à la Châtaigne - 220g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261789	La Castagneuse 380 gr	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261796	Le Figaret - 380g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261192	Macarons Chataigne - 100g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261529	Marrons glacés - 100g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261130	Pain d'épices au miel de châtaignier- 280g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
3770004261994	Sablés au Miel - 100g	Gâteaux et Coniseries	Atelier du Miel	LOZERE	de 0,37	à 0,66	de 1,9 à 3
2019000015554	Boîte céramique - GM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678344	Boîte céramique - MM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015547	Boîte céramique - PM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015622	Cadre bois céramique - 10*10	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678269	Cadre bois céramique - 12*12	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678276	Cadre bois céramique - 15*15	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000019866	Cadre bois céramique coquelicot 15*15	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015592	Cadre céramique métal - 12*12	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015608	Cadre coquelicot bois - 10*10	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015615	Cadre coquelicot métal - 10*10	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678290	Cadre métal céramique - 10*10	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678306	Cadre métal céramique - 15*15	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000022095	Cadre métal raku 12*12	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678412	Flours sb - 6*6	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678429	Flours sb - 8*8	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678436	Flours sb -10*10	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015509	Grande fleurs socle terre	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015530	Grande planète fleurs	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015493	Moyenne fleurs socle terre	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015523	Moyenne planète fleurs	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015486	Petite fleur socle terre	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015516	Petite planète fleurs	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015561	Sculpture "Demosielle" - GM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015578	Sculpture "Demosielle" - TGM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021852	Sculpture personnage longiligne grès noir	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021869	Sculptures cadre métal 3 personnages	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021845	Sculptures personnages longiligne Raku	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678399	Sculpture "Demosielle" - PM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678405	Sculpture "Demosielle" - MM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678375	Soliflore - GM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678788	Soliflore - MM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678368	Soliflore - PM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015585	Soliflore - TGM	Pierre & Poterie	Atelier Terre Ronde	LOZERE	de 0,5	à 0,6	de 1,5 à 3
2019000008310	Chemise causse	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2	à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000008181	Chemise Cévennes	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2	à 0,55	de 1,5 à 2,7

2019000013567	Chemise cévennes femme T36	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000008716	Jean Alphonse Brut	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000021548	Jean Alphonse brut laine	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000021555	Jean Alphonse Brut Laine	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000008808	Jean Alphonse Clair	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000021050	Jean Alphonse Moleskine	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000008884	Jean Alphonse Noir	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000023023	Jean Apolline	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000009041	Jean Augusta Brut	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000009133	Jean Augusta Clair	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000009218	Jean Augusta Noir	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000008969	Jean Célestin Noir	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000011143	Jean Célestin SW	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000013857	Jean Marianne	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000021418	Jean Marthe Bio	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000021654	Jean Marthe Laine	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000009294	Jean Mathilde brut	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000009379	Jean Mathilde Clair	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000010863	Jupe Agathe	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000010771	Jupe Fanny Clair	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000022927	Robe en lin Paula	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000013789	Short Aimée	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000010542	Short Marius Brut	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000013512	Short marius brut T36	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000010696	Short Marius Clair	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000013529	Short marius clair T36	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2019000021043	Tote bag	Jeans	Atelier Tuffery	LOZERE	de 0,2 à 0,55	de 1,5 à 2,7
2000000100050	Cassoulet supérieur - 850g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000100098	Confit de canard cuisses - 500g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103341	Confit de canard manchons - 480g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000100159	Foie gras de canard entier - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104126	Foie gras de canard entier - 330g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104096	Gésiers de Canard - 220g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104119	Lentille au confit de canard - 700g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000100166	Pâté d'Autruche aux genièvres - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000100173	Pâté d'Autruche poivre vert - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000100111	Pâté de canard au poivre vert - 190g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000024044	Pâté de canard aux baies de genièvre	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000100128	Pâté de canard foie gras - 190g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000100074	Rillettes de canard Aulas - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000019149	Rillettes d'autruche - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Aulas	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000070094	Couteau Aubrac 48 olivier	Couteaux	Bastide	LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2000000020372	Couteau Aubrac Custom Buis	Couteaux	Bastide	LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2000000070070	Couteau Aubrac custom buys croix aiguenotte	Couteaux	Bastide	LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
20000000202033	Couteau Aubrac Custom Cade	Couteaux	Bastide	LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2000000070087	Couteau Aubrac custom Cade canelé	Couteaux	Bastide	LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000017398	Couteau B9 Bakélisé noir	Couteaux	Bastide	LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000017381	Couteau Lozère Randonnée manche beige	Couteaux	Bastide	LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000017374	Couteau Lozère Randonnée manche noir	Couteaux	Bastide	LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
3661004430353	Bergère Automne	Laine	Bergères de France	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000004626	Barquette cadeau	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
3573250303513	Barquette cadeau savoureux	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
3701011402599	Bloc de foie gras de canard 65g	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000004596	Boite à chapeau	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000019606	Boite à chapeau ronde blanche, noire et or	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000004633	Boite aimantée rectangle	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000021258	Boite cadeau carrée aimantée blanche	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000021227	Boite cadeau carrée décor figues	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000021241	Boite cadeau rectangle aimantée	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000021234	Boite cadeau rectangle kraft décorée	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000019613	Caisse bois décorée 6 bouteilles de bière	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
3505091817195	Chips de l'Aveyron Nature - 125g	Snacking	BienManger.com	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3505091817201	Chips de l'Aveyron Roquefort - 100g	Snacking	BienManger.com	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
5060042641420	Chips Tyrells Black Pepper	Snacking	BienManger.com	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
5060042641437	Chips Tyrells Cheddar Ciboulette - 150g	Snacking	BienManger.com	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000001892	Chips Tyrells sel de mer - 150g	Snacking	BienManger.com	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
5060042641406	Chips Tyrells Vinaigre - 150g	Snacking	BienManger.com	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000019651	Coffre bois avec couvercle clair	Bois	BienManger.com	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000019644	Coffre bois avec couvercle gris	Bois	BienManger.com	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000019842	Coffre bois avec couvercle rouge	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000019620	Coffre en bois vieilli lanière	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
8437011986610	Cookies Bio - 135g	Snacking	BienManger.com	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000024457	Coquille St Jacques	Bois	BienManger.com	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000021272	Corbeille rectangle bleue et orange	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
3701011401271	Crème brûlée au foie gras de canard	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000202150	Crème de Marrons "laquinta" - 360g	Confitures	BienManger.com	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3760132090412	Crème de Marrons d'Aubenas - 500g	Confitures	BienManger.com	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3701011402018	Duo de saumon fumé et poivre rose	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
9417574000410	Eau Fidji - 33cl	Snacking	BienManger.com	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000018951	Gros oignons à l'unité	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3700265081000	Guillotine à saucisson	Gadget	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701011402025	Homard bleu à la Bretonne	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760007220005	Lentilles vertes du Larzac bio - 500g	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3263820002006	Lentilles Vertes du Puy AOC étui - 500 g	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3263825001004	Lentilles vertes du Puy boite fer - 500g	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000018593	Lot 3 miels MS + cuillère	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000009454	Lot de 2 miels MS - 500g*2	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000022460	Lots de 3 miels 125 grs	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000022521	Lots de 3 miels 40 grs	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021531	Lots de 4 miels MS - 125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2026545162452	Miel d'Acacia MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2004170735418	Miel d'Acacia MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_202-DE

2019000020510	Miel de Bruyère Callune MS - 125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000018814	Miel de Bruyère callune MS - 1kg	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2060706713589	Miel de Bruyère Callune MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000018807	Miel de Bruyère callune MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2005411114139	Miel de Châtaignier Lozere MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3701011400458	Miel de Châtaignier MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020589	Miel de Chêne de Gèce MS -125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020701	Miel de Chêne de Grâce MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024679488	Miel de Fleurs sauvages Clos du Nid - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770010252283	Miel de forêt (BIO) - Auvergne - Natur'ailes 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770010252276	Miel de forêt (BIO) - Auvergne - Natur'ailes 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000024488	Miel de forêt d'Auvergne 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2056214466826	Miel de Forêt Lozere MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020749	Miel de Forêt Lozere MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020626	Miel de Forêt MS -125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000024471	Miel de garrigue de l'Hérault 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020909	Miel de Garrigue Herault MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020718	Miel de Garrigue MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020596	Miel de Garrigue MS -125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020541	Miel de Lavande de Provence MS - 125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020725	Miel de Lavande de Provence MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020770	Miel de Lavande MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020602	Miel de Lavande MS -125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020558	Miel de Litchi de Madagascar MS -125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020671	Miel de Litchi MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770010252009	Miel de Montagne (Bio) - Auvergne - Natur'Ailes	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770010252016	Miel de montagne (BIO) - Auvergne - Natur'ailes	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024679495	Miel de Montagne Clos du nid - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000023757	Miel de Montagne Lozere MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024679129	Miel de Montagne Lozere MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020343	Miel de Montagne MS - 125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020572	Miel de Niaouli - 125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020695	Miel de Niaouli de Madagascar MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020534	Miel de Romarin des Corbières MS -125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2042501441843	Miel de Romarin MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2017415506360	Miel de Romarin MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020350	Miel de Sapin MS - 125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2062217684754	Miel de Sapin MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020763	Miel de Sapin MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020619	Miel de Tilleul de Picardie MS - 125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020732	Miel de Tilleul de Picardie MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020787	Miel de Tilleul de Picardie MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020527	Miel de Tournesol de l'Aude MS - 125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020756	Miel de Tournesol de l'Aude MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020886	Miel de toutes fleurs de Sologne MS - 125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024679105	Miel des Causses Clos du Nid - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024679914	Miel des Corbières de Montagne MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000024464	Miel des montagnes du Puy de Dome 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020688	Miel d'Eucalyptus de Madagascar MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020565	Miel d'Eucalyptus de Madagascar MS -125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000022835	Miel Montagne - 250g (Noir Abeilles Bio)	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024680668	Miel Toutes Fleurs Aubrac MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020367	Miel Toutes Fleurs de Lozère MS - 125g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000022354	Miel Toutes Fleurs du Causses MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020794	Miel Toutes Fleurs du Causses MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020879	Miel Toutes Fleurs du Causses MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024679235	Miel Toutes fleurs MS - 1kg	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2022514383248	Miel Toutes Fleurs MS - 250g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3701011400496	Miel Toutes fleurs MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021524	Miel Toutes Fleurs Sologne MS - 500g	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000024099	Miels 125g diverses catégories	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000022484	Miels de forêt 125 grs	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021296	Mini panier rectangle en métal rouge	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
3701011401844	Nougat aux amandes	Gâteaux et Confiteries	BienManger.com	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3701011401820	Nougat aux framboises	Gâteaux et Confiteries	BienManger.com	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3701011401813	Nougat aux myrtilles	Gâteaux et Confiteries	BienManger.com	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3701011401837	Nougat noir aux amandes	Gâteaux et Confiteries	BienManger.com	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3701011401806	Nougat noir aux noix	Gâteaux et Confiteries	BienManger.com	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000018784	Oignons doux à l'unité	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760045830051	Oignons doux des cévennes - Filet 1kg	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760045830228	Oignons doux des cévennes - Filet de 5kg	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000006545	Panier cuivre tissu	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000004619	Panier gris pois roses	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000004602	Panier mon petit marché métal	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000004756	Panier noir tressé carré	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000004749	Panier tressé noir rectangle grand	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000004732	Panier tressé noir rectangle petit	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000004589	Panier vichy	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000017961	PETIT sac iso	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000022477	Pollen	Miels	BienManger.com	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000004664	Sac isotherme	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000003247	Sac Kraft	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000017930	Sachet glace	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
3701011401738	Saint-jacques et crème fraîche à tartiner	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3267571000007	Sirop de Gentiane - 1l	Boissons sans alcool	BienManger.com	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
3376370157307	Sirop de Verveine - 1l	Boissons sans alcool	BienManger.com	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
3701011402698	Terrine à la royale au foie gras et jus de truffe	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3701011401882	Terrine campagnarde au piment d'Espelette	Epicerie fine	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3700074700192	Test d'alcoolémie	Gadget	BienManger.com	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3573250302738	Valisette carton 3 bouteilles	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
3573250301113	Valisette jaune	Emballage	BienManger.com	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
3267571100707	Ziane gentiane - Apéritif sans alcool - 1l	Boissons sans alcool	BienManger.com	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6

2019000020503	Batons de sésame	Gâteaux et Coniseries	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000005753	Berlingot Framboises - 100g	Gâteaux et Coniseries	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000005746	Berlingot Myrtilles - 100g	Gâteaux et Coniseries	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000005739	Berlingot Pommes - 100g	Gâteaux et Coniseries	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3760211570156	Bescuech Agrumes - 160g	Gâteaux et Coniseries	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3760211570088	Bescuech Chataigne Vanille - 160g	Gâteaux et Coniseries	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3760211570163	Bescuech Fleur d'oranger - 160g	Gâteaux et Coniseries	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
376021157734	Café moulu 250 gr	Epicerie fine	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760211570040	Kikibellis Amandes - 125g	Gâteaux et Coniseries	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3760211570231	Perles Bocal - 150 gr	Gâteaux et Coniseries	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000006590	Sucette fruits - 70g	Snacking	Biscuiterie de la Chataigneraie	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2000000068930	Sac coline carmin	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068947	Sac coline océan	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069067	Sac éclair noir	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068688	Sac Irving tourbe	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069029	Sac Joan océan	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069012	Sac joan rose poudre	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068695	Sac Joy L	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068480	Sac june gold	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068701	Sac june océan	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069036	Sac justin pain brûlé	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068466	Sac postier justin pain brûlé	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069050	Sac postier léo noir	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
210088	Sac Scott pain brûlé	Peaux et Cuirs	Bleu de Chauffe	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000022378	Boules de noel	Gâteaux et Coniseries	Boulangerie Besse	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000020916	Glace café	Glace	Boulangerie Besse	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2019000020930	Glace fraise	Glace	Boulangerie Besse	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2019000020923	Glace framboise	Glace	Boulangerie Besse	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2019000020947	Glace myrtille	Glace	Boulangerie Besse	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2019000020954	Glace poire	Glace	Boulangerie Besse	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2019000022361	Petit père noel	Gâteaux et Coniseries	Boulangerie Besse	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000021319	Sachets chocolat assortis	Gâteaux et Coniseries	Boulangerie Besse	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000022385	Sucette en chocolat	Gâteaux et Coniseries	Boulangerie Besse	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000021302	Tablette de chocolat	Gâteaux et Coniseries	Boulangerie Besse	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000003193	Baguette	Boulangerie	Boulangers	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,4 à 2,2
2019000015370	Croissant	Boulangerie	Boulangers	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,4 à 2,2
2019000015387	Pain au seigle	Boulangerie	Boulangers	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,4 à 2,2
2019000015400	Pain céréales	Boulangerie	Boulangers	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,4 à 2,2
2019000015363	Pain chocolat	Boulangerie	Boulangers	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,4 à 2,2
2019000015394	Pain de campagne	Boulangerie	Boulangers	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,4 à 2,2
2019000015417	Pain meule	Boulangerie	Boulangers	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,4 à 2,2
2000000204123	Coffret bières LA48 *4 - 33cl	Vin et autres boissons	Brasserie de Lozere LA48	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000023313	Coffret carton LA48	Vin et autres boissons	Brasserie de Lozere LA48	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000023702	Bière d'automne 33cl	Vin et autres boissons	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3770004761371	Bière d'automne 75cl	Vin et autres boissons	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3770004761081	Bière épicée 33cl	Vin et autres boissons	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3770004761098	Bière épicée 75cl	Vin et autres boissons	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000002608	Bières 33cl	Vin et autres boissons	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
1234567569861	Bières 75cl	Vin et autres boissons	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3770004761227	Limonade Citron - 33cl	Boissons sans alcool	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000002301	Limonade Citron - 75cl	Boissons sans alcool	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
3770004761265	Limonade Miel - 33cl	Boissons sans alcool	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
3770004761272	Limonade Miel - 75cl	Boissons sans alcool	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
3770004761241	Limonade Myrtille - 33cl	Boissons sans alcool	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000002325	Limonade Myrtille - 75cl	Boissons sans alcool	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000010009	Lot de 3 bières (3*75cl)	Vin et autres boissons	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000009997	Lot de 5 bières (5*33cl)	Vin et autres boissons	Brasseurs de la Jonte	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000002316	Coussin Carré 40*40	Tissus	BRUT ET BAROQUE	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,6 à 2,3
2000000002224	Coussin Carré 50*50	Tissus	BRUT ET BAROQUE	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,6 à 2,3
2000000002231	Coussin Rectangle 60*40	Tissus	BRUT ET BAROQUE	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,6 à 2,3
2019000000062	Décoration de Noel	Tissus	BRUT ET BAROQUE	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,6 à 2,3
2000000002187	Pochette	Tissus	BRUT ET BAROQUE	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,6 à 2,3
2000000002200	Sac GM	Tissus	BRUT ET BAROQUE	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,6 à 2,3
2000000002194	Sac PM	Tissus	BRUT ET BAROQUE	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,6 à 2,3
2000000002163	Sachet de Lavande	Tissus	BRUT ET BAROQUE	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,6 à 2,3
2000000002286	Torchon Chanvre	Tissus	BRUT ET BAROQUE	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,6 à 2,3
2000000002170	Trousse	Tissus	BRUT ET BAROQUE	LOZERE	de 0,25 à 0,5	de 1,6 à 2,3
3161879292013	Boîte carreaux pastilles Vichy - 200g	Snacking	Carambar&Co	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000001861	Boîte Carreaux Pastilles Vichy citron - 200g	Snacking	Carambar&Co	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3161879292044	Boîte carreaux Vichy - 400g	Snacking	Carambar&Co	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3161879292068	Boîte Vichy Citron - 400g	Snacking	Carambar&Co	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3664346306058	Etui pastilles Vichy menthe 25gr	Snacking	Carambar&Co	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3664346318310	Mini Pastille Vichy - 40g	Snacking	Carambar&Co	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3664346306539	Sachet pastilles Vichy - 230g	Snacking	Carambar&Co	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3664346306546	Sachet Vichy Citron Menthe - 230g	Snacking	Carambar&Co	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3161879001509	Sachet Vichy Menthe sans sucre - 200g	Snacking	Carambar&Co	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000021821	Assiette 10 cm	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000021838	Assiette 15 cm	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206257	Boîte à clefs	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206301	Champignon bois - 13cm	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206288	Champignon bois - 4 cm	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206295	Champignon bois - 8cm	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206271	Champignon porte stylos	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206219	Coeur en bois	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206196	Crayon en bois	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206240	Hôtel à insectes	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000012188	Jeu de la course en Lozère	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206226	Mangeoire	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206233	Mobile	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206332	Nichoir à Mésanges	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000017794	Petit Bol en Bois - 10 cm	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000022811	Petit bougeoir coupelle	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-224800011-20230609-CP_23_202-DE

2000000206264	Plateau à fromages bois	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000022781	Porte clés champignon	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000012195	Toupie	Bois	Cariboud'bois	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000012485	Lonzo	Charcuterie Frais	Carnilia	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000008013	Noix de jambon séchée	Charcuterie Frais	Carnilia	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000008006	Saucisse sèche	Charcuterie Frais	Carnilia	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000008020	Saucisse sèche au roquefort	Charcuterie Frais	Carnilia	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000008037	Saucisson sec	Charcuterie Frais	Carnilia	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000019576	Billes mais fraise passion	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019552	Boîte de 25 chocolats	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019545	Boîte de chocolats de 9 pièces	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019101	Boîte de guimauves 2 parfums - 150 g	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019118	Boîte de pâtes de fruits - 200g	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019590	Napolitains	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019583	Noisettes enrobées	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019095	Sachet caramels assortis 3 parfums - 150 gr	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019569	Sujets noel chocolat	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000018999	Tablette Arcango 85%	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019071	Tablette Dulcey noix de pécan	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019002	Tablette infini 99%	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019064	Tablette lait 38% crêpes dentelles	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019019	Tablette lait 38% éclats de fève de cacao	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019057	Tablette lait 38% riz soufflé	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019088	Tablette lait pollen	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019026	Tablette noir 66% éclats de fève de cacao	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019040	Tablette noir 66% mendiants	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019033	Tablette noir 66% quinoa soufflé	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000018982	Tablettes plantation Riachuelo 70%	Gâteaux et Confiteries	Carré passion	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000007870	Saucisson sec de boeuf	Charcuterie Frais	Cécile Ducoulombier	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2000000105017	Terrine de boeuf façon rilette - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Cécile Ducoulombier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000015431	Beurre 10 gr	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760043122509	Beurre de baratte - 200g	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2467432	Bleu Auvergne 1/8	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2485621	Bleu des Causses 1/8	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2467452	Cantal entre-deux	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2485717	Cantal vieux	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3550090071741	CHARRADE Aligot 500g	Fromage Frais	Charrade Marcel	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3550090071758	CHARRADE Aligot 950g	Fromage Frais	Charrade Marcel	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3177890004016	Coffret roquefort noel	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3553070011706	Encalat - 240g	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2485627	Laguiole	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3550090071864	Le berger de Lozère CHARRADE	Fromage Frais	Charrade Marcel	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022729	Le Buronnier de l'Aubrac	Fromage Frais	Charrade Marcel	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3550090071857	Le lozère 240 grs CHARRADE	Fromage Frais	Charrade Marcel	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3177890102095	Margalet Papillon - 150g	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022637	Pavé de Lozère CHARRADE	Fromage Frais	Charrade Marcel	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3177890100176	Périal Papillon - 150g	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2485659152849	Plateau 3 fromages	Fromage Frais	Charrade Marcel	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3177899992192	Quart roquefort en fête (1/8 - 330gr)	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2263274	Rondin roquefort de brebis	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3177890001107	Roquefort Papillon Bio tranche - 100g	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3177890003149	Roquefort Papillon trio - 3*200g	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3177890001770	Roquefort rouge 125 grs	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2467437	Saint Nectaire 1/4	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2485661	Saint Nectaire entier	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2467438	Saint Nectaire fermier demi	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022446	Saint Nectaire fermier prestige	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2485556	Salers	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2485701	Tome fraîche fermière	Fromage Frais	Charrade Marcel	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000013727	Chorizo clavel	Charcuterie Frais	Clavel Patrick	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000007917	Saucisse apéro roquefort	Charcuterie Frais	Clavel Patrick	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000004763	Boite bois 3 cases	Gadget	Clos du Nid	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000004770	Boite bois 5 cases	Gadget	Clos du Nid	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2000000053219	Caisse 3 bouteilles avec couvercle fermeture	Bois	Clos du Nid	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000018357	Caisse Lozere Authentique	Bois	Clos du Nid	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000004640	Coffret 3 bouteilles	Bois	Clos du Nid	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000004657	Coffret 6 bouteilles	Bois	Clos du Nid	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000004688	Garde manger	Gadget	Clos du Nid	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000004725	Mini Palette	Gadget	Clos du Nid	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000004671	Pétrin 1 bouteille	Gadget	Clos du Nid	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000004718	Planche à pain	Gadget	Clos du Nid	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000004695	Pot à crayons - PM	Gadget	Clos du Nid	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000004701	Pot à crayons - GM	Gadget	Clos du Nid	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3380840405225	Bonbons Miel Bourgeon sapin - 200g	Gâteaux et Confiteries	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3380840405034	Bonbons Miel Mielline - 200g et pastilles	Gâteaux et Confiteries	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000012355	Bouffadou	Bois	Comptoirs de Haute Loire	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000024280	Ceinture Salathé 2cm	Peaux et Cuirs	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000024297	Ceinture Salathé 3cm	Peaux et Cuirs	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000024303	Ceinture Salathé 4cm	Peaux et Cuirs	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024679334	Cèpes secs - 30g	Epicerie fine	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760292900200	Choux farcis	Plats cuisinés et Terrins	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000024679358	Mélange forestier - 30g	Epicerie fine	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024679341	Mousserons séchés - 30g	Epicerie fine	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000007731	Pain d'épice	Gâteaux et Confiteries	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000020961	Semelles Ateliers de la Bruyère	Laine	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
3760292900170	Tripes	Plats cuisinés et Terrins	Comptoirs de Haute Loire	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000070216	Couteau Larzac Causse Buis GM	Couteaux	Couteaux du Larzac	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2000000070209	Couteau Larzac Causse Buis PM	Couteaux	Couteaux du Larzac	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2000000070186	Couteau style genevrier PM	Couteaux	Couteaux du Larzac	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000015318	Etui ceinture 1b PM	Couteaux	Couteaux du Larzac	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000018258	Le Thiers Liner Lock Ebene - 12 cm	Couteaux	Coutellerie Au Sabot	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000018333	Opinel ramasse monnaie inox	Couteaux	Coutellerie Au Sabot	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5

2019000015172	Bloc 6 couteaux Alu	Couteaux	Coutellerie de Laguiole			
2000000069791	Couteau HD genevrier galbé	Couteaux	Coutellerie de Laguiole	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2000000070056	Couteau laguiole HD - 10cm valeur ctx la +fort	Couteaux	Coutellerie de Laguiole	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2000000069838	Couteau laguiole HD - 11 cm	Couteaux	Coutellerie de Laguiole	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2000000069913	Couteau laguiole HD - 11cm	Couteaux	Coutellerie de Laguiole	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2000000069876	Couteau laguiole HD - 12 cm	Couteaux	Coutellerie de Laguiole	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000020657	Damas Ebène queue de scorpion	Couteaux	Coutellerie de Laguiole	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000020633	Etui cuir poche	Couteaux	Coutellerie de Laguiole	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000015141	Grande pierre à aiguiser	Couteaux	Coutellerie de Laguiole	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000015158	Petite pierre à aiguiser	Couteaux	Coutellerie de Laguiole	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000020664	Service à découper Laguiole	Couteaux	Coutellerie de Laguiole	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2000000003153	Aumônière GM	Peaux et Cuirs	Cuir Moreau	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000003146	Aumônière PM	Peaux et Cuirs	Cuir Moreau	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000006477	Bracelet 3 liens	Peaux et Cuirs	Cuir Moreau	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000006484	Bracelet 5 brins	Peaux et Cuirs	Cuir Moreau	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000006446	Bracelet décoré	Peaux et Cuirs	Cuir Moreau	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000006453	Bracelet tressé	Peaux et Cuirs	Cuir Moreau	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000014755	Ceintures Moreau	Peaux et Cuirs	Cuir Moreau	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000006514	Pochette ceinture	Peaux et Cuirs	Cuir Moreau	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000019422	Bracelet argent perse	Bijoux et accessoires	Da Rua	LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2019000022675	Coffret Bois Damaselles	Gâteaux et Confiteries	Damaselles - Clos du Nid	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000022699	Nougat en barre 3*13 environ 80g	Gâteaux et Confiteries	Damaselles - Clos du Nid	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000022682	Sachet 120g Damaselles	Gâteaux et Confiteries	Damaselles - Clos du Nid	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000022705	Sachet 200g Coquignets	Gâteaux et Confiteries	Damaselles - Clos du Nid	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2000000102375	Caillette aux herbes - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000102054	Fricandeau - 300g	Plats cuisinés et Terrins	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000015424	Fricandeau frais	Charcuterie Frais	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000007993	Jambon sec morceau	Charcuterie Frais	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2000000102368	Pâté fin - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000102399	Saucisse - 300g	Plats cuisinés et Terrins	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000017862	Saucisse fagot au Bleu	Charcuterie Frais	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000007979	Saucisse fraîche	Charcuterie Frais	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000007948	Saucisse sèche	Charcuterie Frais	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000007955	Saucisson sec	Charcuterie Frais	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2000000102382	Terrine de foie de volaille - 300g	Plats cuisinés et Terrins	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000102351	Terrine de lapin - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000102344	Terrine de sanglier - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000007962	Tranche (x2) jambon sec	Charcuterie Frais	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000007986	Tranche (x4) jambon sec	Charcuterie Frais	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2000000105109	Tripoux Daudet - 380g	Plats cuisinés et Terrins	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000105093	Tripoux Daudet - 580g	Plats cuisinés et Terrins	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000105116	Tripoux Daudet - 880g	Plats cuisinés et Terrins	Daudet Laurent	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
3770021553003	Baume multi usages	Bien être et senteurs (h)	Delozale	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000020459	Coffret 16 dosettes	Thé et tisane	Détour des Plantes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2019000000871	Coffret de 32 dosettes de Tisane	Thé et tisane	Détour des Plantes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000204741	Tisane Apcher - 25g	Thé et tisane	Détour des Plantes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000204734	Tisane Charpal - 25g	Thé et tisane	Détour des Plantes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2019000000864	Tisane de l'Issartou - 25g	Thé et tisane	Détour des Plantes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000204758	Tisane du Marlet - 25g	Thé et tisane	Détour des Plantes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000204765	Tisane fortunio 25g	Thé et tisane	Détour des Plantes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000204789	Tisane Margeride - 25g	Thé et tisane	Détour des Plantes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000206455	Tisane Truyère - 25g	Thé et tisane	Détour des Plantes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2019000003094	Autochtone vin rosé - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000021760	Compote de coing 200gr	Confitures	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2019000021777	Compote de poire	Confitures	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2019000021753	Compote de pomme 200gr	Confitures	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000200118	Domaine de Gabalie Rouge 2020 - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000003056	La Sauvagine Rouge 2014 - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000003063	Les Méandres du Tam Blanc 2014 - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000203713	Millsésime 40 - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2007151014670	Pest'ail Betterotte - 80g	Epicierie fine	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2013575034279	Pest'ail chèvre - 80g	Epicierie fine	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2080688345332	Pest'ail curry - 80g	Epicierie fine	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2007708145833	Pest'ail original - 80g	Epicierie fine	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2003461816263	Pest'ail tomate - 80g	Epicierie fine	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000002288	Pommettes Pomme Cassis Groseille	Boissons sans alcool	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000204833	Pommettes Pomme Citron	Boissons sans alcool	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2052162811084	Pommettes Pomme Coing	Boissons sans alcool	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000204840	Pommettes Pomme Framboise	Boissons sans alcool	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000002264	Pommettes Pomme Poire	Boissons sans alcool	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000003070	Terra Lozera 2015 - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine de Gabalie	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000200057	A 4Mains rouge - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine des Cabridelles	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3770008132047	A mi-coteau rouge - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine des Cabridelles	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3770008132054	A4 Mains 75cl	Vin et autres boissons	Domaine des Cabridelles	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3770008132061	Cartagène graines d'automne	Vin et autres boissons	Domaine des Cabridelles	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000204550	Jus de Raisin Cabridelles - 1l	Boissons sans alcool	Domaine des Cabridelles	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
3770008132030	Pierres blanches blanc - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine des Cabridelles	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3770008132009	Vin blanc Cabridelles - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine des Cabridelles	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3770008132016	Vin rosé Cabridelles - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine des Cabridelles	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3770008132023	Vin rouge Cabridelles - 75cl	Vin et autres boissons	Domaine des Cabridelles	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000003223	Carte Postale	Gadget	Éditions BOS	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3419610002385	Dépliant	Gadget	Éditions BOS	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3419610002408	Répertoire Lozère	Gadget	Éditions BOS	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
9782913381308	Aubrac	Gadget	Éditions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3535170001306	Boîte à sucre Lozere	Gadget	Éditions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3535170002655	Boîte bonbons au Miel - Un p'tit tour	Gadget	Éditions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
9782913381896	Les animaux de la ferme	Gadget	Éditions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
9782913381889	Livre abelles	Gadget	Éditions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
9782913381728	Livre champignons	Gadget	Éditions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
9782913381919	Livre délices fruitées	Gadget	Éditions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
9782913381643	Livre recettes de nos grands-mères	Gadget	Éditions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3535170005977	Petite planche Lozère	Gadget	Éditions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3

3535170004475	Planche à découper Lozère	Gadget	Editions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
353517000637	Planche à découper Lozère	Gadget	Editions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3535170010506	Plateau à fromage petit bout de Lozère	Gadget	Editions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
9782913381834	Recettes Aveyron-Lozère	Gadget	Editions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3535170002280	Sac - fromages d'Auvergne	Gadget	Editions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3535170001146	Sac - mon panier terroir	Gadget	Editions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
9782913381650	Si les fleurs m'étaient contées	Gadget	Editions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3535170002372	Tirelire Lozère	Gadget	Editions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
9782913381902	Tisanes et Recettes de bien-être	Gadget	Editions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
9782913381490	Vaches de nos terroirs	Gadget	Editions Debaisieux	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003707534	Attaches parisiennes	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000011341	Bloc acrylique	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003729970	Cartes calque	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003726856	Coffret créatif campagne	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003726832	Coffret créatif forêt	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003725347	Coffret créatif les jolies choses de la vie	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000024167	Déco acrylique enchantement	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003727358	Décos acryliques	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003729697	Die cuts	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000024174	Die cuts calques	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3760177110571	Duo encre	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003727341	Embellissements bois	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003705998	Encre	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000024198	Encre Sepia	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000024204	Encre Versafine	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003706117	Fleurs en papier	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003732659	Kit papier imprimé	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003729048	Les jolies décos	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003729963	Stickers	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000024181	Tags à découper	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3760190408815	Tampon FD	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000024143	Tampon FDCL	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003733113	Tampon FDCL	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003717762	Tampon FE	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003717236	Tampon FF	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003714747	Tampon FG	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003717922	Tampon FGA	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3760190408426	Tampon FH	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3701003714372	Tampon FHA	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3760190409782	Tampon transparent	Gadget	Espaces Créatifs	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700461801051	Huile essentielle bio cade - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461803345	Huile essentielle bio cèdre - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461800870	Huile essentielle bio citron - 5 ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461801952	Huile essentielle bio citronnelle - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461800931	Huile essentielle bio cyprès - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461805257	Huile essentielle bio Eucalyptus - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461805493	Huile essentielle bio gaultherie odorante - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461801044	Huile essentielle bio genévrier - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461802133	Huile essentielle bio lavande - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461804496	Huile essentielle bio mandarine verte	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461801143	Huile essentielle bio menthe poivrée - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461800894	Huile essentielle bio orange douce - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461801228	Huile essentielle bio patchouli - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461801204	Huile essentielle bio pin sylvestre - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461801266	Huile essentielle bio romarin - 5ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461800825	Hydrolat bio bleuets - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461803086	Hydrolat bio camomille - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461801976	Hydrolat bio carotte sauvage - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461803062	Hydrolat bio cassis de bourgogne - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461803222	Hydrolat bio fleur d'oranger - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461801990	Hydrolat bio helichryse - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461803208	Hydrolat bio lavande - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461803147	Hydrolat bio menthe poivrée - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461803161	Hydrolat bio romarin - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3700461802676	Hydrolat bio rose de Damas - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Essenciagua	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204192	Crème de Marrons - 360g	Confitures	Estelle Clermon - Morgan	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000206103	Gelée de Châtaignes - 420g	Confitures	Estelle Clermon - Morgan	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000203720	Gelée de Sureau - 220g	Confitures	Estelle Clermon - Morgan	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000203737	Gelée de Sureau - 420g	Confitures	Estelle Clermon - Morgan	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000203744	Gelée d'Orties - 220g	Confitures	Estelle Clermon - Morgan	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000203751	Gelée d'Orties - 420g	Confitures	Estelle Clermon - Morgan	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3770013834097	Crème douche chèvre - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3770013834042	Lait démaquillant - 100ml	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3770013834059	Lait démaquillant - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3770013834011	Lait hydratant - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3770013834226	Savon argile rouge - 100g	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000205892	Savon argile verte - 100g	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3770013834189	Savon au thé vert menthe - 100g	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3770013834196	Savon fleurs - 100g	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204598	Savon liquide chèvre - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000205212	Savon menthe verte - 100g	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3770013834165	Savon nature - 100g	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000205182	Savon verveine - 100g	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204604	Shampooing - 250ml	Bien être et senteurs (h)	Ferme de bergognon	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000104973	Boeuf d'Aubrac en gelé - 360g	Plats cuisinés et Terrine	Ferme de pradels // André Salson	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104966	Mijoté de Boeuf giroilles - 360g	Plats cuisinés et Terrine	Ferme de pradels // André Salson	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000105000	Mijoté de boeufs et cèpes - 360g	Plats cuisinés et Terrine	Ferme de pradels // André Salson	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000018968	Bulbes de tulipes des cévennes	Gadget	Ferme des Solpérières	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2000000201115	Confiture châtaignes à la Vanille - 350g	Confitures	Ferme du Fraissee	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000201146	Confiture de Cassis - 350g	Confitures	Ferme du Fraissee	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000201153	Confiture de Cerises - 350g	Confitures	Ferme du Fraissee	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000203980	Confiture de Châtaignes - 350g	Confitures	Ferme du Fraissee	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4

2000000202310	Confiture de Coings - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2019000000468	Confiture de Cornouilles - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202327	Confiture de Figues - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000201139	Confiture de Framboises - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202334	Confiture de Groseilles - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202297	Confiture de Mirabelle - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202259	Confiture de Mûres - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000201122	Confiture de Myrtilles - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202273	Confiture de Reine Claude - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202303	Confiture de Rhubarbe - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000202266	Confiture Fruits Rouges - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000201108	Confiture Gratte Cul - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000203935	Gelée de Coings - 350g	Confitures	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2019000001960	Jus de Poire - 1l	Boissons sans alcool	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000102788	Jus de Pomme - 1l	Boissons sans alcool	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000203119	Jus de Pomme Coing - 1l	Boissons sans alcool	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000001984	Jus de Pomme Framboise - 1l	Boissons sans alcool	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2073634052408	Miel d'Acacia - 250g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000201078	Miel de Bruyère - 250g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000201061	Miel de Bruyère - 500g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2052358632080	Miel de Châtaignier - 250g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000201887	Miel de Châtaignier - 250g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2084063517574	Miel de Châtaignier - 500g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000201979	Miel de Lavande - 250g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000201870	Miel de Lavande - 500g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000022538	Miel de Montagne Bougès 250 gr	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000022545	Miel de montagne Bougès 500 grs	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000201054	Miel de Montagne de l'Aigoual - 500g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020121	Miel de thym de la Dourbie - 250g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024679099	Miel des Causses - 250g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000023412	Miel des Causses 500g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000201092	Miel des Gorges du Tarn - 250g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000201085	Miel des Gorges du Tarn - 500g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000201917	Miel des Montagnes de l'Aigoual - 250g	Miels	Ferme du Fraisise	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2012434278847	Demi tomate Le vilain	Fromage Frais	Ferme du Vilain	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2058362564348	Tomette le Vilain	Fromage Frais	Ferme du Vilain	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000049465	Echeveau beige - 100g	Laine	Filature des Calquières	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000001029	Echeveau blanc - 100g	Laine	Filature des Calquières	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000001036	Echeveau marron - 100g	Laine	Filature des Calquières	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050409	Nappe cardée - 200g	Laine	Filature des Calquières	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000001012	Nappe cardée - 500g	Laine	Filature des Calquières	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000022187	Poster 80*60 cm	Gadget	Folcher Tom	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000022170	Tableau vache de l'Aubrac	Bois	Folcher Tom	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000019996	Croquants amandes/chocolat 100 gr	Gâteaux et Confiteries	Fournil Malenais	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000020046	Le lauze 100 gr	Gâteaux et Confiteries	Fournil Malenais	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019989	Sablé aux noix 100 gr	Gâteaux et Confiteries	Fournil Malenais	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000019972	Sablé châtaigne 100 gr	Gâteaux et Confiteries	Fournil Malenais	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000020060	Sablé genièvre 100 gr	Gâteaux et Confiteries	Fournil Malenais	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000020015	Sablés fleur d'oranger 100 gr	Gâteaux et Confiteries	Fournil Malenais	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000020022	Sablés noisettes 100 gr	Gâteaux et Confiteries	Fournil Malenais	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000020053	Sablés roquefort 100 gr	Gâteaux et Confiteries	Fournil Malenais	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000020039	Sablés speculos 100 gr	Gâteaux et Confiteries	Fournil Malenais	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000020008	Sablés vanille 100 gr	Gâteaux et Confiteries	Fournil Malenais	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2000000204963	Coulis d'Abricots - 300g	Confitures	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000204987	Coulis de Cassis - 300g	Confitures	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2000000204994	Coulis de Fraise - 300g	Confitures	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2019000018388	Jus d'Abricot (Nectars) - 25cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000018395	Jus de Pêche (Nectars) - 25cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2028160723063	Jus de Poire (Nectars) - 25cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000206400	Jus de Pomme - 25cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000206424	Jus de Raisin - 1l	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000206417	Jus de Raisin - 25cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000018029	Madeleine au Miel	Gâteaux et Confiteries	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2000000204925	Nectar de Cerise - 1l	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000206479	Nectar de Pêche - 1l	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000206462	Nectar de Poire - 1l	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
3563631001015	Nectar de Pomme - 1l	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000024678474	Pavé d'Abricot - 200g	Gâteaux et Confiteries	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000012416	Pavé framboise - 200g	Gâteaux et Confiteries	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000018036	Pavé Myrtille - 200g	Gâteaux et Confiteries	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000020107	Sachet pâtes de fruits 200 gr	Gâteaux et Confiteries	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2000000206530	Sirup de Cassis - 25cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000206509	Sirup de Cerise - 25cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000204901	Sirup de Cerise - 50cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000206516	Sirup de Fraise - 25cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000204871	Sirup de Fraise - 50cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000206547	Sirup de Framboise - 25cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000206523	Sirup de Myrtille - 25cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000018012	Sirup de Pêche - 25 cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000204918	Sirup de Pêche - 50cl	Boissons sans alcool	Fruiter des Cévennes	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000021722	Délice de Tendresse	Plats cuisinés et Terrins	GAEC DE CAOUNE	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000903101	Canard à la Cévenole - 700g	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200000228	Canard aux cèpes - 700g	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200001162	Cou de canard farci - 400g	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000021739	Délice de Tendresse	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200014148	Foie de Volaille au roquefort - 180g	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200029951	Graisse de canard - 320g	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200018412	Le Castagnou - 180g	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200006211	Le Cébou - 180g	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200011017	Magret au foie gras en gelée - 400g	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000916668	Pâté aux trompettes - 180g	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000021746	Pâté des abeilles	Plats cuisinés et Terrins	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5

2020200018405	Pâté du potager - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200019709	Rilette de canard aux noisettes - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200001285	Rilette de Canard - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200036379	Rilette de Canard aux châtaignes - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200018382	Terrine de Canard - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103259	Terrine de canard aux figues - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200001186	Terrine de canard aux genièvres - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
1600010000008	Terrine de Canard aux pruneaux - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Caoune	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000007252	Le petit bouquet	Fromage Frais	GAEC de la Mésange	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000104805	Boudin aux châtaignes - 380g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Viale	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103051	Confit de foie de porc aux noix - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Viale	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104546	Pâté aux raisins - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Viale	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104553	Terrine de Porc au Miel - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Viale	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103297	Terrine de porc au piment d'espelette - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC de la Viale	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000006132	Huile essentielle lavande Bio - 5 ml	Bien être et senteurs (h)	GAEC de Montjardin	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000205984	Hydrolat thym - 200ml	Bien être et senteurs (h)	GAEC de Montjardin	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000015677	Tomettes de chèvre Montméjean	Fromage Frais	Gaec de Montméjean	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000019699	Barquette chèvre 2 crottins	Fromage Frais	GAEC de Recoules	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000015776	Barquette chèvre rond + pyramide	Fromage Frais	GAEC de Recoules	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024679952	Brique de chèvre	Fromage Frais	GAEC de Recoules	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000013253	Le Rond	Fromage Frais	GAEC de Recoules	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024679945	Pyramide cendrée de chèvre	Fromage Frais	GAEC de Recoules	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022897	Yaourt chèvre aromatisé	Fromage Frais	GAEC de Recoules	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022880	Yaourt chèvre nature	Fromage Frais	GAEC de Recoules	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2073641626319	Bouchons apéritif du Galastre	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000013291	Buchette de chèvre	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000021982	Camembert de Chèvre	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000021999	Camembert de Vache	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000021975	Chèvre 3 Saveurs	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2011176688006	Fromage à tartiner	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022101	Le galastre	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000013284	O' 2 Laites	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022118	Pâté de chevreaux	Plats cuisinés et Terrine	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000013277	Tomette de chèvre	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2057518216100	Tomette de vache du Galastre	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022002	Yaourt de chèvre	Fromage Frais	GAEC du Galastre	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000018159	Savon le gévaudan	Bien être et senteurs (h)	Gaec du Pasturagou	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000018142	Savon le margeride	Bien être et senteurs (h)	Gaec du Pasturagou	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000105079	Blanquette de veau - 750g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC du Soldadier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000020893	Coufidou de boeuf	Plats cuisinés et Terrine	GAEC du Soldadier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000105086	Sauté de veau au curry - 750g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC du Soldadier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000105062	Tripes à la tomate - 750g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC du Soldadier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
3760012000012	yaourt aromatisé	Fromage Frais	GAEC Martin	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760012000005	Yaourt nature Martin	Fromage Frais	GAEC Martin	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000104584	Boudin MAS - 380g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC MAS de la Lafont	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000022736	La Brique du Mazet	Fromage Frais	GAEC Ressouche le Mazet	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000007269	Le Mazet	Fromage Frais	GAEC Ressouche le Mazet	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024676708	Le Moulinou	Fromage Frais	GAEC Velay	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024676692	Petit velay	Fromage Frais	GAEC Velay	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2600274	Beef 1er choix	Charcuterie Frais	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
3770011634002	Boeuf en sauce bolognaise - 350g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2600111037780	Boeuf séché	Charcuterie Frais	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2600534	Chipolatas de boeuf	Charcuterie Frais	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000008174	Lot de terrines de boeuf - 180g*3	Plats cuisinés et Terrine	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2600537	Merguez de boeuf	Charcuterie Frais	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2000000105147	Rilette de boeuf - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
3770011634019	Sauté de veau à la crème et à la moutarde - 380g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000105161	Terrine de boeuf au bleu - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000105130	Terrine de boeuf au cantal - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
3770011634040	Terrine de boeuf nature - 180g	Plats cuisinés et Terrine	GAEC Vigier	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
3700604401674	Appeau bergeronnette grise	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000006040	Appeau bergeronnette	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604401759	Appeau canard	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604404019	Appeau chevreuil	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604401766	Appeau chouette Chevêche	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604403234	Appeau cochon	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604403180	Appeau coq	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604401728	Appeau coucou gris	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000006057	Appeau geai et pie	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000006064	Appeau marmotte	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604401650	Appeau merle	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604401643	Appeau mésange bleue	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604401711	Appeau mésange charbonnière	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604401704	Appeau moineau domestique	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604403289	Appeau oie	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604402664	Appeau Palombe	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604403272	Appeau pigeon	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604403173	Appeau poule	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604401667	Appeau poule d'eau	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604401780	Appeau rossignol philomène	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604402695	Appeau rouge gorge	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604400820	Appeau sanglier	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000006033	Appeau tourterelle et ramier	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604401735	Appeau tourterelle turc	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700604403241	Appeau vache	Gadget	Helen BAUD	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2000000200767	Lot de 4 miels assortis - 125g*4	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024677583	Miel d'Acacia - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024679464	Miel d'Acacia - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024675619	Miel de Bruyère d'été - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024675589	Miel de Bruyère d'été - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000018944	Miel de Causse - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000018937	Miel de Causse - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 048-22480011-20230609-CP_23_202-DE

2000000200729	Miel de Châtaignier - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000200736	Miel de Châtaignier - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000200644	Miel de Chêne - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000200651	Miel de Chêne - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000200743	Miel de Garrigue - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678979	Miel de Lavande - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678986	Miel de Lavande - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024675626	Miel de Romarin - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024675596	Miel de Romarin - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000018920	Miel de Ronce - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000018913	Miel de Ronce - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021135	Miel de sapin - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021128	Miel de sapin - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000023863	Miel de Thym 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000023856	Miel de Thym 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000200750	Miel des Garrigues - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678993	Miel des Montagnes de l'Aigoual - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024679006	Miel des Montagnes de l'Aigoual - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021159	Miel en Ronce - 250g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021142	Miel en Rayons - 500g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024674865	Noix et Miel du Mont Aigoual - 230g	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024674872	Noix, noisettes, amandes et miel du Mont Aigo	Miels	Henri Clément	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002347	Chapka agneau toscan GM	Peaux et Cuirs	Ifooky	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000049977	Chapka agneau toscan PM	Peaux et Cuirs	Ifooky	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000014335	Chaussons Ifooky	Peaux et Cuirs	Ifooky	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002385	Gilet 4/6 ans	Peaux et Cuirs	Ifooky	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000008455	Gilet déperlant mérinos adulte	Peaux et Cuirs	Ifooky	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002330	Toque agneau toscan	Peaux et Cuirs	Ifooky	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002354	Tour de cou agneau Toscan	Peaux et Cuirs	Ifooky	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000003887	Blouson perlé chiné - T2	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000003924	Boléro beige - TU	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050027	Boléro marron foncé - TU	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000049953	Cape - TU	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050010	Cape grise à col - TU	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000015453	Echarpe jmp	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050423	Gilet col officier - T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050201	Gilet sans manche à capuche - T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000015392	Gilet sans manche chiné - T2	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000022750	Gilet zippé à capuche - T2	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000015385	Poncho capuche - TU	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000004909	Poncho décollé en V - TU	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000022743	Poncho ouvert - TU	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050300	Pull à capuche - T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000013383	Pull camionneur perlé chiné - T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000015057	Pull col montant bouton - T2	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000003986	Pull col polo marron - T2	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050454	Pull col roulé - T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050485	Pull col roulé poche - T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000003825	Pull perlé chiné - T2	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000024129	Pull perlé T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050232	Veste à écharpe - T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000003948	Veste caviar - T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000015422	Veste col beige - T2	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000022163	Veste col beige-T1	Pulls	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,55	de 1,7 à 2,6
2000000015316	Veste cote col V perlé chiné - T2	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000004013	Veste croisée - T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000004044	Veste de l'ensemble - T1	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050522	Veste le rond - TU	Laine	JMPULLS	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000103075	Confit de foie au genièvre - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103099	Confit de foie aux grisets - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200001003	Confit de foie de porc - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103082	Confit de foie de porc aux noisettes - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200005948	Côtes confites	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000023290	L'or noir	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104560	Marinade caussenarde	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103143	Mouton au vin blanc - 350g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000018104	Museau de porc	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200005955	Museau de porc farci - 550g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104539	Pâté à la Cartagène - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200029920	Pâté à la châtaigne - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000023276	Pâté à la truffe	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000023306	Pâté ail des ours	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200014803	Pâté ail des ours	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200005917	Pâté au roquefort - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200001018	Pâté caussenard au genièvre - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200014131	Pâté caussenard aux cèpes - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103242	Pâté caussenard aux mousserons - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103129	Pâté caussenard aux noisettes - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200001001	Pâté caussenard nature - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200001056	Pâté cévenol - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000102917	Pâté de pintade - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000102900	Pâté de pintade au genièvre - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000102931	Pâté du jardinier - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000023764	Pâté noix et miel	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000018111	Pieds de porc	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104577	Pieds de porc en gelée - 350g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200001124	Rillettes de porc - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104799	Rillettes de porc à la pistache - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2020200029944	Rillettes de porc aux noisettes - 180g	Plats cuisinés et Terrins	Julie Turc/Gaec mas de Lafont/Fe	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000018050	Gargantille double - 220g	Gâteaux et Confiseries	La Cézarenque	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000018043	Gargantille simple - 110g	Gâteaux et Confiseries	La Cézarenque	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2000024675282	La Draille	Fromage Frais	La Draille	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5

2019000004084	Brume d'Aubrac - 90ml	Bien être et senteurs (h	La Grange au Thé	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204147	Neige d'Aubrac - 40g	Bien être et senteurs (h	La Grange au Thé	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204253	Savon au thé d'Aubrac - 90g	Bien être et senteurs (h	La Grange au Thé	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000101439	Sirop de Thé d'Aubrac - 25cl	Boissons sans alcool	La Grange au Thé	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204130	Souffle d'Aubrac - 80g	Bien être et senteurs (h	La Grange au Thé	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000101460	Thé d'Aubrac Boîte métal - 10g	Thé et tisane	La Grange au Thé	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000101453	Thé d'Aubrac sachet - 10g	Thé et tisane	La Grange au Thé	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000003209	Timbre FR lettre verte	Gadget	La Poste	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000003216	Timbre international	Gadget	La Poste	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2000000102856	Le Lévêjac 450gr	Fromage Frais	Le Lévêjac	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000068077	Barette pince décorée	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000006460	Bracelet cuir - 2mm	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000006439	Bracelet cuir - 3mm	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000006507	Collier initiales et pendentifs	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069159	Pochette Annette Tissu	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000006491	Porte clé	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068848	Portefeuille June	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000003009	Pot à crayons godillot	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069166	Sac boîte	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068831	Sac Pochette	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068855	Sac Sue	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069173	Trousse d'écolier	Peaux et Cuirs	Le Loup ne Chasse pas ses puces	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000014939	Casquette de ville	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000015011	Casquette de ville Marron clair	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000014861	Casquettes Gavroche	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000012935	Chaussons Laurent	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068428	Gilet peau lainée - Taille M	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068442	Gilet peau lainée - Taille XL	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068435	Gilet peau lainée L	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068411	Gilet peau lainée S	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000067490	Grain de café fauve	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000067506	Grain de café noir	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000067513	Grain de café rouge	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000067537	Porte monnaie clic clac noir	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069128	Porte monnaie clapet fauve	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069104	Porte monnaie clapet noir	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069111	Porte monnaie clapet rouge	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000067520	Porte monnaie clic clac fauve	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000067544	Porte monnaie clic clac rouge	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000069265	Saint Jacques	Peaux et Cuirs	Le Sac du Berger	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
339221125064	Tisane 123 Soleil - 35g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125200	Tisane 4 pas de Danse - 30g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125026	Tisane Belle tête - 30g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125262	Tisane histoires de lune - 30g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221106810	Tisane hiver joli - 40g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125088	Tisane Jardin d'Automne - 40g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125040	Tisane Matin sur le Causse - 35g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125071	Tisane Nos poèmes et nos chats - 30g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125255	Tisane Pur et Simple - 30g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125118	Tisane Quartette - 30g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125057	Tisane saveur d'enfance - 40g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125002	Tisane Souris Verte - 30g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125101	Tisane un peu de fraîcheur - 30g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125019	Tisane un temps pour elle - 40g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
339221125033	Tisane Verger de plein vent - 35g	Thé et tisane	Lena Tisanes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
3000026030507	Lentilles blondes de Sf Flour - 500g	Epicerie fine	Lentilles Blondes de Saint Flour	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3770000792027	Pois blonds - 500g	Epicerie fine	Lentilles Blondes de Saint Flour	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000024334	Croquant amande	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000024341	Croquant Verveine Citron	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000024310	Sablé fleur Citron	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000024327	Sablé Thé Matcha	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002597231	Sablés Caramel fleur de sel - 120g	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002597316	Sablés Chocolat	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002597361	Sablés Duo de Chocolats	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002597484	Sablés Figue Sésame - 120g	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002597330	Sablés Framboise - 120g	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002597309	Sablés nature - 120g	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002597293	Sablés Pralin Noisette - 120g	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002597460	Salés mix apéro - 120g	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000024365	Savoureux Figue Sésame	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000024358	Savoureux Pralin noisette	Gâteaux et Coniseries	Les Biscuits du Roi	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000002035	Sirop de Fleurs de Sureau - 50cl	Boissons sans alcool	Les Herbes de Margeride	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000002042	Sirop de Gentiane - 50cl	Boissons sans alcool	Les Herbes de Margeride	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000204154	Sirop de Menthe Poivrée - 50cl	Boissons sans alcool	Les Herbes de Margeride	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000206493	Sirop de Menthe Verte - 50cl	Boissons sans alcool	Les Herbes de Margeride	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000203263	Sirop de Pin - 50cl	Boissons sans alcool	Les Herbes de Margeride	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000000203317	Sirop de Rhubarbe - 50cl	Boissons sans alcool	Les Herbes de Margeride	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000022668	Sirop de Rose 50 cl	Boissons sans alcool	Les Herbes de Margeride	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2019000002059	Sirop de Verveine - 50cl	Boissons sans alcool	Les Herbes de Margeride	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
2000024674834	Trio confit de fleurs 110g	Confitures	Les Herbes de Margeride	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
2019000019125	Les pépites de l'aubrac - Carton de 2.5kg	Epicerie fine	Les pépites de l'Aubrac	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000019132	Les pépites de l'aubrac bio - Carton de 5kg	Epicerie fine	Les pépites de l'Aubrac	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
613008739027	Arizona Fruit Punch	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
613008730772	Arizona thé blanc myrtille 50 cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
613008730758	Arizona thé vert grenade - 50 cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
613008730734	Arizona thé vert miel - 50cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3017760038706	Barquette Framboise Lu	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3056440070896	Bastogne	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
8712000050719	Bière sans alcool Heinecken - 33cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3360100090101	Bonbons Flavigny Anis - 50g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3664346305617	Bonbons Menthe Claire Sachet - 180g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
40111216	Bounty - 57g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3

3558390001734	Brioche Tranchée - 500g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000003230	Briquet Grand	Gadget	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000001496	Chocolat lait Suchard - 35g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3174780000363	Coca cola - 50cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
5449000131836	Coca cola zéro	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3178530412703	Donnuts Marbré	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
7622210722140	Dragées HW Chloro sans sucre (vert)	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
7622210722607	Dragées HW Menthol Sans Sucre (Bleu)	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3023470001015	Galette Saint Michel - 130g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3080920107154	Gourde pomme	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
7622300746742	Granola gros éclats de chocolat et noisettes	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
7622210601988	Granola Lait	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3103220025338	Haribo dragibus - 120g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3103220036365	Haribo Oasis	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3103220009260	Haribo schtroumpfs - 120g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3103220040355	Haribo tutti Candy	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
8000990118817	Ice tea	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
8000500037560	Kinder Bueno - 43g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3664346305600	Krema Régilisse	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
7613038316345	Lion	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
4011100046283	M&M's - 100g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
5000159407236	Mars - 50g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
87108019	Mentos Menthe - 38g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3017760363396	Mikado Chocolat	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
90494024	Minut Maid Orange - 33cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3178530403459	Muffins Bonne maman	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
8000500227848	Nutella B-Ready - 132g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3124480167057	Oasis Tropical - 50cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3124480167026	Orangina - 50cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
8410000810004	Oréo classique	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3228851000643	Pain de mie nature - 550g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3178530407402	Petit cake fruit Bonne Maman	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
7622210421968	Petit écolier choco lait - 150g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
7622210988034	Petit Lu beurre - 200g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
5410041005707	Pim's Orange Lu - 150g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
7622210449283	Prince Chocolat Lu - 300g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
5053990156009	Pringles Original - 165g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3124480167170	Pulco	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
9002490205973	Red Bull - 25cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3664346305594	Réginald Kréma - 150g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
8002270014901	San Pellegrino - 1l	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
8002270000058	San pellegrino - 50cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3124480167064	Schweppes agrumes - 50cl	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3664346305624	Stoptou Régilisse sachet - 165g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3664346305860	Tablette Poulain Noir Extra - 100g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3178530403022	Tartelette caramel - 135g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3178530402995	Tartelette framboise -135g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000001366	Tic tac citron orange - 18g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
80310709	Tic tac Menthe - 18g	Snacking	Lidis	HORS LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2000000203331	Lô de parfum femme - 100ml	Bien être et senteurs (h)	Lo d'ici	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000201801	Lô de parfum homme - 100ml	Bien être et senteurs (h)	Lo d'ici	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000019460	Miel de Bruyère callune - 250g	Miels	Louche Alexandre	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000019439	Miel de Fleurs sauvages - 250g	Miels	Louche Alexandre	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000019477	Miel de Fleurs sauvages - 500g	Miels	Louche Alexandre	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000019446	Miel de Forêt - 250g	Miels	Louche Alexandre	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000019484	Miel de Forêt - 500g	Miels	Louche Alexandre	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000019453	Miel de Montagne - 250g	Miels	Louche Alexandre	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000019491	Miel de Montagne - 500g	Miels	Louche Alexandre	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000019507	Miels de Bruyère Callune - 500g	Miels	Louche Alexandre	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000017411	Béret tricoté	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000017459	Bonnet adulte tricoté	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050584	Bonnet bébé tricoté	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000024730	Bonnet/Gavroche tricoté à la main	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050577	Chaussons bébé tricotés	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000017466	Coussin bébé tricoté 40*40cm	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000014250	Coussin laine de pays	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000014267	Coussin sport	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050331	Coussin teddy	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000049991	Echarpe laine de pays	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050140	Echarpe sport	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050157	Echarpe Teddy	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050317	Echarpe Teddy Bébé	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050188	Etole Teddy	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000021623	Fauteuil	Bois	Lozere authentique	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
3701011404203	Lozade - 250g	Epicerie fine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3701011404227	Lozelle - 250g	Epicerie fine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3701011404210	Lozenne - 250g	Epicerie fine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3701011404234	Lozetti - 250g	Epicerie fine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000021630	Pain de Glace	Emballage	Lozere authentique	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2000000050362	Plaid bébé 90*90cm	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000003254	Sac Lozere Authentique	Emballage	Lozere authentique	LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2019000013925	Snood sport - GM	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050195	Snood sport - PM	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050171	Snood Teddy - GM	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000050164	Snood Teddy - PM	Laine	Lozere authentique	LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2000000400181	Tablier Lozere Authentique	Gadget	Lozere authentique	LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2000000204802	Tisane Boisson Matinale - 20g	Thé et tisane	LozHerbes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000204796	Tisane Douceurs d'hiver - 20g	Thé et tisane	LozHerbes	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
325000022273	Crème de marron allégée en sucre 240 gr	Confitures	Lutin du terroir	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
325000021115	Pâté végétal châ-t ail des ours	Epicerie fine	Lutin du terroir	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
325000021108	Pâté végétal châ-t tomates séchées 210 gr	Epicerie fine	Lutin du terroir	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
325000021085	Pâté végétal châ-t butternt 210 gr	Epicerie fine	Lutin du terroir	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5

325000021092	Pâté végétal chât-olive 210 gr	Epicierie fine	Lutin du terroir	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
325000021122	Pâté végétal chât-ortie 210 gr	Epicierie fine	Lutin du terroir	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
325000022242	Pâté végétal chât-trompettes de la mort 210gr	Epicierie fine	Lutin du terroir	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3321271197860	Aligot de l'Aubrac MAGNE- 500g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3321271192292	Aligot de l'Aubrac MAGNE- 950g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3321271198041	Aligot saucisse - 370g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760100730036	Artisou de Margeride - 310g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3269010000036	Cabri blanc	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3269010000050	Cabri Bleu	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000023320	Chips - 30g	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3760355120149	Chips de l'Aubrac	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3274080005003	Cristaline - 150cl	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3268840001008	Cristaline - 50cl	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000022514	Eau de montagne 1.5l	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3258561320014	Eau de montagne 1L5	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3068320120256	Evian - 150cl	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3068320055008	Evian - 50cl	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3068320125367	Evian 5L	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3589080003998	Fédou - 250g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000019781	Fourmette de Luc - 400g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3277596735006	Gaperon	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3700133900396	Jambon blanc 4 tranches	Charcuterie Frais	Magne	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
3269010071074	Lait de Lozère	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3760168572029	Le Berger de Lozère - 240g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760168576027	Le berger de Lozère bio - 240g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760168572005	Le Lozère - 240g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760168576041	Le lozère bio -240g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000019804	Le petit pastre	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
8008269	Le petit pastre 250g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760042340027	L'écir en Aubrac - 170g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000023788	Les pépites de l'Aubrac 3kg	Epicierie fine	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3303320001533	Moissac Cévennes - 6*50g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760168572012	Pavé de Lozère - 400g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3589080003912	Périal - 150g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3277596315000	Petit bleu du Puy Laveze - 400g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3269010001019	Petit Risso - 280g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000019767	Picharon - 400g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3664320011510	Quézac - 150cl	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3664320011534	Quézac - 50cl	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000023184	Quézac thé noir pêche	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
2019000023177	Quézac thé vert menthe	Snacking	Magne	LOZERE	de 0,38 à 0,66	de 1,7 à 3
3760152562401	Tôme fraîche de l'Aubrac au lait cru - 500g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760206290038	Tomette de chèvre coucouronnaise - 220g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2279680065014	Tommette des fadets	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3321271194104	Truffade - 500g	Fromage Frais	Magne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000104379	Blanquette de veau aux cèpes - 750g	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104409	Choux farcis - 400g	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104386	Civet de sanglier - 750g	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104331	Coustélaude lozérienne - 700g	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104461	Maoche flègue - 650g	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104393	Ortillade de biche - 750g	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104317	Pôtée lozérienne - 1.4kg	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104447	Pôtée lozérienne - 750g	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104324	Saucisses et jarret aux lentilles vertes du puy -	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104454	Saucisses et jarret aux lentilles vertes du puy -	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104430	Tête de veau - 700g	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104362	Tripes préparées - 1.4kg	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104348	Tripes préparées - 450g	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104355	Tripes préparées - 750g	Plats cuisinés et Terrine	Maison Fages	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104416	Velouté aux cèpes - 750g	Epicierie fine	Maison Fages	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000104423	Velouté aux orties - 750g	Epicierie fine	Maison Fages	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000017831	Sac isotherme papillon	Emballage	Maison Papillon	HORS LOZERE	de 0,5 à 0,7	de 1,8 à 3
2000000100845	Croquants Majorel Boîte - 280g	Gâteaux et Confiteries	Majorel	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2000024676715	Croquants Majorel sachet - 300g	Gâteaux et Confiteries	Majorel	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656440	21 carrés blanc - 105g	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656754	21 carrés noir équateur - 105g	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656693	21 carrés Noir sans sucre - 105g	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656136	Barre chocolat lait caramel	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656716	Barre chocolat lait feuilletine	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656105	Barre chocolat lait noisettes	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656198	Barre chocolat lait pétillant	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656129	Barre chocolat noir noisettes	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656327	Barre noir sans sucre	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656730	Pâte à tartiner chocolat noir - 240g	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656457	Tablette chocolat lait noisettes 90g	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656358	Tablette chocolat lait sans sucre 90g	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656396	Tablette chocolat noir noisettes 90g	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770002656365	Tablette chocolat noir sans sucre 90g	Gâteaux et Confiteries	Malakoff	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2000024681009	Moutarde à l'ancienne - 200g	Epicierie fine	Maurin apiculteur	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024681016	Moutarde aux piments - 200g	Epicierie fine	Maurin apiculteur	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024678573	Moutarde de l'apiculteur - 200g	Epicierie fine	Maurin apiculteur	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024681184	Vinaigre à la pulpe de citron - 25 cl	Epicierie fine	Maurin apiculteur	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024678559	Vinaigre à la pulpe de myrtille - 25cl	Epicierie fine	Maurin apiculteur	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024681023	Vinaigre à la pulpe de pomme - 25cl	Epicierie fine	Maurin apiculteur	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024678566	Vinaigre à l'ail - 25cl	Epicierie fine	Maurin apiculteur	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024678498	Vinaigre de miel - 25cl	Epicierie fine	Maurin apiculteur	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024680989	Vinaigre piment doux des cévennes	Epicierie fine	Maurin apiculteur	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000018364	Lentilles vertes de Lozère	Epicierie fine	Maurin Gérard	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3770002015339	Miel bruyère callune - 850g	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015087	Miel Callune - 1kg	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015001	Miel Châtaignier - 1kg	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015100	Miel de Bruyère callune - 250g	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3

3770002015094	Miel de Bruyère callune - 500g	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015155	Miel de Châtaignier - 250g	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015018	Miel de Châtaignier - 500g	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015315	Miel de Châtaignier - 850g	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015209	Miel en Brèche - 400g	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
37700020015216	Miel en breche 200grs	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015421	Miel Mont Lozère - 1kg	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015384	Miel Mont lozère - 250g	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015292	Miel Mont lozère - 500g	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
3770002015377	Miel Mont lozère - 850g	Miels	Miellerie de Vielvic	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000018838	Bandeau laine	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2019000018975	Bandeau tissu	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2019000011464	Broche modèle feuille	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2019000011488	Broche modèle plume	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2019000011471	Broche modèle verre	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2019000023948	Coeur en laine GF	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2019000023931	Coeur en laine PF	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2019000019675	Coussin carré	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2000000050515	Coussin enfant modèle agneau	Laine	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,5 à 2,3
2019000019682	Coussin rectangulaire	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2019000024112	Pochette avec zip	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2019000024105	Sachets de lavande x3	Bijoux et accessoires	Myel Créa	HORS LOZERE	de 0,35 à 0,47	de 1,8 à 2,3
2000000203089	Apéritif épine noire - 70cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000018081	Apéritif Epine Noire Blanc - 70cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000204864	Apéritif fleur de pêche - 70cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000204451	Apéritif fleurs de châtaignier - 70cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000021814	Apéritif fleurs de pissenlit	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000203072	Apéritif Fleurs de Sureau - 70cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000002974	Apéritif framboise - 70cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000021807	Apéritif gentiane	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000002929	Apéritif vin de Noix - 70cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000018074	Cartagène - 75cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000018067	Liqueur 3 Soeurs - 50cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000002905	Liqueur de Châtaignes - 50cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000203058	Liqueur de Coing - 50cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000203034	Liqueur de Fraise - 50cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000202020	Liqueur de Framboise - 50cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000201993	Liqueur de Mûre - 50 cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000002875	Liqueur de Myrtille - 50cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000021791	Liqueur de verveine	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000204420	Liqueur d'Estragon - 50cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2000000204437	Liqueur Pomme raisin - 50cl	Vin et autres boissons	Nathalie Bonneau	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000018135	Mini fromage de brebis	Fromage Frais	Negron Patrick	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000018128	Tomettes affinées	Fromage Frais	Negron Patrick	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022453	Buchette de lozère	Couteaux	Nicolas Mourgues	LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000021951	Couteaux Le Lozère	Couteaux	Nicolas Mourgues	LOZERE	de 0,38 à 0,51	de 1,9 à 2,5
2019000022279	4x12 Escargots Court-Bouillon	Epicerie fine	Nomades des Cévennes	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022262	Cassolette Ail des Ours	Epicerie fine	Nomades des Cévennes	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000023962	Escargots confits à la graisse de canard	Epicerie fine	Nomades des Cévennes	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022286	Tapas d'escargot - Ail des Ours	Epicerie fine	Nomades des Cévennes	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000023955	Tapas d'escargot - Beurre persillé	Epicerie fine	Nomades des Cévennes	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022293	Tapas d'escargot - Noix	Epicerie fine	Nomades des Cévennes	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022309	Tapas d'escargot - Orties	Epicerie fine	Nomades des Cévennes	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000004077	Copeaux de savon - 750g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
073852073218	Cube 300g - Olive	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590224224	Cube 72% d'huile - 300g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590224002	Cube olive - 100g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590214072	Cube prestige - 100g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590214041	Cube savon - 100g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590214034	Cube végétal - 100g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590214232	Cube végétal - 300g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590224200	Savon cube french touch - 300 g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590252289	Savon liquide à l'huile d'olive de Marseille - 500	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590252272	Savon liquide de Marseille - 500ml	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590262219	Savon liquide feuille de figuier - 500 ml	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590262233	Savon liquide miel et amande - 500 ml	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590252234	Savon noir liquide huile d'olive - 500ml	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590251039	Savon noir mou - 500g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590214171	Savonnette Olive	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590213099	Savonnette parfumé feuille de figuier - 125g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590223012	Savonnette parfumé miel et amande - 125g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590224101	Savonnette prestige olive 150gr	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590252258	Spray multi-usage	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
3519590213907	Tranche de Savon de Marseille - 125g	Bien être et senteurs (h)	Nouvelles compagnie des Détergents	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000013550	Nichoïr ONF	Bois	Office National des Forêts	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000015646	3 glaçons de l'Aubrac	Gadget	ON THE ROCKS	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700982700291	6 glaçons en granit sachet de velours	Gadget	ON THE ROCKS	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
2019000015660	9 glaçons en granit de l'Aubrac sachet coton	Gadget	ON THE ROCKS	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3700982700031	Coffret 6 glaçons en granit	Gadget	ON THE ROCKS	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,6	de 1,7 à 3
3760045830433	Confit d'oignons au vinaigre - 210g	Plats cuisinés et Terrines	Origine Cévennes	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
3760045830648	Confit d'oignons aux figues - 215g	Plats cuisinés et Terrines	Origine Cévennes	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
3760045830174	Jus Reinette Vigan - 1l	Boissons sans alcool	Origine Cévennes	HORS LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
3760045830402	Jus Reinette Vigan - 3l	Boissons sans alcool	Origine Cévennes	HORS LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
3760045830341	Soupe à l'oignon - 2 pers - 48cl	Epicerie fine	Origine Cévennes	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000103693	Cèpes au vinaigre 100g	Epicerie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024676739	Cèpes secs - 100g	Epicerie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000100012	Cèpes secs - 40g	Epicerie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000012430	Coullemelles de Lozère au vinaigre-100g	Epicerie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024677347	Girolles au vinaigre - 100g	Epicerie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024679570	Girolles grises sèches - 40g	Epicerie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000012508	Girolles orange sèches - 40g	Epicerie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000019835	Grisets au vinaigre-100g	Epicerie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5

2019000024037	Morilles sèches	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000019521	Morillons sec - 30g	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000017855	Mousserons au Naturel - 170g	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024677323	Mousserons au vinaigre 100g	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000100029	Mousserons secs 40g	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024677354	Pieds de mouton au vinaigre - 100g	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024679273	Poudre de cèpes - 25g	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000100036	Poudre de cèpes - 55g	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022651	Poudre de girolles -30gr	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024679556	Poudre de mousserons - 25g	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024679549	Poudre de Mousserons - 55g	Epicierie fine	Pajot	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000023252	Baume	Bien être et senteurs (h	Pappus	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000023245	Huile de massage	Bien être et senteurs (h	Pappus	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000023238	Savon	Bien être et senteurs (h	Pappus	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000023283	Savon Pappus	Bien être et senteurs (h	Pappus	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000007931	Saucisse sèche	Charcuterie Frais	Paran Benjamin	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000007924	Saucisson sec pur Porc	Charcuterie Frais	Paran Benjamin	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000020435	Saucisson tranché	Charcuterie Frais	Paran Benjamin	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000023795	Terrine de campagne 180g	Plats cuisinés et Terrin	Paran Benjamin	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000023801	Terrine de campagne 360g	Plats cuisinés et Terrin	Paran Benjamin	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000205915	Bâton de marche	Bois	Pascal Patrice	HORS LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2019000019514	Bouffadou	Bois	Pascal Patrice	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
3770006989063	Ceventilles	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770006989025	Chatacookies	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770006989315	Châtaignade cèpes	Epicierie fine	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3770006989308	Châtaignade chèvre	Epicierie fine	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3770006989001	Chatanilles	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770006989018	Chatitron	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770006989292	Houmous châtaignes	Epicierie fine	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3770006989346	Langues de chat	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000018463	Lou colletou	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000018470	Macarons cevenols	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770006989216	Moelleux châtaigne amande	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770006989230	Moelleux châtaigne chocolat	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770006989209	Moelleux châtaigne nature	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770006989223	Moelleux châtaigne noisette	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770006989261	Moelleux châtaigne rhum	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770006989353	Tuiles noisettes	Gâteaux et Confiteries	Passion Cévennes	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3770003064015	Gâteau aux Noix - 450g	Gâteaux et Confiteries	Pâtisserie des lacs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2000024676661	Buron - GM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024676098	Buron - MM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002750	Buron - PM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002651	Capitelle - GM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002644	Capitelle - MM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002637	Capitelle - PM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024680217	Capitelle Double	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024680224	Clocher tourmente	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024677668	Eglise - GM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024677651	Eglise - MM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678016	Eglise - PM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020091	Eglise avec cloche pm	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020442	Eglise-pm	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020398	Fontaine	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020428	Four à pain - GM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020084	Four à pain GM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020077	Four à pain PM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002729	Maison en Lauze - GM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002743	Maison en Lauze - MM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678047	Maison en lauze PU - GM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024677712	Maison en lauze PU - MM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024678030	Maison en Lauze PU - PM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020411	Maison Lauze - MM2	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020404	Maison Lauze-PM	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000023337	Moulin	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000002767	Pont en lauze	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000020381	Porte bougie	Pierre & Poterie	Patrick Vaile	LOZERE	de 0,5 à 0,6	de 1,5 à 3
3421330004327	Aligot 2 personnes - 125g	Epicierie fine	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3421330145006	Aligot 4/5 personnes - 270g	Epicierie fine	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760127795308	Baton du pèlerin - 150g	Gâteaux et Confiteries	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3760042690047	Fouace - 600g	Gâteaux et Confiteries	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3760127795407	Gâteau à la Broche - 300g	Gâteaux et Confiteries	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3543931101011	Gâteau aux Noix - 220g	Gâteaux et Confiteries	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3543931102018	Gâteaux aux Amandes - 220g	Gâteaux et Confiteries	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3543931103015	Gâteaux aux Châtaignes - 220g	Gâteaux et Confiteries	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3543931233170	Gâteaux aux Myrtilles - 220g	Gâteaux et Confiteries	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3523530240038	Huile à la truffe - 25 cl	Epicierie fine	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3523530240090	Huile aux cèpes - 25cl	Epicierie fine	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3523530240120	Huile de noisettes - 25cl	Epicierie fine	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3523538007008	Huile de noix - 25cl	Epicierie fine	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3546940000078	Nonettes à l'orange - 150g	Gâteaux et Confiteries	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3546940000092	Nonettes aux myrtilles - 150g	Gâteaux et Confiteries	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3543930209015	Pain d'épices au Miel - 500g	Gâteaux et Confiteries	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3421330005447	Truffade - 2 personnes - 470g	Epicierie fine	Pèlerin des Saveurs	HORS LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3760106973024	Bastien le chien - 25cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106977879	Ecureuil - 25cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106978142	Fanfan le Faon - 25cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106978159	Fanfan le Faon - 45cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106973383	Froussard - 25cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106973345	Gaspard le Renard - 45cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106975769	Gilou le Loup - 45cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106972980	Glouton le mouton - 25cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106976629	Hiboudhine le hibou - 25cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2

3760106976612	Hiboudhine le hibou - 45cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106973031	Jordan l'âne - 25cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106973062	Jordan l'âne - 45cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2019000022088	Lapinou 20cm Beige	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106973079	Lucien le chien - 45cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106975776	Malou le Loup - 25cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106973390	Martin le Lapin - 25cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2019000012294	MARTIN ours ambre - 30cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2000000400907	MARTIN ours blanc - 30cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2019000018890	MARTIN Ours brun -30cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106972942	Pérette - 45cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106973352	Robin le Lapin - 45cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106972966	Rosette la Vachette - 25cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106973413	Simon le Mouton - 45cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2019000011976	TOINOUs Ours cannelle - 33cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2000000400877	TOINOUs Ours écru et beige - 33cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2000000400884	TOINOUs Ours gris - 33cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2019000012317	TOINOUs Ours marron - 33cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2019000012300	TOINOUs Vintage Ours cannelle - 30cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2000000400891	TOINOUs Vintage Ours marron - 33cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2000000400938	TRIANON Agneau blanc lait - 30cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
2019000018869	TRIANON Agneau vintage clair - 30cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760106977862	Trompe l'oeil l'écureuil - 45cm	Peluches et Jouets	Petites Maries	HORS LOZERE	de 0,3 à 0,5	de 1,6 à 2,2
3760021350207	Langues de Chat - 100g	Gâteaux et Confiteries	PEYRE	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
3103928210104	Mini auto noir	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
3103926008611	Mini manuel acier	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2019000021913	Parapluie eesentiel mini auto le chauvin	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2000000068169	Parapluie golf pliant polyester	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2000000068121	Parapluie homme 67/8 tradition uni/broderie	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2000000068107	Parapluie jonc	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2000000069241	Parapluie lotus transparent	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2000000069227	Parapluie mini auto	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2019000021500	Parapluie mini auto léger	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2000000069180	Parapluie mini open close	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2000000069234	Parapluie monture cloche lotus imprimé	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2000000068770	Parapluie monture lotus cloche fumé	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2019000021920	Parapluie tringle sans ressort jardin d'eden	PARAPLUIE	Piganiol	HORS LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 2 à 3
2000000203485	Baume à la consoude - 30ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000201320	Baume à l'arnica - 30ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204314	Baume du randonneur - 15ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204307	Baume ouf - 15ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204383	Huile Arnica - 50ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204390	Huile Calendula - 50ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204406	Huile de Camomille - 50ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000201351	Huile de massage détente - 50ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000201337	Huile de massage gambette - 50ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000201344	Huile de massage souplesse - 50ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204413	Huile Millepertuis - 50ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000204352	Huile visage geranium - 30ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000021005	Huile visage rose - 30ml	Bien être et senteurs (h)	Plante Infuse	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000201375	Saupoudreur ail des ours - 25g	Epicierie fine	Plante Infuse	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000201382	Saupoudreur herbes de provence - 30g	Epicierie fine	Plante Infuse	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000202167	Saupoudreur herbes des Cèvennes - 20g	Epicierie fine	Plante Infuse	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024678023	Saupoudreur orties - 20g	Epicierie fine	Plante Infuse	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024678122	Sel de guérande ail des ours - 100g	Epicierie fine	Plante Infuse	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2037803032424	Tisane au loin s'en vont les nuages - 30g	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2019000022132	Tisane bon sang	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2019000022125	Tisane de l'aube	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2019000022149	Tisane douceur	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000201931	Tisane du soir - 25g	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2011164222014	Tisane et roule la jeunesse - 25g	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000201832	Tisane Frisquette - 35g	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2040558327547	Tisane le bonheur des ogres - 25g	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2024315034411	Tisane les petits ruisseaux - 30g	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000201849	Tisane mieux être - 35g	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2000000202006	Tisane plume - 50g	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2019000020992	Tisane un Chat dans la gorge - 30g	Thé et tisane	Plante Infuse	LOZERE	de 0,38 à 0,55	de 1,7 à 2,3
2019000020169	Glace châtaigne	Glace	Rieu Olivier	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2019000020114	Glace chocolat	Glace	Rieu Olivier	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2019000018579	Glace Framboise	Glace	Rieu Olivier	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2019000020152	Glace pomme coing	Glace	Rieu Olivier	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2019000018562	Glace Vanille	Glace	Rieu Olivier	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2019000018586	Glace Yaourt-Citron	Glace	Rieu Olivier	LOZERE	de 0,48 à 0,5	de 1,8 à 2,1
2000024679020	Huile de Noix - 50cl	Epicierie fine	Rouge et le Noir	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000205243	Poires sirop	Vin et autres boissons	Rouge et le Noir	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000020985	Apéritif gentiane 75 cl	Vin et autres boissons	Saveur des bois	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000018661	Assaisonnement Forestier	Epicierie fine	Saveur des bois	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024679327	Cèpes au vinaigre - 90g	Epicierie fine	Saveur des bois	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000020978	Cèpes au vinaigre 150 gr	Epicierie fine	Saveur des bois	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000017923	Cèpes du gévaudan	Epicierie fine	Saveur des bois	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000018654	Girolles au vinaigre - 150g	Epicierie fine	Saveur des bois	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024679310	Girolles au vinaigre - 90g	Epicierie fine	Saveur des bois	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000003179	Liqueur de Cèpes - 20cl	Vin et autres boissons	Saveur des bois	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
2019000017916	Perles de cèpes	Epicierie fine	Saveur des bois	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000024679266	Sel aux cèpes - 80g	Epicierie fine	Saveur des bois	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2000000206141	Savon clair de forêt - 100g	Bien être et senteurs (h)	Savonnerie en Margeride	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000206134	Savon couleur d'Atlas - 100g	Bien être et senteurs (h)	Savonnerie en Margeride	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000206165	Savon jour de fête - 100g	Bien être et senteurs (h)	Savonnerie en Margeride	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000206158	Savon promesse du jour - 100g	Bien être et senteurs (h)	Savonnerie en Margeride	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000206127	Savon verdon - 100g	Bien être et senteurs (h)	Savonnerie en Margeride	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000101323	Boeuf bourguignon - 600g	Plats cuisinés et Terrine	Souchon	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000019859	Boeuf bourguignon 400 gr	Plats cuisinés et Terrine	Souchon	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5

2019000021333	Fricandeau pur porc - 130g	Plats cuisinés et Terrins	Souchon	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000104911	Gras double - 300g	Plats cuisinés et Terrins	Souchon	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000101347	Jambonneau - 300g	Plats cuisinés et Terrins	Souchon	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000021326	Pâté de foie pur porc - 130g	Plats cuisinés et Terrins	Souchon	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103471	Plat de côtes de Porc - 300g	Plats cuisinés et Terrins	Souchon	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000103501	Sac d'os - 300g	Plats cuisinés et Terrins	Souchon	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2019000007887	Saucisse sèche	Charcuterie Frais	Souchon	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000013734	Saucisse sèche au roquefort	Charcuterie Frais	Souchon	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000007894	Saucisson sec	Charcuterie Frais	Souchon	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2019000007900	Tranche saucisson sec	Charcuterie Frais	Souchon	LOZERE	de 0,32 à 0,48	de 1,5 à 2,1
2000000101385	Tripoux de l'Aubrac - 300g	Plats cuisinés et Terrins	Souchon	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
2000000101392	Tripoux de l'aubrac - 500g	Plats cuisinés et Terrins	Souchon	LOZERE	de 0,4 à 0,6	de 1,8 à 2,5
3760321090001	Le biscuit de la Bête	Gâteaux et Confiteries	Sucresale	LOZERE	de 0,37 à 0,66	de 1,9 à 3
2019000012515	Chaussons	Peaux et Cuirs	Tergus	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000014663	Gants Tergus	Peaux et Cuirs	Tergus	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000012836	Mules	Peaux et Cuirs	Tergus	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000019873	Semelles	Peaux et Cuirs	Tergus	LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000024675435	Farine de châtaigne - 500g	Epicerie fine	Terre de Châtaigne	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000022644	Agneaux blanc 100 et plus	Peaux et Cuirs	Vallée Entreprise	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000021784	Mini béliers	Peaux et Cuirs	Vallée Entreprise	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000012126	Peau agneau blanche	Peaux et Cuirs	Vallée Entreprise	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000012133	Peau agneau marron	Peaux et Cuirs	Vallée Entreprise	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000012119	Peau chamoisée	Peaux et Cuirs	Vallée Entreprise	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000013611	Peau d'agneau blanche grand modèle poils lon	Peaux et Cuirs	Vallée Entreprise	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000012102	Peau de chèvre	Peaux et Cuirs	Vallée Entreprise	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068787	Tabouret agneau	Peaux et Cuirs	Vallée Entreprise	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2000000068794	Tabouret mouton	Peaux et Cuirs	Vallée Entreprise	HORS LOZERE	de 0,45 à 0,6	de 1,5 à 3
2019000018371	Quilles "La Lozérienne"	Bois	Valy Jean -Marie	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
3527860001741	Bière à la Châtaigne Bio - 75cl	Vin et autres boissons	Verfeuille	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3527860002397	Castagnole 75cl	Vin et autres boissons	Verfeuille	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3527860000393	Châtaignes séchées blanchettes - 450g	Epicerie fine	Verfeuille	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3527860006944	Confit oignon doux - 210g	Epicerie fine	Verfeuille	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3527860001161	Confiture châtaignes zeste d'orange - 360g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860000140	Confiture de Cassis - 360g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860000164	Confiture de Cerise Griotte - 360g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860000010	Confiture de châtaignes - 360g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860001529	Confiture de châtaignes - 820g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860000096	Confiture de Figues - 360g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860000072	Confiture de Framboises - 360g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860000287	Confiture de Gratte cul - 360g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860000126	Confiture de Mûres - 360g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860000041	Confiture de Myrtilles - 360g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860007897	Confiture Rhum raisin - 360g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860004506	Crème de Châtaignes - 50cl	Vin et autres boissons	Verfeuille	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
35278600005824	Crème de Marron vanillée - 350g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860007859	Délice de Châtaigne à la poire - 340g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860006937	Délice de Châtaigne Chocolat - 340g	Confitures	Verfeuille	LOZERE	de 0,39 à 0,58	de 1,7 à 2,4
3527860002380	Liqueur de châtaigne - 50 cl	Vin et autres boissons	Verfeuille	LOZERE	de 0,3 à 0,6	de 1,8 à 2,8
3527860000355	Marrons au Cognac - 240g	Epicerie fine	Verfeuille	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3527860000348	Marrons entiers naturels - 240g	Epicerie fine	Verfeuille	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3527860000331	Marrons entiers naturels - 430g	Epicerie fine	Verfeuille	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3527860000379	Purée de Marrons - 400g	Epicerie fine	Verfeuille	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
3527860003301	Sirop de Châtaigne - 50cl	Boissons sans alcool	Verfeuille	LOZERE	de 0,33 à 0,59	de 1,5 à 2,6
3527860000430	Velouté de châtaignes - 720ml	Epicerie fine	Verfeuille	LOZERE	de 0,29 à 0,58	de 1,4 à 2,5
2019000018173	Savon de jument au miel	Bien être et senteurs (h)	Vignolles Elisabeth	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2019000018166	Savon de jument nature	Bien être et senteurs (h)	Vignolles Elisabeth	LOZERE	de 0,31 à 0,55	de 1,75 à 2,7
2000000206066	Agneau en bois	Bois	Vincent Bernard	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000005072	Cèpe en bois - GM	Bois	Vincent Bernard	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000203515	Cèpe en bois - MM	Bois	Vincent Bernard	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000005089	Cèpe en bois - PM	Bois	Vincent Bernard	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000204031	Cèpe en bois - TGM	Bois	Vincent Bernard	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000204468	Girolle	Bois	Vincent Bernard	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000204475	Lièvre en bois	Bois	Vincent Bernard	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000203782	Mini Cèpe en bois	Bois	Vincent Bernard	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8
2000000206080	Morille	Bois	Vincent Bernard	LOZERE	de 0,31 à 0,58	de 1,3 à 2,8

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : TOURISME DURABLE

Objet de la délibération : Tourisme : individualisation de crédits au titre du Fonds d'Aide au Tourisme

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) : Mme Régine BOURGADE, Mme Valérie CHEMIN, M. Laurent SUAU.

Absent(s) : Alain ASTRUC.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

Délibération n°CP_23_203 du 9 juin 2023

VU l'article L 1110-10, L 1111-4, L 1611-4 et L 3212-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L 132-1 à 136-6 du Code du Tourisme ;

VU la délibération n°CD_22_1007 du 14 février 2022 approuvant le règlement général d'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement ;

VU la délibération n°CD_22_1036 du 30 mai 2022 approuvant la stratégie Touristique départementale "Vers un tourisme durable 2022-2028" ;

VU la délibération n°CD_22_1084 du 16 décembre 2022 approuvant la politique départementale 2023 «Tourisme» ;

VU la délibération n°CD_22_1091 du 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération n°CD_23_1010 approuvant la décision modificative n°1 ;

CONSIDÉRANT le rapport n°806 : "Tourisme : individualisation de crédits au titre du Fonds d'Aide au Tourisme", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 5 000 € en faveur de l'Office de tourisme Mende Cœur de Lozère pour l'organisation du Festival des Randonnées 2023 sur une dépense subventionnable de 20 200 €.

ARTICLE 2

Individualise, à cet effet, un crédit de 5 000 €, à imputer au chapitre 939-94/65734.

ARTICLE 3

Autorise la signature de tous les documents éventuellement nécessaires à la mise en œuvre de ce financement.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_203 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 3 Mme Régine BOURGADE, Mme Valérie CHEMIN, M. Laurent SUAU.
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 22 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°806 "Tourisme : individualisation de crédits au titre du Fonds d'Aide au Tourisme" en annexe à la délibération

Au budget 2023, une enveloppe de 5 000 € a été réservée au chapitre 939-94 article 65734 pour le programme « Fonds d'Aide au Tourisme-Public ».

Je vous propose d'étudier la demande de subvention suivante proposée sur le Fonds d'Aide au Tourisme (FAT) :

Office de tourisme Mende Cœur de Lozère pour l'organisation du Festival des Randonnées 2023

Président : Laurent SUAU

L'office de tourisme de Mende prévoit d'organiser la 5ème édition du Festival des Randonnées les 18, 19 et 20 mai prochain. Le thème de cette nouvelle édition sera les GR de la Lozère. L'objectif de ce festival est de proposer des randonnées accompagnées sur tout le territoire lozérien mais également des expositions, des conférences et des projections de films en lien avec la thématique de la marche.

En 2022, cette édition a permis de rassembler près 900 participants en provenance de l'Hérault, de l'Ardèche, du Gard et de la Haute-Garonne.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € a été accordée en 2022 et le Département aide financièrement ce festival d'envergure départementale depuis ses débuts.

Le budget total de cette action s'élève à 20 200 € TTC. Le plan de financement est le suivant :

Conseil départemental de la Lozère (40%)	8 000 €
Communauté de communes Cœur de Lozère	5 000 €
Autofinancement	2 000 €
Recettes (billetterie, repas)	5 200 €
Total	20 200 €

Je vous propose d'accorder une aide de **5 000 €** à l'office de tourisme Cœur de Lozère pour l'organisation du Festival des Randonnées en 2023.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je vous propose :

- d'approuver l'individualisation d'un montant total de **5 000 €** sur le chapitre 939-94, article 65734,
- de m'autoriser à signer tous les documents relatifs à la bonne mise en œuvre de cette opération.

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : RESSOURCES INTERNES ET FINANCES DEPARTEMENTALES

Objet de la délibération : Avenant n°2 au protocole sur le télétravail

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Alain ASTRUC, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAOU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU le Code Général de la Fonction publique ;

VU la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, notamment l'article 133 ;

VU le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État et dans la magistrature ;

VU le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

VU le décret n°2020-524 du 5 mai 2020 modifiant le décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

VU la délibération n°CP_14_126 du 31 janvier 2014 relative à l'expérimentation du télétravail ;

VU la délibération n°CP_21_269 du 20 juillet 2021 relative au règlement de télétravail ;

VU la délibération n°CP_22_378 du 16 décembre 2022 relative au règlement de télétravail;

VU l'avis favorable rendu par le Comité Social Territorial réuni en date du 15 mai 2023.

CONSIDÉRANT le rapport n°900 : "Avenant n°2 au protocole sur le télétravail", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que le règlement du télétravail, adopté le 20 juillet 2021 et revu par délibération du 16 décembre 2022, définit la procédure d'octroi et de renouvellement d'autorisation des jours télétravaillés, hors période exceptionnelle comme la menace d'épidémie ou en cas de force majeure.

ARTICLE 2

Décide, compte-tenu du nombre accru de télétravailleurs dans la collectivité, de simplifier la procédure de renouvellement des candidatures de télétravail en remplaçant la procédure de renouvellement actuellement en vigueur dans la collectivité, par un système de reconduction tacite (sous réserve de l'accord de l'agent, de l'encadrement et sans qu'un changement de fonction ne soit intervenu),

ARTICLE 3

Approuve le règlement du télétravail actualisé, tel que joint en annexe, permettant de faciliter la procédure de renouvellement des demandes de télétravail pour les agents ayant déjà effectué une demande initiale.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_204 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 26 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°900 "Avenant n°2 au protocole sur le télétravail" en annexe à la délibération

Le télétravail est un mode d'organisation du travail dont l'objectif est de mieux articuler vie personnelle et vie professionnelle. Le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 modifié par le décret n°2020-524 du 11 février 2020, détermine ses conditions d'exercice : quotité des fonctions pouvant être exercées sous la forme du télétravail, nécessité d'une demande de l'agent, mentions que doit comporter l'acte d'autorisation. Sont exclues du champ d'application dudit décret les autres formes de travail à distance (travail nomade, travail en réseau...).

Un règlement a été soumis au Comité technique lors de sa réunion du 4 février 2021 avec un avis favorable et adopté par délibération n°CP_21_269 du 20 juillet 2021.

Ce règlement précise les modalités d'application du télétravail dans la collectivité hors période exceptionnelle comme la menace d'épidémie, ou en cas de force majeure. Il a été mis en œuvre au 2 mai 2022.

La procédure initiale impliquait initialement que les agents souhaitant renouveler leur demande de télétravail, devaient remplir les documents sous la même modalité que dans le cadre d'une demande classique.

Au vu du nombre accru de télétravailleurs dans la collectivité, il avait déjà été procédé à une simplification de la procédure de renouvellement des candidatures de télétravail par le biais de la délibération n°CP_22_378. Demeurant cependant conséquente, il convient d'y apporter une nouvelle simplification.

Ainsi, je vous propose:

- De remplacer la procédure de renouvellement actuellement en vigueur dans la collectivité, par un système de reconduction tacite (sous réserve de l'accord de l'agent, de l'encadrement et sans qu'un changement de fonction ne soit intervenu),
- De modifier le règlement télétravail en tenant compte de l'évolution de la procédure de renouvellement.

Il vous est demandé de bien vouloir valider cette mise à jour du règlement, dont le document est joint en annexe, laquelle permettra de faciliter la procédure de renouvellement des demandes de télétravail pour les agents ayant déjà effectué une demande initiale.

REGLEMENT DU TELETRAVAIL

- DEPARTEMENT DE LA LOZERE -

version 9 – validation CST du 15 mai 2023

REGLEMENT DU TELETRAVAIL DEPARTEMENT DE LA LOZERE

PREAMBULE

Le télétravail se définit comme « une forme d'organisation et/ou de réalisation du travail, utilisant les technologies de l'information dans le cadre d'un contrat de travail et dans laquelle un travail, qui aurait également pu être réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué hors de ces locaux de façon régulière ». C'est la possibilité pour un salarié du secteur public ou privé d'exercer son activité à distance de son bureau soit depuis le domicile, soit depuis un autre lieu (ex. : télécentre, lieu public...). Le télétravail peut être « pendulaire », c'est-à-dire qu'il est exercé en alternance entre le lieu de télétravail et le bureau.

L'article 1 du Décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 modifiant le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature définit le télétravail comme suit :

« Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux où il est affecté sont réalisées hors de ces locaux en utilisant les technologies de l'information et de la communication. ».

Le télétravail représente la possibilité de faire coïncider les exigences d'une vie personnelle avec celles d'une vie professionnelle. C'est également un facteur d'aménagement du territoire et un gain de temps avec la réduction du nombre de trajets domicile – travail, laquelle présente aussi des avantages en termes de facture énergétique dans la droite ligne des objectifs fixés par les lois Grenelle 1 et 2 et la loi transition énergétique pour la croissance verte.

Le télétravail n'est pas un droit. Il est soumis à autorisation de l'administration.

NOTION DE TELETRAVAIL

- Pour qu'un agent soit considéré comme télétravailleur potentiel, il doit utiliser dans son travail les technologies de l'information avec une régularité et une intensité suffisantes ; à savoir l'utilisation de l'informatique tous les jours (ou plusieurs fois par semaine) et dans tous les cas d'un usage supérieur à 8 heures par semaine.
- Le télétravail est un régime de travail souple selon lequel les agents ont l'autorisation d'effectuer une partie ou la totalité de leurs tâches dans un lieu de télétravail.

CONDITION D'ACCES AU TELETRAVAIL

Les conditions pour accéder au télétravail sont les suivantes :

→ le télétravail s'appuie sur une démarche volontaire conduite à l'initiative de l'agent. C'est un choix individuel qui ne peut être imposé à l'agent sauf cas de circonstances exceptionnelles comme la menace d'épidémie, ou en cas de force majeure.

Ce règlement s'applique hors périodes de crises sanitaires pendant lesquelles il pourra faire l'objet d'adaptation.

Le télétravailleur se réserve le droit de revenir à un mode de travail plus classique dès lors qu'il le souhaite, et est assuré de son maintien sur le site et sur le poste qui étaient les siens antérieurement à la période de télétravail. La hiérarchie peut également mettre fin à tout moment au télétravail dès lors que ce mode de travail sera jugé inadapté au travail de l'agent, à la bonne tenue de son poste ou si le « contrat d'engagement » n'est pas respecté.

- l'agent et son responsable doivent définir dans le contrat d'engagement de télétravail (Cf. annexe 3), les missions liées à son poste qui vont être effectuées en télétravail,
- ces activités doivent pouvoir être exercées à distance et les applications informatiques nécessaires doivent être disponibles pour cet accès distant,
- avoir l'accord : de l'agent, de son responsable direct, et de sa direction.

L'autorisation de télétravail est liée au poste occupé. Un changement de poste met fin à l'autorisation donnée. Si l'agent souhaite à nouveau télétravailler, une nouvelle demande liée au nouveau poste occupé devra être formulée.

Il sera de la responsabilité du supérieur hiérarchique de s'assurer que le travail fourni par l'agent est conforme aux attentes définies au préalable. Un point régulier est recommandé.

Conformément au Décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 (Article 4), "il peut être mis fin à cette forme d'organisation du travail, à tout moment et par écrit, à l'initiative de l'administration ou de l'agent, moyennant un délai de prévenance de deux mois. Dans le cas où il est mis fin à l'autorisation de télétravail à l'initiative de l'administration, le délai de prévenance peut être réduit en cas de nécessité du service dûment motivée."

Le télétravail est à concevoir comme un projet de service. Il est nécessaire d'en appréhender collectivement tous les contours et, pour l'encadrant, de trouver la meilleure articulation entre les demandes individuelles, le quotidien de travail et les exigences du service.

Tout encadrant concerné par une ou des demandes de télétravail se doit d'échanger avec son équipe sur la meilleure répartition des jours de télétravail entre les agents, la nécessité d'assurer la continuité du service public devant guider la réflexion. Le nombre d'agents bénéficiant de ce dispositif au sein d'une même mission, service ou direction, doit être compatible avec la bonne organisation de la collectivité.

PROCEDURE DE CANDIDATURE

Les agents intéressés pour déposer leur candidature devront remplir la fiche de candidature (annexe 2) ainsi que la fiche d'auto-évaluation télétravail à domicile (annexe 1), disponibles sur Intranet. Le dossier de candidature est composé de la fiche de candidature à remplir par l'agent et de la fiche d'entretien à compléter avec le responsable. Sur la fiche d'entretien seront ensuite notés les avis du responsable et de la direction.

La décision finale sera prise par le Comité de décision constitué du directeur en charge des RH, du directeur adjoint en charge des SI, du directeur général des services, après vérification de la faisabilité technique et organisationnelle. Concernant le renouvellement, à l'issue de la date de fin de convention (sauf avis contraire de la direction exprimé 2 mois avant la reconduction), cette dernière est reconduite de manière tacite pour la même période. En cas de désaccord entre l'agent et sa chaîne hiérarchique, la décision finale relève du domaine de compétence du Comité de décision.

Un contrat d'engagement sera établi entre le télétravailleur, son responsable, sa direction et le Directeur général des Services. Ce contrat définira les modalités d'exercice du télétravail, la charge de travail et les critères de résultats attendus en équité avec les agents travaillant au sein des services départementaux et une copie sera jointe au dossier administratif de l'agent.

Le contrat d'engagement peut prévoir une période d'adaptation de trois mois maximum (article 5 du décret n°2016-151).

Afin de faciliter l'organisation des services, deux campagnes d'inscription au télétravail auront lieu la première année de mise en place :

- une en janvier pour une mise en place en février: l'autorisation de télétravail prendra fin au 31 juillet,
- une en juillet pour une mise en place en août : l'autorisation de télétravail prendra fin au 31 janvier.

Au vu des résultats de cette nouvelle année, il pourra être envisagé de ne faire qu'une campagne de télétravail par an au courant du mois décembre pour l'année suivante.

En dehors de ces campagnes, aucune demande de télétravail ne sera acceptée (sauf nouvelle demande ou changement de poste).

Dans tous les cas, une nouvelle demande de l'agent reste obligatoire en cas de changement de fonction (article 5 du décret n°2016-151), de changement d'organisation ou de manager.

SELECTION DES CANDIDATURES

1→ Agents pouvant bénéficier du télétravail :

Une fonction est télétravaillable si, parmi les missions à réaliser, les activités compatibles avec le télétravail peuvent être regroupées au moins sur un jour de travail par semaine et si l'organisation du service n'est pas perturbée.

2→ Pré-requis :

- espace dédié au travail, calme et isolé, disposant d'un équipement dédié (table, chaise, lampe de bureaux, etc) ;
- Outil informatique : l'agent devra remplir la fiche d'auto-évaluation (Cf. annexe 1).

3→ Exclusions :

Sont exclus du dispositif :

- les agents dont les missions ne relèvent pas d'un volume de travail suffisant pour être télétravaillable.
- les agents dont les fonctions nécessitent une présence physique indispensable à la réalisation de leur mission
- Ne sont pas télétravaillables les activités portant sur des documents papiers confidentiels qui ne peuvent être ni numérisés ni chiffrés ou qui ne peuvent être transportés sans risquer de compromettre leur confidentialité.
- Les activités nécessitant l'utilisation de logiciels ou d'applications faisant l'objet de restrictions techniques d'utilisation à distance ou l'utilisation de matériel spécifique.

L'appréciation des candidatures se fera par la hiérarchie et entérinée par le Comité de décision.

MODALITES D'ORGANISATION DU TELETRAVAIL

Le télétravail est organisé selon les conditions générales suivantes :

- Pour un agent à temps plein, le nombre de jours télétravaillés est fixé à deux jours maximum et non consécutifs. Les jours télétravaillés sont fixes et définis avec le supérieur hiérarchique dans le «contrat d'engagement». En aucun cas le jour télétravaillé ne pourra être le mercredi.
- Tout agent doit assurer sur son lieu de travail un minimum de trois jours en présentiel par semaine pour pouvoir bénéficier de 2 jours de télétravail.
- Les cadres dirigeants ne peuvent bénéficier que d'une journée de télétravail par semaine.
- Il ne peut y avoir de télétravail par demi journée.
- Afin de prendre en considération les obligations de service (réunions, formations, permanence ou remplacement ponctuel d'un collègue...), il pourra être imposé à l'agent, par sa hiérarchie, d'annuler sa journée de télétravail. Elle sera alors perdue. En aucun cas, les jours de télétravail sont cumulables.

Un télétravailleur ne peut refuser de participer à une réunion où sa présence est requise, ni à une formation qui se déroulerait un jour télétravaillé.

- Le télétravailleur gère l'organisation de son temps de travail. Les journées de télétravail sont comptabilisées dans le logiciel de gestion du temps Chronogestor selon la durée forfaitaire prévue. Aucune heure supplémentaire ne sera comptabilisée. Il appartient à l'agent de réaliser l'objectif ou la mission convenu dans le temps imparti.
- La durée journalière de télétravail est la même que celle des jours travaillés. L'agent organise son temps de travail en intégrant la modalité horaire qu'il a choisie (8h00, 7h48, 7h36, 7h) à l'intérieur d'une plage allant de 8h00 à 18h00 avec une pose méridienne au minimum d'une durée de 45 minutes.

L'agent indiquera à sa hiérarchie ses horaires. Les plages fixes (9h00-11h30, 14h00-16h30) doivent être respectées.

Rappel : l'activité d'un agent en télétravail est équivalente à celle d'un agent en présentiel. À ce titre, il doit être joignable et en mesure de répondre aux mêmes sollicitations.

- Tous les droits des agents télétravailleurs sont maintenus et identiques à ceux des agents du Département, notamment en matière de congés, de formation, etc.
- Le télétravailleur aménage ou se réserve un espace de travail et s'assure de son maintien dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.
Le poste de travail au domicile du télétravailleur est susceptible d'exposer l'agent aux mêmes risques professionnels que les postes bureautiques sur sites (travail sur écran, risque électrique et incendie, etc.).
Le poste de travail doit donc être « adapté » pour prévenir ces risques et permettre, notamment, de bonnes conditions de travail. En faisant acte de candidature, l'agent déclare disposer des conditions suffisantes pour travailler dans un cadre adéquat tant sur le plan du respect des normes de sécurité qu'en matière d'ergonomie et d'aménagement de l'espace de travail.

Lorsque le télétravail est organisé au domicile, l'agent doit joindre à sa demande de télétravail une attestation sur l'honneur de conformité aux normes d'hygiène et de sécurité, de conformité des installations techniques et de disposer d'un espace dédié au télétravail.

L'agent autorise l'équipe prévention de la direction en charge des ressources humaines, après information de l'agent, à vérifier sur le lieu du télétravail, si les conditions de travail sont remplies. Le refus d'accès peut constituer un refus de la Collectivité de son maintien en activité de télétravail.

Les modalités seront définies individuellement et seront inscrites dans le contrat d'engagement qui devra être signé par l'agent, son responsable, la Direction et le Directeur général des Services.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les missions, activités ou tâches qui sont effectuées lors des périodes de télétravail, ainsi que les modalités de liaison, sont définies par le supérieur hiérarchique, après échange avec l'agent. Elles sont actées dans le contrat d'engagement.

LIEU D'EXERCICE DU TELETRAVAIL

Conformément au Décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 (Article 1), les agents du Département peuvent télétravailler depuis leur domicile ou depuis un tiers-lieu (télécentre, locaux : MDS, CT, UT, collègues) du Conseil départemental après vérification des possibilités par la direction en charge des systèmes d'information.

Le choix du lieu revient à l'agent, mais il doit être validé par le supérieur hiérarchique et est inscrit à l'annexe de la convention de télétravail.

MATERIEL MIS A DISPOSITION

Le Département de la Lozère met à disposition du télétravailleur l'équipement nécessaire à l'exercice de son activité professionnelle lorsque le lieu de télétravail est situé dans un des télécentres du département, ou dans un local du Département.

Lorsque le lieu de télétravail est à domicile ou un tiers lieu hors du département, le télétravailleur utilisera son ordinateur personnel sous réserve de la compatibilité technique après validation du SI ou celui du télécentre. Dans ce cas, le télétravailleur devra vérifier les garanties de son contrat d'assurance multirisques habitation, ces biens n'étant pas couverts par l'assurance de la collectivité

Lorsqu'un agent est en télétravail, il doit transférer ses appels de son poste de téléphone professionnel sur un poste à domicile. À ce titre, il devra fournir à sa hiérarchie un numéro de téléphone sur lequel il pourra être joint.

S'agissant du télétravail à domicile, le Conseil départemental ne versera aucune indemnité ou sujétion liées aux éventuels surcoûts de fonctionnement.

En revanche, les tickets restaurant sont maintenus.

ASSURANCES

Le Conseil départemental prend en charge les dommages subis par les biens de toute nature mis à disposition du télétravailleur dans le cadre de son activité professionnelle.

Les dommages causés aux tiers sont pris en charge par la collectivité s'ils résultent directement de l'exercice du télétravail (ou s'ils sont causés par les biens qu'elle met à disposition du télétravailleur).

Si les dommages résultent d'une faute personnelle détachable du service, la responsabilité du Département n'est pas engagée ; si la responsabilité du Conseil Départemental est recherchée, cette dernière peut se retourner contre le télétravailleur.

Le Conseil départemental ne prend pas en charge le matériel appartenant au télétravailleur et utilisé dans le cadre de son activité (ordinateurs, mobiliers, etc).

L'agent en télétravail à son domicile doit fournir à la collectivité une attestation provenant de son assureur au titre de son assurance multirisque habitation indiquant que ce dernier a pris acte du fait qu'il exerce une activité professionnelle à domicile.

CONFIDENTIALITE ET PROTECTION DES DONNEES

Le télétravailleur s'engage à :

- respecter les règles et usages en vigueur au Département de la Lozère, notamment la charte informatique.
- s'assurer de la confidentialité et de la sûreté des informations ou fichiers de données utilisés.
- utiliser les ressources mis à sa disposition uniquement à des fins professionnelles.

La collectivité s'engage quant à elle à prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la protection des données utilisées et traitées par le télétravailleur à des fins professionnelles. L'agent télétravailleur sera préalablement informé de la mise en place d'éventuels dispositifs de contrôle sur le poste informatique confié.

ACCOMPAGNEMENT DES TELETRAVAILLEURS

Tous les télétravailleurs et leurs encadrants s'engagent à suivre une formation dédiée au télétravail dans l'année. Elle traitera notamment des modalités du télétravail, des risques professionnels inhérents au télétravail, des évolutions de l'organisation du travail et des adaptations du management à une gestion à distance.

Par ailleurs, le cas échéant, une ou des formations ciblées sur l'utilisation des équipements et outils nécessaires à l'exercice des missions en télétravail pourront être dispensées aux télétravailleurs.

RECOURS EN CAS DE REFUS D'UNE DEMANDE OU D'UN RENOUVELLEMENT

Conformément au Décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 (Article 8)

« La commission administrative paritaire ou la commission consultative paritaire compétentes peuvent être saisies, par l'agent intéressé, du refus opposé à une demande initiale ou de renouvellement de télétravail formulée par lui pour l'exercice d'activités éligibles fixées par l'un des actes mentionnés à l'article 7 ainsi que de l'interruption du télétravail à l'initiative de l'administration. »

DEROGATIONS (Décret n° 2020-524, article 3).

À la demande des agents dont l'état de santé, le handicap ou l'état de grossesse, le justifie, et après avis du médecin de prévention, une dérogation au nombre de jours télétravaillés peut être accordée pour une période limitée.

Cette dérogation, jointe à la présente convention, est renouvelable une fois après avis du médecin de prévention.

Annexe 1 : Outils informatiques → Home

Les réponses à ses questions permettront à la DSI d'évaluer la capacité technique à télétravailler dans de bonnes conditions.

Mon équipement Informatique		
	Oui	Non
Je dispose d'un ordinateur de type PC de moins de 3 ans ?		
Le système d'exploitation est Windows 10 ?		
La navigateur chrome est installé ?		
Je dispose d'un antivirus ?		
Je dispose d'un pare-feu ?		
Je dispose d'un casque+micro (kit main libre) ?		
Je dispose d'une liaison internet de 8Mo réel ? *		

* Tests à réaliser sur Internet : <https://www.ariase.com/box/test-vitesse>

I-Les bonnes pratiques de l'agent en position de télétravail à domicile (Cf. charte informatique)

En matière de sécurité informatique

Il est rappelé qu'un mot de passe doit rester secret et toujours être saisi à l'abri des regards indiscret. Il faut éviter, par exemple, de l'inscrire sur un post-it déposé à la sauvette sur le bureau, à la vue de tous dans un tiroir.

Il convient de changer ses mots de passe régulièrement, voire immédiatement en cas de divulgation par inadvertance. La procédure Changer son mot de passe via l'intranet doit être utilisée.

En matière d'utilisation des ressources informatiques

L'utilisation des applications informatiques du Conseil Départemental auxquelles le télétravailleur a accès ainsi que l'usage des autres ressources informatiques (messagerie, visio-conférences, cloud.lozere.fr) mises à disposition, doivent être exclusivement motivés par une finalité professionnelle.

Un usage privé de la messagerie ou d'internet sur la plate-forme de télétravail est toutefois admis et doit être exercé dans des limites raisonnables et sans que le fonctionnement normal du réseau professionnel ne soit perturbé. Cet usage doit être conforme aux obligations (de réserve, discrétion et neutralité) qui s'imposent. Il ne doit pas être contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

En matière de confidentialité

Le télétravailleur devra veiller et porter une attention particulière à ce que les informations traitées en situation de télétravail demeurent confidentielles et éviter l'accès ainsi que l'utilisation abusive ou frauduleuse des outils, logiciels informatiques mis à disposition et aux données qu'ils contiennent.

À cette fin, le télétravailleur doit disposer d'un espace de travail dédié et isolé lui permettant de garantir la confidentialité de ses travaux.

Par ailleurs, il est rappelé qu'aucun dossier en cours de traitement n'a vocation à être présent sous forme dématérialisée sur le poste de travail de l'agent placé en télétravail. La capitalisation se fait sur les espaces bureautiques partagés du service.

Enfin, la distribution du certificat mis à disposition et des identifiants de connexion à la plate-forme de télétravail est interdite.

En matière d'impression

Les impressions papier ne sont pas possibles en télétravail. En effet, les copieurs du Département ne sont pas accessibles depuis le domicile.

En revanche, l'impression PDF ou dématérialisée reste encore possible.

II- Les outils mis à disposition de l'agent en position de télétravail à domicile

Documentation disponible sur l'intranet rubrique services-generaux, ressources informatiques et travail collaboratif :

https://intranet.local.cg48/services-generaux/ressources-informatiques/copy_of_outils-informatiques/visioconference/view

- la téléconférence à la demande - La visioconférence et la téléconférence en salle virtuelle du Conseil Départemental (OVP) - La visioconférence d'équipe (webconf.lozere.fr) - l'outil de prise en main à distance Teamviewer QS, téléchargeable sur le site du Département onglet Utilitaire (à télécharger obligatoirement)

Fait à Mende
le ../../..

Signature de l'agent :

Annexe 2 : FICHE DE CANDIDATURE AU DEPARTEMENT DE LA LOZERE

Vous êtes candidat au télétravail :

Afin d'arriver à une vision la plus claire possible de la situation de télétravail, il convient de prendre le temps de la réflexion nécessaire pour compléter ce dossier.

Nom- Prénom
Direction –service

1- Raisons/motivation pour le télétravail :

Organisation du travail:

.....
.....

Organisation personnelle:

.....
.....

Autres points relatifs à l'organisation de votre travail :

.....
.....

Choix du lieu de télétravail:

.....
.....

Espace dédié au travail :

.....
.....

Matériel informatique à domicile (Cf.fiche d'auto-évaluation télétravail à domicile à joindre)

2- Ma fonction :

- Ma mission et mes responsabilités me permettent-elles d'exercer une partie de mes activités en dehors de mon lieu de travail habituel ?
Oui Non

- Si oui, quelles sont les activités qui ne nécessitent pas ma présence sur le site ?



- Dans quelle mesure et à quelle fréquence, ma fonction implique-t-elle des rencontres ou des contacts avec ma hiérarchie, les membres de mon service et/ou de ma direction (réunion d'équipes, de service) ?

- Ces rencontres et contacts peuvent-ils se gérer dans de bonnes conditions par des moyens de communication à distance (visioconférence, etc.) ?

- Quels sont les documents et informations qui seront nécessaires au quotidien dans mon travail-et dans quelle mesure seront-ils à ma disposition ? Serais-je en mesure d'échanger des données à distance ?

- Quelles sont les évolutions qu'une nouvelle organisation du travail de ce type pourra impliquer dans la répartition de mes activités ?

- Quelles sont les évolutions qu'une nouvelle organisation du travail de ce type pourra impliquer dans la répartition des activités sur mes collègues ?

3- Critères techniques :

A REMPLIR PAR L'AGENT		PARTIE RESERVEE AU COMITE DE DECISION
LIEU DE TELETRAVAIL CHOISI :		
Missions effectuées en télétravail	Besoins techniques correspondant	Compatibilité du lieu choisi

Fait à, le

Signature de l'agent



AVIS DE LA HIERARCHIE

Le chef de service	La Direction
Avis:	Avis:
Fait à, le.....	Fait à, le.....

Comité de décision FAVORABLE / DEFAVORABLE*
** Rayer la mention inutile*

Fait à Mende, le _____

Le Directeur général des Services
Jérôme LEGRAND

Article 3 : DUREE DE L'ACCORD

La date d'effet du contrat est fixée au _____ pour une durée de _____ et prendra automatiquement fin à la date du _____.

Le renouvellement de la demande de télétravail s'effectue par tacite reconduction sur la même durée que celle initialement prévue par le contrat (sauf avis contraire de la direction exprimé 2 mois avant la reconduction).

En cas de changement de fonction et/ou de poste, l'agent doit présenter une nouvelle demande qui fera l'objet d'une nouvelle procédure d'acceptation.

Les trois mois suivant la date d'effet du présent contrat constituent une période d'adaptation pour permettre à chacun de prendre la mesure de ce qu'est le télétravail, de s'y adapter et faciliter une réversibilité éventuelle. Au cours de cette période d'adaptation, chaque partie peut décider de mettre un terme par écrit à la pratique du télétravail en respectant un délai de prévenance d'un mois calendaire.

En dehors de cette période d'adaptation, il peut être mis fin au télétravail à tout moment, à l'initiative de l'administration ou de l'agent ; cette décision doit être formulée par écrit par la partie qui en est à l'initiative et adressée à l'autre partie, moyennant un délai de prévenance d'un mois.

Dans le cas où il est mis fin à l'autorisation de télétravail à l'initiative de l'administration, le délai de prévenance peut aussi être réduit en cas de nécessité de service dûment motivée.

Enfin, il peut être mis fin sans délai à ce mode d'organisation du travail en cas de non-respect répété des règles contenues dans la Charte sur le télétravail et le contrat individuel (notamment non-respect des horaires et des procédures de travail) par décision motivée après entretien avec l'agent concerné.

Article 4 : ORGANISATION DU TRAVAIL

Il est de la responsabilité du responsable hiérarchique, après concertation avec le télétravailleur, d'établir les tâches à réaliser et de préciser les objectifs, tout en s'assurant que ce mode d'organisation du travail soit compatible avec l'intérêt général du service.

→ **Le lieu de télétravail choisi est** _____

Si le télétravailleur exerce à domicile, il s'engage :

- à justifier d'une assurance immobilière du lieu de télétravail, « contrat multi-risque-habitation » dont la police doit prendre en compte son activité de télétravail ;
- à fournir une attestation sur l'honneur de conformité aux normes d'hygiène et de sécurité, de conformité des installations techniques et de disposer d'un espace dédié au télétravail.

Il s'engage à ne pas recevoir de public, ni à fixer de rendez-vous professionnels à son domicile, excepté avec le personnel d'accompagnement et de maintenance de son poste de travail selon les besoins.

Il autorise l'administration, après information de l'agent, à vérifier sur le lieu du télétravail, si les conditions de travail sont remplies. Le refus d'accès peut constituer un refus de la Collectivité de son maintien en activité de télétravail.

→ **Nombre de jours de télétravail** : l'agent télé-travaillera 1 jour / 2 Jours* par semaine (* *Rayer la mention inutile*).

Le(s) jour(s) de télétravail est (sont) _____

Ce(s) jour(s) peut (peuvent) être annulé(s) en cas de :

- nécessité de service (réunion interne au service de rattachement, rendez-vous extérieur, remplacement ponctuel d'un agent, ...)
- formation, mission...;

Dans tous les cas d'annulation des jours télétravaillés, un mail du supérieur hiérarchique sera adressé au télétravailleur pour acter un emploi de temps différent et permettre la couverture des risques en cas de dommage ou accident. Le DRH sera mis en copie de ce mail.

Pendant les jours où le télétravailleur exerce ses activités dans les locaux de son service de rattachement, celui-ci conserve son bureau et l'ensemble des moyens qui lui sont affectés.

Article 5 : HORAIRES DE TRAVAIL ET PLAGES DE DISPONIBILITE

En application des modalités d'organisation du télétravail du règlement du Département, le télétravail s'exercera dans le respect des dispositions légales et des dispositions en vigueur au sein de la Collectivité en matière de temps de travail. Pendant les jours de télétravail, le salarié demeure soumis aux horaires de travail en vigueur dans la Collectivité et le temps exercé au titre du télétravail sera décompté comme temps de travail effectif sur les mêmes bases que celles définies pour le travail sur site au sein de la Collectivité.

L'agent organise son temps de travail en intégrant la modalité horaire qu'il a choisie (8h00, 7h45, 7h36) à l'intérieur d'une plage allant de 8h00 à 18h00 avec une pose méridienne au minimum d'une durée de 45 minutes, et respectant les plages fixes (9h00-11h30, 14h00-16h30).

Plages de joignabilité

L'agent télétravailleur doit pouvoir être joint sur des plages horaires fixées en concertation avec son Responsable hiérarchique, pendant lesquelles il doit être disponible et peut être contacté à tout instant par sa hiérarchie ou ses collègues de travail.

Ces plages de joignabilité sont définies comme suit, à l'intérieur des horaires de travail en vigueur :

- le matin : de heures à heures
- l'après-midi : de heures à heures

L'agent s'engage à être joignable sur ces horaires.

Article 6 : FORMATION

Le télétravailleur s'engage à suivre une formation spécifique au télétravail et le cas échéant, aux différents outils mis à sa disposition pour assurer ses fonctions, en particulier au moment de l'installation, et au plus tard avant la fin de la pre-

mière année de mise en place.

Article 7 : CONFIDENTIALITE ET PROTECTION DES DONNEES

Le télétravailleur s'engage à assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations auxquelles il a accès dans le cadre professionnel sur tous supports et par tous moyens et notamment sur papier, oralement ou électroniquement.

Il est informé que le non-respect de ces dispositions peut entraîner une mise en cause de sa responsabilité sur le plan disciplinaire et sur le plan pénal.

Article 8 : DROITS ET OBLIGATIONS DE L'AGENT

Dans l'hypothèse où le télétravailleur ne respecterait pas une des règles en vigueur au sein de la collectivité, l'administration se réserve le droit de mettre fin sans délai à la situation de télétravail et d'engager une éventuelle procédure disciplinaire.

Article 9 : SUIVI DU CONTRAT D'ENGAGEMENT

Les signataires font un bilan régulier de l'exécution du contrat d'engagement et se conforment au règlement de télétravail du Conseil Départemental de la Lozère.

Fait à Mende, leen deux exemplaires originaux

Le Directeur général des Services
Jérôme Legrand

La Direction

Le Chef de service

Le Télétravailleur

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 9 juin 2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est ouverte, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h30

Commission : RESSOURCES INTERNES ET FINANCES DEPARTEMENTALES

Objet de la délibération : Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)- mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Alain ASTRUC, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Didier COUDERC, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAOU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER.

Non-participation(s) (avec sortie de séance ou par pouvoir) :

Absent(s) ayant donné pouvoir : Patricia BREMOND ayant donné pouvoir à Gilbert FONTUGNE, Valérie CHEMIN ayant donné pouvoir à Francis GIBERT, Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU la délibération n°CD_21_1017 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la commission permanente ;

VU le Code Général de la Fonction publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la circulaire n°NOR : RFFF1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel ;

VU la délibération n°CD_22_1093 du 16 décembre 2022 ;

VU l'avis favorable rendu par le Comité social territorial en date du 15 mai 2023.

CONSIDÉRANT le rapport n°901 : "Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)- mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)", joint en annexe à la délibération et soumis à l'examen de la commission permanente ;

La commission permanente, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

Rappelle que par délibération du 16 décembre 2022, le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) a été mis en place conformément aux dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014, composé de deux parts cumulables :

- d'une part, l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui est la partie « fixe » du RIFSEEP, versée mensuellement ;
- d'autre part, le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) dont le versement reste facultatif et versé annuellement.

ARTICLE 2

Décide, concernant la mise en œuvre du CIA, qui s'appliquera aux agents titulaires et stagiaires (en voie de titularisation) exerçant leurs fonctions à temps complet, ou à temps non complet et aux agents contractuels de droit public, à compter de 2023 :

- de fixer les critères d'attribution ci-après :

Item	Pondération
Engagement professionnel particulier de l'agent sur l'année, voire sur l'ensemble de sa carrière	50 %
Prise en charge de missions inhabituelles et exceptionnelles Conduite et/ou participation à un/des projets(s) exceptionnel(s) Absorption d'une charge de travail suite à une/des absences(s) au sein de l'équipe de l'agent Engagement en tant qu'assistant de prévention au cours de l'année Conduite de formations sur le temps de travail pour les agents du Conseil Départemental de Lozère Investissement particulier en matière d'accueil de stagiaires voire de nouveaux arrivants.	50 %

- de valider la procédure d'attribution ci-après :
 - chaque année, au moment de la campagne d'entretien professionnel et de proposition d'avancement de grade/ promotion interne, une fiche spécifique sera diffusée aux évaluateurs ;
 - le directeur procédera, s'il le juge opportun, à une demande de bénéfice de CIA pour un agent de manière rédigée et argumentée ;
 - le Directeur Général Adjoint instruira ou non des demandes intervenues sur son périmètre et proposera un montant pour chaque agent, dans le respect des plafonds réglementaires, et sur la base de la liste des agents « non proposés » au bénéfice du CIA, pourra à son initiative proposer un agent qui n'avait pas été identifié par son évaluateur ;
 - les demandes seront arbitrées par l'ensemble des Directeurs Généraux Adjointes et le Directeur Général des Services en connaissance également des agents non proposés ;
 - sur la base de ces éléments, l'exécutif arrêtera le montant individuel de CIA qu'il entendra verser aux agents qu'il retiendra, dans le respect des plafonds réglementaires.

ARTICLE 3

Précise, concernant les plafonds de CIA :

- que s'appliquent les tableaux des montants annuels maximums prévus par l'État et définis par la délibération du 16 décembre 2022 sachant que le montant du CIA attribué est compris entre 0 et 100 % du montant maximal par groupe de fonctions ;
- que ces derniers se verront automatiquement mis à jour et actualisés si les montants prévus par les textes évoluent et/ou des évolutions de grades /cadres d'emploi interviennent.

ARTICLE 4

Indique que chaque année, une enveloppe de CIA pourra être attribuée mais qu'elle n'a pas vocation à être reconduite automatiquement d'une année sur l'autre.

La Présidente du Conseil départemental

Sophie PANTEL

Résultat du vote de la délibération n°CP_23_205 du 9 juin 2023 :

Présidence de séance lors du vote : Sophie PANTEL

Non-participations : 0
(avec sortie de séance
ou par pouvoir)

Votes pour : 26 voix

Abstention (s) : 0 voix

Vote(s) contre : 0 voix

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Rapport n°901 "Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)- mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)" en annexe à la délibération

Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a instauré la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Ce régime indemnitaire a vocation à s'appliquer aux agents du Conseil départemental de Lozère, titulaires et agents contractuels de droit public.

Sur la base d'un travail concerté avec les représentants du personnel a été votée la mise en place du RIFSEEP par délibération du 16 décembre 2022.

Conformément au décret n°2014-513 pré-cité, le RIFSEEP est composé de deux parts cumulables:

- d'une part, l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui est la partie « fixe » du RIFSEEP, versée mensuellement. Elle tend à valoriser l'exercice des fonctions. Ses modalités d'attribution ont été définies permettant sa mise en œuvre dès le, 1er janvier 2023,
- d'autre part, le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) dont le versement reste facultatif. Il sera versé annuellement et ne sera pas automatiquement reconduit d'une année sur l'autre.

Concernant la mise en œuvre du CIA, un socle de critères a été entériné par le biais de la délibération du 16 décembre 2022. Il avait été acté la conduite d'une réflexion quant aux modalités de sa mise en œuvre.

1/ Méthodologie de travail et bénéficiaires :

Trois groupes de travail ont été menés avec les représentants du personnel entre mars et avril 2023 aboutissant à la proposition finale détaillée ci-dessous et validée lors du Comité Social Territorial du 15 mai 2023.

Le dispositif s'applique :

- Aux agents titulaires et stagiaires (en voie de titularisation) exerçant leurs fonctions à temps complet, ou à temps non complet ;
- Aux agents contractuels de droit public.

2/ Critères d'attribution :

Les critères d'attribution établis par la délibération du 16 décembre 2022 répondent aux objectifs définis par le décret n°2014-513 du 20 mai 2014.

En l'occurrence, au vu de la manière de servir et de l'engagement professionnel, seront notamment pris en compte les critères ci-après :

Item	Pondération
→ Engagement professionnel particulier de l'agent sur l'année, voire sur l'ensemble de sa carrière,	50 %
<ul style="list-style-type: none"> → Prise en charge de missions inhabituelles et exceptionnelles → Conduite et/ou participation à un/des projets(s) exceptionnel(s), → Absorption d'une charge de travail suite à une/des absences(s) au sein de l'équipe de l'agent, → Engagement en tant qu'assistant de prévention au cours de l'année, → Conduite de formations sur le temps de travail pour les agents du Conseil Départemental de Lozère, → Investissement particulier en matière d'accueil de stagiaires voire de nouveaux arrivants. 	50 %

L'item « engagement professionnel particulier de l'agent sur l'année, voire sur l'ensemble de sa carrière » constitue le critère déterminant à l'attribution du CIA et compte à 50 % de la pondération.

3/ Montants et modalité de versement :

Concernant les plafonds de CIA, les tableaux des montants annuels maximums prévus par l'État conformément au décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 tels que définis dans le cadre de la délibération du 16 décembre 2022 s'appliquent. Le montant du CIA attribué est compris entre 0 et 100 % du montant maximal par groupe de fonctions.

Ces derniers se verront automatiquement mis à jour et actualisés si les montants prévus par les textes évoluent et/ou des évolutions de grades /cadres d'emploi interviennent.

Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) est versé annuellement, en une fois.

4/ Enveloppe annuelle :

Chaque année, une enveloppe de CIA peut être attribuée étant précisé qu'elle n'a pas vocation à être reconduite automatiquement d'une année sur l'autre.

5/ Procédure d'attribution :

Chaque année, en même temps que la campagne d'entretien professionnel et de proposition d'avancement de grade/ promotion interne, une fiche spécifique est diffusée aux évaluateurs :

- Le Directeur procède, s'il le juge opportun, à une demande de bénéfice de CIA pour un agent de manière rédigée et argumentée,

- Le Directeur Général Adjoint procède à l'instruction ou non des demandes intervenues sur son périmètre. Il a connaissance de la liste des agents « non proposés » au bénéfice du CIA et peut à son initiative proposer un agent qui n'avait pas été identifié par son évaluateur. Il propose également un montant pour chaque agent dans le respect des plafonds réglementaires,
- Les demandes sont arbitrées par l'ensemble des Directeurs Généraux Adjointes et le Directeur Général des Services en connaissance également des agents non proposés. En tenant compte de ces éléments, l'exécutif arrêtera le montant individuel de CIA qu'il entend verser aux agents qu'il retiendra dans le respect des plafonds réglementaires.

A l'issue de la procédure, un retour des agents bénéficiaires et des montants attribués sera effectué par la Direction des Ressources Humaines auprès de chaque DGA et direction.

6/ Communication et mise en œuvre :

Des actions de communication et de sensibilisation seront également mises en œuvre

- A destination de tous les agents du Conseil départemental,
- A destination de l'ensemble des encadrants permettant d'harmoniser les pratiques.

Je vous remercie de bien vouloir délibérer sur ce dispositif de RIFSEEP-CIA pour une mise en œuvre en 2023 et un premier versement au cours de cette même année.
